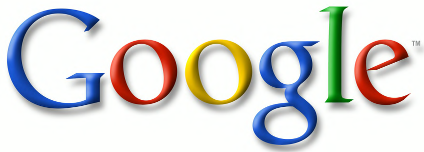
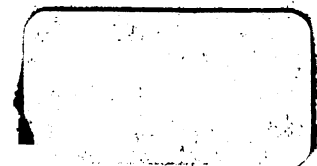








LES

PROVERBES ET LOCUTIONS

DE LA LANGUE FRANÇAISE

4971. — ABBEVILLE, TYP. ET STÉR. A. RETAUX. — 1888.

LES

PROVERBES ET LOCUTIONS

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

LEURS ORIGINES

ET

LEUR CONCORDANCE AVEC LES PROVERBES ET LOCUTIONS DES AUTRES NATIONS

PAR

DIDIER LOUBENS

PROFESSEUR

AUTEUR DE PLUSIEURS OUVRAGES D'ÉDUCATION
ADOPTÉS POUR LES BIBLIOTHÈQUES DES LYCÉES, DES COLLÈGES
DES ÉCOLES NORMALES, MUNICIPALES, COMMUNALES, PROFESSIONNELLES
DE LA VILLE DE PARIS

HONORÉS D'UNE MENTION HONORABLE
PAR LA SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE
ET DE DEUX MÉDAILLES D'HONNEUR
PAR LA SOCIÉTÉ D'INSTRUCTION POPULAIRE





PARIS

DELAGRAVE, rue Soufflot, 15.
GHIO, Palais-Royal (galerie d'Orléans).
LEMERRE, passage Choiseul, 27.
MONNERAT, rue de Lille, 48.
WEIL, rue du Havre, 9.
NICOLAS, rue de la Paroisse, 46, à Versailles.

1888

PREFACE

On peut faire remonter l'origine des proverbes à des époques fort reculées. Dès que la société se fut formée et qu'elle eut constitué un langage suffisant pour exprimer ses besoins, ses tendances, ses pensées et les communiquer à tous ses membres, les proverbes se formèrent peu à peu, comme étant, en quelque sorte, le résumé des premières sensations de l'humanité. Les formules en furent d'abord simples et naïves comme les mœurs, puisqu'elles en étaient le reflet et, pour ainsi dire, le miroir.

Les Proverbes sont donc, à proprement parler, des formules concises et vulgarisées d'observations, de comparaisons ou d'allusions faites à des circonstances fortuites et imprévues. On peut certainement considérer en eux les résumés des opinions, des pratiques et même des préjugés d'un peuple ; aussi doit-on accepter comme heureuse et bien explicite cette définition si répandue :

Les proverbes sont la sagesse des nations.

Ils sont, pour ainsi dire, l'expression de sentiments universels que l'on retrouve partout. La forme seule varie dans les Proverbes, car ils sont identiques, pour le fond, chez les divers peuples. Presque tous renferment une métaphore. Ils se distinguent des *sentences* et des *maximes* en ce qu'ils contiennent une image et qu'ils sont passés

dans le domaine populaire, tandis que les autres sont regardées plus spécialement comme règles de conduite.

On a fait de nombreux recueils de proverbes tirés de toutes les langues et même de certains patois. Bien des savants philologues se sont plu à en rechercher l'origine. C'est la même pensée qui a décidé l'auteur de ce livre à joindre ses recherches à celles de ses prédécesseurs.

Un des livres de l'Ancien Testament, l'Ecclésiaste, attribué communément à Salomon, fils de David, renferme de fort belles sentences qui, pour la plupart, sont passées en proverbes. C'est dans ce livre dont l'origine est si lointaine, que l'on retrouve cette phrase : *Occulta proverbiorum exquiret sapiens et in absconditis parabolarum conversabitur*; ce qui veut dire : *Le sage s'efforcera de pénétrer dans le secret des Proverbes et de découvrir ce qu'il y a de caché dans les Paraboles*. On n'est pas d'accord sur l'époque où parut le livre appelé anciennement *Paranetos*. Chacun y trouve un conseil, le riche comme le pauvre. Il faut remarquer que David était considéré en Orient comme *le roi de la magie;* son pouvoir n'avait pas de bornes : toute la nature obéissait, dit-on, à sa voix. C'est ce qui fait que Salomon, par l'Ecclésiaste, est devenu le véritable auteur de ces Proverbes et que son nom a été pris comme synonyme de *prudence.*

Telles ont été les origines et la cause du grand rôle échu à Salomon dans la littérature des Proverbes. On retrouve son nom dans certains dictons populaires sous une forme moitié plaisante, moitié satirique. (Il est à noter que plusieurs sentences de l'Évangile sont aussi passées à l'état de Proverbes.)

Les Grecs appelaient une sentence qui contient un sens profond et savant : Παροιμια, *paroïmia,* mot qui signifie : *instruction prise sur un chemin en voyageant.* Leur mythologie renferme une quantité d'allégories qui sont devenues

de vrais Proverbes. Leurs plus célèbres écrivains en ont fait un usage fréquent. Aristote qui vivait en l'an 384 avant J.-C., en avait orné ses œuvres. Ses disciples, Cléarque et Théophraste ont suivi l'exemple du maître en l'imitant à leur tour. Le dernier même a composé un traité sur les Proverbes. L'historien Plutarque a égayé son style par un grand nombre de citations proverbiales. Pythagore, Socrate, Platon et les philosophes stoïciens Chrysippe, Cléanthe, d'autres encore accueillirent les Proverbes dans leurs ouvrages. C'est encore sous forme de Proverbes que les prêtres ont fait parler les oracles, que les législateurs ont établi leurs lois, que les sages et les savants ont, pour ainsi dire, condensé leurs doctrines et leur expérience.

Chez les Romains, la tendance fut la même que chez les Grecs. Caton l'Ancien aimait et recherchait les Proverbes. Ovide et Virgile ont fait d'admirables vers empreints d'une sagesse proverbiale : on retrouve dans Sénèque des traits du même genre. Cicéron, Horace et Juvénal nous ont laissé beaucoup de sentences et de maximes dont nous avons tiré bon nombre de nos meilleurs Proverbes. Enfin Érasme s'occupa de réunir les Proverbes épars dans les auteurs grecs et latins : il les regardait comme le *compendium* des vérités humaines. La première édition des Adages d'Érasme date de l'an 1500 ; elle renferme 800 Proverbes, tant grecs que latins. En 1508, on fit une autre édition contenant 3,300 Proverbes et, en 1517, on en fit une troisième de 4051 Proverbes. C'est d'Érasme que nous est venu cette jolie définition : *Celebre dictum scita quadam novitate insigne*, ce qui veut dire : *Un mot célèbre qui se distingue par une sorte de nouveauté fine.*

Dans le moyen âge, les Proverbes jouirent de la même faveur et furent soigneusement étudiés par les philo-

sophes et par les savants. La langue proverbiale résumait alors tous les faits sociaux en embrassant le mouvement de l'humanité. Elle éclairait, en quelque sorte, l'histoire de la civilisation et des idées dont elle reproduisait toutes les différentes transformations.

Le caractère des Orientaux a fait naitre chez eux une foule de Proverbes. C'est leur langage imagé qui en fut la cause. Ce fut à peu près vers le XVI[e] siècle que l'on traduisit en latin un grand nombre de Proverbes arabes et persans. On a rencontré chez les Indiens, les Chinois, les Turcs, comme chez les Arabes et les Persans, une quantité de Proverbes dérivés des mœurs mêmes de ces peuples. On les retrouvera dans l'un des volumes de cet ouvrage.

Une des nations de l'Europe qui a fourni le plus fort contingent de Proverbes, c'est la nation espagnole, héritière des Arabes. Cela tient à ce que les Espagnols ont le génie éminemment sentencieux, de sorte que leurs Proverbes ont un cachet tout particulier. L'ouvrage de Cervantes en est la preuve. Qui n'a pas lu le roman de Don Quichotte, où fourmillent les Proverbes et les jeux de mots, sans toutefois s'écarter d'un bon sens et d'un à-propos qui ne se démentent pas.

Les proverbes ont commencé à être très répandus du XII[e] au XV[e] siècle; jusqu'au XVIII[e] leur nombre s'est accru considérablement. Beaucoup ont été recueillis par les poètes français. Il y en a qui appartiennent à certaines provinces, à des villes, à des bourgs et aux plus petites localités. Quelques-uns font allusion à des évènements qui avaient eu leur importance à une certaine époque, mais dont il a été impossible de découvrir l'origine. Ils sont épars dans des ouvrages de tous les temps et se rapportent à toutes les matières; les uns ont été tirés de sujets religieux, d'autres de la nature elle-même, de l'existence de l'homme, de la femme, des animaux, comme de la politi-

que, des coutumes, des repas, etc. Molière, La Fontaine, Regnard, Gresset ont cité des Proverbes curieux et devenus célèbres.

Les Proverbes depuis longtemps en usage parmi nous se rencontrent dans les premiers livres écrits en français. Nos coutumes ont aussi servi de textes à un grand nombre de Proverbes. Beaucoup de ceux-ci ont devancé l'invention de l'imprimerie et remontent, par conséquent, à une époque où il était plus difficile qu'à présent d'acquérir des connaissances. La plupart des anciens Proverbes sont faits en bouts rimés. Beaucoup se composent seulement de trois ou quatre mots, suffisants pour les faire comprendre.

A l'origine de l'imprimerie, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XVe siècle, les Recueils de Proverbes déjà répandus en France, devinrent plus nombreux. L'un d'eux est divisé en quatre parties, et se compose de 5,000 Proverbes ou dictons sur toute espèce de sujets. Au XVIe siècle, plusieurs auteurs s'appliquèrent à découvrir l'origine de nos anciens Proverbes. Henry Estienne publia, en 1593, un livre où se trouvaient des commencements de recherches. Ses observations historiques et littéraires sont très curieuses ; il y essaya d'établir une comparaison entre des Proverbes français et ceux des autres peuples. C'est une pareille concordance que j'ai cherché à établir dans mon ouvrage.

En 1665 parurent les illustres Proverbes nouveaux et historiques.

De 1653 à 1656, un Hollandais publia un ouvrage qui parut à La Haye sous le titre : *Explication des Proverbes français*. En 1655 parut à Paris un livre d'un nommé P. de Vernon et intitulé : *Divertissements des sages*, où se trouvent commentés un certain nombre de Proverbes.

J'ai dit que l'on pouvait facilement recueillir dans les auteurs et surtout dans les vieux poètes des XIIe et XIIIe siècles, un grand nombre de Proverbes, non seulement ex-

traits de leurs fabliaux et de leurs contes; mais encore des romans de chevalerie. Ces compositions, on le sait, s'adressaient toujours au peuple par l'organe des jongleurs et des ménestrels qu'on écoutait toujours avec une grande avidité. Déjà, au milieu du XIIe siècle, un grand nombre de ces Proverbes s'étaient vulgarisés; on pourrait en citer bien des exemples; les prosateurs de la même époque les ont fréquemment employés.

Pendant les XIVe et XVe siècles, les Proverbes furent surtout employés dans les poésies populaires. A la fin du XIVe siècle, une femme fort lettrée, Christine de Pisan, en a fait un grand usage. Au XVe siècle, un des auteurs les plus féconds, Pierre Gringoire, poète lorrain, composa un recueil assez complet d'Adages et de Proverbes par quatrains. A la fin du XVe siècle, où étaient apparu Villon avec ses ballades, commença à se développer un genre de littérature qui devait gagner beaucoup à l'emploi des Proverbes.

Les écrivains du XVe siècle n'avaient qu'à suivre, pour la poésie, l'exemple de Villon et, pour la prose, celui d'Antoine de la Salle, l'auteur des cent Nouvelles nouvelles. Les Proverbes faisaient donc, depuis bientôt six cents ans, l'ornement de la littérature française.

Rabelais a cité un grand nombre de Proverbes et de Dictons; on les évalue à plus de trois cents. Si Malherbe, Pascal, Bossuet et Fénelon, dans leurs écrits, n'ont pas employé de Proverbes, en revanche, Molière et La Fontaine en ont usé largement et toujours à propos, l'un dans ses comédies, l'autre dans ses fables. Quant à Corneille, Racine et Regnard, ils ont employé peu de Proverbes dans leurs comédies.

En 1819, parurent deux volumes de Proverbes dramatiques composés par un M. Gosse. On y trouve de la gaieté, du naturel et un ton de bonne compagnie. De nos jours, Théodore Leclercq (1823) fit paraître deux volumes de Pro-

verbes dramatiques destinés à être joués. Les premiers de ces Proverbes avaient été composés et joués à Hambourg, puis à Nevers en 1814 et 1815. L'auteur, dans les représentations, y remplissait le rôle d'acteur, comme avant lui Molière et l'auteur anglais Shakespeare. Alfred de Musset (1837), plus récemment encore, a suivi les traces des précédents.

Après avoir indiqué dans ces quelques pages, aussi complètement que possible, la liste des ouvrages sur les Proverbes qui ont précédé celui que je présente au public, je tiens, avant de terminer cette préface, à informer mes lecteurs que je me suis imposé de ne mettre dans ce premier volume que les Proverbes dont les origines sont bien constatées ou ceux qui m'ont permis d'établir une concordance curieuse avec les Proverbes des autres nations. Mais il n'a pas été possible de faire ce travail de recheaches pour tous les Proverbes, car beaucoup se perdent dans les temps les plus reculés ou sortent d'une source si obscure et tellement empreinte du cachet de la superstition que je n'ai pas voulu les admettre.

J'ai cité, autant que cela m'a été possible, beaucoup de passages des auteurs grecs et latins, d'Athènes et de Rome, qui correspondent à nos Proverbes. Cette concordance, on la verra établie dans tout le cours de l'ouvrage, tant avec les auteurs anciens qu'avec les auteurs des langues modernes. Aussi ai-je largement puisé chez tous nos écrivains, tant poètes que prosateurs, pour en tirer des rapprochements fort curieux et très intéressants. Mes lecteurs retrouveront dans cet ouvrage les origines des anciens usages qui ont donné naissance à bien des Proverbes. L'inconnu s'y présente souvent, surtout pour les personnes qui n'ont pas eu le loisir de fouiller les vieux manuscrits.

En un mot, j'ai fait en sorte que mon ouvrage pût être placé entre les mains des écoliers comme entre celles des

gens du monde. Si la jeunesse ne parvient pas à saisir certains détails par suite d'une expérience et d'une instruction insuffisantes, je crois que, d'un côté, les autres lecteurs y trouveront une occasion de retourner vers le passé, surtout quand ce retour s'effectuera naturellement. L'étude a des jouissances qui ne laissent pas après elle de désillusions; ces joies je les ai éprouvées et ressenties de telle façon que je ne me reconnaîtrais pas envers elle assez de gratitude si je n'essayais pas de les faire partager à d'autres. Puissent mes lecteurs s'apercevoir que j'ai cherché à les distraire, tout en ne m'écartant pas de la vérité !



AVANT-PROPOS

Je me suis abstenu d'insérer dans cet ouvrage une quantité de Proverbes surannés et entachés d'un esprit superstitieux qui n'est plus de notre siècle, ainsi qu'on peut s'en convaincre par ceux qui suivent, comme :

Attendre quelqu'un comme les moines l'abbé, c'est-à-dire *ne pas attendre*. On employait cette façon de parler surtout lorsqu'une personne invitée à diner n'arrivait pas à l'heure et que les autres convives se mettaient à table. Elle était fondée sur l'ancienne coutume, établie dans les couvents où les moines étaient dispensés d'attendre leur supérieur dès que la cloche du repas s'était fait enten[illegible]

Après grâces, Dieu but, paroles employées pour [illegible] quelqu'un à boire lorsque le repas est complètemen[illegible] (On appelle *grâces* la prière que l'on fait en terminan[illegible] repas.)

C'est le diable qui bat sa femme et qui marie sa f[illegible] que l'on dit quand il pleut et qu'il fait du s[illegible] en mê[illegible] temps.

Employer toutes les herbes de la Saint[illegible] qui [illegible] le fait d'une personne faisant usage de [illegible] pour réussir, parce qu'on croyait autr[illegible] cès de faire provision d'herbes cueilli[illegible]

Jean. On attribuait des vertus merveilleuses aux herbes consacrées sous ce nom.

Faire une croix à la cheminée, c'est-à-dire être étonné d'une chose que l'on n'a pas coutume de voir arriver et qu'on trouve extraordinaire et même surnaturelle.

Faute d'un moine, l'abbaye ne chôme pas, c'est-à-dire qu'une entreprise ne manque pas ou qu'on ne s'abstient pas de faire une chose, malgré l'absence d'un membre ou son opposition.

Heurter à la boutique de saint Côme, c'est-à-dire avoir besoin d'un médecin.

Il n'y a de si petit saint qui ne veuille sa chandelle, ce qui veut dire que chacun veut être honoré et avoir son droit.

Le moine répond comme l'abbé chante, c'est-à-dire que les inférieurs suivent, en général, l'exemple de leurs supérieurs et ne manquent pas de s'autoriser de leurs actes pour justifier les leurs, quels qu'ils soient.

Quand il pleut le jour de Saint-Médard,
Il pleut quarante jours plus tard.

Quand il pleut le jour de Saint-Gervais,
Il pleut quarante jours après.

Quand le diable devient vieux, il se fait ermite, c'est-à-dire qu'il se retire du monde. On se sert encore de ce proverbe pour désigner un gandin ou une coquette qui a cessé de courir le monde.

Signez-vous, vous voyez le méchant. Le mot *méchant* aux yeux du vulgaire signifiait le diable.

On pourrait encore citer bien d'autres proverbes de ce genre, dont la banalité et le non-sens ont été une cause d'élimination de cet ouvrage. Cependant, j'ai cru intéressant de donner dans un second volume la liste des proverbes ou dictons des siècles antérieurs qui, quoique relégués dans l'oubli, ne laissent pas cependant d'avoir un côté curieux, ne fût-ce qu'au point de vue des anciennes coutumes ou des croyances qu'ils peuvent rappeler.

Outre les ouvrages déjà énoncés dans la préface, j'ai pensé qu'il était bon de relater ici tous ceux que j'ai été à même de consulter.

1. *Trésor des Sentences dorées et argentées, Proverbes et Dictons*, par Gabriel Meurier, natif de la ville d'Anvers (1530). (Édition faite à Cologne en 1617.).

2. *Les Curiosités françaises*, par A. Oudin, interprète des langues étrangères (1640-1656).

3. *Recherches sur l'Histoire de France*, par E. Pasquier, in-folio (1643).

4. *Les Proverbes illustres*, par Fleury de Bellingen. La Haye (1660).

5. *Dictionnaire des Proverbes français*, par J. de Backer, édition parue à Bruxelles en 1710.

6. *Dictionnaire comique, satyrique et critique*, par P. Leroux (Pampelune, 2 vol., 1786).

7. *Les Matinées sénonaises ou Choix de Proverbes français suivis de leurs origines et de leur rapport avec ceux des langues anciennes et modernes*, par l'abbé Tuet, chanoine de la cathédrale de Sens (1 vol., 1789-1797).

8. *Dictionnaire des Proverbes français*, par P. de la Mésangère, membre de la Société des Antiquaires de France (1 vol., 1823).

9. *Nouveau Dictionnaire proverbial, satyrique et burlesque*, par A. Caillot, Paris, 1826.

10. *Remarques historiques, philologiques, critiques et littéraires sur quelques locutions et proverbes et dictons du* XIIIe *et du* XIVe *siècle*, par A. Crapelet, Paris, 1831.

11. *Le Livre des Proverbes français*, par Leroux de Lincy (2 vol., 1842).

12. *La Fleur des Proverbes français*, par G. Duplessis (1 vol., 1847-1853).

13. *Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des Proverbes et des Locutions proverbiales de la langue française*, par Quitard (1 vol., Paris, 1842).

14. *Études historiques, littéraires et morales sur les Proverbes français et la Langue proverbiale*, par Quitard (1 vol., Paris, 1860).

15. *Récréations philologiques*, par F. Génin (2 vol., Paris, 1856).

Petites ignorances de la conversation, par Ch. Rozan (Paris).

Curiosités étymologiques, par Ch. Nisard (1863, Paris).

Petite Encyclopédie des Proverbes français, par H. Le Gai (1852).

Histoire générale des Proverbes, par C. de Méry (3 vol. 1828).

Bibliographie parémiologique.

La publication : *le Courrier de Vaugelas*, par E. Martin, professeur (Paris).

La publication : *l'Intermédiaire* (Journal des chercheurs et des curieux). (Paris, de 1864 à 1888).

Petit Recueil des Proverbes français, par L. Martel, professeur au lycée de Vanves (Paris, 1 vol., 1884).

Cet ouvrage, un des derniers parus sur ce sujet, est conçu sur un plan excellent et rempli d'une grande érudition.

Je ne puis terminer cet Avant-Propos sans présenter tous mes remerciements et ma profonde reconnaissance aux Professeurs et Hommes de Lettres qui ont bien voulu

me prêter le concours de leur savoir et de leur expérience.

Je dois, en premier lieu, remercier un bon vieil ami de trente ans, M. Deluc, ancien Professeur, demeurant à Bruxelles, de m'avoir continué sa sympathie et prodigué ses conseils depuis l'époque où j'ai débuté dans la carrière d'auteur.

Je ne puis qu'adresser tous mes remerciements à deux Professeurs de Paris, aussi savants que modestes, MM. Eloy et Surville, qui m'ont apporté toutes leurs lumières dans les parties de mon ouvrage où les auteurs grecs et latins sont mis à contribution.

Toute ma gratitude à M. F. Fertiault et Bonnemère fils, hommes de lettres, dont les infatigables recherches m'ont préservé de toute erreur chronologique ou littéraire.

Je ne puis pas oublier le nom de M. Maresse, bibliophile, qui s'est empressé de mettre à ma disposition plusieurs ouvrages de sa bibliothèque.

Maintenant que j'ai payé mon tribut aux vivants, il me reste à dire ici quelques mots de bon souvenir à l'adresse de ceux qui ne sont plus et qui ont conservé tous les droits à ma reconnaissance.

J'ai cité à la page précédente, parmi les auteurs des ouvrages consultés, celui de M. Em. Martin, fondateur et rédacteur du *Courrier de Vaugelas*, revue philologique. Une mort prématurée a ravi cet éminent professeur à l'admiration et à l'estime des abonnés de sa publication. Que ce travailleur infatigable et consciencieux reçoive ici mes remerciements pour ses travaux, ses recherches et ses savantes observations.

Je renouvellerai ici les regrets laissés à ses amis par Mme A. Fourot, décédée en 1881, et qui m'avait beaucoup facilité la composition de cet ouvrage par un travail préparatoire aussi judicieux qu'intelligent.



LES

PROVERBES ET LOCUTIONS

DE LA LANGUE FRANÇAISE

A

A beau mentir qui vient de loin.

L'occasion de mentir est favorable à ceux qui arrivent de loin.

Ainsi que l'a dit un ancien : *Omne ignotum pro magnifico*, qui veut dire : *On se fait une haute idée de ce qu'on ne connaît pas.* Effectivement, l'espèce humaine, ayant un penchant à se figurer plus belles et plus grandes les choses qui se trouvent dans les pays éloignés, il arrive que les récits exagérés n'inspirent aucune défiance aux esprits ainsi disposés. Aussi les voyageurs peuvent-ils mêler des fictions, des contes même incroyables, à leurs récits, devant des auditeurs qui ne sauraient aller en vérifier l'exactitude dans les contrées lointaines que les narrateurs prétendent avoir parcourues. Voici quelques vers d'un conte fait à l'adresse de ceux qui cherchent toujours à exagérer les faits :

Une dispute advint (arriva) entre deux voyageurs.
L'un d'eux était de ces conteurs
Qui n'ont jamais rien vu qu'avec un microscope ;
Tout est géant chez eux. Ecoutez-les : l'Europe,
Comme l'Afrique, aurait des monstres à foison.

opinion sur les biens de la fortune dans les vers suivants :

Bona fortunæ sunt ut illius animus qui ea possidet;
Qui scit uti, ei bona; illi qui non utitur rectè mala,

dont voici le sens : *Les biens de la fortune sont comme l'âme de celui qui les possède; ce sont des biens pour l'homme qui sait en jouir et des maux pour celui qui en abuse.* Ces paroles sont d'autant plus vraies que si l'opulence n'apporte pas d'obstacle au bonheur, elle entraîne souvent après elle de fâcheux inconvénients. C'est ainsi que le pensait le fabuliste Phèdre quand il dit ; *Magno periculo sunt opes obnoxiæ,* ce qui veut dire : *Les grandes richesses sont exposées à de grands dangers.* Pour terminer cette nomenclature d'exemples pris chez les anciens, citons ces quatre mots de Sénèque : *Neminem pecunia facit divitem,* qui signifient : *Richesse ne fait riche personne.*

Les anciens avaient, du reste, une opinion assez bizarre : Ils croyaient que le bonheur des hommes excitait la jalousie des dieux et que ceux-ci s'en vengeaient tôt ou tard.

A bon entendeur salut ou demi-mot.

Celui qui entend et qui comprend l'avis reçu doit en faire son profit.

On doit attribuer à cet aphorisme la conclusion d'un conseil émis à mots couverts par lequel celui qui le donne cherche à bien faire comprendre l'importance de son avis. Aux gens intelligents quelques mots suffisent pour qu'ils puissent comprendre : *Bon entendeur* signifie *celui qui comprend bien.* Donc, le sens exact de cette locution doit être que celui qui entend et qui comprend l'avis reçu doit en faire son profit, par conséquent *échapper à un danger* et, en un mot, *trouver son salut.* Pour ce qui est du mot *salut,* il est loin de signifier indistinctement *bonjour* ou *adieu,* parce que la formule de salutation varie selon l'heure du jour et aussi selon la circonstance qui fait que l'on s'aborde ou que l'on se quitte.

Cette locution proverbiale qui s'emploie aussi quelquefois comme *expression de menace* était déjà en usage au XVII[e] siècle, mais on disait alors: *A bon entendeur peu de paroles.* Les Allemands disent : *Wer klüg ist merkt die*

Sache an einem Wort, dont voici la traduction : *A bon entendeur il ne faut pas une charretée de paroles*, c'est-à-dire *qu'un signe quelconque suffit à une personne intelligente*, Ils disent encore : *Gelehrten ist gut predigen*, ce qui signifie: *Il est bon de prêcher un savant*, tout comme en français nous disons : *Il est facile de prêcher un converti ou de convaincre un convaincu.*

Il ne faut pas omettre ici, en terminant cet article, cette phrase latine : *Viro docto bene dicitur, viro probo assurgitur*, qui veut dire : *A l'homme savant on dit de bonnes paroles, devant l'homme probe on se lève par respect.*

A bon vin pas d'enseigne.

Ce qui est bon se fait assez connaître par ses qualités sans avoir besoin d'être vanté.

Cette locution proverbiale nous vient d'un proverbe latin dont l'auteur s'appelait Columelle. *Vino vendibili suspensâ hederâ non opus est*, dont voici la traduction : *Au vin qui se vend bien il ne faut pas de lierre suspendu*, c'est-à-dire *de bouquets de lierre pour enseigne*. Car, l'usage de mettre des branches de cette plante à la porte des débits de vin est très ancien ; il subsiste encore en Suisse et dans certaines parties de la France. Le lierre était la plante consacrée jadis au dieu Bacchus. Actuellement, on se sert indifféremment du lierre ou du houx.

On a dit aussi au XVII[e] siècle : *A bon vin il ne faut pas de bouchon* (1), ce qui signifie *que les bonnes choses n'ont pas besoin d'être vantées et qu'une personne, instruite ou habile dans son industrie ou dans son art, n'a pas besoin de recommandation*. De même tout écrivain qui fait prôner ses productions pour en assurer la vente fait revivre l'usage que suivaient les cabaretiers d'autrefois qui, non contents d'avoir une belle enseigne devant leur débit, faisaient encore crier leur vin par les rues, afin d'en augmenter la vente.

Telle est, l'opinion à ce sujet de deux auteurs latins qui ont émis chacun une idée analogue. Voici les paroles de

---

(1) Le mot *bouchon* désigne ici un petit paquet de paille ou d'herbe qu'on met à la porte d'un cabaret.

travail proportionné à ses forces et selon le temps que l'on y peut consacrer.

Quant à l'origine de ce proverbe, on la trouve dans l'Evangile selon saint Matthieu (chapitre VI, verset 34). Voici le verset en entier : *Ne soyez donc pas en souci pour le lendemain ; car le lendemain aura soin de ce qui le regarde : A chaque jour suffit sa peine.*

Acheter chat en poche.

C'est conclure un marché sans voir l'objet de l'acquisition et sans en connaître la valeur ou bien terminer une affaire sans l'examiner.

Le mot *poche* que quelques paysans français prononcent encore *pouche* est ici le synonyme de sac; c'est comme si l'on disait : *Acheter un chat enfermé dans un sac*, c'est-à-dire *sans le voir*, ce qui est le fait de quiconque commet une imprudence ou agit avec simplicité.

L'usage de ce proverbe doit remonter au XVI[e] siècle, où l'on disait alors : *Folie est d achepter chat en sac.* A la même époque, Montaigne, dans ses *Essais* (chap. I[er], page 34), disait à propos d'un cheval : *Vous n'achetez pas chat en poche ; eh bien, si vous marchandez un cheval vous luy ostez ses bardes* (*lui ôtez ses harnais*), *pour le voir nud et à descouvert* (*nu et à découvert*). Plus récemment, Molière, dans sa comédie de *M. de Pourceaugnac*, 1669 (acte II, scène 7), fait dire à l'acteur : Vous êtes-vous mis dans la tête que Léonard de Pourceaugnac soit un homme *à acheter chat en poche.*

Les Allemands disent : *Die Katze in Sacke kaufen* (*acheter*). Les Italiens : *Comprar* (*acheter*) *gato in sacco*, et les Espagnols : *Comprare il gatto nel sacco ;* toutes expressions similaires.

Quant à l'origine du proverbe, il doit provenir de l'usage, du reste, fort prudent, adopté dans tous les pays. de renfermer dans un sac le chat que l'on veut vendre ou donner. Mais, à défaut d'origine moderne, on pourrait encore l'attribuer aux Latins qui disaient : *Emere catulum in sacco*, voulant dire : *Acheter un petit chien en sac.* Les Anglais se servent d'une expression qui est l'équivalent de

notre proverbe et que voici : *To buy a pig in poke*, qui signifie : *Acheter un cochon en sac.*

A corsaire, corsaire et demi.

Il faut se montrer plus audacieux que celui qui nous attaque.

Effectivement, vis-à-vis d'un homme agressif qui a la dureté et l'audace d'un corsaire, il faut se montrer encore plus agressif et plus audacieux, opposant ainsi à cette espèce de corsaire un autre corsaire et demi.

Le mot *corsaire* nous est venu de l'espagnol *corsario*, qui lui-même dérive de *corsa*, course, mot italien et provençal en même temps. Cette expression s'appliqua d'abord aux vaisseaux des pirates du nord de l'Afrique, qui, partant des Etats barbaresques, couraient sur la mer Méditerranée, après les vaisseaux des chrétiens non pour les convertir à l'islamisme, mais pour s'emparer des personnes et des cargaisons. On a donné, par la suite, le nom de *corsaires* aux brigands qui montaient ces bâtiments, moins grands que d'autres, mais très-bons voiliers. Au xv[e] siècle on écrivait *coursaire* et l'on peut être à peu près certain que cette locution proverbiale ne devait pas remonter beaucoup au-delà.

A d'autres, dénicheur de merles.

Dans le recueil facétieux de Boursault (tome II, page 153), publié en 1758 et ayant pour titre : *Lettres nouvelles*, on trouve comme explication de cette locution proverbiale tant soit peu originale, l'anecdote suivante :

« Un paysan, s'étant accusé à confesse d'avoir brisé une haie pour aller reconnaître un nid de merles, le confesseur lui demanda s'il avait enlevé les merles. — Non, répondit le paysan ; ils n'étaient pas encore assez gros ; je les ai laissés pour qu'ils puissent croître jusqu'à samedi ; j'irai alors les dénicher, afin de les faire fricasser dimanche. Que fit le curé. Il profita du renseignement (qui cependant lui avait été donné sous le sceau du secret), et s'en alla le vendredi matin dénicher lui-même les oiseaux. Le samedi, le paysan se leva de grand matin, mais trouva la place vide. Il en fut consterné tout d'abord, puis il eut un

doute que le curé lui avait fait une supercherie; néanmoins il n'osa rien dire. Quelque temps après, le paysan qui avait encore sur le cœur le tour que lui avait joué le curé retourna à confesse. Le prêtre lui fit une question sur une particularité de son existence; mais le paysan, se méfiant de lui, répondit par ces mots : *A d'autres, dénicheur de merles; je ne me laisse pas attraper deux fois.* »

Le récit de cette anecdote apprend l'usage que l'on doit faire de cette locution proverbiale. On l'emploie contre ceux que l'on croit vous avoir trompé à votre insu, pour leur donner à entendre qu'on n'ignore pas ce qu'ils ont fait et que l'on ne veut pas être de nouveau leur dupe.

A demain les affaires sérieuses.

Ne jamais remettre au lendemain ce qui peut se faire le jour même.

Ces paroles historiques sont devenues proverbiales; elles nous rappellent l'étourderie et la négligence d'un certain tyran de Thèbes, nommé Archias, qui se trouvait au milieu d'une fête donnée par un riche citoyen de la ville. Pendant qu'on était dans les réjouissances, on apporta une lettre à Archias qui la jeta loin de lui sans en avoir pris connaissance et en s'écriant : *A demain les affair s sérieuses.* Dans cette lettre, on l'informait qu'une conspiration s'était formée contre lui : ce qui était vrai. La conspiration éclata effectivement le lendemain et le tyran fut tué. Son hôte ne lui avait offert cette fête que pour mieux faciliter le plan des conjurés qui consistait à faire mourir l'oppresseur de la patrie. Les conjurés, s'étant déguisés en femmes, eurent bon marché de la vie d'un homme dont la raison était noyée dans le vin. Cet événement, ayant amené l'affranchissement de la Béotie, devint célèbre dans toute la Grèce : de là le proverbe que les insouciants devraient s'appliquer comme règle de conduite. Les personnes mêmes, assez peu réfléchies pour remettre toujours au lendemain ce qu'elles pourraient faire le jour même, peuvent tirer de ce fait une leçon fort utile.

En latin on disait : *In crastinum seria* (sous-entendu *negotia*), ce que traduit exactement notre proverbe. Un poète qui vivait en 1629 nous a laissé ce quatrain :

C'est un mot à blasmer : *A demain les affaires ;*
On scait qu'il a cousté bien cher à son auteur.
Un moment négligé nous cause long malheur;
Qui le ménage bien se tire des misères.

A force de forger on devient forgeron.

A force d'exercices on fait les choses mieux et plus facilement.

Ce proverbe présente la même idée qu'un aphorisme en usage chez les Latins et s'énonçant ainsi : *Taurum tollet qui vitulum sustulerit*, ce qui signifie : *Il portera un taureau celui qui aura porté un veau.* Car, tout le monde sait que c'est à force d'exercices que l'on fait bien des choses et que l'on parvient à exceller dans une profession ou un état quelconque. Un seul exemple, tiré de l'histoire ancienne, suffira pour s'en convaincre.

Le grand orateur grec Démosthènes avait, à ses débuts, la voix faible et la langue embarrassée ; il ne pouvait même pas prononcer certaines lettres Sa respiration était si gênée et si courte qu'il devait s'arrêter dans une période un peu longue; de là les moqueries des Athéniens. Démosthènes vint à bout de vaincre les défauts de son organe en mettant dans sa bouche de petits cailloux, débitant ainsi, à haute voix, plusieurs phrases de suite, tout en marchant et même en gravissant les montées. Ces exercices furent couronnés de succès, en ce que, par la suite, nulle lettre ne put l'entraver dans son débit oratoire et que les plus longues périodes ne lui coupaient plus la respiration. Il fit mieux encore : pour s'habituer aux murmures des foules, il se rendit sur les bords de la mer, au moment où les flots étaient le plus agités. Là, il y déclamait ses immortelles harangues, s'efforçant de dominer le bruit de ces flots qui lui remplaçaient les cris du peuple. Cet orateur fut récompensé de toutes ses peines en devenant le plus éloquent de son époque ; ses œuvres, comme son nom, sont impérissables. Démosthènes avait ainsi, peut-être un des premiers, mis en action ce proverbe :

A force de forger on devient forgeron.

Aide-toi, le ciel t'aidera.

La Providence n'accorde son appui qu'à ceux qui savent s'en rendre dignes par leur bonne volonté et leurs efforts.

Ce proverbe est du XVᵉ siècle, où on l'écrivait ainsi : *Ayde-toi, Dieu te aidera.* On avait dit aussi à peu près à la même époque : *Qui se remue, Dieu l'adjue* (mot qui vient du verbe latin *adjuvare*, aider). On trouve chez les Athéniens cette phrase, qui renferme la même pensée que notre proverbe : Φιλεῖ τῷ κάμνοντι συγκάμνειν ὁ Θεός, ce qui signifie : *Dieu aime à seconder celui qui travaille.* Du reste, chez les Grecs, on croyait qu'il fallait implorer l'assistance des dieux les bras étendus (c'est-à-dire *dans l'attitude du travail*) et non avec les bras croisés (*dans l'attitude du repos*).

Parmi les auteurs français qui ont exprimé la même pensée que ce proverbe, on peut citer Rabelais, XVIᵉ siècle (livre III, chap. XXVII) : *De nostre part convient nous évertuer et comme le dit le sainct envoyé, estre coopérateur avec lui-même.* Voici les deux vers que Corneille (XVIIᵉ siècle) a écrits à ce sujet :

Le ciel qui mieux que nous connaît ce que nous sommes.
Mesure ses faveurs au mérite des hommes.

Voltaire (XVIIIᵉ siècle) nous a transmis aussi un vers qui renferme le même sens :

Quand nous n'agissons pas, les dieux nous abandonnent.

Un autre auteur du XVIIᵉ siècle, Regnier avait dit : *Aidez-vous seulement et Dieu vous aidera.* La Fontaine (XVIIᵉ siècle), dans sa fable du *Charretier embourbé* (livre VI, fable 18), y a intercalé cet aphorisme salutaire que chacun devrait avoir gravé dans son esprit, en donnant des conseils au charretier : *Pique tes bœufs, pousse la roue, Aide-toi, le ciel t'aidera.*

D'autres peuples de l'Europe ont émis la même pensée de différentes façons. Ainsi, des Espagnols nous vient cette phrase : *Pro agua del cielo no dexes tu regio*, ce qui veut dire : *Pour l'eau du ciel, n'abandonne pas l'arrosoir,*

autrement dit : *Ne pas abandonner le certain pour l'incertain.* Les Ecossais s'expriment ainsi : *Do the like best and God will do the best,* ce qui signifie : *Fais pour le mieux et Dieu fera mieux encore.*

Pour terminer ces citations, voici une petite anecdote du XVe siècle qui ne laisse pas de présenter un excellent exemple à suivre :

« Vers le milieu de ce siècle, le fils d'un tisserand de la ville d'Utrecht, dans les Pays-Bas, nommé Adrien, se distinguait parmi tous ses camarades de la célèbre université de Louvain. Tous les soirs, ce jeune homme quittait à la nuit tombante l'université et se retirait sans vouloir prendre part au jeu de ses camarades. Ceux-ci, devenus jaloux de ses succès, se mirent à l'épier avec l'espérance de le trouver coupable de quelque faute ; mais Adrien savait toujours se dérober à leurs investigations. »

« Une nuit qu'ils avaient parcouru toute la ville à sa recherche, ils aperçurent, en passant, une ombre près de la lampe qui se trouvait toujours allumée sous le porche de l'église Saint-Pierre. Ils s'approchent à pas de loup et reconnaissent Adrien courbé sur un livre. Ce jeune homme, rougissant d'être ainsi surpris, leur expliqua que, trop pauvre pour acheter une chandelle, il étudiait ainsi tous les jours, partout où il trouvait une lampe et sans même sentir le froid de l'hiver. »

Dès lors, la jalousie de ses camarades fit place à la plus sincère estime. Adrien parvint aux grades les plus élevés dans l'université de Louvain ; il fut précepteur de Charles-Quint et devint pape sous le nom d'Adrien VI.

Aller à la queue leu-leu.

Cette locution proverbiale désigne un certain nombre de personnes allant à la suite l'une de l'autre, à l'instar d'une troupe de *loups*, animaux toujours dominés par la crainte et qui marchent par cela même à la suite les uns des autres. Au moyen âge, le mot *loup* se disait *leu*, témoins ces trois vers tirés de l'ancien roman de la Rose (XIIIe siècle.)

« *Si leu qui mouton semblerait,*
S'il o les brebis demorast,
Cuidiés vous qu'il nes dévorast ? »

Le *loup* qui ressemble au mouton,
S'il demeurait parmi les brebis,
Pensez-vous qu'il ne les dévorat ?

Ce n'est qu'après le XVIe siècle qu'on a dit *loup* ; mais le vieux mot *leu* n'a pas disparu de notre langue, car il nous est resté dans l'expression *à la queue leu leu*, qui désignait un jeu d'enfants, probablement bien ancien, puisqu'on le trouve mentionné dans Rabelais (XVIe siècle.)

A l'impossible nul n'est tenu.

Il est hors de doute que personne ne peut être tenu de faire ce qui dépasse son intelligence ou sa force physique ; mais il faut prendre garde de faire de ce proverbe un prétexte pour ne pas accomplir son devoir, en exagérant les difficultés et en déclarant *impossible* ce qui ne l'est pas complètement. D'un autre côté, il y aurait de l'injustice à exiger d'un homme ce qui est réellement au-dessus de ses forces. Cependant il est notoire qu'une volonté bien décidée rend possible presque tout. La nécessité amène, en général, une réunion de forces. Pythagore le dit dans l'un de ses vers, dont voici la traduction : *La puissance habite près de la nécessité*. Souvent ce n'est pas la puissance qui nous manque, mais la volonté. Une personne très-malade est persuadée qu'elle ne peut pas marcher. Que le feu prenne à sa maison, dans sa chambre, elle se lèvera instantanément et marchera. C'est donc la nécessité qui nous fait recouvrer toutes nos forces. Un autre proverbe, qui a quelque analogie avec celui-ci dit : *On ne peut pas peigner un diable qui n'a pas de cheveux*. Il n'y a que les gens lâches qui ne manquent pas d'invoquer ce proverbe pour se dispenser des devoirs les plus essentiels ou trop pénibles.

A l'œuvre on connaît l'artisan.

On juge les gens par leurs œuvres, car on ne peut reconnaître la capacité d'un artisan ou d'un ouvrier que par la nature de son travail.

Effectivement, un objet bien fabriqué indique l'adresse et le talent d'un bon ouvrier ; un maladroit ne fait que

de la mauvaise besogne. Ce proverbe se retrouve dans l'une des fables de La Fontaine (XVII[e] siècle), la XXI[e] du livre I[er], ayant pour titre : « Les Abeilles et les Frêlons. » Voici le résumé des premiers vers :

« Des abeilles et des frêlons se disputaient la possession de quelques rayons de miel abandonnés et par conséquent n'étant la propriété de personne. Une guêpe fut chargée de juger le différend. La guêpe ne savait que dire aux raisons données par chacun. Pendant ce temps-là le miel se gâtait, lorsqu'une abeille, d'une prudence consommée, tint ce langage.

Travaillons, les frêlons et nous :
On verra qui sait faire, avec un suc si doux,
Des cellules si bien bâties.
Le refus des frêlons fit voir
Que cet art passait (dépassait) leur savoir,
Et la guêpe adjugea le miel à leurs parties.

Il y a un proverbe latin ainsi conçu : *E cantu dignoscitur avis*, ce qui signifie. *Au chant on connaît l'oiseau.* Nous avons un autre proverbe qui a beaucoup de similitude avec celui dont il est donné ici l'explication ; c'est celui ci : *Au besoin on connaît l'ami.* L'origine est la même pour les deux proverbes.

Ami au prêter, ennemi à rendre.

L'argent prêté vous fait bien souvent des ennemis quand il s'agit de le rendre.

Il est fâcheux de dire qu'en prêtant de l'argent à un ami, on s'expose à s'en faire quelque jour un ennemi, car tout le monde n'est pas assez riche pour faire le sacrifice de l'argent prêté.

Une personne qui veut puiser dans votre bourse vous accable, en général, de bonnes paroles. A-t-elle obtenu ce qu'elle désirait ? Elle évite votre présence et, quand vous lui parlez de remboursement, elle fait promesses sur promesses ; puis les réalise le plus tard possible et presque toujours à regret. Il est en effet, très-singulier que l'argent qu'on a eu tant de plaisir à prêter, coûte aux autres tant de peine à rendre. On a fait autrefois trois vers qui

dépeignent bien la situation du débiteur récalcitrant :

L'argent dans notre bourse entre agréablement,
Mais le terme venu que nous devons le rendre,
C'est lors (alors) que les douleurs commencent à nous prendre.

Cette répugnance a existé dans tous les temps. Ce proverbe paraît être pris à cette pensée de Plaute (*Trinummus*, IV, acte 4. scène 3) :

..... Si quis mutuum quid dederit,
Cum repetit, inimicum amicum beneficio invenit suo,

dont voici la traduction : « *Si vous redemandez l'argent que vous avez prêté, vous trouverez souvent que d'un ami votre bonté vous a fait un ennemi.* » Un auteur ancien a dit ces paroles : *Plusieurs évitent de prêter non par dureté, mais dans la crainte qu'on ne les trompe sans scrupule.* » Effectivement, la mauvaise foi des emprunteurs fait que la bonne volonté des prêteurs se ralentit, et l'on peut répéter ces vers avec un de nos poètes :

Justes humains me sera-t-il permis
De ne rien prêter à personne ?
Ce que je prête, je le donne,
Et qui pis est, j'en fais des ennemis.

Les Anglais disent : « *Qui prête son argent à son ami perd au double*, c'est-à-dire *l'argent et l'ami.* » Il paraît qu'en Espagne les prêteurs ne sont pas mieux traités qu'ailleurs, car voici comment on exprime la même idée : » *Qui prête, ne recouvre ; s'il recouvre, non tout ; si tout, non tel ; si tel, ennemi mortel* »

A Pâques ou à la Trinité.

Cela signifie qu'un projet ou un engagement est renvoyé à une époque très-incertaine.

L'origine de cette locution proverbiale date du XIII[e] et du XIV[e] siècle où, par des ordonnances royales, on promettait de rembourser soit à la fête de Pâques, soit à celle de la Trinité, les sommes empruntées à des particuliers par les rois de France. Ce ne fut qu'après bien des remises que

les malheureux créanciers de ces familles royales en arrivèrent à ne plus compter sur des échéances sans cesse reculées. C'était la ruine de tout commerce, puisque l'exactitude à observer les dates des échéances constitue le crédit. Mais que pouvaient faire des individualités contre l'absolutisme des rois qui se targuaient pourtant de représenter la justice.

A père avare, enfant prodigue.

Cela est vrai pour l'ordinaire, car les enfants d'un père avare et égoïste, ayant été soumis à une gêne forcée et à beaucoup de privations, se hâtent de s'en affranchir aussitôt qu'ils sont devenus les maîtres de leur bien. Ils le dissipent presque toujours avec une prodigalité qui ne garde pas plus de mesure que n'en gardait, en sens contraire, la lésinerie exagérée de leur père. Les Grecs déclaraient *infâme* tout citoyen ruiné par de folles dépenses. Chez les Romains, la prodigalité était punie par l'exposition publique. On conduisait les dissipateurs sur une estrade dressée au milieu de la cité et là on les abandonnait à la risée du peuple.

Aller sur le pré.

Ces mots signifient : Aller se battre en duel.

En voici l'origine :

Près de l'église Saint-Germain des Prés, sur la rive gauche de la Seine, (dans l'emplacement situé entre les rues de Seine, des Saints-Pères et Jacob), se trouvait un grand pré sur lequel, dès l'année 1163, les écoliers qu'on nommait *clercs*, au moyen âge, allaient prendre leurs ébats et s'amuser : on l'appela donc, à cause de cela, *le Pré aux clers.* Mais le voisinage de ce pré, situé près de l'église, était une cause perpétuelle de querelles entre les gens de l'abbaye et les écoliers : de là, des rixes et des luttes dans lesquelles le sang ne coulait que trop souvent. L'abbé avait beau porter plainte à l'Université contre les écoliers, rien n'y faisait, car celle-ci les soutenait. Plus tard, les écoliers prirent de tels airs de maîtres et devinrent si bruyants que les habitants du quartier voulurent, à leur tour, les chas-

ser de ce pré. Ceux-là se défendirent et le sang fut de nouveau répandu. Cet état de choses dura plusieurs siècles.

Il y avait contigu à ce *Pré aux clercs* un autre pré, situé également près des murs de l'abbaye, où avaient lieu les combats judiciaires. Sous Henri IV, il devint le rendez-vous des amateurs de duels. Or, les duels étaient si fréquents en France que ce prince publia des ordonnances, afin de les faire cesser. Déjà, en 1260, saint Louis avait rendu contre les duellistes une ordonnance qui fut renouvelée par Philippe le Bel. En 1679, Louis XIV établit dans toute la France des *Juges du point d'honneur*, auxquels tous ceux qui avaient reçu quelque offense pouvaient recourir pour obtenir, par leur médiation, une réparation quelconque. La satisfaction et la réparation étaient graduées selon la qualité et la gravité des offenses. Les combats singuliers n'en devinrent pas moins fréquents ; cependant les lois de Louis XIV avaient produit quelques bons résultats. On se battait alors pour être coudoyé, pour une contradiction quelconque ; en voici un exemple :

« Un homme contrefait était au parterre d'un théâtre (on s'y tenait alors debout et l'on était très-pressé). Son plus proche voisin, lui dit d'un ton goguenard : *Votre éminence me gêne beaucoup*. Ces mots à double sens excitent le rire : *Mille pardons, Monsieur*, repartit celui-ci, *mais je suis désespéré de n'être pas aussi plat que vous*. Les voisins de rire plus fort et les deux champions d'aller se battre. »

Voici un autre exemple d'un duel qui finit d'une façon toute pacifique et même comique : « Deux officiers du palais (1819) se prirent un jour de querelle et se portèrent sur le pré. (Il faut dire que tous deux étaient excessivement laids.) Arrivés au lieu du combat, les épées tirées, l'un d'eux, regardant en face son adversaire, lui dit : *Je fais une réflexion, je ne me battrai pas avec vous*. (Et il remit son épée dans le fourreau.) —*Comment, Monsieur, qu'est-ce que cela signifie*, lui dit l'autre officier ? — *Cela signifie que je ne me battrai pas avec vous, je vous en fais toutes les excuses possibles ; j'ai une raison insurmontable pour ne pas me battre avec vous. — Mais, Monsieur, peut-on la savoir ? — Elle vous fâcherait. — Non, Monsieur.—Vous me l'assurez ?— Oui, je vous l'as-*

sure. — Eh bien ! Monsieur, la voici : c'est que si nous nous battions, selon toutes les apparences je vous tuerais et je resterais alors le plus laid du royaume. » Son adversaire ne put s'empêcher de rire et les deux duellistes revinrent à la ville bons amis.

Appeler quelqu'un à cor et à cri.

Cette expression *à cor et à cri*, selon le dictionnaire de Noël et Chapsal, a trait au langage de chasse ; elle indique que l'on poursuit quelquefois le cerf en l'effrayant par le bruit du cor et les cris des chasseurs. On rencontre, du reste, cette expression dans beaucoup d'auteurs. Le poète Marot (XVI[e] siècle) s'en est servi dans ces deux vers tirés de ses épigrammes :

Lors eux, cuidans (croyant) que fusse en grand crédit,
M'ont appelé Monsieur à cri et cor.

Madame de Sévigné (page 185), 1626, s'est aussi servie de cette expresion dans cette phrase : *Il demande le coadjuteur* A COR ET A CRI.

Voici un dernier exemple de l'emploi de ces mots, tiré d'un ouvrage paru à Paris en 1788 et ayant pour titre : *La chasse au fusil* (page 277) :

« Je ne connais aucun pays où l'on chasse l'ours *à cor et à cri* pour le forcer avec les chiens courants, etc... »

Après la pluie (vient) le beau temps.

Ce proverbe indique bien la vicissitude des choses d'ici-bas. Pour ne pas perdre courage il faut se rappeler que, par suite des divers changements de température, la pluie vient effectivement après le beau temps et *vice versâ* (tour à tour). On trouve cette idée déjà exprimée en latin dans ces trois mots : *Post nubila Phœbus*, dont le proverbe français est l'exacte traduction. Au XIII[e] siècle, on écrivait : *Après la pluye, le biau tans*. C'est une consolation, un peu banale, il est vrai, qu'on adresse souvent aux malheureux ; car quelquefois, à la douleur et à l'inquiétude, succèdent la joie et la tranquillité. On peut citer à l'appui de ce proverbe ces mots du poète Virgile :

Multa dies variique labor mutabilis ævi
Rettulit in melius.

dont voici le sens : *Souvent le temps, dans ses différentes vicissitudes, a rétabli des affaires compromises.* Et cette autre phrase du même auteur :

Multos alterna revisens
Lusit et in solido rursus fortuna locavit.

qui se traduit ainsi : *Plus d'une fois la fortune, se faisant un jeu de passer d'un parti à l'autre a affermi ceux qu'elle avait ébranlés.*

J.-B. Roussean (1671-1741) nous a laissé à ce sujet des vers qui expriment d'excellents sentiments, les voici :

Fais tête au malheur qui t'opprime ;
Qu'une espérance légitime
Te munisse contre le sort.
L'air siffle ; une horrible tempête
Aujourd'hui gronde sur ta tête,
Demain tu seras dans le port.

Citons un dernier exemple, pris encore à un de nos poètes, Voltaire (1694-1778) :

Cédons à la tempête ;
Sous ses coups passagers il faut courber la tête,
Le temps peut tout changer.

Effectivement, les variations de l'atmosphère doivent nous inspirer du courage dans l'adversité. Après la peine viendra le plaisir, car le bien succède souvent au mal. La Fontaine n'a-t-il pas dit (Livre VI, Fable XXI) avec sa bonhomie encourageante :

Sur les ailes du Temps la tristesse s'envole ;
Le Temps ramène les plaisirs.

Après lui, il faut tirer l'échelle.

Ces mots signifient que, si quelqu'un a très-bien fait une chose, il ne faut pas chercher à l'égaler.

Cette locution proverbiale s'emploie pour désigner un

homme très-habile ou très-fort, qui fait si bien que personne ne saurait entreprendre de faire la même chose après lui et de la faire mieux que lui. On s'en sert aussi en parlant d'une personne qui vient de raconter sérieusement un fait exagéré et incroyable. On a employé ici le mot *échelle*, parce que cet objet servait aux condamnés pour monter au gibet. Lorsqu'il y avait plusieurs condamnés que l'on exécutait successivement, c'était le plus coupable qui passait le dernier, on disait tout naturellement *qu'après lui on pouvait tirer l'échelle*. Cette locution, employée actuellement, ne l'est plus qu'au figuré.

Après moi le déluge.

C'est le propos d'un prodigue ou d'un sans-souci qui ne tient à rien.

Quelques écrivains attribuent cette odieuse maxime à Néron ou à Tibère. Dans les temps plus modernes, on dit qu'elle fut répétée par Louis XV qui, sentant craquer les vieux ressorts de la monarchie sous les continuelles secousses de la révolution menaçante, aurait dit : *Au reste, les choses comme elles sont dureront autant que moi ; après moi le déluge.* Paroles à peu près équivalentes à cette pensée : *Que le monde après moi devienne ce qu'il pourra, pourvu que je m'amuse*. Ces paroles furent recueillies, et la ruine de l'état monarchique fut la cause que notre langue possède une locution proverbiale de plus. En tout cas, que ces paroles aient été prononcées par Néron ou par Tibère, par Louis XV ou par quelque autre tyran de l'humanité, elles ne laissent pas que d'être la devise de ces hommes tarés que dirige un esprit étroit et égoïste. Cette locution proverbiale : *Après moi le déluge*, est le propos d'une personne qui a peu de souci de ses héritiers ; elle répond à ce proverbe traduit du grec : « *Me mortuo, conflagret humus incendiis* », ce qui signifie : *Moi mort, que la terre soit embrasée par le feu.*

Les Indiens disent : *Quand je me noie, tout le monde se noie.*

Dans les causeries de Sainte-Beuve (1864-1869), on rencontre cette phrase : *Après moi le déluge :* telle était de Châteaubriand l'inspiration habituelle.

A propos de bottes.

Dire quelque choses *à propos de bottes* signifie parler aussi mal à propos que si, en parlant de bottes, on abordait à brûle-pourpoint une autre question tout à fait étrangère au sujet de la conversation.

Il serait difficile de préciser l'époque à laquelle cette locution proverbiale a pris naissance, mais on la retrouve dans une pièce de 1617, intitulée *la Comédie des Proverbes* (acte Ier, scène 1re). Au XVIe et au XVIIe siècles, il existait une expression analogue à celle dont il s'agit ici, c'était *à propos de truelle*. Voici un exemple pris dans le Pantagruel de Rabelais (livre III, chap. 18) où cette ancienne expression est employée : *Oh! le beau mot. Vous l'interprétez à batterie et à meurtrissure. C'est bien à propos de truelle, Dieu te guard* (garde) *de mal, masson* (*maçon*). Mais cette expression ne nous est pas restée comme celle-ci, *à propos de bottes*, qui rend mieux encore la situation faite à un interlocuteur dont la parole est, pour ainsi dire, *coupée.*

A quelque chose malheur est bon.

Souvent l'on tire de ses malheurs des avantages que l'on n'aurait pas obtenus sans eux.

Ce qui peut être vrai pour quelques personnes ne l'est pas pour d'autres, car il y a des gens auxquels le malheur n'apprend rien. Un homme, vraiment sage, sait en tirer de salutaires leçons pour l'avenir, ce qui affermit son expérience. La moralité de ce proverbe, en usage déjà au XVIIe siècle, est que souvent le malheur fait naître la sympathie et qu'il a une grande influence sur l'état de l'âme. On peut dire dans ce cas que le mal amène le bien.

La Fontaine a émis cette idée dans deux de ses fables. Dans l'une d'elles (livre X, fable IX), ayant pour titre : *Le berger et le roi*, un roi fit d'un berger un juge, parce que celui-ci avait bien soin de ses troupeaux. Le berger qui n'avait pour lui que du bon sens, fut bientôt revenu de ses hautes fonctions et n'eut rien de plus pressé que de reprendre sa houlette et son chapeau de berger. Dans l'autre fable (livre VI, fable VII) intitulée : *Le Mulet se vantant de sa généalogie*, le fabuliste avait mis en scène un

mulet qui se piquait de noblesse, parce que sa race tenait de celle du cheval, mais il se ressouvint ensuite qu'il tenait aussi de celle de l'âne. De là ces quatre vers :

Quand le malheur ne serait bon
Qu'à mettre un sot à la raison,
Toujours serait-ce à juste cause,
Qu'on le dit bon à quelque chose.

On trouve chez un poète grec des vers sur ce sujet, dont voici la traduction :

L'envie est, dites-vous, un fléau dangereux.
De mille maux elle est toujours la cause.
Soit ; mais j'ai vu souvent en crever l'envieux,
Malheur est bon à quelque chose.

Voici la pensée de Franklin à ce sujet : « *Le malheur est bon à deux choses : à éprouver les amis, et à épurer la vertu.* Il en est de l'homme de bien comme des plantes aromatiques ; plus on les broie, plus s'exale leur parfum.

A qui mieux mieux.

Cette locution adverbiale s'expliquant d'elle-même, on peut traiter ici la question grammaticale. Il est à remarquer que les phrases dont le verbe est suivi de *à qui* sont elliptiques. Ici, il y a une ellipse des mots : *afin de faire* ou *de savoir à qui* et de plus la répétition de *mieux* représentant le superlatif de l'adverbe, autrement dit *de plus fort en plus fort.* Autrefois avec *qui..... qui* mis pour *les uns, les autres* et, après un simple *qui* employé comme complément d'un verbe et signifiant *compétition*, on redoublait les adverbes *plus* et *mieux*, comme le prouvent des exemples tirés des XIIIe, XIVe et XVe siècles : *Nos gens se laisseront cheoir de la grant(grande)nef en la barge(barque) de cantiers.* (Joinville 214).

On trouve dans la pièce du *Miroir* d'E. Deschamps (1325-1421) ces deux vers :

Mais au fort chascun s'assembla :
Qui *mieux mieux* à la chace (chasse) alla.

Citons encore un dernier exemple de 1741 qui nous a été transmis par Ghérardi :

Pour pleurer dignement ce buveur merveilleux,
Mes amis, voulez-vous m'en croire ?
Buvons, buvons, *à qui mieux mieux!*

Arriver comme marée en Carême.

Ces mots signifient qu'une chose vient d'arriver à propos, au moment où on le désirait.

La marée est dite *chair de carême.* Selon le rite catholique, le poisson constituant le principal des aliments dans le temps du Carême, il est naturel que la marée soit impatiemment attendue par ceux qui observent ponctuellement les usages religieux de ce rite. On conçoit alors que cette locution proverbiale ait pu devenir, par ce fait, le synonyme *d'une chose qui vient à propos.*

On n'ignore pas qu'un retard survenu dans l'arrivée de la marée fut la cause de la mort d'un personnage célèbre dans l'art culinaire, le maître-d'hôtel Vatel.

« C'était, en 1671, au château de Chantilly. Il y avait un grand souper ; mais le rôti manqua sur quelques tables; cela saisit Vatel qui dit à plusieurs reprises : *Qu'il était perdu d'honneur et que la tête lui tournait, qu'il ne survivrait pas à cet affront.* Car ce rôti qui avait manqué lui revenait toujours à l'esprit. Pour comble de malheur, c'est la marée qui n'arrive pas au moment voulu pour la servir. Vatel attend quelque temps : sa tête s'échauffant, il n'y tient plus, monte à sa chambre et, fou de désespoir, se passe une épée à plusieurs reprises au travers du corps ; la mort s'en suivit naturellement. Cependant, la marée arrive de tous côtés : on cherche Vatel pour la lui annoncer : on court à sa chambre, on frappe ; ne recevant pas de réponse, on enfonce la porte et on le trouve noyé dans son sang. Il n'y eut qu'une voix pour plaindre le malheureux maître-d'hôtel ; on le loua même, mais on blâma son courage. »

Arriver comme mars en Carême.

Cette phrase veut dire qu'une chose ne manque jamais d'arriver comme le mois de mars pendant le Carême.

Le sens de cette locution proverbiale n'est pas précisé-

ment le même que celui de la locution précédente : *Arriver comme marée en Carême.* Voici pourquoi : La fête de Pâques ayant été fixée au premier dimanche venant après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps (le 22 mars), il en résulte que le mois de mars doit être invariablement compris chaque année dans le carême pour près d'un tiers au moins. Aussi dit-on : *Arriver comme mars en Carême* pour signifier *qu'une chose arrive ou arrivera infailliblement.* Cette locution daterait du XVe ou du XVIe siècle.

On trouve dans un recueil espagnol, publié en 1553, la trace de ce proverbe : *No puede mas faltar que Marzo de quaresma,* ce qui veut dire : *Cela ne peut manquer non plus que mars en caresme.*

A tout péché miséricorde.

On doit le plus souvent pardonner en ayant égard à l'intention de celui qui a commis une faute.

Cette petite phrase peut être considérée plutôt comme une maxime que comme un proverbe. Elle sert d'avertissement, d'une part aux personnes trop sévères, de ne jamais être sans pitié pour les coupables ; d'un autre côté, elle donne à entendre aux coupables qu'il n'y a pas de faute qui ne puisse leur être pardonnée, ni même être effacée complètement par le repentir. La bienveillance est une forme de la charité, et il faut être indulgent pour les autres, si l'on veut qu'ils le soient, à leur tour, pour nous.

A tout seigneur tout honneur.

Il faut honorer et respecter le mérite partout où il se rencontre.

L'origine de ce proverbe se trouve dans le titre même ; il date du moyen-âge.

Les droits de l'ancienne féodalité se divisaient en droits utiles et en droits honorifiques. Les droits utiles consistaient en redevances, prestations sur les récoltes, sur la chasse, et en impôts plus ou moins lourds. Les droits honorifiques se traduisaient en hommages, en encens offert à l'église, etc. Pour faire connaître quelques-uns de ces droits

absurdes que les seigneurs s'adjugeaient, il suffira d'en citer quelques-uns. Dans l'ancienne province du Poitou, par exemple, existait cette coutume que les vassaux étaient tenus de présenter à leur seigneur un roitelet lié sur une charrette traînée par quatre bœufs. Dans une autre partie de la France, à Rémiremont (Vosges), l'abbesse se faisait apporter chaque année au 24 juin, en plein été, un plat de neige! Malheur à celui de ses vassaux qui n'avait pas su conserver de la neige; s'il ne pouvait satisfaire ce caprice, il devait conduire à l'abbaye une paire de taureaux blancs. Les vassaux d'un seigneur de Pincé devaient tous les ans présenter leur joue pour recevoir un soufflet, si bon semblait à leur seigneur et maître.

On rapporte dans un ouvrage de cette époque, qu'un vassal des environs de Paris était obligé, pour tout devoir féodal, de contrefaire un ivrogne, de danser comme les paysans et de chanter une chanson devant la femme de son seigneur suzerain. Voici qui est encore plus fort : Au lac de Grandlieu, près Machecoul, ceux auxquels le seigneur louait son droit de pêche, étaient obligés de venir chaque année, en sa présence, *danser une danse qu'on n'eût point encore vue, puis chanter une chanson que l'on n'eût point encore entendue*, et de plus *sur un air qui ne fût point connu*. A Rouen, les Célestins avaient le droit de passage avec une charrette chargée pourvu qu'en passant ils jouassent du flageolet. Lorsque l'abbé de Figeac (Lot) faisait son entrée dans la ville de ce nom, le seigneur de Montbrun, *habillé en arlequin et ayant une jambe nue*, était obligé de le conduire à la porte de son abbaye en tenant son cheval par la bride. Le baron de Ceissac, comme vassal de l'évêque de Cahors, était forcé, lorsque celui-ci faisait sa première entrée dans sa ville épiscopale, d'aller l'attendre dans un endroit déterminé, de le saluer la tête découverte, la jambe et la cuisse droites nues, le pied droit chaussé d'une pantoufle... de prendre la mule de l'évêque par la bride, de le conduire ainsi à l'église cathédrale, de là au palais épiscopal et de le servir à table; après cela la mule et la vaisselle de l'évêque lui appartenaient.

On pourrait citer bien d'autres exemples de cette pression de la féodalité sur les vassaux, mais les deux suivants suffiront. Le mardi gras, chaque boucher de la ville de

Nantes devait un denier au seigneur de Rais et il était obligé de le tenir à la main, lorsque ses officiers passaient; sinon ceux-ci emportaient en la piquant d'une aiguille, telle pièce de viande qui leur plaisait. Dans la même partie de la France, tous les jeunes mariés étaient obligés de sauter par-dessus un fossé plein d'eau; cet usage devait être aboli la première fois que le fossé serait franchi; mais sa largeur rendait le saut presque impossible et c'était tous les ans à recommencer. Quelquefois c'était, tout vêtu de blanc, que le marié devait se précipiter dans un fossé rempli de boue.

Il peut sembler que ces faits sont exagérés ou erronés; il n'y a qu'à consulter, pour se convaincre de leur authenticité, l'ouvrage intitulé : *De l'usage des fiefs*, par Boissieu.

Attacher le grelot.

On emploie ces mots pour désigner l'acte de celui qui se présente le premier, afin *d'entreprendre* ou de terminer une *entreprise* périlleuse et difficile. La Fontaine, dans sa fable (Livre II, fable 1re) intitulée : *Le Conseil tenu par les rats*, a fort spirituellement appliqué cette expression. Tout le monde connaît cette fable où les rats se réunissent en conseil pour aviser aux moyens de se soustraire aux griffes et aux dents de maître chat. Le prudent doyen de la réunion est d'avis qu'il faut attacher un grelot au cou de l'ennemi commun, afin de pouvoir toujours l'entendre arriver. Mais *le hic*, c'est d'aller attacher le fameux grelot. Et personne (c'est-à-dire *pas un rat*) ne se présente pour tenter l'entreprise. Voici, du reste, les derniers vers de la fable :

> Chacun fut de l'avis de monsieur le doyen.
> Chose ne leur parut à tous plus salutaire.
> La difficulté fut d'attacher le grelot.
> L'un dit : Je n'y vas point, je ne suis pas si sot;
> L'autre : Je ne saurais. Si bien que sans rien faire
> On se quitta.....

Voici la moralité déduite par l'Auteur avec une finesse charmante :

> J'ai maints chapitres vus
> Qui pour néant se sont ainsi tenus;

Voire chapitres de chanoines.
Ne faut-il que délibérer ?
La cour en conseillers foisonne.
Est-il besoin d'exécuter ?
L'on ne rencontre plus personne.

N'en est-il pas de même bien souvent chez les hommes ? N'est-ce pas ce qui se passe dans tous ces clubs où ces réunions toujours tumultueuses d'anarchistes qui se proposent de tout détruire ?... mais, de reconstruire, il n'est jamais question.

Attendez-moi sous l'orme.

C'est donner un rendez-vous à quelqu'un avec l'intention de ne pas s'y trouver.

Au temps de la féodalité, on plantait souvent un orme devant la porte des manoirs ou châteaux comme à l'entrée des églises. La place où se trouvait cet arbre était devenue un endroit de réunion où l'on s'amusait et où l'on dansait. Les magistrats (dans ce temps là il n'y avait pas de tribunal), venaient même y rendre la justice, et il arrivait quelquefois que les plaideurs qui devaient se présenter devant eux ou s'y faisaient attendre ou manquaient de comparaître à ces séances judiciaires, établies en plein air, et qu'on appelait *les plaids* (plaidoyers) *de la porte*. La mauvaise volonté qui motivait ces absences a donné lieu à l'expression employée par les gens qui n'acceptaient pas un rendez-vous et qui répondaient à une invitation :

Attendez-moi sous l'orme.

Cette petite phrase, devenue proverbe, a suggéré l'idée au poète Regnard, en 1694, de composer une comédie avec ce titre. Voici les deux vers que l'on y trouve :

Attendez-moi sous l'orme;
Vous m'attendrez longtemps.

On retrouve, du reste, cette phrase sous la plume de plusieurs écrivains; ainsi, Madame de Sévigné (1626-1696), parlant des juges de l'inquisition, s'exprime, (tome VIII, page 138) : « Le cardinal Pétrucci les *attend sous l'orme;* ils n'osent l'attaquer, parce qu'il a de l'esprit et du savoir

joints à une grande dignité. » Dans la première partie de *Gil Blas*, publié en 1715, (VI, 2,) deux interlocuteurs échangent ces paroles : « Vous n'avez, ajouta le fils de Lucinde, qu'à nous attendre sous les saules, nous ne tarderons pas à vous venir rejoindre. — Seigneur, don Raphaël, m'écriai-je en riant, dites-nous plutôt de *vous attendre sous l'orme*. Si vous nous quittez, nous avons bien la mine de ne vous revoir de longtemps. »

D'après ces explications, il serait facile de réfuter l'erreur de quelques personnes qui ont cru que la comédie de Regnard avait éte faite à cause du proverbe, tandis que c'est le contraire et bien le proverbe qui a inspiré la comédie. De nos jours, on ne se sert plus de ces mots qu'au figuré ; l'usage de planter un orme devant les églises ou les châteaux ayant disparu depuis longtemps.

Au besoin on connaît l'ami.

Ce proverbe est tiré du passage de l'Ecclésiaste (chap. 12, verset 9) que voici : *In bonis viri, inimici illius in tristitiâ illius amicus agnitus est*, ce qui veut dire : *Quand un homme est heureux, ses ennemis sont tristes, quand il est malheureux, on connaît quel est son ami*. Les anciens comparaient les faux amis aux hirondelles qui paraissent dans la belle saison et qui disparaissent dans la mauvaise. Voici quelques citations des auteurs grecs et latins sur le sujet qui nous occupe : Plutarque a dit : *La bonté du cheval se connaît à la guerre et la fidélité de l'ami dans la mauvaise fortune*. Zénon, fondateur de la secte des stoïciens, n'a-t-il pas dit : *Un ami est un autre nous-mêmes*. Dans le troisième discours de Chrysostôme, on trouve cette pensée qui a été traduite en latin : *Qui desinit esse amicus, amicus non fuit*, ce qui signifie : *Qui cesse d'être ami ne l'a jamais été*. Le philosophe Aristote s'écriait : *O mes amis, il n'y a plus d'amis !* et Caton prétendait *qu'il fallait tant de choses pour faire un ami, que cette rencontre ne se faisait pas dans l'espace d'un siècle*. Le poète Ménandre, dans une de ses comédies, faisait dire à un jeune homme qui n'osait croire à la réalité d'un bien si précieux : *Heureux celui qui, dans sa vie, peut trouver l'ombre d'un ami !*

Si des auteurs grecs nous passons aux auteurs latins, nous retrouvons chez eux la même pensée que chez leurs

devanciers. Voici ce que dit Phèdre (Livre III, fable IX : *Vulgare amici nomen, sed rara est fides*, que nous avons rendu par ces vers si connus et si vrais dans leur pensée :

Rien n'est plus commun que le nom (d'ami)
Rien n'est plus rare que la chose.

Le poète Ennius avait dit : *Amicus certus in re incertâ cernitur*, dont voici la traduction : *Un ami sûr se connaît dans les circonstances difficiles*. Un autre auteur, Plaute, a dit à peu près la même chose : *Is amicus est qui in re dubitâ juvat*, ce qui signifie : *Celui-là est ami qui aide dans une circonstance difficile*. Citons encore pour finir à l'appui de ce proverbe ces deux vers d'Ovide :

Donec eris felix, multos numerabis amicos :
Tempora si fuerint nubila, solus eris.

dont voici la traduction : *Tant que vous serez heureux, vous compterez beaucoup d'amis ; si le temps se couvre de nuages, vous serez seul*. La vérité de ces vers, écrits par ce poète dans son exil, n'a point changé avec le temps, puisque l'amitié qu'on se témoigne n'est souvent qu'une amitié de mauvais aloi, en raison directe de l'argent ou de la situation que l'on possède. Le même Ovide est encore l'auteur des vers suivants :

Scilicet ut fulvum spectatur in ignibus aurum,
Tempore sic duro est inspicienda fides.

ce qui signifie : *Comme on regarde l'or jaune dans les flammes, ainsi doit-on regarder l'amitié dans les circonstances pénibles*.

N'a-t-on pas dit que le faux ami ressemblait à l'ombre d'un cadran, laquelle se montre lorsque le soleil brille et qui n'est plus visible, quand il est voilé par les nuages. Voici, pour terminer toutes ces citations, un ingénieux quatrain dû à Mermet, poète du XIX[e] siècle :

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du melon.
Il faut en essayer cinquante
Avant d'en rencontrer un bon.

Il y a eu de tout temps des exemples frappants d'amitié.

Citons-en d'abord un tiré de l'histoire ancienne, celui de ces deux amis Damon et Pythias :

« Ces jeunes gens étaient unis d'une étroite amitié, Pythias fut faussement accusé de conspiration et condanné à mort par Denys, tyran de Syracuse. Il demanda un sursis de quelques jours pour aller régler des affaires dans sa ville natale : son ami Damon s'offrit comme garantie de son retour.

« Le jour fixé pour le supplice étant arrivé et Pythias ne revenant pas, Damon se rendit simplement sur le lieu où son ami devait être mis à mort. Mais, tout à coup, Pythias revient et accourt pour reprendre sa place; Damon voit avec peine son retour, et une lutte de générosité s'élève entre les deux amis ; chacun d'eux voulait mourir l'un pour l'autre. Le tyran Denis, touché de leur noble conduite, ne put faire autrement que de leur pardonner. »

Un autre exemple d'amitié pris dans l'histoire moderne mérite aussi d'être cité :

« L'historien De Thou et le grand écuyer Cinq-Mars étaient unis d'une profonde amitié. C'était sous le règne de Louis XIII : Cinq-Mars avait conspiré contre le cardinal de Richelieu. Il fut arrêté avec son ami De Thou qui, quoique ayant eu connaissance du complot, n'y avait pris aucune part. On l'exécuta néanmoins avec son ami Cinq-Mars, parce qu'il n'avait pas voulu le compromettre par une révélation. »

Au bout du fossé la culbute.

D'après un usage en vigueur au temps de la féodalité, les *manants*, autrement dit les *paysans*, étaient tenus d'amuser, les jours de fête, le seigneur de l'endroit et sa société. Ils devaient, à cet effet, franchir *à quimieux mieux* un fossé fort large et rempli d'eau.

Mais il était fort rare qu'ils pussent y réussir ; aussi beaucoup tombaient dans l'eau, ce qui était un accident prévu auquel, du reste, ils étaient résignés d'avance. Naturellement, le seigneur et sa très-respectable société trouvaient cela fort drôle et riaient aux éclats : c'était le bon temps de la féodalité et l'on se moquait fort du pauvre peuple.

On se sert actuellement de ce proverbe quand, par étourderie ou par audace, on donne à entendre que, quelle que soit l'issue d'une affaire ou d'une tentative, on en verrait d'un œil indifférent le succès ou l'insuccès. Il peut s'appliquer également aux imprudents que leurs sottises conduisent à leur perte, et il s'emploie alors dans le sens d'une prédiction qui n'est que trop souvent réalisée.

Au danger on connaît les braves.

L'adversité fait connaître la valeur de l'individu.

Effectivement un auteur latin, Lucrèce, dans son poème de *la Nature (de Naturâ rerum)*, nous a laissé ces quatre, vers qui en sont la preuve :

In dubiis hominem spectare periclis
Convenit, adversisque in rebus cognoscere quid sit ;
Nam veræ voces tum demum pectore ab imo
Ejiciuntur, et eripitur persona, manet res.

« Il faut considérer l'homme dans les dangers ; on le reconnaît dans l'adversité ; car alors les paroles que son cœur lui inspire sont vraies : le masque est enlevé, le fait reste. »

La Fontaine dans son livre VI, (fable II), a dépeint la fausse bravoure en mettant en scène un chasseur et un lion. L'homme avec fanfaronnade, demande à un berger de lui indiquer l'endroit ou gît le lion. Ce renseignement n'est pas plutôt obtenu que le fanfaron aperçoit venir le lion, et cherche à s'esquiver. De là, la moralité tirée par le fabuliste:

La vraie épreuve du courage
N'est que dans le danger que l'on touche du doigt :
Tel le cherchait, dit-il, qui, changeant de langage,
S'enfuit aussitôt qu'il le voit.

On pourrait citer beaucoup d'exemples d'intrépidité accomplis tous dans des circonstances différentes. En voici un qui mérite d'être cité :

« Le maréchal de Turenne (1611), dans sa jeunesse, fut provoqué en duel par un autre officier. Voici la réponse qu'il fit à l'attaque dont il était l'objet : Je ne veux pas me

battre avec vous en dépit des lois ; mais je saurai, aussi bien que vous-même, affronter le danger lorsque mon devoir m'y autorisera. Il y a, ajouta-t-il, un coup de main à faire, très utile certainement et très honorable à tenter pour chacun de nous, mais il est très périlleux. Allons demander à notre général (Turenne n'était alors que capitaine) la permission de nous risquer et nous verrons lequel des deux s'en tirera avec le plus d'honneur. »

L'officier qui avait proposé le duel, trouvant le projet trop périlleux, refusa alors de se soumettre à une semblable épreuve.

Au nouveau tout est beau.

Les innovations de tout genre, plus peut-être en France que dans tout autre pays, ont toujours trouvé beaucoup de faveur. Cette disposition de notre caractère national nous a été souvent nuisible. Ce qu'il y a de pis, c'est que l'expérience ne nous a pas rendus plus sages et que nous sommes, en général, toujours prêts à refaire les mêmes sottises. Ainsi, prenons un exemple dans la société où nous nous trouvons.

L'arrivée d'une personne de connaissance fait d'abord plaisir et, cependant quelquefois au bout de deux ou trois jours, on s'en lasse. Il en est de même pour les choses : a-t-on pu arriver à posséder ce que l'on désirait que, quelque temps après, cette possession nous laisse indifférents, quand elle ne nous déplaît pas : c'est le propre de l'inconstance inhérente à l'humanité.

L'auteur latin Plaute a dit dans le même sens : *Piscis nequam est nisi recens*, ce qui signifie : *Le poisson n'est bon que lorsqu'il est frais.* Un vieil auteur français, Meurier (1530-1617) a fait un jeu de mots sur cette pensée dans cette phrase : *L'hoste et le poisson en trois jours font poison*, ce qui en revient à peu près au proverbe des Espagnols :

L'hôte, le poisson, passé trois jours, sentent mauvais.

Au royaume des aveugles les borgnes sont rois.

Ce proverbe est très-ancien ; on le rencontre chez presque

tous les peuples, même chez les Orientaux, exprimé de la même façon. En français, il a un sens un peu ironique ; car nous entendons par ces mots qu'il ne faut pas trop s'étonner de voir un demi-savant paraître un phénix aux yeux des ignorants et un homme de médiocre capacité avoir sur les gens bornés une influence souvent très-marquée. On juge de tout par comparaison. Ainsi, auprès des gens instruits, un demi-savant n'est qu'un ignorant ; mais, placez le même homme dans un cercle d'ignorants, il sera écouté comme un oracle.

Le poète Érasme cite ce proverbe dont voici la traduction latine : *In regione cæcorum, rex est luscus*. Les Latins l'ont aussi traduit d'une autre façon, en disant : *Inter cæcos regnat strabus*, ce qui veut dire : *Le borgne règne entre les aveugles*. Nos pères disaient : *En pays d'aveugles, bienheureux qui a un œil.*

Aussitôt pris, aussitôt pendus.

On emploie ce proverbe pour exprimer qu'une prompte décision a été prise au sujet de certaines personnes. Il a trait surtout à des malfaiteurs punis par la justice expéditive du peuple, qui s'empare d'eux et les exécute sur place. Un fait de ce genre se produisit en France, à l'égard de trois membres du Parlement, Brisson, Larcher et Tardif, arrêtés par la faction des Seize le 16 novembre 1591, à neuf heures du matin, jugés à dix et pendus à onze.

Dans l'Amérique du Nord, il est plus d'une fois arrivé qu'un coupable, poursuivi par l'indignation publique, a été arraché de sa prison, et, sans aucun jugement préalable, suspendu au premier arbre venu transformé en gibet provisoire pour la punition de son crime. C'est ce que, dans le pays, on appelle *lyncher*. Cette justice sommaire s'exécute en absence de toute autorité légale.

Autrefois, en France (1554), la gendarmerie, qu'on appelait la *maréchaussée*, faisait juger les voleurs de grands chemins par des juges qui l'accompagnaient toujours et, séance tenante, les sentences rendues étaient mises à exécution.

Autant de têtes, autant d'avis.

Il est très-difficile d'accorder plusieurs personnes réunies.

Effectivement, dans le monde, il n'y a pas deux opinions exactement les mêmes. C'est ainsi que le microscope qui nous fait apercevoir dans les choses des différences très sensibles qu'à l'œil nu on ne pouvait distinguer, de même par un examen attentif, nous reconnaîtrons entre les opinions paraissant identiques des divergences sensibles. Ces divergences tiennent à beaucoup de causes, parce que la raison humaine se présente sous diverses faces et pas du même côté à tous les esprits. Voici ce que dit à ce sujet Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814) :

« La manière de juger diffère dans chaque individu, suivant sa religion, sa nation, son état, son sexe, son âge, son tempérament et surtout selon l'éducation qui donne à nos jugements la première forme. Les impressions que chacun reçoit des objets, quoiqu'ils restent les mêmes, varient à l'infini, selon la disposition où chacun se trouve. »

Quant à l'origine de cette locution proverbiale, elle serait bien ancienne, puisqu'on la retrouve chez les Latins dans ces mots : *Tot capita, tot sensus* que nous avons traduit littéralement. Nos ancêtres disaient : *Tant de gens, tant de guises*. Voici, pour terminer, l'avis de La Fontaine émis dans ces deux vers :

Tout est divers : ôtez-vous de l'esprit
Qu'aucun être ait été composé sur le vôtre.

François de Neufchateau nous a laissé sur ce sujet les quatre vers suivants.

On donne à ces mots des sens doubles;
Et, faute de s'entendre, on se bat pour des riens.
Montaigne a bien raison quand il dit que nos troubles
Sont presque tous grammairiens.

Aux grands maux les grands remèdes.

Cet aphorisme peut s'appliquer dans le sens propre comme dans le sens figuré, c'est-à-dire aux maladies mo-

rales comme aux infirmités physiques, aux malheurs privés comme aux calamités publiques. Pour remédier aux unes, il faut avoir recours aux gens qui savent allier le courage avec la présence d'esprit, et pour les autres, c'est aux hommes de science spéciaux qu il faut s'adresser. De même que tout chirugien n'hésitera pas à couper un membre malade pour préserver les autres membres et, par cela même l'existence, ainsi lorsque l'ordre public est menacé ou lorsqu'il s'agit de conjurer un grand malheur, il ne faut pas hésiter à prendre des moyens énergiques et qui paraissent quelquefois empreints d'une certaine cruauté. Le poète Ovide a exprimé cette pensée en ces termes ;

Immedicabile vulnus
Ense recidendum, ne pars sincera trahatur,

dont voici la traduction : *Il faut appliquer le fer dans une blessure incurable, pour que les parties intactes ne soient pas gangrénées.*

Corneille a dit à peu près la même chose dans ce vers :

Il faut ne craindre rien, quand on a tout à craindre.

Avaler la pilule.

C'est faire par nécessité une chose qui même ne fait que contrarier, ou bien encore c'est recevoir un affront sans mot dire.

Il existe un proverbe latin qui se rapporte au dicton français : *Pilulæ sunt glutiendæ, non manducandæ,* qui veut dire : *Les pilules sont pour être avalées, non mangées,* ce qui signifie : *Qu'il faut oublier les injures.* De même que les pilules sont désagréables au goût, quand on se met à les mâcher, et qu'elles font du bien à l'estomac, (si on ne fait que les avaler), ainsi en est-il de même des injures. Pour qu'elles n'aient rien de mordant (*ut nihil habeant quod mordeat*), on doit les dévorer en silence sans se laisser arrêter par les souvenirs.

Molière (XVIIe siècle) disait : *Que le mépris est une pilule que l'on pouvait bien avaler, mais qu'on ne pouvait guère mâcher sans faire la grimace.*

Avare comme un rat.

Dans le langage populaire on emploie le mot *rat* pour désigner un individu *avare* et *intéressé*. On pourrait donner au mot *rat* la même origine que le mot *râpiat*, expression aussi très-populaire dont la dérivation vient du verbe latin *rapere*, qui signifie *enlever, ravir*. Ce mot *rat* ne serait donc, dans le style figuré seulement, qu'un abréviatif du mot *rapiat*, qui est plus fort d'expression et qui signifie *cupide*, *avare*, et même un peu *voleur*. En qualifiant donc un individu de cette épithète malsonnante, on fait allusion aux provisions que font les rats, quand ils ont trouvé quelque butin qu'ils conservent avec avarice.

Avocat, passons au déluge.

Cette locution proverbiale s'adresse à ceux qui se laissent aller à trop parler.

On emploie ces mots chaque fois que l'on veut prier quelqu'un de restreindre l'exposé d'une affaire ou d'une aventure dans laquelle on le voit disposé à aborder des détails inutiles, au lieu d'arriver promptement au fait en question. Racine (1668), dans sa comédie des *Plaideurs* (acte III, scène 3), s'est servi de cette phrase dans cette scène ou un avocat veut commencer un récit en remontant à la création du monde. C'est, à ce propos, que son interlocuteur, craignant la longueur de son récit, lui dit : *Avocat, passons au déluge*, pour l'inviter à abréger.

Avoir barres sur quelqu'un.

Cela signifie avoir un avantage sur un autre.

Cette expression proverbiale a été prise du jeu que les écoliers appellent *jeu de barres* et que l'on peut considérer comme une image de la guerre. Les joueurs sont divisés en deux camps placés en face l'un de l'autre, à une distance plus ou moins grande selon le terrain que l'on a choisi. Ces camps sont marqués par des lignes ou des barres qui en indiquent les limites. Un des joueurs s'élance à quelque pas de distance et tend la main à celui qui sort du camp op-

posé pour qu'il le frappe. Aussitôt le premier coup reçu, celui qui a frappé s'élance après celui-ci qui s'enfuit du côté de son camp ; mais, s'il est atteint auparavant, il est fait prisonnier. Ainsi, successivement chaque joueur vient provoquer un joueur du camp opposé en se faisant frapper dans la main. Dès qu'il y a un certain nombre de prisonniers, chacun cherche à délivrer ceux de son camp. La délivrance a lieu quand un joueur de l'un des camps parvient à toucher les prisonniers sans se faire prendre lui-même. Alors, la partie est gagnée, par conséquent, terminée et l'on en recommence plusieurs autres de la même façon.

Avoir barres sur quelqu'un signifie donc, dans le sens propre, qu'un joueur est sorti du camp, ce qui donne le droit de le faire prisonnier s'il est atteint. Dans le style figuré on se sert de ces mots pour désigner l'avantage qu'une personne peut prendre sur une autre.

Avoir besoin de deux grains d'ellébore.

Ces mots signifient qu'un individu est taxé de folie ou du moins qu'il n'a pas tout son bon sens.

L'ellébore était autrefois renommé pour la guérison de la démence. On pulvérisait la racine de cette plante qui est noire et l'on y mêlait du lait. Voici une anecdote qui se rapporte à ce proverbe :

« Deux jeunes gens de Paris se moquaient en sortant du Palais-Royal, d'un homme d'un certain âge, vêtu d'un habit noir et portant perruque qui passait auprès d'eux. L'un de ces plaisants dit à l'autre : *Je parie que cet homme est apothicaire ; il faut lui demander s'il ne pourrait pas nous vendre de l'ellébore ? — Je suis fâché,* repartit le monsieur âgé qui avait entendu les paroles dites à son adresse, *de ne pouvoir vous satisfaire, car votre propos me prouve que vous avez besoin du remède.* »

Avoir bon nez.

C'est être prudent et judicieux.

On se sert de cette locution pour désigner une personne

qui s'aperçoit d'une fraude ou d'une ruse. Un auteur nommé Dalibray a fait les vers suivants contre un parasite :

Par dessus les plus raffinés
Gomor d'avoir bon nez se vante;
Il n'est cuisine qu'il n'évente...
N'est-ce pas avoir bon nez ?

Montaigne, lui aussi a fait usage de cette locution. A Rome, on disait fréquemment d'un homme fin et rusé qu'il était *emunctæ naris*, c'est-à-dire qu'il avait *le nez bien mouché*, et d'un autre individu qui était dépourvu de capacité, on disait qu'il était *naris obesæ*, c'est-à-dire de *nez bouché* ou *mucosis naribus, de narines pleines*. Un auteur latin, Martial a dit. *Non cuicunque datum est habere nasum*, ce qui signifie : *Il n'est pas donné à chacun d'avoir du nez.*

Avoir de la corde de pendu.

On emploie cette locution proverbiale pour désigner une personne qui a de la chance, c'est-à-dire qui réussit au jeu ou dans ses entreprises. On est forcé de prendre dans la superstition l'origine de cette phrase.

Dès l'antiquité, à Rome surtout, on attribuait certaines propriétés merveilleuses, surtout pour les maladies, à la corde qui avait servi au supplice d'un pendu. Au moyen-âge, outre ces propriétés bienfaisantes contre les maux les plus divers, on reconnaissait à la corde d'un pendu la faculté de donner à celui qui la possédait toutes les chances favorables du jeu.

Cette superstition, qui règne encore chez beaucoup de nos paysans, n'est-elle pas motivée par l'ignorance de certaines classes de la société; aussi ne peut-elle disparaître complètement que par la diffusion de l'instruction. Il est donc fort inutile de chercher à se procurer de la corde de pendu ; c'est un prétendu talisman qui ne peut donner le bonheur.

Avoir du bien au soleil.

L'explication donnée à cette locution proverbiale devrait être naturellement qu'elle signifie *avoir des propriétés en*

terres ou *en maisons*. Voici une autre explication qui peut avoir sa raison d'être. En l'an 1475, sous le roi Louis XI, on fit des écus d'or, appelés *écus d'or au soleil*, parce qu'au-dessus de la couronne, il y avait un petit soleil à huit rayons. Ils étaient du même titre que ceux qu'on appelait simplement *à la couronne*, mais étaient un peu plus pesants. On a fabriqué de ces écus jusqu'en 1655, pendant près de deux siècles et cette qualification *au soleil* désignait une supériorité sur les pièces monétaires du même nom. Ne serait-il pas dès lors présumable que l'on a employé les mots *au soleil* dans le sens de *meilleur*, comme on adjoint souvent des modifications à certains mots, par exemple : *du savon de Marseille, du vin de Bordeaux, du fromage de Gruyère, etc.?*

Avoir du foin dans ses bottes.

C'est être riche.

Allusion à l'usage en vigueur au XVI[e] siècle, dans la classe bourgeoise, des souliers d'un pied de long; ceux d'un prince atteignaient la longueur de deux pieds et demi. Il fallait, pour ne pas entraver la marche que la pointe du soulier fût attachée au genou par une chaîne. La chaussure allait en se rétrécissant; on dut alors bourrer de foin, pour la soutenir, toute la partie du soulier qui n'était pas remplie par le pied. Plus une personne avait un titre élevé, plus ses souliers renfermaient de foin. On appelait ces chaussures *souliers à la poulaine* probablement à cause de la ressemblance de leur extrémité avec le cou d'une poule. Cette locution proverbiale a quelque analogie avec celle que l'on rencontrera plus loin : *Être sur un grand pied.*

Avoir la tête près du bonnet.

C'est avoir la tête chaude et être porté à la colère.

Cette locution proverbiale est usitée pour indiquer un caractère si vif et si irascible que la moindre contradiction l'excite au suprême degré et ferait croire à de la folie. Effectivement, celui qui s'emporte démesurément perd l'usage

de la raison d'une façon momentanée, car la colère est considérée comme une étape à la folie. C'est, du reste, la pensée des auteurs anciens, Tacite, Sénèque et Horace, qui émettaient que la colère est une courte démence. Ainsi Sénèque disait : *Homo paratior iræ, l'homme plus porté à la colère;* Horace, *celer est irasci, il est prompt à se mettre en colère* et l'historien Tacite, *iræ properus, enclin à la colère.*

On peut attribuer à ce proverbe deux origines. Il fut un temps où, par plaisanterie, on appelait une pièce d'or *bonnet jaune* (bon et jaune), puis on a dit : *Avoir la tête près du bonnet* pour signifier : *Avoir la tête près d'être bonne,* c'est-à-dire *mauvaise.* Voici l'autre origine; elle est tirée de l'histoire. A la cour des Valois (XV[e] siècle) un personnage appelé *le fou,* avait le droit de dire impunément aux princes les plus dures vérités. Les fous avaient un bonnet particulier qui était une marque distinctive de leurs fonctions : *Avoir la tête près du bonnet* signifiait donc : *Être voisin de la folie.* A cette époque là, pour faire allusion au bonnet qui était la coiffure distinctive des fous, on disait : *A chaque fou plaît son bonnet.*

On rencontre encore dans les anciens auteurs quelques exemples de l'emploi de cette locution : Ainsi, dans les contes de Des Periers (1777-1832) et dans Brantôme (1540-1614), tome II, page 492 de ses œuvres complètes, on trouve la phrase que voici : *Il veut bien que l'on scache* (sache) *qu'il a la tête si près du bonnet, qu'il ne pourrait jamais endurer qu'on lui fist* (fit) *la part.* Il se trouve un exemple semblable dans un livre qui date de 1588 et est intitulé : Les après-disnées de Cholières *Je cognois le seigneur Rodolphe il y a longtemps; il a la teste assez près du bonnet.*

Pour terminer ces citations, il ne faut pas omettre ce qu'a dit Voltaire (1694-1778) à ce sujet : J'ai pris mon parti sur tout et je jette mon bonnet par-dessus les moulins, afin de *n'avoir pas la tête si près du bonnet.* Les Italiens possèdent également ce proverbe et s'expriment ainsi : *Avere il cervello sopra la beretta,* ce qui veut dire : *Avoir la cervelle au-dessus du bonnet.*

Avoir maille à partir avec quelqu'un.

C'est avoir un débat, ou même seulement une discussion avec une personne ; c'est même quelquefois se quereller pour une bagatelle.

L'origine de ce proverbe est très-ancienne et remonterait, dit-on, même au temps des Capétiens, voici pourquoi : A cette époque, les monnaies courantes étaient : la livre, le sou (la vingtième partie de la livre), le denier (la douzième partie du sou) et la maille (moitié du denier) ; celle-ci était donc une bien petite monnaie et même de si peu de valeur qu'on ne pouvait la *partir*, c'est-à-dire *se la partager ;* on ne pouvait que se la disputer. De là aurait pris naissance ce proverbe, et *avoir maille à partir avec quelqu'un* voudrait donc dire, tout simplement, *avoir un différend avec lui*. Au XVII[e] siècle, on disait : *Avoir maille à départir.*

Avoir une belle bague au doigt.

C'est posséder une jolie propriété dont on peut se défaire avec avantage, ou bien c'est occuper une place qui rapporte un gros traitement sans pour cela exiger un grand travail.

Au moyen-âge lorsqu'on voulait investir quelqu'un d'un bénéfice, on lui remettait un objet qui variait selon le rang des personnes ou la nature des choses. Parmi les différents symboles de l'investiture, celui qu'on employait le plus souvent était l'anneau qu'on remettait au nouveau propriétaire et sur lequel juraient les parties contractantes.

On trouve la trace de cet ancien usage dans une citation latine datant de 497 : *Per annulum tradidimus*, ce qui signifie : *Nous avons livré par l'anneau.* C'était ce qu'on appelait autrefois en France, *l'investiture de l'anneau*, pour mettre en possession les acquéreurs et les donataires, parce qu'un anneau sur lequel avaient juré les parties contractantes était remis au propriétaire comme un titre spécial possession de propriété.

On employait autrefois une autre locution proverbiale qui avait quelque rapport au même usage : *Laisse l'anneau à la porte*, ce qui voulait dire : *Faire l'abandon de sa maison et de ses biens.*

B

Baisser l'oreille.

C'est s'humilier après avoir éprouvé une défaite ou avoir commis une grosse sottise ou bien encore se sentir abaisser après qu'on s'est trop vanté de réussir.

Cette locution assez familière est tirée de la faculté qu'ont les animaux de dresser ou de baisser l'oreille selon leurs affections ou leur instinct. Le philosophe grec Platon dit, en parlant des personnes tristes, que les oreilles leur tombent sur les épaules. Le poète latin Horace a émis sa pensée de cette façon : *Demitto auriculas, ut iniquæ mentis asellus*, ce qui signifie : *Je baisse mes oreilles comme un âne d'un caractère irascible.*

La Fontaine, dans sa fable XVIII du livre Ier intitulée : *Le Renard et la Cigogne*, l'a suffisamment démontré. Voici, du reste, le sujet de la fable.

« Un renard avait invité une cigogne à dîner ; mais il lui avait servi les mets dans une assiette, ce qui rendait impossible à celle-ci de saisir la moindre miette à cause de son long bec. (Et le renard riait sous cape après avoir tout lappé en un moment.) L'oiseau lui conserva rancune de ce procédé et l'invita à son tour à dîner chez lui. Pour se moquer du renard et lui rendre la pareille, la cigogne lui servit les mets dans un vase dont le goulot étroit et allongé, permettait à elle seule de passer son bec. Pendant ce temps-là, le renard la regardait faire et se contentait de lécher les parois du vase. Il lui fallut alors retourner à jeun au logis. »

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,
Serrant la queue et portant bas l'oreille.

Bâtir des châteaux en Espagne.

C'est se former dans l'imagination des projets sans fondement, des desseins ou des entreprises chimériques impossibles à réaliser.

Cette façon de bâtir, peu dispendieuse, amuse quelquefois l'imagination et fait passer d'agréables moments. Ce qui a dû motiver ce proverbe c'est la rareté des châteaux

en Espagne. Les Grecs disaient dans le même sens : *Bâtir des châteaux en l'air*, ce qui était la traduction de leur verbe ἀεροβατεῖν, *aérobatéin*, qui signifie *voyager en l'air*. Chez les Latins, on trouve cette phrase qui a quelque analogie avec notre proverbe ; c'est Cicéron qui parle : *In summâ vanitate versari*, ce qui veut dire : *Se bercer de bien vaines apparences.*

Voici les termes dont les peuples modernes se sont servis pour dire à peu près la même chose. Les Anglais, par exemple, disent : *To built castles in the air, bâtir des châteaux en l'air*. En Pologne, on dit : *Bâtir des châteaux sur la glace*, parce qu'un rayon de soleil les fait fondre comme la lumière de la réalité fait disparaître l'inanité des rêves.

Ce proverbe a pris naissance vers la fin du XIe siècle, à cette époque de la féodalité où l'on construisait beaucoup de châteaux auxquels on rattachait toutes les idées de grandeur et de fortune. Dans un des plus anciens romans français, le roman de la Rose, du XIIIe siècle, on cite ces cinq vers qui sont en parfaite conformité avec ce proverbe :

Telle fois te seras advis
Que tu tiendras celle au clers vis.
Du tout t'amie et ta compagne
Lors fera chastiaulx en Espagne
Et si auras ioye à néant.

Toutes les fois que tu seras avisé
Que tu tiendras celle au clair visage,
Du tout ton amie et ta compagne
Tu feras alors châteaux en Espagne
Et ta joie sera (réduite) à néant.

Montaigne (XVIe siècle), dans ses Essais (Livre II, chapitre 6), emploie aussi ces mots en parlant des personnes vaniteuses, dans le sens de se faire illusion :

« Une refverie (rêverie) sans corps et sans subject (sujet) régente notre âme et l'agite. Que je me mette à *faire des chasteaulx en Espaigne*, mon imagination m'y forge des commoditez (commodités) et des plaisirs desquels mon âme est réellement chatouillée et rejouye (réjouie.) »

Le jurisconsulte Pasquier qui vivait dans le même siècle nous a laissé sur la topographie de l'Espagne un passage qu'il est bon d'avoir sous les yeux. « De ce qui a esté (été) de tout temps pratiqué en Espagne où vous ne rencontrerez

aucun chasteau par les champs, ainsi seulement, quelques cassines et maisonnettes, ésquel (dans lesquelles) passant chemin vous estes (êtes) contraint d'héberger (loger) et encore distantes d'un long intervalle les unes des autres. Ceux qui rendent raison de cela estiment que ce fut pour empescher que les Maures qui faisaient ordinairement plusieurs courses ne surprissent quelques chasteaux de force ou d'emblée où ils auraient eu moyen de faire une longue et seure retraict (sûre retraite). »

Il ne faut pas omettre de citer cette pièce de Collin d'Harleville (XVIII[e] siècle) dans laquelle un valet, possesseur d'un billet de loterie, voit miroiter devant ses yeux une quantité de félicités que doit lui octroyer le grot lot, quand, ô malheur irréparable, *il perd le fameux billet* ! Voici, du reste, l'extrait de la pièce de Collin d'Harleville, intitulée les *Châteaux en Espagne*. (Acte III, scène VII.)

On en fait à la ville ainsi qu'à la campagne,
On en fait en dormant, on en fait éveillé,
Le pauvre paysan, sur sa bêche appuyé,
Peut se croire un moment seigneur de son village.
Le vieillard, oubliant les glaces de son âge,
Se figure aux genoux d'une jeune beauté
Et sourit ; son neveu sourit de son côté,
En songeant qu'un matin du bonhomme il hérite.
Telle femme se croit sultane favorite ;
Un commis est ministre, un jeune abbé, prélat ;
Le prélat... Il n'est pas jusqu'au simple soldat
Qui ne se soit un jour cru maréchal de France,
Et le pauvre lui-même est riche en espérance.

Et la fable de La Fontaine (livre VII, fable VII), ayant pour titre : *la Laitière et le Pot au lait*, ne présente-t-elle pas la même idée, lorsque l'auteur met dans la bouche de sa Perrette l'énumération de tout ce qu'elle veut acheter avec le produit de la vente de son lait. Elle en est si heureuse qu'elle en saute de joie, sans penser au lait quelle porte :

Le lait tombe, adieu veau, vache, cochon, couvée !

Toute sa fortune qui consistait dans la vente de son lait venait de se répandre.

Voici l'origine historique que l'on peut donner à ce curieux proverbe. En 1095, Henri de Bourgogne prit du

service auprès des rois de Castille. Les succès de ses soldats le mirent en état de construire des châteaux dont l'érection suscita l'ambition d'autres aventuriers qui ne rêvèrent plus que *d'avoir des châteaux en Espagne.*

De cette dernière citation, on peut donc conjecturer qu'il y a dans ce proverbe une allusion aux tentatives infructueuses des Français pour conquérir tout ou partie de l'Espagne. C'étaient des entreprises chimériques de vouloir bâtir des châteaux dans un pays où l'on n'en voyait aucun, comme l'a affirmé Pasquier dans ses recherches sur l'Histoire de France dont il a été donné un extrait dans cet article. Le même auteur ajoutait que, si les Espagnols ne construisaient pas de châteaux, c'était par la crainte que les Maures aux incursions desquelles ils étaient sans cesse exposés, ne s'en emparassent pour les fortifier et se maintenir dans leur conquête.

Voici quelques vers d'un auteur dont je ne puis citer le nom, mais qui ne laissent pas d'être parfaitement de circonstance :

Lorsque que je pars pour la campagne,
Je fais toujours de grands projets.
Poètes sont assez sujets.
A bâtir châteaux en Espagne,
Et bâtissent à peu de frais.

Battre la campagne.

Cette expression qui est aussi souvent employée dans le sens propre que dans le sens figuré, signifie. dans le premier sens, *parcourir* une étendue en cherchant quelque chose, commé dans ces phrases :

Les cavaliers *battent* la plaine.
Nous avons *battu* tout le pays.

parce que le verbe *battre* est accompagné d'un régime indiquant un *nom d'espace.* Joint au mot *campagne*, le verbe *battre,* toujours dans le sens propre, se dit aussi dans le langage militaire des soldats qui poussent des reconnaissances vers l'ennemi, afin de reconnaître ses positions. Or, comme pour faire ces reconnaissances, il faut errer plus ou moins dans la campagne, on en est venu, dans le lan-

qui peut se traduire ainsi : *Que le nom de chaque amie soit épelé en rasades de Falerne.*

Les cyathes avaient la contenance d'un demi-décilitre de manière à pouvoir être avalés d'un seul trait.

Les premiers chrétiens, dans leurs agapes, faisaient, en buvant, des vœux pour le bonheur de la vie future et pour la santé du corps. Malheureusement, ces agapes, après plusieurs siècles, dégénérèrent en abus et tournèrent à l'ivrognerie au point que plusieurs conciles les condamnèrent. Charlemagne les prohiba même par un article de ses Capitulaires. Cet empereur fit plus, car il défendit à ses soldats de boire à la santé les uns des autres, parce qu'il en résultait des querelles et des combats entre les buveurs et ceux qui ne voulaient pas leur faire raison.

Au moyen-âge les moines fêtaient les anniversaires des personnes qui leur avaient laissé quelques legs. Ils appelaient *pocula charitatis, les pots de la charité*, les grandes bouteilles qu'ils vidaient en l'honneur des donateurs, dans des assemblées gastronomiques appelées *charitates vini* ou *consolationes vini.*

Les anciens Danois se servaient dans leurs festins solennels de diverses coupes dont chacune était affectée à un usage spécial et était nommée selon son usage. Ils avaient la *coupe des Dieux* qu'ils prenaient pour demander des Grâces au Ciel ; une autre s'apppelait la *coupe de la mémoire* et était présentée à l'héritier de la couronne qui, après l'avoir bue, montait sur le trône. C'était une espèce de sacre par la boisson.

Dans le temps des Vaudois, les inquisiteurs éprouvaient la foi d'un chrétien suspect en lui ordonnant de boire à Saint-Martin, parce que Saint-Martin était le patron des buveurs.

Des historiens dignes de foi rapportent que les Ecossais n'élisaient jamais un évêque sans s'assurer qu'il était bon buveur, ce qu'ils faisaient en lui présentant le verre de Saint-Martin qu'il devait vider d'un trait, quoique celui-ci fût d'une grande capacité. L'accomplissement de cette formalité était regardé comme un présage certain de bonheur pour l'épiscopat.

Parny, poète du XVIII[e] siècle, nous a laissé sur ce sujet ces deux vers ;

Le vin ne tourne à ma santé
Qu'autant que je le bois moi-même.

Bon chien chasse de race.

Chez les chiens comme chez les chevaux, on croit encore à l'influence de la race, mais chez les hommes c'est différent. *Etre fils de son père* était autrefois un honneur ; oser soutenir aujourd'hui que le fils d'un homme vertueux doit être un homme vertueux serait un dire bien risqué et bien aventureux. Il arrive assez souvent, il est vrai, que les enfants ont les qualités ou les défauts de leurs parents ; mais il est incontestable que l'éducation peut modifier considérablement les dispositions héréditaires. Nos ancêtres disaient : *Qui est extrait de gélice* (poule), *il ne peut qu'il ne gratte* (la terre), faisant allusion à cette habitude qu'ont les poules de gratter la terre pour y chercher des graines. Les Turcs ont un proverbe qui a quelque analogie avec le nôtre, le voici : *Prends l'étoffe d'après la lisière et la fille d'après la mère.* Le célèbre législateur lacédémonien Lycurgue (IXe siècle avant J.-C.), se servit de l'apologue suivant pour bien faire comprendre à ses concitoyens cette affinité de race et de sang que l'on rencontre chez l'homme comme chez les animaux :

« Il avait élevé deux chiens, nés du même père et de la même mère, dressant l'un sévèrement et laissant à l'autre toute liberté et la faculté de prendre autant de nourriture qu'il voudrait. Un jour, devant le peuple assemblé, il fit amener les deux chiens et, en même temps, poser à terre une écuelle et lâcher un lièvre. Qu'arriva-t-il ? Le chien bien dressé courut après le gibier et l'autre alla à l'écuelle.

« Lycurgue fit comprendre, de cette manière, aux spectateurs les effets de l'éducation sur ces deux chiens de même race et de même sang, mais qui différaient cependant beaucoup, puisque l'un était chasseur et l'autre gourmand. Tels étaient donc les résultats de la façon dont ils avaient été élevés et, pour terminer son apologue, le législateur dit au peuple : « *Ainsi vos enfants seront lâches ou courageux, selon que vous observerez ou que vous négligerez les lois que je vous propose.* »

Bon droit a souvent besoin d'aide.

Ce n'est pas assez d'avoir une bonne cause, il faut bien encore solliciter ses juges.

Ce proverbe fort ancien se trouve dans un recueil publié par Jean de la Vêprie (1519). Les Latins exprimaient la même pensée par ces mots : *Indiget auxilio vel bona casa bono*, ce qui signifie: *Même une bonne cause a besoin d'un bon secours*. Ils avaient un autre proverbe qui a un certain rapport avec le nôtre ; le voici : *Plus valet favor in judice quam lex in codice*, ce qui veut dire : *La faveur chez le juge vaut mieux que la loi dans le code*. Les Anglais disent dans le sens de notre proverbe : *Many hands make light work*, ce qui veut dire : *Plusieurs mains avancent l'ouvrage*. Au XVII[e] siècle, on disait : *Bon droit à bon mestier d'aide*.

Il y a tant de gens disposés à contester aux autres leurs droits les mieux fondés et les plus évidents, qu'il est heureux d'en rencontrer d'autres toujours disposés à soutenir les intérêts de la justice, souvent difficiles à reconnaître. Il suit de là qu'il ne faut pas toujours se fier à la bonté de sa cause, quelque juste qu'elle soit, (car il n'est pas impossible de perdre une cause juste) et qu'il est souvent nécessaire de faire agir pour soi des amis ou des tiers. C'est aux hommes qui exercent les fonctions de juges, fonctions éminemment élevées, à maintenir le droit et le respect de la justice dans toute son intégrité.

Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.

Ce proverbe date du temps de saint Louis (XIII[e] siècle). Le mot *ceinture* que renferme cette phrase rappelle qu'autrefois la *ceinture* et la *bourse* n'étaient qu'une seule et même chose. Dans le dictionnaire des Origines, on rapporte que l'usage des ceintures remontait à la plus haute antiquité. Les Juifs en portaient pendant leurs cérémonies, comme les Grecs et les Romains, ainsi que les peuples de l'Orient. Il n'y a guère plus d'un siècle qu'elles étaient en-

core en France un objet de simple parure, tandis qu'il n'en est pas *de même* aujourd'hui.

Malgré le prix que l'on doit attacher à une bonne réputation, il y a néanmoins une foule de gens qui préfèrent l'argent à l'honneur et pour lesquels l'argent tient lieu de tout. Et cependant, ne doit-on pas reconnaître que la bonne réputation, basée sur la vertu et le mérite personnels, a beaucoup plus de valeur que de la richesse, souvent don du hasard et quelquefois le résultat de malversations !

Briller par son absence.

Locution employée pour désigner toute personne dont l'absence est facilement remarquée.

On se sert aussi de ces mots comme d'une plaisanterie. Voici l'origine que l'on a donné à cette locution proverbiale :

« Un parent du ministre Colbert, alors intendant des galères de Marseille, avait réuni les portraits d'une centaine de personnages célèbres du XVII[e] siècle. Comme son désir était de les faire graver, il pria Ch. Perrault, l'auteur des contes, de rédiger des notices qui devaient accompagner chacun de ces portraits. Celui-ci accepta volontiers la tâche et fit paraître en 1696, à Paris, un ouvrage en deux volumes, intitulé: *Les éloges des hommes illustres du* XVII[e] *siècle*. Mais les jésuites virent d'un mauvais œil que les noms d'Arnault et de Pascal, qu'ils réprouvaient, fussent placés dans cette galerie et ils obtinrent qu'on supprimât ces deux noms. Cependant, comme depuis longtemps, le public se montrait beaucoup plus favorable à la cause des habitants de Port-Royal, on se moqua des jésuites en leur appliquant la fameuse phrase de Tacite prononcée à l'occasion des funérailles de Junie (Annales, livre III, chapitre 37) :

Præfulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso quod effigies eorum non videbantur, ce qui signifie : *Cassius et Brutus y brillaient d'autant mieux que leurs images étaient absentes*.

Brûler ses vaisseaux.

Expression métaphorique qui signifie que l'on s'interdit de revenir

sur une résolution, de renoncer à une entreprise ; en un mot, se mettre dans l'impossibilité de reculer ou de fuir, lorsqu'on est obligé de prendre un parti extrême.

L'histoire ancienne nous fournit beaucoup d'exemples d'une pareille détermination. L'un des plus anciens date du XIe siècle avant Jésus-Christ. Agathocle, tyran de Syracuse, avait porté la guerre en Afrique. Pour contraindre ses troupes, une fois débarquées, à combattre et à vaincre sans espoir de retour dans la patrie, il fit brûler, en leur présence, tous les vaisseaux qui les avaient transportés. Asclépiotade, un envoyé de l'empereur Dioclétien contre l'usurpateur de la Grande-Bretagne, agit comme Agathocle et la victoire s'en suivit aussi. L'empereur romain Julien, lors de son expédition contre le roi de Perse Sapor, ne voulant pas que ses soldats songeassent à la retraite, fit mettre le feu non seulement aux onze cents vaisseaux qui mouillaient dans les eaux du Tigre, mais de plus à tous les magasins. Robert Guiscard qui se trouvait avec sa petite armée dans un péril pressant devant les nombreuses troupes d'Alexis Comnène, ayant brûlé aussi toute sa flotte et même ses bagages, gagna la bataille de Durazzo.

On peut citer aussi des exemples pris dans les temps modernes. Ainsi, le duc de Normandie, Guillaume le Conquérant, abordant en Angleterre (1066), n'employa-t-il pas le même moyen pour exciter le courage des soldats : la conséquence fut la victoire d'Hastings. Il ne faut pas oublier de mentionner ici Fernand Cortez (1518), qui préluda de cette façon à la conquête du Mexique aussitôt après son débarquement.

Ainsi donc, *brûler ses vaisseaux*, dans le sens propre comme dans le sens figuré, n'est qu'une allusion à la volonté ferme de disputer la victoire à un ennemi chez lequel on est venu s'établir en se mettant dans l'impossibilité de reculer.

C

Ceci tuera cela.

Cette singulière locution est toute récente, puisque son emploi ne date que de 1831. Elle a été tirée de l'ouvrage

de Victor Hugo ayant pour titre : *Notre-Dame de Paris*, où l'auteur donnait à entendre par ces mots qu'un art nouveau allait en détruire un ancien, que la lumière allait dissiper les ténèbres et qu'une puissance allait succéder à une autre puissance. Voici le passage où cette expression est employée :

« En ouvrant la fenêtre de la cellule, il désigna du doigt l'immense église Notre-Dame qui, découpant sur un ciel étoilé la silhouette noire de ses deux tours, de ses côtes et de sa croupe monstrueuse semblait un énorme sphynx à deux têtes assis au milieu de la grande ville de pierre.

» L'archidiacre considéra quelque temps en silence le gigantesque édifice ; puis, étendant avec un soupir sa main droite vers le livre imprimé qui était ouvert sur la table et sa main gauche vers Notre-Dame, il promena alors un triste regard du livre à l'église, en disant :

Hélas, ceci tuera cela.

Cette formule s'emploie donc, par analogie, comme conclusion d'une argumentation tendant à prouver qu'une certaine chose en détruira une autre, comme une coutume, une loi, un principe. Selon Victor Hugo, cette formule signifiait : *qu'un art nouveau allait détruire un art ancien, que la lumière allait dissiper les ténèbres, que la raison allait saper la foi, enfin qu'une puissance allait succéder à une autre puissance*.

Cela fera du bruit dans Landerneau.

Cette phrase, devenue proverbe, fut empruntée à une comédie d'Alexandre Duval, intitulée *les Héritiers*, jouée au Théâtre-Français, le 27 novembre 1796. Elle se rapporte à un fait pouvant passer inaperçu à Paris, mais devant faire grande sensation dans une petite ville de province.

« La scène avait lieu à Brest. Un capitaine de vaisseau, dont la famille habitait la petite ville de Landerneau, était considéré comme mort ; tous les siens alors de s'agiter pour recueillir sa succession. Ce nom de Landerneau, se trouvant revenir plusieurs fois dans un des actes de la pièce, resta dans la mémoire de certaines personnes et, si bien que l'on en fit un proverbe qui a encore cours actuellement. »

On présente encore une autre origine pour ce proverbe; elle est tirée aussi de la localité même, où l'on était dans l'usage de donner un charivari à la veuve qui se remariait. Quand un mariage de ce genre était sur le point de se faire, le bruit s'en répandait dans la petite ville et alors on disait : *Il y aura du bruit dans Landerneau.*

C'est ainsi que cette phrase est citée depuis près d'un siècle pour caractériser ces nouvelles sans importance qui occupent tant les habitants des petites localités.

Ce n'est pas pour des prunes.

C'est comme si l'on disait : Ce n'est pas pour rien.

Il y a ici une allusion aux prunes, qui sont des fruits à très bon marché, par cela même qu'elles sont excessivement communes. De là le mot *prune* a servi de base à ce proverbe et se trouve au nombre des termes qu'on employait pour indiquer une appréciation très-minime de la valeur d'un objet. Il y a une expression proverbiale analogue qui fait le pendant de celle-ci : *Ce n'est pas pour des nèfles*, signifiant la même chose, parce que les nèfles sont aussi fort communes.

On peut citer comme origine de ce proverbe le fait suivant, extrait de la *Correspondance d'Orient* (tome VI, page 202) :

« Les prunes de Damas ont une grande célébrité. En 1148, nos Croisés étant retournés à Jérusalem après avoir vainement assiégé Damas, furent accusés d'avoir fait le voyage de Damas *pour des prunes.* » On trouve dans Molière ce vers qu'il fait dire à Sganarelle :

Si je suis affligé, ce n'est pas pour des prunes,

c'est-à-dire, *ce n'est pas pour rien.*

On cite à ce propos une petite anecdote sur laquelle quelques personnes s'appuient pour en déduire l'origine de ce proverbe :

« On avait fait présent au docteur Martin Grandin, doyen de la Sorbonne, de quelques boîtes de bonnes prunes de Gênes qu'il serra dans son cabinet. Une fois, par mégarde, il laissa la clé sur sa porte et des écoliers, ses

pensionnaires, en entrant dans ce cabinet, firent main basse sur une demi-douzaine de ces boites. Le Dr Grandin, ne pouvant accuser personne de ce larcin que ses écoliers, fit grand bruit et voulut les chasser immédiatement, lorsque l'un deux se jeta à ses genoux en disant : *Hé! monsieur, si vous nous traitez de la sorte, on dira que vous nous avez chassés pour des prunes.* A ces mots le docteur ne put s'empêcher de rire et pardonna. »

Ce qui est différé n'est pas perdu.

C'est une manière de dire que l'on se croit en mesure de faire une chose qu'on n'a pas faite en son temps.

Ce proverbe exprime le contraire de celui qui engage à ne pas remettre au lendemain ce que l'on peut exécuter le jour même. Et cependant il y a une multitude de choses que l'on ne peut plus réaliser, quand elles n'ont pas été accomplies à temps. Le mieux et le plus sûr est de ne jamais remettre au lendemain ce que l'on peut terminer le jour même. Ces mots sont aussi employés quelquefois comme menace de vengeance.

Ce proverbe s'adresse aussi à ces gens inquiets et impatients qui pensent que le résultat d'une affaire est perdu, parce qu'il se fait attendre. On emploie également les mêmes mots pour indiquer qu'une punition méritée, quoique tardive, ne doit pas moins être subie. Dans ce dernier sens, il y a un rapprochement à faire avec cet ancien proverbe :

La punition boite, mais elle arrive.

Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour.

L'argent mal acquis ou gagné trop aisément se dissipe avec une égale facilité.

On pourrait, en se basant sur ce proverbe grec : Αὐλητοῦ βίον ζῆν *(Olètou bione dsène)*, qui se traduit ainsi : *Mener une vie de joueur de flûte*, en conclure que le musicien est un dépensier, tandis que le tambour, formé d'une caisse, représenterait le banquier auquel, la plupart du temps,

tout l'argent revient et souvent avec de gros bénéfices. Au XVIIe siècle, on disait : *Ce qui vient de la fleute s'en va au tabourin.* En Normandie, l'on dit : *Ce qui vient du flot s'en retourne d'èbe (èbe* veut dire *reflux* et vient du bas latin *ebba).* Le chevalier Bayard (1476-1525) avait exprimé une idée qui a quelque rapport avec le proverbe, lorsqu'il disait : *Ce que le gantelet gagne le gorgerin (le gosier) le mange.* Sous Louis XIII, on parlait ainsi à Paris : *L'argent de fric s'en va de froc,* autrement dit : *Tout bien mal acquis et du côté gauche ne retourne jamais au côté droit.*

Il existe un proverbe oriental où la même idée est ainsi exprimée : *Le pain mal acquis remplit la bouche de gravier.* En France, il y a un vieux proverbe ainsi conçu ; *Ce qui vient du flot s'en retourne de marée,* ce qui revient à dire que *ce que le flux amène est emporté par le reflux.* Les Latins disaient : *Salis onus undè venerat illuc abiit,* par allusion au naufrage d'une cargaison de sel, substance formée d'eau de mer. Comme corollaire de ce proverbe, on peut citer celui-ci : *Bien mal acquis ne profite pas,* mots qui reflètent la pensée de Cicéron : *Malé parta (*sous-entendu *bona) malé dilabuntur.* De tous ces exemples, pris un peu partout, on peut conclure que l'on ne tient, en général, qu'à ce que l'on a acquis avec peine et par le travail seul.

C'est amer comme chicotin.

Le chicotin est une substance pharmaceutique fort amère. On a donné ce nom à l'aloès et l'on devrait dire : *Amer comme de l'aloès ;* mais l'usage en a décidé autrement et l'on a substitué le mot *chicotin* au mot *aloès.* Voici l'origine du mot *chicotin.* Le meilleur aloès connu, excellent purgatif, vient de l'île de Socotora, située dans la mer des Indes, sur la côte est de l'Afrique. Cette île s'appelait autrefois *Sicotrin* ou *Socotrin,* d'où l'on a fait *chicotrin,* puis *chicotin.* Un livre imprimé à Paris en 1621 et intitulé : *Traité de fauconnerie,* par Jean de Franchières, donne quelques exemples de l'emploi de ce mot.

C'est au diable au vert.

Locution employée pour désigner un endroit fort éloigné.

L'orthographe des mots *au vert* est inexacte et c'est *Vauvert* qu'il faudrait dire et écrire ; en voici le motif :

« Près de l'emplacement où est actuellement construit l'Observatoire de Paris, le roi Robert (x[e] siècle) avait jadis fait bâtir une habitation de plaisance dans un lieu appelé *Vauvert*, c'est-à-dire *val vert*, vallis viridis, *vallée verdoyante (al* se prononçait alors *au)*. La maison fut, dans la suite, abandonnée, en voici la raison : Non loin de cette propriété, il y avait des carrières où le vent s'engouffrait avec un grand bruit et le peuple d'alors, qui était tout bourré de superstitions, croyait que tous les diables de l'enfer se réunissaient dans cet endroit. Les Chartreux qui logeaient près de là, dont la maison fut détruite en 1789 et les jardins réunis au Luxembourg, convoitaient cette propriété et, pour se la faire donner, ils exploitèrent la terreur qu'inspiraient ces carrières. Ils mirent ainsi le diable de leur côté, comme le meilleur moyen d'arriver à leurs fins (car c'était le bon temps où le diable était craint et honoré). Ils exploitèrent tant et tant la frayeur causée par un tel vacarme dans les environs du vieux château, que bientôt personne n'osa plus en approcher. Aussi, l'opinion générale fut-elle que les moines seuls étaient capables de conjurer les esprits infernaux et de disputer la maison aux revenants. Saint Louis (XIII[e] siècle) fut même tout heureux de rencontrer ces bons moines pour se débarrasser d'une propriété si gênante. Du reste, voici l'extrait de cette donation telle qu'elle se trouve dans le Dictionnaire de Paris, de Hurtaut et Magny (tome II, page 280) :

« *Le roi leur accorda la demande et non seulement leur donna l'emplacement de l'hôtel de Vauvert, mais encore toutes ses dépendances et ses appartenances. Non seulement il leur laissa la maison, mais encore les terres et les vignes où il les avait établis à Gentilly.* »

Les bons moines avaient atteint leur but ; ils furent doublement propriétaires. On ne doute pas qu'ils acceptèrent sans aucune hésitation ? Comme on le pense bien, le tin-

tamarre cessa à Vanvert aussitôt le donation faite (elle est datée du mois de mai 1259).

Avec le XVI[e] siècle, le diable de Vauvert disparut complètement et l'on n'employa plus le mot de diable que dans ces locutions usitées si fréquemment comme : *S'en aller au diable* ou *Envoyer à tous les diables*. La Fontaine, dans l'une de ses fables, s'est servi de cette expression, On trouve dans l'ouvrage de Gaignières (tome I[er], page 194) ces deux vers :

Fait bien le diable de Vauvert,
Qui brusle tout et qui tout perd.

C'est comme l'œuf de Colomb.

Tout ce qui est naturel paraît facile, lorsque c'est une fois trouvé. Le difficile est de le trouver.

L'origine de cette locution est tout historique ; elle date du XV[e] siècle. Le célèbre navigateur Christophe Colomb, par sa lecture attentive des ouvrages des anciens et par suite de leur comparaison avec les relations des auteurs du moyen âge, en faisant de plus certains calculs fondés sur la forme sphérique de la terre, avait eu l'idée qu'en naviguant vers l'Ouest, on devrait rencontrer des terres ou des îles à l'Est de l'Asie. Il aborda, en 1492, à des îles dépendant d'un continent nouveau. Des jaloux qui voulaient lui disputer l'œuvre de son génie, lui objectaient qu'il n'y avait rien de plus aisé que de découvrir le futur Nouveau-Monde ; il leur tint ce langage : « *Vous avez raison, je me glorifie moins de ma découverte que du mérite d'y avoir songé le premier.* » Comme appui à ces paroles, il prit un œuf et proposa à ses interlocuteurs de le faire tenir sur sa pointe ; aucun n'y put parvenir. — « *La chose n'est pourtant pas difficile*, reprit Colomb, *je vais vous le prouver ;* et, en disant ces mots, il fit tenir sur sa pointe l'œuf qu'il avait brisé et aplati en le posant. — « *Oh !* s'écrièrent alors les assistants, *rien n'était plus facile.* » — « *Sans doute*, leur dit-il, *mais vous ne l'avez pas fait et j'ai trouvé seul le moyen.* »

C'est la boîte de Pandore.

Un présent fait dans une intention perfide, quoique brillant à l'extérieur, finit, en réalité, par devenir nuisible et dangereux.

L'origine de cette locution proverbiale remonte à une tradition mythologique fort ancienne. Jupiter, irrité de l'audace avec laquelle le sculpteur Prométhée avait ravi le feu du ciel, afin de rivaliser ainsi avec les dieux, en donnant une âme à la statue qu'il venait de terminer, commanda, à son tour, à Vulcain de confectionner une femme, que les dieux de l'Olympe dotèrent de toutes les perfections et principalement de la jeunesse et de la beauté. Ils envoyèrent cette jeune et charmante femme qu'ils nommèrent Pandore (nom qui signifie, en grec, *tout présent*, Πανδωρον, *Pandôrone*) vers Prométhée pour lui remettre, de la part de Jupiter, un coffret riche et élégant. Prométhée, se défiant de la démarche et du cadeau, son frère Epiméthée, reçut l'envoi à sa place et ouvrit le coffret, d'où s'échappèrent immédiatement tous les maux qui accablent l'humanité.

L'Espérance seule resta au fond de la boîte.

C'est la mer à boire.

Locution employée pour indiquer qu'une chose est impossible à faire ou tout au moins présente de très grandes difficultés.

Les anciens avaient coutume de se proposer des questions embarrassantes et ils mettaient beaucoup d'honneur à les résoudre.

Amasis, roi d'Egypte, à qui le roi d'Ethiopie avait proposé de *boire la mer*, consulta le philosophe grec Bias, qui lui donna ce conseil : « *Dites au roi d'Ethiopie que vous boirez la mer quand il aura détourné les fleuves qui s'y jettent.* » Cet expédient tira Amasis d'affaire.

La Fontaine, dans la vie du fabuliste Esope, dit que celui-ci se servit du même expédient pour sortir d'embarras le philosophe grec Xanthus.

« Un jour, ce philosophe, dont Esope était l'esclave,

but jusqu'à perdre la raison et se vanta, sous l'empire de l'ivresse, de boire la mer. Ceux qui entendirent ce propos se mirent à rire; Xanthus soutint son dire et même engagea sa maison; puis, pour donner plus de valeur à son pari, il retira son anneau et le déposa comme gage. Le lendemain, les vapeurs du vin étant dissipées, il fut extrêmement surpris de ne pas voir son anneau. Esope lui dit qu'il était perdu pour lui, ainsi que sa maison, par suite du pari qu'il avait fait. Le philosophe Xanthus alarmé pria Esope de le tirer de ce mauvais pas. Voici comment il s'y prit : Lorsque le jour assigné pour l'exécution du pari fut arrivé, tout le peuple de Samos accourut sur le rivage afin d'assister à la défaite du philosophe. Xanthus lui parla ainsi : « *J'ai parié que je boirais la mer, mais non pas les fleuves qui s'y jettent. Que celui donc qui a soutenu avec moi ce pari détourne leur cours et je m'exécuterai.* »

Il n'y eut qu'une voix pour approuver cet ingénieux expédient dont s'était servi Xanthus pour sortir d'embarras.

C'est la mouche du coche.

Expression employée pour désigner un individu voulant faire l'empressé et se mêlant de tout sans se rendre vraiment utile.

Cette locution proverbiale s'applique à une foule de gens qui essaient de se donner de l'importance par une activité inintelligente et sans résultat, comme la mouche du coche dans la fable de La Fontaine (livre VII, fable IX), se croyant nécessaire, en bourdonnant aux oreilles de chevaux attelés à une lourde voiture et gravissant à grand'-peine une côte. En voici la morale, qu'on pourrait appliquer à bien des personnes qui s'attribuent des succès auxquels elles n'ont nullement contribué :

Ainsi, certaines gens, faisant les empressés,
S'introduisant dans les affaires,
Ils font partout les nécessaires,
Et partout importuns devraient être chassés.

Effectivement, les exemples sont nombreux dans le monde où l'on rencontre beaucoup de mouches (hommes ou femmes) de cette espèce, faisant beaucoup de bruit,

se donnant beaucoup de mouvement, se mêlant de tout, et cela sans devenir réellement utiles. Les Romains connaissaient cette espèce de gens que l'on trouve parfaitement dépeints dans les quatre vers suivants du fabuliste Phèdre :

Est ardelionum quædam Romæ natio,
Trepide concursans, occupata in otio,
Gratis anhelans, multa agendo nihil agens,
Sibi molesta et aliis odiosissima.

Il se trouve à Rome une espèce de faiseurs d'embarras qui s'agitent et se démènent, montrant beaucoup d'activité, quand il n'y a rien à faire, qui s'essoufflent sans résultat ; qui, toujours affairés, ne font rien. Ils sont incommodes à eux-mêmes et exécrés des autres.

C'est le cadet de mes soucis.

Avant la révolution (1789), les fils aînés avaient la majeure partie du patrimoine de la famille et les plus jeunes, les *cadets*, étaient fort souvent obligés, par nécessité, de s'engager dans l'ordre ecclésiastique ou dans un régiment. (Cette coutume existe encore en Angleterre.) De là, on appela *cadet* tout jeune homme se mettant en service comme simple soldat pour apprendre le métier des armes. Mais, à la longue, le mot *cadet* s'écarta de sa signification primitive, et il en est venu à indiquer le dernier des fils, comme le met en évidence cette phrase de l'orateur sacré Bourdaloue (XVII[e] siècle, *Carême*, tome I[er], page 519) :

« Il suffit que ce jeune homme soit le *cadet* de sa maison « pour ne pas douter qu'il ne soit appelé aux fonctions de « pasteur des âmes. »

Le mot *cadet* avait aussi la signification de *moindre*, *d'inférieur*, par rapport à un aîné quand il désignait le deuxième fils d'une famille.

On comprend que, par suite de cette autre signification, on ait fini par dire ; « C'est le *cadet* de mes soucis, ce qui veut dire *le moindre*.

C'est le pot de terre contre le pot de fer.

Ce proverbe est tiré de l'Ecriture (chap. XIII de l'Ecclé-

siaste).Il nous rappelle que la prudence nous conseille de ne nous associer qu'avec nos égaux, si nous ne voulons pas engager notre indépendance ou compromettre notre sûreté. On se sert de ce proverbe pour caractériser les débats qui s'élèvent quelquefois entre des gens de force inégale, où le plus faible est presque toujours brisé par le plus fort. Il ne faut donc pas entrer en société avec plus riche ou plus puissant que soi, car celui qui le fait commet une grande faute, en aliénant sa liberté et en risquant d'être humilié ou tout au moins amoindri. La Fontaine, dans sa fable qui a pour titre : *Le pot de terre et le pot de fer* (livre V, fable II), fait voyager de compagnie un pot de terre et un pot de fer. Le premier est représenté comme la victime d'une association inégale, car, au bout de cent pas, il est mis en pièces, étant heurté par son compagnon plus dur que lui matériellement. Voici les derniers vers de cette fable si judicieuse dans ses conclusions :

Ne nous associons qu'avecque nos égaux ;
Ou bien il nous faudra craindre
Le destin de l'un de ces pots.

C'est peu que de courir, il faut partir à point.

Faire tout à propos est bien préférable à un empressement frotuit ou calculé. Ainsi, ce ne sont pas toujours les meilleurs coureurs en apparence qui arrivent au but.

Pour ce qui est des travaux de l'esprit, si l'on ajourne son travail, il arrive que la mémoire, pressée par une circonstance ou par une autre, ne remplit pas aussi bien son office. Il en est de même d'une maladie qu'on laisserait se développer et dont on voudrait enrayer la marche, quand on en reconnaîtrait la gravité. Ce qu'il aurait fallu faire, c'eût été de la soigner à son début, car, plus tard, la science et les soins des médecins deviennent inutiles, la maladie ayant atteint son apogée.

Un auteur latin, Perse, nous a laissé ces deux vers qui s'accordent bien au sujet :

Helleborum frustrà, quum jam cutis ægra tumebit
Poscentes videas : venienti occurite morbo,

qui se traduisent ainsi: *Vous voyez des gens demander inutilement de l'ellébore, quand la maladie leur a gonflé la peau. Allez au-devant de la maladie qui arrive.*

La Fontaine, dans sa fable du *Lièvre et de la Tortue*, (livre VI, fable x), a écrit à l'adresse de ceux qui tardent à s'occuper d'une chose, dans la persuasion qu'ils en auront plus tard le loisir. C'est ce que fit le lièvre de la fable dans sa rencontre avec la tortue. Voici, du reste, le résumé de l'apologue :

« La tortue parie avec le lièvre qu'il n'atteindra pas aussitôt qu'elle un but désigné. Le lièvre tient le pari et l'on place les enjeux près du but. La tortue part de suite et s'évertue à hâter ses pas. Le lièvre, qui traite avec mépris son adversaire, s'amuse à brouter et à se coucher sur l'herbe. Mais, en se retournant, il voit la tortue près de toucher au but. Il part alors comme un trait, mais c'est en vain, la tortue arrive la première. »

C'est le premier vers de cette fable de La Fontaine :

Rien ne sert de courir, il faut partir à point,

qui est devenu proverbe ou peut-être l'a vulgarisé.

C'est un compte d'apothicaire.

Cette locution proverbiale s'emploie quand on veut parler de la note singulièrement enflée d'un fournisseur, telle qu'en ont quelquefois présenté certains apothicaire qui vendaient de mauvaises drogues à des prix exorbitants. Il a paru à Tours, en 1553, un opuscule ayant pour titre : *Déclaration des Abuz* (Abus) *et Tromperies que font les Apothicaires*. En voici un extrait :

« Ilz (*Ils*) n'useront jamais que de miel rousat (*rosat*) avecques (*avec*) quelques eaux puantes et de cela nous feront ung (*un*) beau item en leur partie et ne feront point de conscience de vendre ung (*un*) tel gargarisme dix solz (*sols*) et quinze solz (*sols*) ce qui ne vault (*vaut*) pas deux solz. Lesquels n'ont eu honte et conscience de vendre un petit voirre de ptisane (*un petit verre de tisane*) avecque ung peu de miel trente solz faisant a croire (*accroire*) aux malades que c'est une décoction magistrale ; disant qu'il y entre des choses bien chères, jaçoit (*quoique*)

il n'y entre que du régalice (*réglisse*), des raisins et de l'orge. »

Cette citation dispense de tout commentaire.

C'est un guet-apens.

Cette locution proverbiale remonte au moyen âge et voici comment elle nous est parvenue. A cette époque, le vocabulaire français avait le verbe *s'apenser*, qui voulait dire *se préoccuper* et qui eut cours jusqu'au XVIII[e] siècle. Le participe *apensé* se joignait souvent au mot *guet*, comme le prouvent les exemples suivants. Le plus ancien (1477) est tiré des chroniques de Jean de Troyes.

« Tous lesquels quatre de *guet-apensé* et propos délibéré vinrent assaillir le dit petit Jehan (Jean). »

Plus tard, on changea *apensé* en *à pens*, *append* et même *à pend*, comme l'indiquent les exemples suivants. C'est Rabelais (XVI[e] siècle) d'abord dans son *Pantagruel* tome III, page 44).

« Cestuy mary et son filz, occultement en trahison, de guet a pens, tuarent Abecé. »

Ce mari et son fils, en secret et par trahison, de guet à pens tuèrent Abecé.

L'autre exemple se trouve dans le Dictionnaire de Furetière (1727) : « Il y avait six juges liguez (*ligués*) ensemble pour me faire perdre mon procès, c'est un *guet apens.* »

L'auteur Ghérardi (1741), dans son ouvrage intitulé : *La Cause des femmes* (tome II, page 37), s'est servi de cette locution dans cette phrase :

« Venez-vous icy (ici) de *guet à pend* pour assiéger ma simplicité. »

Citons pour finir ces deux vers de Boursault (1758), où cette expression est écrite comme nous l'écrivons maintenant :

Un pli qui par hasard est resté dans ses draps
Lui semble un *guet-apens* pour lui meurtrir les bras.

Quoique, au pluriel, on mette un *s* au mot *guet*, des *guets-apens*, on prononce le pluriel comme le singulier.

C'est un homme de sac et de corde.

C'est un homme résolu à faire tout ce qu'il faut pour arriver à son but, sans se laisser arrêter par l'accomplissement d'un crime.

Du XIVe au XVe siècle (de 1380 à 1422), pendant le règne de Charles VI, lorsqu'il y avait des séditions populaires et que l'on pouvait s'emparer des principaux meneurs, on les enfermait dans des sacs liés par le haut avec une *corde* et on allait, pendant la nuit, les jeter dans la Seine, soit au pont au Change, soit hors de la ville devant la tour de Billy. Telle serait, selon quelques-uns, l'origine de cette expression qui devrait plutôt se formuler ainsi : *C'est un homme ayant un sac et une corde.*

Les Grecs avaient mis en usage de semblables supplices. Un poète, dit-on, fut ainsi cousu dans un sac et jeté à la mer. Chez les Romains, les parricides étaient enfermés dans un sac avec un chien, un coq, une vipère et un singe, puis noyés dans le Tibre.

Il y a une locution composée à peu près des mêmes mots, présentant une différence dans le sens, c'est celle-ci : *Ce sont gens de sac et de corde*. Ces mots désignent plutôt des gens qui ont bien mérité d'être pendus ou noyés, parce qu'ils dérobaient tout ce qu'ils trouvaient à leur guise. Dans la première locution, on parle d'un *homme prêt à faire tout* pour arriver à son but, fût-il criminel.

C'est un pays de Cocagne.

Cette locution proverbiale est une allusion à ce fameux pays de *Cocagne* qui n'a existé que dans l'imagination des Napolitains (qui disent *cuccagna*), où l'on devait trouver tout ce qu'il était possible de désirer. L'idée de ce pays est une réminiscence de l'âge d'or chanté par les poètes grecs. Chez les Latins, Ovide définissait par les mots suivants un pays rempli de délices : *Terra ubi molliter vivitur* (*la terre où l'on vit dans la mollesse*). Cette expression sert de titre à un tableau du XIIIe siècle, où l'auteur raconte qu'étant allé à Rome, il fut envoyé par pénitence dans un pays tout particulier qu'il dépeint ainsi :

> Ce pays a nom *Cokaingne*,
> Qui plus i dort, plus i gaigne.

Dans les fêtes publiques à Naples, on élevait, au XVIe et au XVIIe siècle, pour l'amusement du peuple, une sorte de montagne représentant le Vésuve, d'où étaient lancées des quantités de choses bonnes à manger, comme des saucissons, du macaroni, etc.... sur lesquelles la populace se jetait en se bousculant pour les attraper.

Le mot de *Cocagne* fut, paraît-il, introduit en France en 1688. On l'écrivit d'abord *cocaigne*, *cokaigne*, *cokaine* et *coquaigne ;* il tirait son origine du substantif latin *coquina*, qui veut dire *cuisine*, *bonne chère*, venant lui-même du verbe *coquere*, qui signifie *faire cuire*. L'idée de cuisine fait donc le fond de cette origine, qui semble être la meilleure. Il faut remarquer que, dans la langue celtique, *cocaigne* signifie *très bon*, *bien fait*.

La fable de Fénélon intitulée : *Un voyage dans l'île des plaisirs*, est une description détaillée d'un pays de Cocagne. N'a-t-on pas à ce propos fait ce vers :

> Paris est pour un riche un pays de Cocagne.

Dans le théâtre de Le Grand, on trouve une comédie intitulée : *Le Roi de Cocagne*, où un bon paysan, nommé Guillot, écoute avec ravissement la description de l'île qui appartient au roi ; il est surtout émerveillé lorsqu'on lui dit que : *tous les palais sont faits de confiture ;* il s'écrie alors :

> Morguenne, que j'allons donc manger d'architecture.

C'est un petit-maître.

On appelle ainsi un personnage que ses manières affectées, jointes à sa recherche dans sa toilette et à ses prétentions, rendent tout à fait ridicule.

Cette expression est moins souvent en usage aujourd'hui qu'autrefois. Avant 1789, on désignait du surnom de *petits-maîtres*, des gens aux manières affectées, remplis de prétentions, se produisant partout avec une toilette tellement exagérée qu'elle les couvrait de ridicule. De 1790 à 1794, les gens d'une mise par trop soignée étaient appelés *muscadins*, épithète malsonnante qui se trouvait être

presque un titre de proscription. Plus tard, après la Terreur, les *petits-maîtres* reparurent et on leur donna le nom *d'incroyables*. Il y a quelque temps encore on les désignait par les surnoms de *lions* et de *lionnes*. Maintenant, c'est le mot de *gandins* qui a remplacé celui des *petits-maîtres* d'autrefois.

C'est un vrai Juif errant.

C'est le nom que l'on donne à un homme qui ne saurait rester en place et qui change à chaque moment de demeure ou de résidence. Cette locution fait allusion à la tradition bien connue d'un Juif condamné à errer toute sa vie sans prendre un instant de repos. Cette tradition, qui n'est fondée sur aucun fait précis, a été acceptée par tous les pays chrétiens. Dans quelques-uns même on trouve sur ce personnage fantastique une sorte de complainte devenue une chanson populaire. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que la tradition est très ancienne et que beaucoup d'ignorants croient qu'il a existé et qu'il existe encore dans dans le monde un Juif voyageant toujours, n'ayant dans sa poche que 25 centimes qui se renouvellent sans cesse selon ses besoins.

C'est un vrai Polichinelle.

Cette locution est employée pour désigner un homme qui fait beaucoup de gestes ridicules et singuliers, soit avec l'intention de divertir les autres, soit naturellement. On s'en sert par allusion au personnage comique des théâtres de marionnettes, bossu par derrière et par devant, parce que l'homme qui sert de bouffon doit se contrefaire et ressemble parfaitement alors à un Polichinelle.

Ce Polichinelle (en italien *Pulcinella* et en anglais *Punch*) est, en effet, le personnage le plus important dans tous ces petits théâtres ambulants qui, depuis tant de siècles, font les délices des grands et des petits enfants. L'origine de cet être fantastique se perd dans la nuit des temps, car sa venue au monde remonte à une très haute antiquité. C'est, en Italie surtout, que sa célébrité a été le plus ré-

pandue; de là, il a été introduit en France avec le nom qu'il porte aujourd'hui.

C'est un zéro en chiffre.

Cela se dit d'un homme complètement nul et dont on ne saurait tirer aucun profit.

En arithmétique, un zéro peut donner une certaine valeur aux autres chiffres selon la place qu'on lui assigne, tandis qu'un zéro humain ne saurait être bon à rien par lui-même, ni être d'aucune utilité pour les autres, car on ne saurait quoi en faire, ni où le placer.

Voici l'origine que l'on peut donner à cette locution proverbiale :

Quand la lettre *o* fut adoptée comme devant représenter un chiffre (1490), on appliqua une dénomination particulière à tout individu dont on voulait qualifier la nullité et on l'appela *zéro en chiffres*. On en trouve un exemple au XVI[e] siècle, au sujet des préparatifs faits contre le roi Henri III, dans la phrase suivante :

« Que M[r] de Guyse (Guise) devoit (devait) se saisir de sa personne et que, de là en avant, le roi ne servirait plus que de *o* en chiffres »

C'est une autre paire de manches.

Autrement dit : *C'est une autre affaire, c'est bien différent.*

Cette façon de parler est un peu commune ; elle donne à entendre qu'une chose est plus importante ou plus difficile qu'on ne le pense.

Voici une des origines dont on fait venir ce proverbe :

« Autrefois les manches étaient considérées comme des espèces de livrées que les fiancés se donnaient réciproquement et qu'ils promettaient de porter toujours comme témoignages de leurs engagements. Ces livrées, adoptées pour être les signes de la constance et de la fidélité, finirent par être celles de l'infidélité et de l'inconstance, lorsque les fiancés changeaient de sentiments d'affection. »

Cette expression passa ainsi facilement en proverbe.

Charbonnier est maître chez lui.

L'homme le plus pauvre a le droit d'être le maître chez lui comme l'homme le plus riche.

Ce proverbe, assez ancien, correspond avec celui des Latins, que voici : *Gallus in suo sterquilinio plurimum potest,* ce qui signifie : *Le coq est le maître sur son fumier.* Un fait qui se passa au XVIe siècle, entre un charbonnier et le roi François Ier donna, dit-on, lieu à notre proverbe.

« Ce prince, s'étant égaré à la chasse, trouva asile dans la hutte d'un charbonnier : c'était un soir d'hiver. Le mari était absent ; sa femme l'attendait accroupie près du feu. Le roi demanda un gîte pour la nuit et un souper. Il fallut attendre le mari, qui survint quelque temps après. Le charbonnier, las de son travail, tout mouillé et très-affamé, accueillit cordialement le prince qui s'était installé près du feu sur l'unique chaise du logis ; mais, ignorant la qualité de son hôte, il reprit immédiatement et sans façon le siège que celui-ci occupait ainsi que la place près du foyer en disant : « *Monsieur, je prends cette place, parce que c'est celle où je me mets toujours et cette chaise, parce qu'elle est à moi.* »

Or, par droit et par raison ;
Chacun est maître en sa maison.

François Ier applaudit au proverbe et s'assit ailleurs sur un mauvais escabeau. On soupa et on parla des affaires du pays. Le charbonnier se plaignit des impôts ; il voulait qu'on les supprimât. Le prince eut de la peine à lui faire entendre raison. A peine convaincu de leur nécessité, le charbonnier se récria contre les défenses qui concernaient la chasse et, à propos de sa réclamation, montra à son hôte un morceau de sanglier, en disant : « *En voici un qui en vaut bien un autre ; nous allons le manger, mais promettez-moi le secret.* » Le prince, qui avait bon appétit, promit tout de suite ce que l'autre désirait ; puis, le repas fini, il se coucha sur un lit de feuillage et dormit fort bien.

Le lendemain il se fit connaître et permit la chasse au

charbonnier qui lui avait donné l'hospitalité, laquelle, du reste, fut payée généreusement.

(Cette aventure est rapportée dans les *Commentaires* de Blaise de Montlùc.)

Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Ce proverbe, que l'on pourrait plutôt considérer comme une maxime, mais une maxime égoïste, pris dans son sens le plus général, est parfaitement entendu et pratiqué par presque tout le monde. Chacun est porté naturellement à se préférer à tous les autres. L'auteur latin Térence, dans sa pièce intitulée : *Andrienne*, dit : *Proximus sum egomet mihi*, ce qui veut dire : *Je suis à moi-même l'objet de ma première affection.* Le même auteur a émis encore cette idée dans les deux vers suivants :

Verum illud verbum est, vulgo quod dici solet,
Omnes sibi esse melius malle quam alteri,

dont voici la traduction : *La vérité est dans cette expression qu'on a coutume de répéter ordinairement, que tous les hommes se préfèrent personnellement aux autres.*

Les Anglais ont un proverbe analogue : *Carity begins to the home*, ce qui signifie : *Charité commence au logis*, c'est-à-dire qu'avant de se montrer bon, aimable et charitable à l'extérieur, il faut être chez soi d'abord bon père et bon maître. Les Polonais expriment ainsi la même pensée : *Kazdi ma rence do siebie*, ce qui veut dire : *Chacun porte les mains vers soi.* Et La Fontaine a émis la pareille pensée dans ce vers :

Il n'est meilleur ami ni parent que soi-même.

Dans tous les cas, notre proverbe est souvent invoqué par l'égoïste et lui sert d'autorité, puisque, se faisant le nécessaire du superflu, il pense d'abord à satisfaire ses plaisirs et ses fantaisies avant de songer aux besoins des autres.

Chat échaudé craint l'eau froide.

Quiconque a souffert craint la souffrance.

Ce proverbe date du XIIIe siècle et voici comment on l'écrivait à cette époque : *Chat eschaudez iaue creint.* (Chat échaudé craint l'eau.) C'est un de nos plus anciens proverbes ; l'usage en est fréquent et la morale incontestable. Effectivement, si l'on se reporte au chat, l'animal fin par excellence, que l'on ne peut tromper qu'une fois et qui, blessé un jour par l'eau chaude, en vient à craindre même l'eau froide, on doit naturellement s'appliquer un proverbe qui servira toujours à l'humanité comme un axiome de prudence. Car, lorsqu'on a été trompé une fois, on craint même jusqu'aux objets qui semblent ne pas cacher de piège.

Les Arabes rendent cette même idée d'une façon encore plus expressive par cette autre maxime : *Le chat qui a été mordu par un serpent appréhende jusqu'à la corde*, par suite de la ressemblance d'une corde avec un serpent. Les Latins avaient aussi un proverbe identique : *Vulpes non iterum laqueis capitur*, ce qui signifie : *On ne prend pas deux fois le renard au piège.* Ovide n'a-t-il pas émis la même idée lorsqu'il a dit : *Tranquillas etiam naufragus horret aquas*, dont voici la traduction : *Le naufragé est saisi de terreur* (à la vue) *des eaux même tranquilles.* Citons encore cet autre proverbe des Grecs modernes : *Celui qui s'est brûlé en mangeant trop chaud souffle sur un morceau froid.*

Un philosophe ancien, en parlant d'un homme de bien qui a été molesté par un méchant, ajoute que celui-ci appréhende même ensuite par crainte l'abord des gens de bien : *Timet innocentem quinocentempertulit*, ce qui veut dire : *Il craint l'honnête homme celui qui a souffert l'atteinte du méchant.*

Chercher la petite bête.

Cette locution proverbiale s'applique à toute recherche relative aux motifs cachés d'une affaire ou à la garde d'un secret. On s'en sert aussi pour qualifier des hommes méti-

culeux à l'excès; elle est aussi applicable aux critiques qui perdent leur temps dans les simples détails d'une phrase, au lieu de s'occuper de choses plus importantes.

Voici l'origine que l'on peut donner à cette expression. « Un ancien acteur du théâtre des Variétés, appelé Brunet, absorbé, par l'étude de son rôle, cherchait à produire sur la scène un effet de niaiserie. On le voyait sans cesse marmottant entre ses dents et, quand un camarade lui demandait à quoi il songeait, il répondait invariablement :

Je cherche la petite bête.

Chercher la pierre philosophale.

C'est faire des recherches sans aucun résultat.

L'alchimie, apportée d'Orient par les Croisés (XIe-XIIIe siècles) fut bientôt cultivée par les savants de l'Europe, que l'on désignait alors sous le nom de *philosophes*. Les composés qu'ils formaient en assimilant les trois principes, *le sel*, *le soufre* et *le mercure*, étaient généralement dénommés sous le nom de *pierres*. Ces savants espéraient trouver une composition qui devait transformer ces trois principes en or ou en argent. Cette matière idéale, toujours espérée et toujours cherchée en vain, fut appelée *pierre philosophale*.

C'est encore l'expression que l'on emploie au figuré, lorsque l'on consacre son temps ou ses études à des travaux qui ne peuvent amener aucun résultat.

Les ténèbres du moyen âge ont considérablement favorisé l'alchimie, parce qu'elle tenait du merveilleux. La physique, aidée de l'expérience, a fini par détourner de l'étude de cette prétendue science. Dans notre siècle on se contente de rechercher les richesses par les voies plus sûres du commerce et de l'industrie.

En 1782, un auteur, appelé Nicolas Flamel, publia un ouvrage sur l'alchimie.

Voici un quatrain composé à ce sujet par un auteur nommé Guichard :

Chercher sans cesse une pierre introuvable,
C'est délirer au dernier point ;

A ce travail on se rend méprisable :
L'argent s'en va et l'or ne revient point.

Chercher midi à quatorze heures.

C'est faire des recherches inutiles sans fondement et sans résultat : en un mot, se donner beaucoup de peine pour rien.

Il ne se trouve dans le monde que trop de gens qui se perdent, faute de savoir se contenter de la réalité ; qui ne sont satisfaits de rien et se créent des difficultés à propos de tout, même à propos des choses les plus simples.

Ce proverbe vient de l'usage qui existait encore en Italie, au siècle dernier, de compter par vingt-quatre heures, d'un lever du soleil à l'autre, au lieu de compter cet espace de temps en deux fois (deux fois douze) comme nous le faisons. La première heure était celle qui suivait le coucher du soleil et l'on comptait jusqu'à 24. On appelait alors *une heure* celle que nous appelons la *septième*. En parcourant les 12 heures, on arrivait à l'heure de midi ; mais elle ne pouvait se trouver à 14 heures, puisque le cadran n'est divisé qu'en douze parties.

Les Romains disaient : *In scirpo nodum quærere*, ce qui signifie : *Chercher un nœud dans un jonc.* Nos ancêtres disaient : *Chercher cinq pieds à un mouton.* Quoique quelques personnes puissent connaître les jolis vers de Voltaire destinés à servir d'inscription à un cadran solaire placé sur la façade d'une auberge, il sera agréable à ceux qui les ignorent de pouvoir les apprécier :

Vous qui fréquentez ces demeures,
Etes-vous bien ? Tenez-vous y,
Et n'allez point chercher *midi*
A quatorze heures.

Chercher une querelle d'Allemand à quelqu'un.

C'est quereller ou disputer quelqu'un par suite d'un malentendu ou pour une chose qui n'en vaut pas la peine.

Cette locution proverbiale a dû faire son apparition du XVe au XVIe siècle. Si l'on s'est servi du mot *Allemand*,

de préférence à tout autre, c'est que les Allemands n'ont pas la réputation d'être des voisins très-commodes. On disait au moyen âge : *Li plus ireux* (les plus enclins à l'ire ou à la colère) sont en Allemagne. Vers le XVI[e] siècle on disait encore : *Querelle d Allemagne* au lieu de *querelle d'Allemand*, changement qui eut lieu le siècle suivant. On rencontre quelques exemples de cette façon de parler dans plusieurs auteurs de cette époque, les voici :

L'historien Brantôme (1574) qui écrivit ses mémoires quelques années après la mort de Charles IX, parlait ainsi (tome IV, page 226) : « Mais, estant vers Bourdeaux, il luy trouva quelque *querelle d'Allemagne*, aucuns disent venant de luy, autres d'ailleurs. » Cette locution se trouve encore dans l'histoire de d'Aubigné (XVI[e] siècle, — page 341) : « Il restait à trouver une *querelle d'Allemagne* pour colorer ce nouveau changement »

On donne à ce proverbe plusieurs origines. Voici la plus ancienne ; elle est puisée dans les querelles incessantes suscitées à la France par l'Allemagne (XVI[e] siècle) du temps de François I[er] et de Charles-Quint. C'est la plus exacte en ce qu'elle est historique. L'autre origine serait tirée d'un fait arrivé sur les bords de l'Isère, dans l'ancienne province du Dauphiné. Au XIV[e] siècle vivait une famille nommée *Alleman*, famille très nombreuse et surtout très-belliqueuse, qui courait aux armes à la moindre contestation et se faisait justice elle-même.

Notre poète Ronsard (XVI[e] siècle) appelle les Allemands *La gent pronte au tabourin*, c'est-à-dire *prompte, disposée à faire du bruit*. On croit encore que cette expression proverbiale nous est venue de ce que les seigneurs allemands, fort adonnés aux plaisirs de la table et une fois échauffés par le vin, cherchaient dispute à tout propos et à tout venant. Du reste, on peut dire, sans être taxé d'exagération, que les Allemands sont une nation qui se croit le droit d'acquérir partout des prérogatives, sans jamais consentir à en perdre aucune.

Coiffer sainte Catherine.

Dans certaines églises se trouvait une statue de sainte Catherine à laquelle on mettait, le jour de sa fête, une

nouvelle coiffure et l'on chargeait de ce soin les filles de 25 à 35 ans qui n'avaient pas pu ou pas voulu se marier: c'est ce qu'on appelait: *Coiffer sainte Catherine.*

Cette locution proverbiale doit dater du XVIe ou du XVIIe siècle, car aux XIIIe, XIVe et XVe siècles on employait une locution analogue: *Porter la crosse de saint Nicolas* pour désigner le célibat des hommes. Les Anglais disent dans le même sens: *To carry a weeping willow branch,* ce qui signifie: *Porter la branche du saule pleureur,* peut-être parce que cet arbre est l'emblème de la mélancolie.

De notre temps encore la condition de *vieille fille* est frappée d'un discrédit, d'une sorte même de disgrâce, tandis qu'on devrait, au contraire, s'intéresser à des femmes qui ont souvent fait le sacrifice de leur existence à leurs familles et qui se recommandent la plupart du temps par de véritables qualités. C'est donc un déni de justice et d'humanité de la part de la société d'agir ainsi et une manière de voir peu équitable. En 1788, il a paru un livre sur les *vieilles filles* dans lequel, en parlant de leurs défauts, on rend pleinement justice à leurs mérites.

Combattre quelqu'un à armes courtoises.

Cette locution proverbiale a été empruntée aux tournois, à ces jeux guerriers d'origine française, si fort en vogue au moyen âge, dont le but primitif était d'exercer les chevaliers au maniement des armes en développant leur valeur et leur adresse. Ces jeux n'étaient pas sans danger puisqu'ils coûtèrent la vie à un grand nombre de chevaliers. Quelquefois, des haines personnelles changeaient en luttes à mort des combats qni n'auraient dû être que des amusements. Les dangers que présentèrent les tournois furent tels que les papes les interdirent sous peine d'excommunication. On comprendra alors que l'on ne pût prendre part à ces jeux qu'à certaines conditions, qui concernaient surtout le choix des armes. Celles-ci, en effet, n'étaient admises qu'autant que le tranchant et la pointe étaient suffisamment émoussées; c'était, ce qu'en langage technique, on appelait *armes courtoises.*

De cette explication doit ressortir, sans aucune peine,

le sens figuré de l'expression : *Combattre à armes courtoises,* autrement dit : *Combattre loyalement,* en n'employant, vis-à-vis de ses adversaires, que des moyens et des arguments reconnus honnêtes et permis.

Contentement passe richesse.

Peu de gens se croient véritablement heureux ; car chacun désire avoir plus qu'il n'a et n'est jamais content de ce qu'il possède.

La vraie signification de ce proverbe est qu'il vaut mieux se contenter de son sort que de convoiter la richesse. On recherche les honneurs et l'opulence, parce qu'on les regarde comme les seules sources de bonheur : c'est une idée complètement fausse. Effectivement, le bonheur ne consiste pas uniquement dans la fortune ou dans la possession de tout ce que l'on peut désirer, mais bien plutôt dans le contentement de ce que l'on a pour en jouir tranquillement. Tout le monde sait qu'après un premier désir satisfait, on ne s'arrête pas et que l'on s'empresse de courir après une autre satisfaction. Il en est de même pour les honneurs ; que de gens ne les ont-ils pas plutôt obtenus que la désillusion les prend et qu'ils ne trouvent pas ce qu'ils cherchaient. De là, nouvelle course pour atteindre un but chimérique.

Prenons d'abord des exemples dans les poètes anciens ; voici quelques vers d'Horace, parfaitement en accord avec les idées qui viennent d'être émises :

..... Vivitur parvo bene
Nec leves somnos timor aut cupido
Sordidus aufert.

On vit bien (heureux) *de peu et le sommeil léger n'est pas troublé par la crainte ou par les désirs honteux.*

Et ces autres vers du même auteur :

Fuge magna : licet sub paupere tecto
Reges et regum vitâ præcurrere amicos.

Fuis les grandeurs : il est possible d'être plus heureux sous un pauvre toit que les rois et les favoris des rois.

Voici des vers d'un autre auteur latin, appelé Martial, qui reflètent la même pensée :

Vitam quæ faciunt beatiorem
.... hæc sunt :
Non ingratus ager : focus perennis;
Lis nunquam;..... mens quieta;
.... salubre corpus;
Prudens simplicitas, pares amici;
Convictus facilis, sine arte mensa;
Nox non ebria, sed soluta curis;
Somnus qui faciat breves tenebras;
Quod sis, esse velis, nihilque malis;
Somnum nec metuas, diem nec optes.

Les conditions qui augmentent le bonheur de la vie, les voici : un champ fertile; un foyer toujours allumé; jamais de procès; une âme tranquille; un corps sain; une prudente simplicité; des amis parmi ses égaux; une société aimable; une table sans luxe; une nuit sans ivresse, mais libre de soucis; un sommeil qui rende la nuit plus courte; vouloir rester tel qu'on est sans préférer autre chose, sans craindre le sommeil et sans désirer le jour.

Les Latins possédaient encore ces deux maximes : *Auro potior mens contenta*, qui signifie : *Une conscience satisfaite est bien préférable à l'or*, et cet autre en vers :

Paupertas cum læta venit, ditissima res est

qui veut dire :

La pauvreté que la joie accompagne est un riche trésor.

Passons maintenant des auteurs anciens aux auteurs modernes. Voici les vers de La Fontaine :

..... Heureux qui vit chez soi,
De régler ses désirs faisant tout son emploi.

Et ceux de Racine :

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont placé.

Terminons par ce vers de Voltaire :

Qui borne ses désirs est toujours assez riche.

Couper l'herbe sous le pied de quelqu'un.

C'est devancer une personne pour l'empêcher de réussir dans son dessein.

C'est la supplanter adroitement et sans qu'elle s'en doute, comme si on lui enlevait l'objet sur lequel elle appuie le pied qui assure sa marche, en un mot la faire décheoir de sa place ou de ses prétentions. Effectivement, le mot *supplanter* vient du latin *supplantare*, ce qui, dans le sens propre, voudrait dire *enlever à quelqu'un la plante des pieds*. C'est identiquement faire à quelqu'un le même tort que l'on ferait à un animal à qui l'on couperait l'herbe qu'il voudrait manger. On peut établir un rapprochement entre cette locution proverbiale et la suivante :

Donner un croc en jambe à quelqu'un.

Cette locution, dont on retrouve l'emploi au XVII[e] siècle, doit avoir cependant une origine beaucoup plus ancienne, témoin ces lignes puisées dans quelque vieil auteur : *Envie doit donner couraige* (courage) *aux hommes de se suppéditer les uns aux autres et de se surmonter en chevanche* (revenu) *et honneurs.*

Courir comme un dératé.

C'est courir de toute la force de ses jambes.

Il est reconnu que lorsqu'on court très vite, on souffre de la rate, parce qu'elle se gonfle et rend aussi la respiration difficile, quelquefois même douloureuse. C'est pour parer à cet inconvénient naturel que les jeunes gens qui veulent courir un certain temps, se serrent le corps avec une ceinture pour comprimer ce viscère et éviter d'en être incommodés.

Les anciens reconnurent cette incommodité, car Pline raconte que, de son temps, l'on brûlait la rate aux coureurs sans toutefois donner les moyens employés pour

arriver à faire cette opération. Chez nous, c'était une croyance populaire et fort ancienne que, pour rendre quelqu'un agile et leste, il fallait lui enlever la rate.

Telle était la croyance générale dont la rate était l'objet, croyance fortifiée par des expériences pratiquées sur quelques chiens par des chirurgiens qui, vers la fin du XVIIe siècle, créèrent le mot *dérater*, qu'ils mirent en usage pour signifier *tirer la rate du corps*. Des gens, imbus de cette pensée que cette extraction rendait une personne plus agile et plus leste, s'emparèrent de ce nouveau terme et dirent de celui qui se montrait supérieur à la course

Qu'il courait comme un dératé,

phrase passée depuis longtemps à l'état de proverbe.

Crier haro sur quelqu'un.

C'est dénoncer quelqu'un à l'opinion publique à cause d'une mauvaise action.

Suivant une coutume de Normandie on faisait arrêt sur quelqu'un ou sur quelque chose avant de recourir au juge. Cette expression remonte à l'époque fort ancienne où Rollon, chef des Normands qui envahirent la Neustrie au Xe siècle, vint s'établir en France. Il avait soumis ses soldats à une discipline tellement sévère que son nom était devenu un épouvantail pour les criminels. On peut en juger par ce seul fait : « Un jour qu'il chassait dans une forêt accompagné de ses principaux officiers et de quelques seigneurs, un de ceux-ci dit en riant qu'il se croirait perdu, s'il avait le malheur d'être obligé de rester seul la nuit dans ce bois. Rollon lui répondait qu'il aurait tort de rien craindre et qu'il y serait aussi en sûreté que chez lui. En disant cela, il détacha un magnifique collier d'or qu'il portait à son cou et le pendit à un arbre voisin, en lui affirmant qu'aucun homme n'oserait y toucher. En effet, trois ans après, lorsque Rollon mourut, le collier était encore suspendu à l'arbre et on l'en détacha pour le mettre dans son cercueil. »

On invoquait le nom du prince pour obtenir justice et

c'était rarement en vain: *Ha! Rollon!* était la formule consacrée par l'usage; de là plus tard s'est formé le mot *Haro,* qui serait un dérivé du verbe celtique *haren*, crier, appeler en aide. Au XIIIe et au XIVe siècle, on retrouve ce cri de *Haro* également dans d'autres parties de la France comme un invocation à la justice contre l'abus de la force. Une ordonnance du roi saint Louis obligeait les habitants de Paris, lorsqu'ils voyaient un acte de violence près d'être commis, d'accourir pour l'empêcher et, s'ils ne le pouvaient pas, de pousser un cri qui donnât l'éveil et fît arriver du secours.

Ce même mot *haro* peut avoir une signification anglaise, car le terme *halloo* de cette langue sert à exciter les chiens après le gibier. En danois il y a le mot *halloy* qui a le même sens que le précédent et, dans l'ancien idiome, on retrouve le substantif *harodd*, qui signifie *voix élevée, son élevé* (vox alta, sonus altus), de *harr,* altus et de *rodd*, voix. Les pirates du Nord auxquels a été concédée la Normandie étaient des Danois. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'une contraction soit survenue et ait fait modifier *harodd* en *haro*. La clameur de *haro* existe encore dans les îles anglaises de la Manche qui, on le sait, avec la langue française comme langue officielle, ont conservé, du moins en partie, les coutumes judiciaires de l'ancien duché de Normandie. Quand deux personnes sont en contestation, à Jersey, l'une d'elles peut se jeter à genoux et dire: *Haro! trois fois haro! mon duc à mon aide!* Toute affaire cessante, la cour royale de Jersey doit juger l'affaire dans les huit jours.

Pour terminer cette digression par une preuve du bon emploi que l'on peut faire de cette expression, il n'y a qu'à ouvrir La Fontaine et à lire les derniers vers de sa fable des Animaux malades de la peste (Livre VII, fable 1re). En voici le résumé : La peste s'était déclarée chez les animaux et en faisait mourir beaucoup. Pour aviser aux moyens de conjurer ce fléau, le lion les ressembla en conseil et leur dit: qu'il devait y avoir un coupable parmi eux et que c'était ce coupable qui était la cause des maux qu'ils souffraient tous; il fallait alors que celui qui se reconnaissait tel offrît sa vie pour conserver celle des autres. Après avoir entendu les confessions du lion d'a-

bord, puis du tigre et de l'ours, on en arriva à donner la parole à l'âne pour qu'il pût aussi s'expliquer.

L'âne vint à son tour et dit : J'ai souvenance
Qu'en un pré de moines passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre et je pense,
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue,
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.
A ces mots, on cria *haro* sur le baudet.

. . . .

. . . .

Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait. On le lui fit bien voir.

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Croquer le marmot.

C'est attendre fort longtemps

Du temps de la féodalité, lorsqu'un vassal allait rendre hommage à son seigneur, il devait, en l'absence de celui-ci, réciter à sa porte, comme il l'eût fait en sa présence, les formules de l'hommage et baiser à plusieurs reprises le verrou, la serrure ou le heurtoir appelé *marmot*, à cause de la figure pittoresque qui y était ordinairement représentée. (Le mot *marmot* est le nom qu'on donnait aussi aux petits singes comme aux petits garçons, d'où l'expression *marmotter*, pour parler d'une façon inintelligible entre ses dents.) En marmottant ces formules il semblait murmurer de dépit et, en baisant le *marmot*, il avait l'air de vouloir le dévorer ou le croquer. Ce qui est d'autant plus exact, c'est que l'on dit bien encore : *Manger de baisers un petit enfant* pour *l'accabler de caresses*. Les Italiens disent : *Mangiare i catenacci*, ce qui signifie *manger les cadenas ou les verrous*, expression qui confirme la justesse de ce qui vient d'être dit. De *marmous*, qui en bas breton, est synonyme de *marmot*, on a fait le diminutif *marmouset*, puis, par aphérèse, *mouset*. Les Gascons disent : *Croquer le mouset*.

Cette expression devrait donc son origine à ce gros marteau de fer crénelé en forme de poignée qui était attaché

à la porte principale de plusieurs antiques manoirs. Quand une personne avait longtemps attendu à la porte, elle pouvait dire : *J'ai longtemps fait craquer le marmot ;* de là on a pu dire, par altération ou par euphémisme, *croquer le marmot*.

Croyez cela et buvez de l'eau.

Un aliment étant difficile à avaler, il faut naturellement boire de l'eau pour le faire passer. De même, si l'on vous raconte un fait invraisemblable, vous ne le croyez pas plus que si l'on vous disait que dans une maladie, vous ne devez compter que sur l'eau pour vous guérir. On dit alors: Vous ne me ferez pas avaler cela, c'est-à-dire *c'est trop fort*. Telle est la portée de ce proverbe qui s'applique à toute personne paraissant croire ou voulant faire accroire à une autre quelque chose d'invraisemblable.

On voit encore aux abords de certaines sources devenues célèbres cette phrase latine : *Is qui bibit hanc aquam, si fidem addit, salvus erit*, ce qui signifie: *Celui qui boit cette eau sera sauvé, s'il a la foi.*

Le célèbre médecin allemand Hoffmann (1660 à 1742) considérait l'eau comme un remède universel et son opinion paraît avoir été partagée par plusieurs médecins français. L'auteur espagnol Lesage (1715-1724) fait prononcer les paroles suivantes au docteur Sangrado dans son *Gil Blas* : « Sache, mon ami, qu'il ne faut que saigner « et faire boire de l'eau chaude; voilà le secret de guérir « toutes les maladies du monde. Oui, ce merveilleux « secret que je te révèle est renfermé dans ces deux points : « *dans la saignée et dans la boisson fréquente.* »

Des savants font remonter l'origine de cette locution à l'époque ou l'on faisait subir aux hérétiques la question de l'eau. Voici en quoi consistait cet affreux supplice : « On « leur introduisait dans la bouche un linge fin au tra- « vers duquel l'eau s'infiltrait lentement. Ces malheureux « étaient obligés de boire à chaque instant, afin de pou- « voir respirer et ils buvaient ainsi, sous peine de s'é- « touffer, jusqu'à ce qu'ils consentissent à abjurer leurs « erreurs. » *Croyez, croyez*, leur disaient bénignement « leurs tourmenteurs, *croyez* ou *buvez de l'eau.* »

D

Dans le doute, abstiens-toi.

Il vaut mieux se taire ou ne pas agir que de s'exposer à mal faire.

Ce proverbe, empreint d'une grande sagesse, a été la devise, non seulement de tous les philosophes, mais encore des hommes sensés de tous les pays et de tous les temps. Savoir douter peut être, en bien des circonstances, un acte de raison et de justice, mais il ne faut pas, à cet égard, dépasser de justes limites.

L'origine de ce proverbe peut remonter fort loin, car on retrouve chez l'auteur latin Pline cette phrase que voici : *Quod dubitas ne feceris, equitas enim lucet per se, dubitatur autem cogitationem significat injuriæ,* dont voici la traduction : *Si tu doutes, abstiens-toi d'agir, car l'équité brille assez d'elle-même et le doute semble envelopper dans son obscurité quelque dessein d'injustice.*

Un poète dramatique du XVIIIe siècle, Piron (1689-1773) a traduit cette pensée par un conseil renfermé dans ce vers :

Ne décidons jamais où nous ne voyons goutte,

ce qui est parfaitement raisonnable, car lorsque l'on doute de l'opportunité d'une affaire, il est préférable de ne pas l'entreprendre ; mieux vaut se désister que de s'exposer à subir des échecs ou des pertes. Ce proverbe, si judicieux, se trouve donc être en complète contradiction avec celui-ci :

Qui ne risque rien n'a rien.

Citons, pour terminer, ces paroles de Bossuet : *Quand nous doutons de la justice de nos entreprises il faut se désister complètement.*

Découvrir le pot aux roses.

C'est parvenir à trouver un secret que trahissent certains indices et que l'on voulait tenir caché avec grand soin, de même que l'odeur des fleurs décèle l'endroit où elles sont.

Cette locution proverbiale date du XVIe siècle. On ren-

contre dans le *Pantagruel* de Rabelais (livre II, chap. XII) la phrase suivante:

« Toutesfoys, messieurs, la finesse, la tricherye, les petitz hanicrochements sont cachez soulz *le pot aux roses* » et plus loin (livre V, chapitre IV) cette autre phrase: « Nous en trouvâmes quelques ungs réalement et, en recherchant d'adventure, rencontrasmes ung *pot aulx roses* descouvert. »

« *Toutefois, messieurs, la finesse, la tricherie, les petites anicroches sont cachées sous le pot aux roses* » et plus loin (livre V, chapitre IV) cette autre phrase: « *Nous en trouvâmes quelques-uns réellement et, en recherchant d'aventure, rencontrâmes un pot aux roses découvert.* »

Voici maintenant ce qu'on trouve dans la Satyre Ménippée: « Le pauvre Salcède scavoit (savait) bien un tantinet du secret, mais non pas tout et n'eut pas bon bec: car il descouvrit (découvrit) *le pot aux roses* dont il faillit à nous perdre avec luy (lui). »

Les femmes qui se fardent avec du rose cachent avec soin le *pot* qui renferme la couleur dont elles se servent, en général, d'une façon immodérée. De là cette locution, prise toujours en mauvaise part, pour indiquer la découverte d'un secret malgré toutes les précautions prises afin de le garder. Les Allemands emploient ces mots pour recommander de ne pas trahir une confidence. *Das ist unter der Rose gesagt*, ce qui signifie: *Ceci est dit sous la rose*, formule également familière aux Anglais, qui disent: *That is told under the rose.*

Tout ce qui précède démontre donc suffisamment qu'il s'agit bien dans cette locution de la fleur appelée *rose* et non de la couleur rose. Cette fleur a toujours été le symbole de la discrétion; pour moins la prodiguer, on la mit dans des pots (comme le disaient nos ancêtres). C'est donc bien de là que vient cette locution proverbiale:

Découvrir le pot aux roses.

Des goûts et des couleurs il ne faut pas disputer.

Chacun a son sentiment particulier sur les choses.

Dans la bouche le palais de chacun est affecté différem-

ment par les aliments et les boissons que l'on y introduit ; on ne peut donc contester ni disputer à personne la sensation éprouvée, parce que le goût dépend de la condition particulière de l'organe de chacun. Il en est de même des impressions d'optique que perçoit la vue : ces impressions dépendent de l'excellence de ce sens chez chacun de nous et de la situation où l'on se trouve. Ce qui se passe sous le rapport matériel se passe également sous le rapport intellectuel et moral, car les différences d'appréciation sont encore là plus facilement discutables. Il y a des règles d'après lesquelles un ouvrage est beau.

Il n'est, en conséquence, pas logique d'essayer de convertir les autres à sentir, à voir, à penser comme soi ; il peut en survenir des divergences qui se traduisent souvent en sentiments hostiles. Ce conseil est d'autant meilleur à suivre que la dispute la plus vive, la discussion même la savante et la plus claire, arrive bien rarement, pour ne pas dire jamais, à changer l'opinion d'une personne ou même à modifier ses goûts. Dans l'ordre moral et intellectuel, il existe des anomalies qu'il est tout à fait superflu de combattre, et c'est presque de la folie de l'essayer.

L'origine de ce proverbe remonte déjà à plusieurs siècles ; car, au moyen âge, c'était déjà un proverbe de scolastique que l'on énonçait ainsi :

De gustibus et coloribus non est disputandum,

dont la traduction littérale est devenue notre proverbe qui est un des plus sensés, en ce qu'il est avéré que chacun possédant des goûts et des penchants particuliers, et une tendance d'esprit différente, il est attentatoire à la liberté individuelle d'y mettre obstacle, si, toutefois, la satisfaction de ces goûts et de ces penchants ne doit pas nuire à autrui. *Tous les goûts sont dans la nature* a dit un vieux proverbe français.

On trouve chez les Latins l'appréciation sur ces sujets de deux de leurs poètes ; voici la pensée d'Horace :

Quot capitum vivunt, totidem studiorum
Millia.

Autant de têtes, autant de milliers de goûts ; ou encore :

Quot capita, tot sensus, ce qui signifie : *Autant de têtes autant d'avis différents.*

Voici celle de Virgile : *Trahit sua quemque voluptas*, ce qui veut dire : *Chacun se laisse entraîner par ses goûts.*

Voltaire a expliqué ainsi ce proverbe : « *On dit qu'il ne faut pas disputer des goûts*, et on a raison parce que l'on ne peut pas corriger un défaut d'organes, quand il n'est question que du goût sensuel se manifestant par la répugnance pour une certaine nourriture ou de la préférence pour une autre. Il n'en n'est pas de même dans les arts : comme ils ont des beautés réelles, il y a un bon goût qui les discerne et un mauvais goût qui les ignore. Il y a aussi des âmes froides, des esprit faux qu'on ne peut ni réchauffer ni redresser. C'est avec eux qu'il ne faut pas disputer des goûts parce qu'ils n'en ont point. »

Dire des coq-à-l'âne.

Un coq-à-l'âne est un discours sans suite, incohérent qui n'a aucun rapport au sujet dont on s'entretient.

Supposons qu'une personne parlant d'un coq viendrait brusquement à parler d'un âne, il sauterait *du coq a l'âne*. Le *coq-à-l'âne* ne se compose pas seulement d'une sottise isolée, comme le calembour et le quolibet, mais d'une série de sottises réunies sans aucune liaison. Au XVe siècle on appelait ainsi de petits poèmes français où l'on passait, sans aucune suite, d'un sujet à un autre. Voici un sizain qui se trouve dans un ouvrage d'un auteur de ce siècle, appelé Lacurne :

Par mon serment,
De moy vraiment,
Vous vous raillez ;
Trop vous faillez (vous vous trompez),
Car vous saillez (sautez)
Du coq en l'âne évidemment.

Ces plaisanteries ont fait le charme de nos aïeux et l'on en trouve des traces dans les fabliaux des XVe et XVIIe siècles. Burchiello, poète italien, a excellé dans ce genre et son commentateur Doui est allé encore plus loin en extravagance. Guillaume du Sable, écrivain du XVIIe siècle, à

publié sous cette forme une satire des affaires du temps où il parle même d'une façon cynique du pape, des rois et de la Sorbonne.

« La plupart des gens, dit un auteur appelé de Jouy, font des coq-à-l'âne comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. » Voici un quatrain de Regnard à ce sujet :

. . . . Pour être un bel esprit,
Il faut avec mépris écouter ce qu'on dit,
Rêver dans un fauteuil, répondre en *coqs à l'ânes*,
Et voir tous les mortels ainsi que les profanes.

Il faut remarquer que Regnard a écrit le mot *ânes* au pluriel, ce qui peut s'excuser pour la versification, mais qui ne doit pas exister sous le rapport grammatical, puisque le mot *âne* est accompagné de l'article singulier.

Rabelais (XVIe siècle) a usé et même abusé du *coq-à-l'âne*.

Reste à déterminer l'origine de cette locution. Elle viendrait, dit-on, de l'histoire d'un coq et d'un âne qui, voyageant ensemble en compagnie d'un chat, faisaient la nuit un grand vacarne dont le résultat était une confusion indescriptible. Ce qui pourrait donner de l'authenticité à cette histoire, c'est qu'elle se trouve dans le recueil des contes de Grimm (XVIIIe siècle.) Le poète satirique Marot, du XVIe siècle (II, 129), disait : *Je te supplie de m'excuser si du coq à l'asne vais sautant*, et dans l'auteur Du Bellay, du même siècle (I, 25 recto), on trouve cette phrase : *Autant te dy-je des satyres que les Français, je ne sçay comment, ont appelées cocs à l'asnes*.

Disputer sur la pointe d'une aiguille.

C'est se quereller ou se disputer pour une chose qui n'en vaut pas la peine ou bien encore discuter sur des futilités.

Ce proverbe a eu une autre forme que celle que nous possédons actuellement. Il a dû provenir du proverbe grec que voici : *Disputer sur l'ombre d'un âne*, qui avait été tiré d'une histoire que le grand orateur Démosthènes conta, dit-on, aux Athéniens, pour les rendre un peu plus attentifs aux discours qu'il leur faisait en faveur d'un homme qu'il voulait arracher au supplice.

« Un jeune homme, disait-il, avait loué un âne pour aller d'Athènes à Mégare. C'était dans l'été, vers l'heure de midi ; le soleil était brûlant. Notre voyageur, ne sachant comment faire pour se mettre à l'abri de la chaleur, descend de sa monture, s'assied près d'elle et se repose à son ombre. Mais le propriétaire de l'âne qui voyageait avec ce jeune homme, prétend que cette place lui appartient, en disant qu'il *avait bien loué l'âne, mais non son ombre*. La dispute s'échauffe et des paroles on en vient aux coups, si bien que cette affaire futile en apparence dans le fond resta, malgré les violences, sans solution satisfaisante et qu'elle fut même portée en justice. »

Après avoir ainsi parlé, Démosthènes allait reprendre sa harangue ; mais ses auditeurs, piqués par la curiosité, voulurent connaître qu'elle avait été la décision des juges dans cette affaire. Le grand orateur releva cette puérilité en leur reprochant d'accorder plus d'attention à une dispute provenant de *l'ombre d'un âne* qu'à une cause où il s'agissait de la vie et de l'honneur d'un homme.

Donc, disputer *sur l'ombre d'un âne* ou disputer *sur la pointe d'une aiguille* sont identiques quant à l'objet, puisque l'ombre d'un âne, comme n'importe quelle ombre, est une chose insaisissable, et que la pointe d'une aiguille est la plus petite dimension qu'on puisse concevoir. Finalement, dans l'un et l'autre cas, *c'est disputer sur des riens*.

Les Latins disaient : *Rixari de lanâ caprinâ*, ce qui veut dire : *Disputer sur la laine d'une chèvre*, expression qui se retrouve dans ce vers d'Horace :

Alter rixatur de lanâ sæpe caprinâ.

On trouve dans le poète Régnier (XVI[e] siècle) ces deux vers :

On n'avait point de peur qu'un procureur fiscal
Formât sur une aiguille un long procès-verbal.

Les Allemands disent : *Disputer sur la barbe de l'empereur*.

Dorer la pilule.

Ces mots s'emploient le plus souvent au figuré, quoiqu'au

de son dos et de ses cornes comme d'une échelle, après quoi il le tirerait à son tour de ce puits. Voici la fin de la fable :

Le renard sort du puits, laisse son compagnon
Et vous lui fait un beau sermon
Pour l'exhorter à la patience.
« Si le ciel t'eût, dit-il, donné par excellence
« Autant de jugement que de barbe au menton. »
« Tu n'aurais pas, à la légère, »
« Descendu dans ce puits. Or, adieu, j'en suis hors ;
« Tâche de t'en tirer et fais tous tes efforts. »
« Car, pour moi, j'ai certaine affaire »
« Qui ne me permet pas d'arrêter en chemin. »

En toute chose il faut considérer la fin.

Entre chien et loup.

Cet expression doit dater au moins du VII[e] siècle, ainsi que le prouve un ouvrage intitulé : *Formules de Marculfe. Infrà horam vespertinam, inter canem et lupum*, ce qui veut dire : *A l'heure du soir, entre le chien et le loup.* Quelques personnes ont vu dans ces mots : *Entre chien et loup*, une allusion à la difficulté qu'on a au crépuscule de distinguer un chien d'un loup. Comme disaient les anciens: *Dubiis sideribus*, ce qui signifie: *Les astres étant douteux.* Effectivement, c'est à ce point final de la journée qui sépare le moment où le chien est placé à la garde du troupeau et le moment que le loup profite de l'obscurité qui s'étend sur la terre pour venir rôder autour de la bergerie; car, c'est un usage observé, de tous temps, par les bergers de lâcher le chien et de le mettre en sentinelle aussitôt que la chute du jour les avertit que le loup ne tardera pas à sortir du bois. On trouve dans Baïf, poète du XVI[e] siècle, les vers suivants qui ont rapport à ce sujet :

Comme le simple oiseau qui cherche sa pasture (pâture),
Lorsqu'il n'est iour (jour) ni nuit, quand le veillant berger (le berger
[qui veille)]
Si c'est un chien ou loup ne peut au vray iuger (juger véritablement)
Ne pensant au danger, ains (mais) à sa nourriture, etc...

Madame de Sévigné (XVII[e] siècle) a employé l'expression: *Entre chien et loup*, pour indiquer des idées douteuses ou

obscures. On emploie également cette expression au figuré pour désigner deux personnes qui s'épient mutuellement, plutôt dans l'intention de se nuire, que dans celle de s'être utiles.

Entre la poire et le fromage.

Autrefois l'usage était, dans les repas, de manger la poire avant le fromage. Mais, depuis l'année 1393, cet usage fut interverti ; cependant on ne changea rien pour cela dans la manière de s'expliquer et, quoique nous mangions actuellement le fromage avant la poire, l'expression proverbiale est restée la même. C'est alors qu'il s'établit entre les convives une espèce d'intimité, surtout à ce moment du dessert où l'on présente le fromage et les fruits. Le mélange de vins généreux contribue à délier les langues et amène quelquefois à certaines confidences dans les conversations.

Entrer dans la peau du bonhomme.

C'est une locution employée dans le langage des coulisses pour signifier qu'un acteur joue d'autant mieux son rôle qu'il doit se mettre, par la pensée, à la place du personnage qu'il est chargé de représenter. Cette expression *Entrer dans la peau du bonhomme*, signifie donc : *Comprendre très bien son rôle et le jouer parfaitement.*

Dans le langage familier, on dit aussi ces mots : *Je ne voudrais pas être dans sa peau*, en parlant d'une personne dont on est loin d'envier la destinée, lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un criminel ou d'un individu gravement malade.

Etre aux abois.

C'est être dans une position désespérée, réduit aux dernières extrémités, comme le cerf qui, n'en pouvant plus après une longue poursuite, est réduit à endurer les *abois* (aboiements) des chiens sans pouvoir les fuir, ce qui fait dire par abréviation *qu'il est aux abois*. On trouve dans un ouvrage de Gaston de Foix (XVI[e] siècle) sur la chasse, chapitre 45, ce passage qui peut venir à l'appui des lignes précitées.

« Quand le cerf est *décofit*, il demeure et se fait *abaier* aux chiens bien longuement. Lors doit (le chasseur) attendre que tous ses chiens soient venus. Car c'est grand péril de le laisser *aboyer* longtemps pour doute qu'il ne tue les chiens. »

« *Quand le cerf est déconfit (harassé), il reste tranquille et se laisse aboyer par les chiens bien longuement. Alors le chasseur doit attendre que tous ses chiens soient venus. Car c'est grand péril que de laisser aboyer longtemps après lui dans la crainte qu'il ne tue les chiens* ».

C'est donc par métaphore que l'on emploie aussi cette expression pour dépeindre la situation d'une personne réduite aux extrémités.

Etre bon cheval de trompette.

C'est ne pas s'effrayer du bruit et des menaces et poursuivre l'exécution de ses projets malgré les injures des méchants et les cris de l'envie. En un mot, c'est dire et faire tout ce qu'il vous plaît sans s'occuper de personne. Les Italiens disent : *E una cornacchia di campanile,* qui veut dire, *c'est une corneille de clocher*. Il y a peu de gens qui sachent se renfermer dans une fermeté raisonnable sans avoir l'entêtement qui est l'apanage des sots. C'est principalement dans le péril que les gens vraiment courageux font voir ce qu'ils sont.

Les termes dans lesquels est exprimé ce proverbe font allusion à l'habitude que prend un cheval qui vit au milieu des champs de ne s'effrayer ni du cliquetis des armes, ni du bruit de la fusillade ou du canon.

Etre comme l'âne de Buridan.

C'est être complètement indécis entre deux parties ou deux avantages.

Une personne, indécise entre deux partis à prendre ou sur une question qui se présente sous plusieurs faces, dont les inconvénients et les avantages semblent exactement balancés, est comparée à l'âne dont parle le philosophe français Jean de Buridan (XIV[e] siècle), alors recteur de l'Académie de Paris. Voici le sophisme qui a contribué à sa célébrité :

« Il supposait cet âne, également pressé par la soif et par la faim, embarrassé entre un seau d'eau et une mesure d'avoine, placés à égale distance de lui. Aux yeux du philosophe cette situation donnait une preuve que l'âne jouissait comme nous de son libre arbitre, c'est-à-dire qu'il avait acquis la faculté de choisir après examen, puisqu'il pouvait se tourner d'un côté comme de l'autre.

Montaigne, dans ses Essais (livre II, chapitre 14), exprime la même opinion : « Entre une bouteille et un jambon avec un égal appétit de boire et de manger, il n'y aurait pas sans doute d'autre chance que de mourir de soif et de faim, n'y ayant aucune raison qui nous inclinât à la préférence. »

Cette hypothèse, appliquée aux personnes, ne pouvait manquer de devenir vulgaire, ne fût-ce que par sa bizarrerie. Aussi ces mots passèrent-ils à l'état de proverbe. Dans le style familier on emploie encore assez souvent cette comparaison quand une personne se trouve dans la situation énoncée plus haut.

Etre entre deux feux.

C'est être entre deux périls extrêmes.

Cette locution s'explique d'elle-même avec le sens du mot *incendie*, *feu*, car elle était employée avant l'usage de la poudre. Il n'y est donc pas question ni de coups de fusil, ni de coups de canon.

Les Romains exprimaient ainsi la même idée : *A fronte, præcipitium, à tergo lupi*, qui se traduit ainsi : *Par devant un précipice, par derrière les loups*. C'est dans la même pensée qu'ils ont écrit : *Inter incudem et malleum*, ce qui veut dire : *Entre l'enclume et le marteau*. Horace a dit à ce sujet : *Hàc urget lupus, hàc canis angit*, ce qui signifie; *Ici, c'est un loup qui nous presse, là c'est un chien qui nous menace*.

Etre fier comme un paon.

Le paon est de tous les volatiles celui qui a l'air le plus orgueilleux. Cet oiseau a, du reste, toujours passé pour le type d'une sotte vanité, comme le dindon celui de la gaucherie et de la bêtise; mais le plumage du paon a dû lui

donner la priorité. Un paon, avec les mots *ut placeat, taceat*, qui signifient : *qu'il se taise pour plaire* (car son chant est affreux), est l'emblême d'une personne stupide qui n'a pour plaire que des avantages extérieurs. Le mot *paon* se dit en latin *pavo* ; du génitif de ce mot *pavonis* on a fait le mot français se *pavaner*.

L'historien Brantôme nous apprend qu'il y avait de son temps (XVIe siècle) une danse appelée la *pavane* dont les exécutants étaient revêtus de leurs plus beaux atours. La Fontaine, dans sa fable du *Paon se plaignant à Junon* (livre II, fable 16), a supposé que la déesse donnait une leçon à l'oiseau si orgueilleux de son plumage, mais qui se plaignait de ne pouvoir modifier les éclats de sa voix. Après l'avoir comparé à tous les autres oiseaux, la déesse Junon lui dit :

« Tous sont contents de leur ramage,
« Cesse donc de te plaindre ou bien pour te punir
« Je t'ôterai ton plumage. »

Etre frit.

Cette expression toute populaire tire son origine de l'Eglise et signifie : *Je suis perdu* ou tout autre chose analogue. On trouve cette sentence dans la farce du frère Guillebost :

« Muchez-vous (cachez vous) en quelque lieu ; »
« S'il vous trouve, vous êtes frit. »

L'emploi de cette singulière métaphore est un exemple de l'influence des vieux sermons sur l'imagination et sur le langage familier des peuples. Les orateurs du clergé ne se gênaient pas pour dépeindre avec un luxe d'images terribles et, même fort souvent dégoûtantes, les tourments de l'enfer. Leur but était moins de convaincre que de frapper de terreur. Ainsi, ils aimaient à présenter dans leurs sermons un résumé complet de lugubres visions et ils se plaisaient à dépeindre la *friture* des corps ainsi que celle des âmes.

Dans son ouvrage de 1525 intitulé : *La Fleur des commandements de Dieu*, et qui est formé d'une réunion de sermons prêchés au moyen âge, on cite ce fait, tiré de

Pierre de Cluny, concernant un mauvais prêtre transporté en enfer pour y voir ce qui l'y attendait. Ayant été ramené un instant sur la terre, ce prêtre raconte ainsi les choses qu'il avait vues et entendues dans l'enfer :

« Vecy deux dyables qui portent une poelle, afin que je sois frit dedans et en perdurabilité. Et comme il disoit la dicte parolle, une goutte de la dicte friture cheut sur sa main qui la dévora jusques aux os et devant les présens et ce dont il dist : Croyez maintenant que vecy les deux dyables qui me jeteront dans la poelle. Et en disant ces paroles, il trespassa. »

« *Voici deux diables qui portent une poële, afin que j'y sois frit et dans l'éternité. Et comme il disait la dite parole, une goutte de la dite friture tomba sur sa main qu'elle dévora jusqu'aux os et devant les gens présents et ce dont il dit : Croyez maintenant que voici les deux diables qui me jetteront dans la poële. Et, en disant ces paroles, il trépassa.* »

Que l'on se figure des tableaux semblables mis chaque jour, dans les mêmes termes et pendant des siècles, sous les yeux de populations ignorantes, crédules et superstitieuses et l'on comprendra pourquoi elles ont si bien retenu ce dicton et comment elles se le sont approprié par crainte et par crédulité.

Etre gai comme un pinson.

Cette expression comparative rappelle le chant si gai de cet oiseau que l'on prend comme type dans la locution proverbiale. Selon certains naturalistes, les pinsons, élevés avec soin, deviennent très-familiers; ils chantent quand on le leur demande et sont même capables de donner des signes d'amitié. Or, chez les personnes, le chant dénote la gaieté dans le caractère; n'est-il pas naturel que l'on ait comparé une personne très gaie au pinson qui chante presque tout le temps. On peut aussi bien dire : *Gai comme un pinson*, que *souffler comme un bœuf* ou *dormir comme une marmotte*.

Dans l'ouvrage de Diderot (XVIIIe siècle), intitulé la *Religieuse* (page 147), on rencontre cette phrase : « Elle, *gaie comme un pinson*, se mettait à son clavecin, chantait et s'accompagnait. »

Etre gras comme un moine.

Avant 1789, il y avait en France plus de quarante mille moines. Ceux qui avaient la réputation de faire les plus succulents repas et, par cela même, d'être les plus gras, étaient les Bernardins, les Prémontrés, les Bénédictins, dont la table était toujours si abondamment servie que les seigneurs de leurs voisinages qu'ils invitaient étaient parfois embarrassés pour leur rendre la pareille. On s'est égayé souvent sur l'embonpoint des gens d'église, mais ce n'est pas d'hier, car la preuve se trouve dans ce passage du Roman de la Rose qui date, comme on le sait, du XIIIe siècle.

A ce sujet cil cognoissant
Qui vont les Dames traisant;
Qui dient por eus losengier
Qu'ils ont perdu boire et mangier
Et ge les voi, les jougleors,
Plus cras qu'abbés, ne que priors.

« *On les reconnait à ceci qu'ils vont trahissant les Dames qui disent pour les louanger qu'ils ont perdu le boire et le manger, et je les vois, les trompeurs, plus gras qu'abbés et que prieurs.* »

Comme conclusion on peut reconnaître que le calme de la vie et le repos de l'esprit contribuant à la santé, il n'y a rien de surprenant de voir que les moines se portent aussi bien.

Etre marqué à l'A.

C'est être doué de quelque qualité éminente, être distingué par un mérite supérieur.

Cette locution doit son origine aux monnaies de France, voici comment :

La lettre A est la marque de l'Hôtel des monnaies de Paris, le plus considérable de tous ceux qui se trouvent en France et celui où les *pièces sont réputées* supérieures tant pour le titre que pour la pureté de l'alliage. Comme il a été établi qu'une sorte de supériorité était inhérente à la lettre A, c'est pour cette raison que l'on a appliqué aux personnes cette expression, afin de désigner un homme ou une femme remarquable par son savoir, son courage ou sa

grande probité. Ainsi donc : *Etre marqué à l'A*, signifie positivement : *Etre marqué au bon coin.*

Quelques grammairiens ou chercheurs ont fait dériver l'origine de cette locution uniquement de la soi-disant prééminence de la lettre A sur les autres, dans presque toutes les langues, mais cette dérivation pourrait paraître moins bonne que la précédente.

Etre né coiffé.

Expression métaphysique pour indiquer qu'on est né pour un bonheur constant.

Certains enfants, à leur naissance, conservent sur la tête une légère enveloppe considérée comme une coiffe et regardée autrefois comme la garantie d'une vie heureuse. Les Grecs tiraient de cette coiffe des augures favorables. Les Romains avaient déduit des conséquences superstitieuses de ce fait et auguraient aussi qu'à un enfant, né dans de pareilles conditions, il devrait être réservé un avenir heureux. Et telle était la confiance qu'on avait alors dans la vertu de ces coiffes que l'on croyait même à leur efficacité pour d'autres que pour ceux dont les avait parés la nature. On les achetait et on les portait comme des talismans ou des amulettes, au point que les avocats romains faisaient dépendre leur éloquence de cette espèce de membrane. L'engouement des premiers chrétiens sur ce sujet fut poussé à un tel point qu'un de leurs orateurs, saint Chrysostôme, dit-on, fut obligé de prêcher contre cette singulière tendance et contre cette idée qu'on ne pouvait guère rien attendre de bien de la coiffe d'un autre. On pourrait faire un rapprochement entre cette locution et cette autre : *Avoir de la corde de pendu.*

Voici un rondeau de Claude de Malleville (XVII[e] siècle) sur l'abbé de Bois-Robert, l'un des bouffons du cardinal de Richelieu :

Coeffé (Coiffé) d'un froc bien rafiné,
Et revêtu d'un doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère Réné devient Messire
Et vit comme un déterminé,
Un prélat riche et fortuné,
Sous un bonnet enluminé,

En est, s'il le faut, ainsi dire :
Coeffé,

Ce n'est pas que frère Réné
D'aucun mérite soit orné ;
Qu'il soit docte, qu'il scache écrire,
Ni qu'il dise le mot pour rire ;
Mais c'est seulement qu'il est né
Coeffé.

Dans le monde on dit d'un individu qui réussit dans ses affaires : *qu'il est né coiffé.* On peut présumer sans trop de témérité que cette expression : *Etre né coiffé* repose sur une croyance fort antérieure au XIIIe siècle de notre ère. Les Anglais disent d'un homme riche. *He is born with a silver spoon in mouth,* ce qui veut dire : *Il est né avec une cuiller d'argent dans la bouche.*

Etre sans feu ni lieu.

C'est être errant, sans asile.

Autrefois, on a employé le mot *feu,* comme encore aujourd'hui, dans le sens de *maison, domicile.* Voici un exemple très ancien extrait du livre de Pasquier (1643), intitulé : *Recherches sur l'histoire de France* (Livre III, chap. 48) : « Ainsi, dismes-nous *estre sans feu, sans leu,* quand nous voulusmes représenter un homme qui n'avait aucun domicile assuré. » Boileau (1660), dans sa satyre VI, où il dépeint la physionomie de Paris, fit à ce sujet les deux vers suivants :

Mais, moi, grâce au destin, qui n'ai *ni feu ni lieu,*
Je me loge où je puis et comme il plaît à Dieu.

Les Latins disaient : *Esse sine laribus et focis,* ce que traduit notre proverbe.

Etre sujet à caution.

Cette locution s'emploie pour désigner une personne qui n'inspire aucune confiance et dont la moralité aurait besoin d'être appuyée d'une garantie et d'une caution quelconque. Le mot caution vient du latin *cautum,* temps du verbe latin *cavere,* qui veut dire *prendre garde.* C'est la désignation d'un engagement par lequel on répond pour

un autre. Molière, dans sa pièce du *Malade imaginaire* (Acte Ier, scène IV) a employé cette locution.

« Ah ! Ah ! ces choses-là sont un peu *sujettes à caution* »

Le poète Regnard (XVIIe siècle) s'en est servi également dans une de ses comédies.

Ma divine moitié, soit dit sans vous déplaire,
Vous me semblez un peu *sujette à caution.*

Etre sur un grand pied dans le monde.

C'est jouer un grand rôle dans le monde.

Au moyen-âge, les grands seigneurs portaient des chaussures qui faisaient paraître leurs pieds énormes. On a conclu de là que c'était une marque de distinction que d'avoir le droit de porter de pareilles chaussures et cette locution est restée comme à l'appui de cette opinion. La mode de se chausser ainsi était venue, dit-on du comte d'Anjou, Geoffroy Plantagenet, qui, ayant au bout du pied une excroissance assez forte, avait imaginé de porter des souliers à pointes recourbées afin de dissimuler cette imperfection. Chacun voulut avoir des chaussures comme celles de ce seigneur et la dimension des souliers devint à cette époque une marque de distinction. On peut citer aussi le pied de Charlemagne, dont le pied a été pris, dit-on, comme unité dans les anciennes mesures de longueur, on disait : Pied de roi.

Ainsi, au XIVe siècle, les souliers ou les bottes d'un prince avaient deux pieds et demi de long, ceux d'un baron deux pieds, ceux d'un chevalier un pied et demi, et ceux d'un simple bourgeois un pied. On donna à ces chaussures qui avaient la pointe recourbée le nom de chaussure à la *poulaine* (c'était le nom de la partie antérieure d'un vaisseau). Ce nom de *poulaine* a dû tirer son origine de la Pologne, car, anciennement, ce pays se nommait *Polaine* ou *Poulaine.* Quelquefois, on ornait les bottes ou les souliers à la *poulaine* de cornes ou de griffes. Cette mode se maintint jusqu'au XVe siècle.

Et cil qui vient de Salerne,
Lor vend vessie pour lanterne.

S'ils reviennent de Montpellier leur savoir est bien cher; et celui qui revient de Salerne, leur vend vessie pour lanterne.

On trouve dans Barbezan, au XIII[e] siècle (IV, page 40), les lignes suivantes:

Ne suis mie si enivrés
Qui me puissés à cette fie
Por lanterne vendre vessie.

Je ne suis pas si enivré que je puisse à cette fois vendre vessie pour lanterne.

Dans la suite on a substitué au mot *vendre* les expressions *faire entendre* ou *faire accroire* qu'on a fait suivre du mot *vessie*. Voici un exemple tiré des Adages français du XVI[e] siècle:

Me veux-tu *faire accroire de vessies que ce sont des lanternes* ?

On rencontre encore un autre exemple de l'emploi de cette expression dans l'ouvrage de Des Périers (1537), intitulé *Cymbalum mundi* (tome III, page 322).

« Par ces belles raisons et persuasions, il vous *feroit* bien *entendre des vessies que sont lanternes.* » Voilà comment par le rapprochement de ces deux mots *vessie* et *lanterne*, on a été amené à exprimer l'idée de faire accroire à quelqu'un des choses absurdes ou plus ou moins bizarres. Que de gens qui, par leur bavardage et leur aplomb, s'efforcent de persuader des choses entièrement absurdes et dont les gens, même ignorants, peuvent apercevoir la fausseté.

Faire amende honorable.

C'était autrefois faire une réparation en justice, aujourd'hui c'est simplement avouer sa faute, en demander pardon en reconnaissant ses torts.

Autrefois le mot *amende* exprimait la peine que l'on subissait pour réparer une faute. De notre temps, le mot *amende* ne désigne plus qu'une peine pécuniaire. Au moyen-âge et, jusqu'en 1791, l'amende honorable consistait en un

aveu fait, soit au tribunal, soit sur la place publique. Le condamné, dans ce dernier cas, devait paraître nu-tête, nu-pieds et en chemise; il avait la corde au cou et tenait un cierge à la main. L'amende honorable pour les criminels se faisait ordinairement dans une audience, devant les juges. Quant aux sacrilèges et aux hérétiques, ils la faisaient devant une église; à Paris, devant le portail de Notre-Dame. Ce commencement de pénalité n'était que trop souvent le prélude des galères ou de la peine capitale.

Depuis qu'une nouvelle législation française (1789) a fait justice de bien des abus, on a aboli cet usage qui se trouvait mentionné dans l'ancienne loi pénale. D'autres états modernes ont suivi l'exemple de la France. Aujourd'hui, *faire amende honorable*, c'est faire une réparation publique soit en justice, soit en présence des personnes déléguées à cet effet.

Faire Charlemagne.

C'est une expression consacrée par les joueurs; elle est employée quand l'un d'eux se retire du jeu avec tout son gain et sans donner de revanche. C'est une allusion à Charlemagne qui sut garder toutes ses conquêtes et qui quitta le jeu de la vie sans en avoir rendu une seule. Voici pourquoi on dit du joueur qui se retire les mains pleines : *Il a fait Charlemagne*, comme si l'on disait : *Il a fait* (comme) *Charlemagne* ou bien encore : *Il a fait* (le) *Charlemagne*. Cette expression a dû nous parvenir par analogie, car ici le verbe *faire* a le sens d'*imiter*. Ne dit-on pas : *Faire le Rodomont*. C'est encore une de ces locutions qui a dû tirer son origine de ce privilège que se sont, de tout temps, arrogé les rois, de se mettre au-dessus de tous les usages et de toutes les lois.

Maintenant suivons cette autre considération tout historique, et qui prouve la justesse de cette expression en ce qui concerne la royauté. Si Charlemagne a eu, lui, le bonheur ou plutôt la chance, si l'on veut, de ne perdre aucune de ses conquêtes, il n'en a pas été de même de ses successeurs, à commencer par son fils Louis-le-Débonnaire. Il était donc bien naturel que, partant de là, on ait pris le nom de Charlemagne, comme nom de guerre, puis par

« monologue désopilant sur un objet qu'il tenait à la « main et qu'il était censé avoir trouvé. Chaque soir, l'ac- « teur se présentait à son public avec un nouvel objet à « la main et les lazzis qu'il improvisait là-dessus lui fai- « saient un grand succès. Dans l'une de ses représenta- « tions, Biancolelli arriva tenant une bouteille garnie de « paille et, malgré tous ses efforts, ne parvint pas à faire « rire son public. Voyant que tout était inutile, il prit à « parti son *fiasco*, autrement dit sa *bouteille*, et l'apostro- « pha en lui disant : quelle était la cause de son insuccès; « là-dessus il jeta sa bouteille par-dessus son épaule. Ce « mouvement dérida bien un peu les spectateurs; mais « l'acteur n'en avait pas moins échoué ».

C'est de là, quand un artiste manque soit son entrée en scène, soit sa réplique, que l'on dit qu'*il a fait un fiasco*. C'est donc par souvenir de l'accident arrivé à un acteur qu'on en est venu à consacrer cette locution, qui ne laisse pas d'être un peu vulgaire et qui, malgré cela, ne cesse d'être appliquée dans toutes les situations analogues. Les Allemands disent : *Fiasco machen*. Il y a encore une autre locution équivalente à celle-ci, mais encore plus triviale, c'est : *Remporter une veste*.

Faire four.

C'est ne pas réussir, surtout en parlant d'un comédien.

Cette expression s'applique aussi bien à un livre ou à une entreprise qui n'a pas eu de succès. Autrefois, quand les comédiens ne voyaient dans la salle que peu de spectateurs, au lieu de jouer quand même, comme cela se fait de nos jours, devant des banquettes vides, dans la crainte aussi de ne pouvoir couvrir les frais, ils renvoyaient les spectateurs, éteignaient les lumières dans la salle qu'ils rendaient ainsi obscure comme un *four*.

Le mot *four* vient de l'italien *fuori* qui signifie *dehors*; ensuite on l'a employé dans le sens de *renvoi*. Du mot *fuori*, on a fait *fouor* et l'on est arrivé sans transition au mot *four*. Cette locution date de 1659. On en retrouve un exemple à la page 112 d'une histoire de Molière par Taschereau.

Faire la barbe à quelqu'un.

C'est le braver et se moquer de lui, lui faire affront ou l'effacer par son talent et son esprit.

On fait allusion dans ce proverbe à un homme à qui l'on fait la barbe et qui se trouve momentanément à la merci de celui qui le rase. On sait combien les Orientaux tiennent à leur barbe; il en fut de même autrefois en Europe. Chez les Francs était réputé infâme celui qui avait la barbe toute à fait coupée. Raser la tête et enlever la barbe étaient les premiers moyens employés pour constater la déchéance des rois. Plusieurs rois, sous les Mérovingiens, ont été ainsi dégradés et détrônés.

Si l'on voulait faire ici l'histoire de la barbe et de la coiffure, on pourrait dire, en s'appuyant sur les documents historiques que, depuis Clovis jusqu'à la fin du XII[e] siècle, on laissa croître toute la barbe. Puis, pendant environ quatre siècles, ce furent les cheveux qu'on porta longs. Sous Saint-Louis (XIII[e] siècle) se forma la corporation des barbiers. Philippe de Valois remit en honneur le port de la barbe; sous son règne on poussa le luxe jusqu'à la parfumer et à l'orner de paillettes d'or ou de glands dorés. Sous François I[er], on porta les cheveux ras, mais on sentait à ce point la valeur de la barbe que l'on vendait le droit de la porter. Henri III fit couper sa barbe et il trouva beaucoup d'imitateurs qui s'empressèrent d'en faire autant. Sous Henri IV, on laissa la barbe repousser; la coupe n'était pas uniforme, chacun la portait selon sa convenance. La barbe eut alors autant de prix que l'or et les diamants: on pouvait se procurer de l'argent en empruntant sur sa barbe et sur ses moustaches.

Comme on a pu le comprendre c'était autrefois adresser un grande injure à un peuple libre que de lui parler de raser sa barbe contre sa volonté. En Allemagne surtout, il était même défendu de se raser sous certaines peines, excessivement sévères. Cette coutume était si bien entrée dans les mœurs d'alors que, sous Charlemagne, voici comment on faisait un serment: « *Je jure par Saint-Denis et par cette barbe qui me pend au menton.* » Puisque le nom de Charlemagne vient d'être évoqué, il est curieux de citer quelques lignes des premières pages qui se trouvent

dans un roman du XII[e] siècle et qui est intitulée : *La Chevalerie Ogier de Danemarche* (Danemark). On voit venir à la cour de Charlemagne, alors à Saint-Omer, quatre messagers de Godefroy, père d'Ogier, pour recouvrer un tribut dû à l'empereur. Le dit Godefroy avait fait couper à ces envoyés la barbe et les cheveux :

Corones orent, s'ot cascuns rès la barbe,
E les grenons, le menton et la face,
E pallais montent, si défublent lor capes,
Li rois les voit, tos li tainst le visage,
Contre au se liève fièrement les araisne :
Barons, dist-il, qui vous fist cest outrage?
— Cil dient : Sire Gaufrois de Danemarche,
Li maus quvers où vus nos envoiastes :
Il ne vos doit fuere ne homage :

En voici le sens : « Les envoyés entrent ; ils portent ras la barbe, les moustaches, le menton et la face. Ils montent au palais ; ils découvrent leur tête. Le roi les voit : il tourne aussitôt le visage vers eux ; il se lève fièrement, les apostrophe : Barons, dit-il, qui vous fit cet outrage? Ceux-ci dirent : Sire, Godefroy de Danemark, où vous nous envoyâtes. Il ne veut pas vous faire hommage. »

Charlemagne courroucé après avoir juré par Saint-Denis et par la barbe qu'il portait au menton répond que, pour user de représailles, les ôtages de Godefroy (son fils compris) seront tous pendus. Si donc, *faire la barbe à quelqu'un* entraîne une idée de moquerie ou de bravade, on peut lui adjoindre cette autre signification, celle qui consisterait à l'emporter sur lui ou à le surpasser en esprit et en talent.

Faire la nique.

Cette locution proverbiale est toujours employée en mauvaise part ; elle est plus que familière. Quoiqu'elle tende à disparaître, elle a trouvé place dans ce livre à cause de son origine fort curieuse. Elle est accompagnée, en général, d'un geste de la main dont le pouce est placé sur le nez, geste qui est, comme en France, compris dans tous les pays. Certaines personnes se contentent d'accompagner cette expression d'un clignement d'yeux. Autrefois, on disait : *Faire le nicquet.* Dans un ouvrage paru

en 1458 et intitulé : *Lettres de rémission*, on trouve cette phrase : *Perrin Cohen fist* (fit) *au suppliant, en soi* (se) *mocquant de lui, le nicquet.*

Les Romains avaient plusieurs manières de faire la nique. Un de leurs auteurs Aulu-Gelle (livre IX, chapitre XIII) en cite un exemple de Manlius Torquatus luttant contre un Gaulois qui défiait les Romains : *Gallus irridere cœpit atque linguam exserere*, ce qui se traduit ainsi : *Le Gaulois se mit à rire et à tirer la langue.* On a dit aussi autrefois : *Faire la figue* pour *faire la nique*. Le père Jacob soutient que cette locution vient de l'italien : *Par la fica.* D'autres prétendent que *nicque* vient de l'allemand *necken*, taquiner ou du celtique *niq*, qui signifie *hocher la tête.*

Faire la pluie et le beau temps.

C'est disposer de tout par son influence.

Cette locution s'adresse aux individus qui, soit dans une assemblée ou dans une maison particulière, jouissent d'une telle influence que personne n'oserait rien décider, ni rien faire, sans avoir leur avis. En un mot, ils disposent de tout et dirigent les esprits à leur gré. Notre poète Racine a rendu l'idée de ce proverbe dans ces trois vers tirés de sa tragédie d'Esther :

Le roi, vous le savez, flotte encore incertain.
Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête.
Je fais, comme il me plaît, le calme et la tempête.

L'origine de ce proverbe est attribuée aux Chaldéens qui, adonnés à l'astrologie et à l'astronomie, étudiaient les causes des variations de l'atmosphère, de telle façon qu'ils passaient, à cette époque, *pour faire la pluie et le beau temps.* Non seulement ils prédisaient le temps qu'il ferait, mais les calamités qui devaient fondre sur la terre. Cette foi aveugle qu'on avait dans les prédictions des astrologues subsistait encore au moyen âge.

Faire le bon apôtre.

C'est chercher à tromper en contrefaisant l'homme de bien.

Cette locution est une allusion à la trahison de Judas,

lorsqu'il livra Jésus, au milieu du peuple, pour le désigner à ses ennemis, en lui donnant le baiser qui en était le signal. On emploie cette expression dans la langue française pour désigner l'acte d'un individu qui, avec des paroles le plus souvent doucereuses, cherche à se faire valoir en montrant une candeur ou une probité qu'il n'a pas et enfin à amener des personnes à partager ses vues. Elle ne se prend donc qu'en mauvaise part et pour désigner l'hypocrisie.

Quelques érudits donnent à cette locution une origine bretonne, parce que, dans l'ancienne Bretagne, *apôtre* se disait *pastre* ou *pautre*. Dans tous les cas, il n'y a pas à douter un seul instant que cette expression *faire le bon apôtre* ne rappelle l'acte relaté par Saint-Matthieu, dans l'Evangile, chapitre XXVI.

Faire le diable à quatre.

C'est faire un tapage épouvantable.

Au XV[e] et au XVI[e] siècles, quand notre théâtre prit naissance, il s'établit dans quelques localités des troupes d'acteurs, appelées *diableries*, qui donnaient parfois des représentations à quatre personnages : on disait qu'elles faisaient *le diable à quatre*. Dans les anciennes pièces, appelées *mystères*, les personnages mystiques étaient aussi figurés par quatre individus habillés en costumes de diables façonnés avec une peau noire. Ces individus faisaient un grand vacarne, tout en poussant des hurlements et exprimaient par des contorsions les souffrances auxquelles ils étaient censés condamnés en enfer.

On distinguait les grandes diableries et les petites. Dans celles-ci, il n'y avait que deux diables, tandis que dans les grandes il y en avait quatre; naturellement, ils faisaient plus de bruit parce qu'ils étaient plus nombreux. Si l'on mettait en scène plusieurs diables, c'était dans le but d'intimider davantage les pécheurs endurcis en leur donnant une idée des tourments qu'ils avaient à redouter après leur mort et les ramener à la religion. Les gens qui venaient assister à ces représentations, dites *pièces de dévotion*, en avaient pris le goût et les suivaient avec une grande ponc-

tualité. On lit dans une pièce de Destouches (1732), intitulée l'*Irrésolu*, ces trois vers :

J'aime à dormir le jour, puis à courir la nuit ;
A jurer, à médire, à ferrailler, à battre.
Mon père, sur cela, me *fait le diable à quatre.*

Les premières troupes de comédiens amateurs qui ont fondé le théâtre en France étaient des bourgeois de Paris qui se réunissaient pour représenter des *Mystères* empruntés aux légendes bibliques. Puis on mit en pièces de théâtre toute l'antiquité et toute la mythologie. Ces pièces primitives duraient plusieurs jours ; le plus ancien mystère était celui d'Adam et d'Eve. Les représentations avaient lieu le dimanche dans l'après-midi, et ordinairement dans les cimetières des églises.

A ces acteurs improvisés succédèrent d'autres comédiens qui se formèrent en troupes régulières et achetèrent l'Hôtel de Bourgogne. Un théâtre y fut organisé et, quoique les places fussent d'un prix bien modeste (50 centimes), on y jouait les chefs-d'œuvre dramatiques de Corneille et de Racine, conjointement avec les comédies de Molière. Jusqu'alors, presque toujours, les acteurs avaient joué avec des masques. On retrouve dans Molière (Amph. III, 8) ces deux vers où cette locution est employée.

Oui, l'autre moi, valet de l'autre vous, *a fait*
Tout de nouveau le *diable à quatre.*

Voltaire s'en est servi dans une de ses lettres :

Je ferai le *diable à quatre* pour faire accepter sa pancarte,

Les Italiens disent : *Far el'diavolo e la versiera* qui signifie : *faire le diable et la sorcière.*

Faire l'école buissonnière.

Cette locution est une allusion aux escapades des écoliers de village qui, au lieu d'aller à l'école vont courir les champs et chercher les nids dans les haies et les buissons. Suivant les uns cette expression s'adresse à certains pédagogues qui, jadis, pour se soustraire à un droit qu'il fallait payer aux chantres de l'église Notre-Dame, allaient établir

leurs classes en plein air hors de la ville. Selon d'autres, elle est venue de ce que les luthériens et les calvinistes dont on ne tolérait pas les écoles en avaient de clandestines qui se tenaient dans les bois. Le parlement qui en fût informé rendit un arrêt le 6 août 1552 défendant les écoles buissonnières.

Quelques philologues proposent une origine historique en admettant qu'elle se trouve implicitement dans un passage de la *Nouvelle de l'Hérétique*, poème du troubadour Izarn qui met en scène, durant la guerre faite aux Albigeois (XIIIe siècle), un missionnaire dominicain apostrophant un théologien de la secte proscrite en ces termes :

Tu no vols demostrar ta predicatio.
En gleyza ne en plassa, ni vols dir ton sermo,
Sinon o fas en barta, en bosc o en boisso.

dont voici le sens : *Tu n'as garde de prêcher ta doctrine dans les églises, ni sur les places. Tu la prêches dans les bois, dans les broussailles et les buissons.*

Faire le gros dos.

C'est faire l'homme d'importance.

Le chat aime qu'on le caresse et manifeste sa satisfaction *en faisant le gros dos* ; ainsi l'homme présomptueux paraît se gonfler pour augmenter son importance et prend une attitude telle qu'il semble s'attribuer tout le mérite des événements et une autorité sur ceux qui l'entourent. On disait autrefois : *Faire du gros bis*, d'où est venu ce mot étrange de *Rominagrobis*. Cette locution caractérise très-exactement la conduite de ces gens vaniteux qui aiment tout particulièrement à être flattés.

Faire patte de velours.

C'est, au figuré, prendre avec quelqu'un des manières doucereuses et caressantes, soit pour le séduire, soit pour le tromper et même pour lui nuire.

Allusion à la propriété qu'ont les chats de retirer à volonté leurs griffes et de les faire ressortir. On n'a pour établir

l'origine de cette locution que la pièce de vers suivante qui n'est pas même très-ancienne.

Un chat adroit qui veut voler
Quelque morceau sur votre assiette,
Commence par vous cajoler.
Semblant ne pas voir ce qu'il guette,
Il tourne autour d'un air discret;
Puis, quand il voit que l'on caquette
Et que l'on est un peu distrait,
La griffe part, adieu Minet,
L'assiette par ses soins est nette.

Cette leçon pour vous est faite;
Mamans, retenez-la toujours.
Pour vous et pour vos fillettes,
Craignez la *patte de velours*.

Faire un pas de clerc.

C'est agir avec étourderie comme une personne qui manque d'expérience ou faire une démarche irréfléchie et peu utile ou bien encore commettre une faute par ignorance. Voici l'origine que l'on peut attribuer à cette locution proverbiale. Dans le vieux français le mot *clerc* désignait l'individu qui étudiait pour entrer dans l'état ecclésiastique. Depuis, il a servi à désigner celui qui travaille dans une étude d'un notaire ou d'un avoué. Comme ceux qui y occupent, en général, des emplois sont des jeunes gens qui font ainsi l'apprentissage de leur future profession et que leur inexpérience et leur légèreté d'esprit les exposent à commettre de fréquentes erreurs, on en est venu alors à dire avec raison :

Faire un pas de clerc.

Autrefois on disait : *Vice de clerc* dans le même sens que cette locution.

Faire un trou pour en boucher un autre.

C'est contracter une nouvelle dette pour en acquitter une plus ancienne.

Ce procédé est familier aux gens qui, au lieu d'économiser pour payer leurs dettes, font de nouveaux emprunts

qui les mènent à leur ruine. Les Latins appellent cette façon d'agir : *Versuram facere*, ce qui veut dire : *Faire un revirement*, expression qui venait de ce que certains débiteurs changeaient de créanciers : *Quod vertant creditorem.* Nous disons d'un homme perdu de dettes : *Qu'il doit à Dieu et au diable*. Les Anciens disaient d'une personne placée dans le même cas : *Animam debet*, ce qui signifie : *Il doit son âme*, parce que, par une de leurs lois un homme insolvable devenait la propriété de son créancier; il était tenu de le payer par son travail, étant hors d'état de le payer en argent.

Chez les Gaulois quand un Franc ne pouvait solder son créancier, il allait le trouver et, lui présentait une paire de ciseaux pour se faire couper les cheveux, il devenait son *serf*. Une loi des douze Tables, selon Aulu-Gelle, voulait que l'on coupât en morceaux le corps d'un homme insolvable, afin que chacun des créanciers pût en avoir sa part.

Pour terminer, citons le proverbe, qui aujourd'hui a remplacé le premier, on dit :

Découvrir Saint-Pierre pour couvrir Saint-Paul.

Faire une algarade à quelqu'un.

C'est lui adresser des reproches sévères et même quelquefois des paroles injurieuses sans fondement.

Le mot *algarade* vient du mot espagnol *algarada* qui signifie *sédition militaire* ; il a été formé lui-même du mot arabe *al-ghara* qui veut dire *expédition militaire*, à cause des invasions répétées que faisaient autrefois les corsaires algériens sur les côtes de la Méditerranée. Cette expression a dû être importée d'Alger, ville maritime, d'où il se faisait souvent des *algarades* ou invasions subites sur les côtes, invasions qui étaient toujours accompagnées de pillage.

Faire une brioche.

C'est faire un acte sot et maladroit ; en musique, c'est faire une faute.

Cette locution proverbiale fut introduite en France à

l'époque de la fondation de l'opéra (1440). Les musiciens, attachés à ce théâtre, s'étaient imaginé de condamner à une amende pécuniaire celui d'entre eux qui manquait aux règles de l'harmonie dans l'exécution des partitions. Le produit des amendes était destiné à acheter une brioche qu'ils devaient manger tous ensemble dans une réunion. Mais cet usage ne fut pas jugé propre à leur faire éviter les fautes dans l'exercice de leur art ; ils se virent exposés à la raillerie du public qui employa, dès lors, le mot de *brioche*, comme synonyme de *maladresse* ou même de *faute*. Ils décidèrent qu'ils pourraient faire autant de *brioches* qu'ils voudraient sans être obligés d'en payer aucune.

Faire une chose à bâtons rompus.

Cette expression proverbiale signifie *faire une chose non par manière de jeu*, comme on pourrait se l'imaginer, mais bien, *à diverses reprises et après de fréquentes interruptions*, comme l'emploie J.-J. Rousseau, dont voici la phrase :

« Selon ma coutume paresseuse de travailler *à bastons rompus.*»

Dans le dictionnaire de Trévoux (1771) on trouve que *bâton rompu* est une façon de tapisserie, qui représente plusieurs bâtons rompus et entremêlés l'un dans l'autre. On en fait aussi des ornements d'architecture, de menuiserie et de vitrage en manière de *bâtons rompus*. L'expression technique est donc bien rendue par les lignes et les bâtons qui se brisent pour s'enlacer.

On retrouve cette expression proverbiale dans ces phrases du Pantagruel de Rabelais :

« Tant luy desohicqueteroys ses habillemens *a baston rompuz*, que le grand diole en attendroyt l'âme damnée à la porte.

Nos ieusnes feurent terribles et bien espouventables, car le premier iour nous ieusnasmes *a baston rompuz*, le second a espées rabatues, le tiers a fer esmoulu, le quart a feu et a sang. »

« *Autant lui déchirerait ses habillements à bâtons rom-*

pus, que le grand diable en attendrait l'âme damnée à la porte.

Nos jeûnes furent terribles et bien épouvantables, car le premier jour nous jeunâmes à bâtons rompus, le second à épées rabattues, le troisième à fer émoulu, le quatrième à feu et à sang. »

On peut très-bien expliquer comment l'expression *à bâtons rompus*, qui a été d'abord appliquée à un objet a pu être attribuée à une action. On dit donc *faire une chose à bâtons rompus*, pour dire qu'elle s'est faite après plusieurs reprises et avec des interruptions par assimilation à ces façons de tapisseries dont il a éte question plus haut.

Au XVIe siècle, il paraît que l'on employait ces mots : *A heures rompues*, pour expliquer qu'une chose avait été faite avec des interruptions. Si donc, on en est venu à ne plus employer les mots : *à bâtons rompus*, comme allusion aux dessins d'une tapisserie, cette expression a dû prendre avec sa propre signification celle de : *à heures rompues*, dans laquelle elle est le plus souvent employée.

Faire une cote mal taillée.

Lorsqu'on ne peut régler exactement un compte embrouillé, on fait réciproquement des concessions et l'on prend un moyen terme relativement à la somme qui est due. On appelle un pareil règlement *une cote mal taillée*, expression que l'on rencontre dans les Mémoires de Saint-Simon, (page 26, 1755) :

« Le régent demanda son avis à Besons qui barbouilla et qui proposa *une cote mal taillée.* » Voilà l'origine de cette locution proverbiale : Autrefois, il était d'usage de marquer par des entailles, appelées *coches*, la quantité de pain et de viande que l'on achetait *à crédit* chez le boulanger et chez le boucher, sur un morceau de bois fendu en deux dont l'acheteur et le vendeur gardaient chacun une moitié. Par synecdoque, on donna également le nom de *coche* à ce morceau de bois, comme nous l'apprend le Glossaire du centre de la France dans ces deux exemples :

Avez-vous vos journées en *coche*, sur la *coche* ?
Il a une bonne *coche* chez le boulanger.

Puis, avec le temps le *ch* se serait changé en *t* ou plutôt on aurait substitué *cote* à *coche*, par synonymie, c'est ce qui a fait dire qu'en rapprochant les deux moitiées de la *coche*, on trouvait que les marques de l'une ne se rapportaient pas à celles de l'autre, que c'était *une cote mal entaillée* (taillée). Or, de cette façon (ce qui est le plus probable), l'erreur se trouvait partagée entre le débiteur et le créancier; il en est résulté que, plus tard, on a dit, en parlant d'un compte arrêté dont on avait rabattu quelque chose de part et d'autre qu'on faisait *une cote mal taillée*. On rencontre dans le dictionnaire de Furetière (1727) cette phrase qui prouve que l'on employait déjà cette expression : « Dans ce procès, il y avait bien des demandes de part et d'autre, les juges ont fait *une cote mal taillée.* »

Faites ce que je vous dis et non pas ce que je fais.

Ce proverbe, plein d'ironie, concerne tous ces beaux parleurs qui se mêlent de donner à tout venant des conseils dont ils auraient fort souvent besoin pour eux et qui ne cessent de recommander aux autres de pratiquer les vertus dont ils ne se préoccupent pas eux-mêmes. Il a son origine et son explication dans ces paroles de l'Evangile selon Saint-Matthieu (chapitre XXVIII, vers 2 et 3) : *Omnia ergo quœcumque dixeri vobis servate et facite* : *secundum opera vero eorum nolite facere*; *dicunt enim et non faciunt*, ce qui signifie : *Observez donc et faites tout ce qu'ils vous diront, mais ne faites pas ce qu'ils font, car ils disent ce qu'il faut faire et ne le font pas.* Zénon, philosophe grec, comparait les hommes qui parlent bien et qui vivent mal à la monnaie d'Alexandrie qui était belle, mais pleine d'alliage. Les Anglais disent : *The friar preached against stealing when he had pudding in his sleeve*, ce qui veut dire : *Le moine prêchait contre le vol quand il avait du boudin dans sa manche.*

Voici, au sujet de ce proverbe, une anecdote fort plaisante arrivée à un certain curé qui avait fait sur l'abstinence une homélie des plus soignées. Il avait été d'autant plus éloquent qu'il avait été excité par l'attrait d'un succulent déjeûner qui l'attendait à la cure. Mais sa gouvernante qui assistait à son discours, étant sortie de l'église, s'en

retourna au logis où elle s'empressa de jeter par la fenêtre tous les bons plats préparés, de façon à faire concorder les actes avec les paroles de cet homme modèle. On peut juger de l'effet que produisit sur le curé le changement survenu dans le service de sa table lorsqu'il revint de son église. Sa gouvernante ne lui dit pas autre chose qu'elle avait cru bien faire de se conformer aux paroles qu'il avait dites en chaire.

Ferrer la mule.

C'est tromper sur le prix des marchandises qu'on achète pour le compte d'un autre et les lui faire payer beaucoup plus cher qu'elles n'ont été vendues.

Cette locution déjà employée au XVII[e] siècle n'est plus aussi souvent usitée que celle précédemment citée : *Faire danser l'anse du panier* ; mais il y a un rapprochement à faire et qu'il est curieux de connaître. Voici l'origine la plus récente et qui paraît la plus authentique :

« Au temps où les conseillers du Parlement de Paris allaient au palais, montés sur des mnles, les laquais jouaient pendant la séance et, pour se procurer quelque argent, ils en demandaient à leurs maîtres sous prétexte que les mules avaient besoin d'être ferrées. »

On donne encore à ce proverbe une autre origine qui pourrait être bonne, quoiqu'elle soit très ancienne. Elle est tirée de la vie de Vespasien par Suétone, chap. XXIII.

« Une personne était venue au palais de l'empereur Vespasien pour avoir une audience au sujet d'une certaine affaire ; mais on ne put la recevoir, parce que ce prince allait partir en voyage. Le solliciteur, désirant terminer sur le champ, s'adresse à un officier qui, moyennant une somme convenue, promit de lui ménager une entrevue. En effet, l'Empereur était à peine sorti de Rome que l'officier fit semblant de faire ferrer les mules. On arrêta le cortège et, pendant ce temps-là, le solliciteur qui avait suivi profita de l'occasion et conta son affaire à Vespasien. Celui-ci demanda à l'officier combien on lui avait donné pour *ferrer la mule* et se fit donner la moitié du bénéfice. »

Fort comme un Turc.

Cette locution proverbiale est très ancienne, puisque certaines personnes s'imaginent qu'elle a dû prendre naissance à la suite de l'effroi qui se répandit en Europe lors de l'extension de la puissance ottomane (1453), après la prise de Constantinople par Mahomet II et qui amena l'anéantissement de l'empire grec. La Turquie semblait alors menacer toute l'Europe occidentale.

Cette expression, *fort comme un Turc*, a pu ainsi prendre naissance tout simplement de la forte constitution des Turcs qui avaient, comme tous les Orientaux, la réputation d'être très vigoureux. Les Turcs ont, en général, la physionomie grave, et quoique, grands et forts, ils sont indolents. On trouve dans Buffon, *Histoire naturelle de l'homme* (tome Ier, p. 114), ce renseignement qui vient à l'appui de ce qui vient d'être dit.

« Il y a une meilleure manière de comparer la force de l'homme avec celle des animaux. C'est par le poids qu'il peut porter. Ainsi, on assure que les portefaix ou crocheteurs de Constantinople portent des fardeaux de 900 livres pesant. »

Dans un livre où l'on décrit les fêtes qui eurent lieu à Constantinople, on citait un Turc d'une force prodigieuse qui jetait en l'air un tronc d'arbre si gros que douze hommes ne pouvaient presque pas le lever de terre, qu'ensuite il le recevait sur ses épaules. Le même homme, couché à terre, les épaules et les cuisses liées avec des chaînes, portait sur le ventre une pierre énorme que dix hommes ne remuait qu'avec peine et sur laquelle montaient encore quatre hommes pour y fendre du bois. On cite encore d'autres exploits de ce Turc, mais ils sont tellement empreints d'exagération qu'il vaut mieux les passer sous silence.

De toutes ces citations on peut conclure que les Turcs sont des hommes, en général, solides. La preuve que c'est un fait avéré et reconnu, c'est la présence, dans les fêtes populaires de ces dynamomètres portant une tête de Turc. La présence de cette tête sur un tel instrument est une raison de plus que la locution *fort comme un Turc* doit son origine aux faits qui viennent d'être précités.

G

Garder le mulet.

Cette expression proverbiale signifie *attendre longtemps une personne* qui est allée faire une visite après vous avoir quitté.

Avant le XVII[e] siècle, lorsque l'usage des carrosses n'était pas encore bien répandu, les magistrats, les médecins et quelques grands personnages montaient sur des mulets ou des mules pour aller à leurs affaires ou faire des visites. Déjà même, sous Louis XII (XV[e] siècle), la plupart des conseillers du Parlement allaient encore ainsi au palais. On trouve un exemple de l'emploi de cette locution dans le *Dictionnaire des Institutions* de Chéruel. (page 1266), qui date de la fin du XVI[e] siècle. Pendant que le maître était dans la maison de la personne qu'il visitait, un valet gardait sa monture dans la rue. De là est venue cette expression familière *garder le mulet,* qui veut dire attendre quelqu'un qui vous a laissé pour aller faire une visite. On pourra se rendre compte après la lecture de ces lignes qu'il y a un rapprochement quant à l'idée, entre ce proverbe un peu démodé et ceux qui sont encore en usage, comme :

Attendez-moi sous l'orme et Croquer le marmot.

Un bavard qui se promenait avec un de ses amis entre dans une maison où il n'avait, disait-il, qu'un mot à dire. L'ami l'attend à la porte et assez longtemps pour perdre patience. L'autre revient enfin et lui dit d'un ton plaisant. — *Vous gardiez donc le mulet?* — *Non,* répondit l'ami un peu piqué, *je l'attendais.*

Graisser la patte à quelqu'un.

C'est se faire bien venir de quelqu'un et s'assurer ses bons offices, soit en lui faisant un cadeau, soit en lui donnant de l'argent.

Le mot *patte* est employé pour la *main* de l'homme qui se laisse corrompre par un présent. Exemple : Un plai-

deur va chez un avocat; il donne la pièce à un domestique qui lui ouvre la porte, pour s'en bien faire venir (ce qui est le fait de la plupart des solliciteurs). Le mot *graisser* signifie donc *donner de l'argent* à quelqu'un pour le mettre dans ses intérêts. Dans la comédie des *Plaideurs* de Racine on retrouve ce vers qui est bien de circonstance :

« On n'entrait pas chez nous sans *graisser* le marteau. »

Voici quelle serait l'origine de cette locution proverbiale :

« Au VIe siècle le clergé reçut le droit de toucher la dîme sur le produit de la vente des chairs de porcs (de carnibus porcinis). C'était même, si l'on s'en rapporte à la chronique, pour percevoir plus facilement cette redevance que, par la suite, la foire aux jambons se tint sur le parvis Notre-Dame. Afin de rendre les commissaires moins rigides, les vendeurs leur mettaient dans la *main* un *morceau de lard* qui, naturellement, la leur graissait (cette viande était déjà fort estimée au moyen-âge). »

On raconte, à ce propos, une anecdote qui se trouve dans un fabliau du XIIIe siècle ; en voici un extrait :

« Une vieille femme avait deux vaches qui la faisaient subsister. Celles-ci entrèrent un jour sur les pâturages du seigneur et y furent saisies par son prévôt. La bonne femme courut au château supplier cet officier de les lui rendre. Cet homme fit entendre qu'il fallait de l'argent et, elle, qui n'avait rien à donner s'en retournait bien désolée. En chemin, elle rencontra une de ses voisines à laquelle elle demanda conseil à propos de son malheur. — Il faut en passer par ce qu'il demande, lui dit l'autre, et vous résoudre à lui *graisser la patte.*

La vieille femme, qui était fort simple, n'y entendit pas malice; prenant le conseil à la lettre, elle mit dans sa poche un vieux morceau de lard et reprit le chemin du château. Le seigneur se promenait devant sa porte, les mains derrière le dos. Elle s'avance doucement, sur la pointe des pieds et lui frotte les mains avec son lard. Celui-ci, étonné, se retourne vivement alors pour lui demander ce qu'elle fait. — Ah ! Monseigneur, s'écrie-t-elle, en se jetant à ses genoux, votre prévôt a saisi mes deux vaches dans votre pré et l'on m'a dit que si je vou.

lais les ravoir, il fallait lui graisser la patte. Je venais pour cela, mais comme je vous ai vu à la porte et que vous êtes son maître, j'ai pensé que vous méritiez bien mieux qu'on vous graissât la vôtre. »

Cette expression de *graisser la patte* a donc le même sens que celle de *graisser le marteau*, prise dans la comédie des *Plaideurs* de Racine et dont il a été fait plus haut une citation.

Graisser les bottes de quelqu'un.

On n'ignore pas qu'en France on a porté des bottes depuis assez longtemps et qu'autrefois (XIe siècle), c'était l'habitude, lorsqu'on devait se mettre en voyage, de les graisser pour en rendre le cuir plus souple. Or, comme dans le rite catholique, le prêtre qui donne le sacrement de l'extrême-onction, met de l'huile sur les pieds de celui qui va sortir de ce monde, on a dit qu'il graissait les bottes d'un moribond par analogie entre son acte et celui qui se fait pour partir en voyage. Au figuré, l'expression dont il s'agit désigne aussi une manœuvre de flatterie employée envers quelqu'un. Elle était déjà passée dans notre langue au XVIIe siècle.

Grande fortune, grande servitude.

Quiconque a une grande fortune ou une position élevée est l'esclave de son argent et de son rang.

Plus on est riche, plus grande est la surveillance qu'on a à exercer sur tous ceux qui touchent à notre fortune dans la crainte de malversations. Un rang élevé assujettit à une foule de devoirs, de soucis, de dangers même que ne connaissent pas ceux dont la position est plus modeste et en outre souvent plus sûre et plus indépendante.

Chez les auteurs anciens les exemples abondent pour prouver que ces mots ont toujours été une vérité. Voici les vers de Phèdre à ce sujet :

Quemcumque populum tristis eventus premit,
Periclitatur magnitudo principum,
Minuta plebes facili prœsidio latet.

dont voici la traduction :

Quand un peuple est éprouvé par un grand désastre, la grandeur des chefs met ceux-ci en danger, les petits trouvent aisément à se cacher.

Sénèque à son tour, présente ainsi ces idées de ces deux façons ; d'abord ainsi :

> . . . . Non capit unquam
> Magnos motus humilis tecti plebeia domus ;
> Circa regna tonat.

ce qui signifie :

L'humble toit du plébéien n'éprouve jamais les secousses violentes qui ébranlent les palais des grands.

Puis dans ces autres vers :

> O si pateant pectora ditum,
> Quantum intus sublimis agit
> Fortunæ metus !

ce qui veut dire : *Si l'on pouvait descendre dans le cœur des riches, on verrait par combien de craintes la fortune les tourmente.*

Parmi les auteurs modernes nous pouvons citer La Fontaine qui a traité ce sujet dans son livre Ier, fables 4 et 5 ; livre IV, fable 6 et livre VII, fable 6.

Voici comme conclusion à tout ce qui a été dit sur ce sujet une anecdote parfaitement authentique tirée de l'histoire romaine.

« Damoclès était un des courtisans du tyran de Syracuse, appelé Denys l'Ancien. Il vantait les richesses de ce prince, la magnificence de ces palais, s'extasiait sur sa puissance ; à ses yeux jamais l'homme n'avait été si heureux. — Denys, pour complaire à son courtisan, lui parla ainsi : « *Puisque ma vie a tant de charmes pour vous, je vous offre d'en goûter quelques moments et d'essayer de cette fortune qui vous semble si enviable.* »

Damoclès accepte cette proposition avec une joie non dissimulée. On le place sur un lit couvert des plus riches étoffes (chez les anciens on mangeait à demi-couché) et on lui met sur la tête une couronne de fleurs. Dans la salle à manger, on dressa sur les tables un service merveilleux d'argenterie ; on y brûle des parfums. Autour de sa table

chargée des mets les plus rares et les plus exquis sont des esclaves attentifs à prévenir ses moindres désirs. Ajoutez à tout cela une douce symphonie qui charme ses oreilles et l'on comprendra facilement dans quel ravissement devait être Damoclès.

Mais, par hasard, il lève les yeux et que voit-il? Une épée, attachée au plafond par un crin de cheval, était suspendue au-dessus de sa tête. A l'instant même, il fut désillusionné : ses yeux cessèrent de voir la richesse qui l'environnait ; ses oreilles n'entendirent plus les sons de la musique, sa main ne savait plus trouver le verre qui était sur la table : il ne songeait qu'au glaive menaçant sur sa tête.

« *Voilà mon bonheur et ma fortune*, lui dit Denys ; *voulez-vous continuer à en faire l'épreuve?* » Pour toute réponse, Damoclès demanda la permission de se soustraire au plus vite à une félicité dont les douceurs étaient entremêlées de craintes et de réalités aussi terribles.

Grossier comme du pain d'orge.

Dans les premiers temps de la monarchie, les gens d'une dévotion exagérée se condamnaient, par esprit de mortification, au seul pain d'orge pour toute nourriture. Cette coutume, dans plusieurs monastères, faisait partie des pénitences que devaient subir les religieux condamnés à la prison pour une faute grave. Dans un ouvrage d'un nommé Liébaut et intitulé *Théâtre d'agriculture*, il est dit que ce n'est point une nourriture faite pour le maître, ni même pour les fermiers ; mais tout au plus pour les valets et encore en temps de cherté. Or, comme une telle nourriture est très-grossière (car l'orge non mêlée avec le froment produit un pain détestable), on s'en est servi comme d'un terme de comparaison pour donner à entendre qu'une personne n'a pas la moindre politesse.

H

Hâtez-vous lentement.

C'est la devise des gens qui savent que la précipitation peut tout compromettre et qu'une sage lenteur est souvent une cause de succès.

Ce dicton est d'origine grecque et les Latins l'ont rendu par ces mots : *Festina lenté.* Il est surtout curieux par l'opposition des termes qui le composent. Le sens en est profondément sage et utile dans quelque situation que l'on se trouve. *Se hâter lentement*, c'est marcher à la fois avec une persévérance infatigable et avec une prudente réserve vers le but que l'on veut atteindre, sans compromettre par des imprudences le succès auquel on aspire. Cependant cet avis sensé est rarement suivi. Une sage lenteur est souvent un élément de succès. Boileau, dans ces trois vers de son Art poétique, en a fait un précepte pour les écrivains.

Hâtez-vous lentement et sans perdre courage ;
Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage ;
Polissez-le sans cesse et le repolissez ;

Les Italiens disent : *Qui va piano va lontano*, ce qui veut dire : *Qui va doucement va loin.*

Erasme dit qu'il n'est aucun proverbe qui mériterait plus que celui-là d'être gravé en caractères d'or sur toutes les colonnes des temples ainsi qu'aux portes des palais. Malgré la sagesse de cet avis si bien reconnue, il est, de nos jours, peu suivi. Un auteur écrit un ouvrage ; il a hâte d'en tirer de la renommée et il le livre à la publicité sans l'avoir suffisamment travaillé. Il s'est fié aux éloges de quelques amis ignorants et a négligé de passer quelques jours de plus à perfectionner son ouvrage. Aussi n'arrive-t-il pas à la réputation pour s'être trop hâté.

On a fait de ce proverbe un usage assez curieux et même plaisant dans cette épitaphe d'un centenaire :

Ci-gît, Paul, qui docile à cet avis du sage :
Dans tout ce que tu fais, hâte-toi lentement,
Pour gagner l'autre monde, alla tout doucement,
Et mit cent ans entiers à faire le voyage.

Heureux comme un coq en pâte.

C'est vivre à l'abri de tout souci ne s'occupant que de manger. dormir et jouir de tout le confortable de la vie.

Il s'agirait dans cette comparaison d'un coq renfermé dans une cage et que l'on gave de patée pour l'engraisser (ce qui ne serait pas pour lui un véritable bonheur) ou d'un coq en pâte renfermé dans un pâté et dont la tête domine la croûte. Dans le dictionnaire de Trévoux (1771) et dans celui de l'Académie (1835), on compare à ce coq un homme, tenu bien chaudement couvert dans un lit et ne montrant uniquement que la tête. C'est donc par suite de l'analogie qu'offre cette position avec celle du coq entouré de pâte qu'est dûe l'origine de cette locution proverbiale.

Heureux comme un roi.

C'est une locution bien souvent employée et qui, malgré cela, n'est pas l'expression exacte de la vérité, car les soins et les soucis qui accompagnent toujours le pouvoir ne sauraient donner le bonheur en aucun temps ni d'aucune façon. Cependant que de gens encore convoitent la condition royale et feraient n'importe quoi pour y arriver! Et que dire pour la défense d'une situation où ceux qui l'occupent sont toujours sujets à recevoir une balle du premier venu ou à mourir empoisonnés. Ne serait-il pas plus logique et plus vrai de dire :

Malheureux comme un roi.

Honni soit qui mal y pense.

Cette locution proverbiale est employée lorsque l'on veut dire, qu'à propos d'un évènement quelconque, il n'y a pas lieu de se scandaliser de ce qui pourrait avoir une apparence équivoque.

C'est la devise de l'ordre de la Jarretière fondé en 1350 par le roi d'Angleterre Edouard III dans les circonstances suivantes :

« La comtesse de Salisbury perdit sa jarretière dans un bal donné par le roi. Celui-ci s'en apercevant la ramassa et la rendit à la comtesse. Les courtisans qui assistaient à la réception se mirent à rire en même temps et de l'accident et de l'attention du roi. Edouard, mécontent de voir se manifester une gaieté qui pouvait être injurieuse pour la comtesse, la réprima sur-le-champ en s'écriant : « *Honni soit qui mal y pense, Messieurs.* » (Honni est un vieux mot qui signifie *méprisable.*) »

Ce fut quelques jours après que ce roi fonda l'ordre de la Jarretière pour consacrer d'une façon publique l'estime qu'il portait à la comtesse de Salisbury. Quelque frivole que paraisse cette origine, elle est reproduite de plusieurs côtés.

I

Il en revient toujours à ses moutons.

C'est revenir à un propos commencé et interrompu par un incident quelconque ou à un projet abandonné dont on reprend la suite.

On dit encore : *Revenons à nos moutons* pour indiquer qu'on va reprendre le fil d'une conversation suspendue par un incident quelconque. Ce proverbe qui date du XVe siècle caractérise tous ces gens qui n'ont qu'une seule idée à laquelle ils rapportent tout, en y revenant avec une infatigable persévérance.

On a fait remonter l'origine de ce proverbe à une ancienne pièce du théâtre français ayant pour titre : *La farce de maître Pathelin*, où un marchand drapier venait porter plainte contre un berger qui lui a dérobé des moutons. Mais le plaignant, M. Guillaume reconnait dans maître Pathelin, l'avocat qui défend le berger, celui qui lui a volé une pièce de drap. Dans son trouble il s'interrompt souvent pour parler de la pièce de drap volé. Le juge ne comprenant rien à son galimatias et ne connaissant pas l'affaire de la pièce de drap, est forcé de l'interrompre souvent pour l'inviter *à revenir à ses moutons.*

Rabelais (XVIe siècle) a employé ce proverbe plusieurs

fois (Livre Ier, chapitres 1 et 2; Livre III, chap. 33) et condamne toute digression intempestive dans un plaidoyer.

Il ne faut pas omettre de citer les exemples que nous a légués l'antiquité sur ce sujet. A Athènes, le héraut qui appelait les orateurs pour parler devant le peuple, leur recommandait de le faire *sans préambules et sans passions*, Ανευ προοιμιων και παθων (aneu prooimiôn kai pathôn), et en latin, *sine præmüs et affectibus*. Cicéron, dans une harangue, s'étant écarté de son sujet, a dit : *Domum redeamus*, ce qui veut dire : *Revenons à notre maison*.

Voici sur ce sujet une imitation d'épigramme assez originale.

Pour trois moutons qu'on m'avait pris
J'avais un procès au bailliage.
Guy, le phénix des beaux esprits,
Plaidait ma cause et faisait rage.
Quand il eut dit un mot du fait,
Pour exagérer le forfait,
Il cita la fable et l'histoire,
Les Aristotes et les Platons.
« Guy, laissez là tout ce grimoire
Et retournez à vos moutons. »

Il est du bois dont on les fait.

C'est donner à entendre qu'une personne a les talents, les qualités ou l'aptitude voulue pour obtenir un honneur ou une dignité.

Ce proverbe devait être connu déjà au XVIIe siècle, si l'on s'en rapporte à l'anecdote suivante : « Un gentilhomme sollicitait le maréchalat. S'adressant au maréchal de la Meilleraye à qui il demandait sa protection, il lui dit : *Si je ne suis pas maréchal de France, je suis du bois dont on les fait. — Vous avez raison,* répartit le maréchal, *quand on en fera de bois, vous pourrez y prétendre.* »

D'autres pensent que cette locution a été tirée d'un proverbe grec attribué à Pythagore dont voici la traduction latine : *Non è quovis ligno fiat Mercurius* dont Régnier (XVIe siècle) a rendu le sens dans le vers suivant :

De tout bois, comme on dit, Mercure on ne façonne,

donnant à entendre par là qu'il fallait employer pour faire la statue de ce dieu (qui était dieu des beaux-arts) un bois

bien plus précieux que pour celle, par exemple, de Pan, dièu des bergers.

Il faut apprendre à obéir pour savoir commander.

Effectivement, c'est en écoutant les gens plus expérimentés que l'on arrive à connaître les choses et que l'on peu acquérir à son tour une expérience qui permette de diriger les autres avec sûreté. Du temps de la féodalité, les fils des Seigneurs étaient initiés dès leur jeunesse à leur future condition en remplissant des rôles de pages auprès de quelque prince. Louis XIV, dans ses mémoires, écrivait cette sage leçon pour son fils : « *Si vous n'écoutez pas les ordres de ceux que j'ai proposés pour votre conduite, comment suivrez-vous les conseils de la raison quand vous serez le maître.* »

Fénélon dit en propres termes dans son Télémaque : *Il faut obéir pour apprendre à commander.*

Les Anciens avaient émis aussi certaines idées sur ce sujet. Voici celle du philosophe Sénèque : *Nemo regere potest, nisi qui sinit se regi*, ce qui signifie : *Celui-là seul peut diriger les autres qui sait se diriger lui-même.* Le poète P. Syrus émettait ainsi cette pensée : *Parere scire par imperio gloria est*, qui veut dire : *Il n'y a pas moins de gloire à savoir obéir qu'à savoir commander.*

L'histoire moderne nous a laissé un exemple de ce que peut accomplir une personne imbue de cette idée :

« Le czar, Pierre Ier, pour civiliser la Russie alors plongée dans la barbarie, s'expatria ; il alla passer en Hollande deux années, afin d'y apprendre les arts utiles et surtout celui de construire les vaisseaux, car son pays n'avait pas encore de marine. Pour arriver à son but, il se vêtit en ouvrier et alla s'établir en face la ville d'Amsterdam dans le village de Saardam. Là, après avoir été saisi d'admiration à la vue de cette multitude d'hommes toujours occupés, des travaux exécutés si rapidement avec tant d'ordre pour la construction des vaisseaux, il se mit, la hache et le compas en mains, à suivre les exemples qu'il avait sous les yeux. Il se fit tout d'abord inscrire comme simple ouvrier charpentier sous le nom de Pierre Mikhaïlov. Il

Ne mettez pas dans le feu le fagot tout entier. Il entendait probablement ce que nous voulons dire par notre proverbe.

Voici des vers de Phèdre qui viennent à l'appui de ce proverbe :

> Animum relaxes ; otium des corpori,
> Ut assuetam fortius prœstes vicem.

dont voici la traduction : *Donnez du relâche à votre esprit et du repos à votre corps, afin de revenir plus vigoureux à vos fonctions ordinaires.*

En voici deux autres :

> . . . Lusus animo debetur aliquandò dari,
> Ad cogitandum melior ut redeat tibi.

ce qui signifie : *On doit laisser reposer de temps en temps son esprit, afin qu'il soit mieux disposé pour méditer.*

L'hiver rigoureux de 1709 a inspiré à un poète les vers suivants :

> Hé quoi! s'écriait Appollon,
> Voyant le froid de son empire,
> Pour chauffer le sacré vallon,
> Le bois ne saurait donc suffire.
>
> Bon, bon, dit une des neuf Sœurs :
> Condamnez vite à la brûlure
> Tous les vers des méchants auteurs;
> Par là nous ferons *vie qui dure.*

Cette expression : *Vie qui dure* a ici un sens bien différent de celui qui vient d'être exposé. Les neuf Sœurs veulent dire qu'après que le feu aura fait disparaître les vers des méchants auteurs, elles pourront s'abandonner à la joie sans nul souci. Ce sens se rapproche de celui que nous donnons à cette expression. Nous disons d'une personne qui suit tous ses caprices, qui s'abandonne insouciante à toutes ses passions :

> Elle fait ou mène vie qui dure.

Il faut prendre le temps comme il vient, les hommes pour ce qu'ils sont et l'argent pour ce qu'il vaut.

Les circonstances de la vie sont indépendantes de notre volonté; nous ne pouvons faire autre chose que de les supporter avec résignation.

Ces trois phrases renferment le même aphorisme qui équivaut à lui seul à tout un traité de morale. On les répète souvent, mais on ne les met guère en pratique. Elles doivent remonter au XVIIe siècle.

Il ne faut pas trop s'émouvoir des accidents de l'existence, car il est dans l'ordre des événements que, dans le chemin de la vie, il y ait beaucoup plus de pierres pour nous blesser ou nous faire tomber que de fleurs pour nous charmer. Il n'est pas possible de discerner d'avance en toute chose le bon ou le mauvais côté. Pour les hommes, il faut chercher à connaître ce qu'il y a en eux de bon ou de mauvais et régler d'après cet examen nos relations avec eux. Personne n'est parfait et il faut, en conséquence, savoir supporter les défauts des autres comme on désire qu'ils supportent les nôtres.

L'auteur latin Plaute a dit à ce propos :

Ut homines sunt, ita morem geras.

qui signifie : *Selon les hommes, règle ta conduite.*

Un poète français du XVIIIe siècle, Gresset, nous a laissé ces quatre vers :

Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux :
Un homme difficile est toujours malheureux ;
Il faut savoir se faire au pays où nous sommes,
Au siècle où nous vivons.

Quant à l'argent nous ne lui donnons souvent pour notre malheur que trop de place dans nos affections, tandis qu'il ne devrait être pris que pour sa valeur intrinsèque. L'argent peut certainement procurer bien des jouisances, quand ce ne serait que celle de la liberté ; il y a des satisfactions qu'on peut, sans doute, se procurer avec de l'argent, mais qui ne constituent pas tout le bonheur.

Il faut rendre le bien pour le mal.

Cette phrase est plutôt une maxime qu'un proverbe ; les païens la connaissaient et la mettaient en pratique. Un poète grec du VIe siècle avant Jésus-Christ, Phocylide, qui a laissé beaucoup de sentences morales en vers, disait : *Relève même le cheval de ton ennemi mortel qui est tombé sur ta route.* Chez les poètes indiens on trouve une quantité de maximes qui reproduisent toutes la même pensée comme celles-ci : *Comme la terre supporte ceux qui la foulent aux pieds, de même nous devons rendre le bien pour le mal. Les arbres ne refusent leur ombre à personne, pas même au bûcheron qui les abat. L'homme qui pardonne à son ennemi, en lui faisant du bien, ressemble à l'encens qui parfume le feu qui le consume.*

L'histoire moderne nous a transmis un bel exemple de générosité qui vient bien à l'appui de cette maxime :

« C'était en 1562, François de Lorraine, duc de Guise, après avoir vaincu les calvinistes à la bataille de Dreux, vint mettre le siège devant la ville de Rouen dont ceux-ci avait fait une place forte. Sur ces entrefaites, on lui amena un protestant aux yeux égarés et paraissant avoir en tête quelque mauvais dessein. Le duc de Guise l'interrogea et finit par faire avouer à ce malheureux qu'il avait formé le projet de l'assassiner. « *Quel mal t'ai-je fait*, lui dit le duc avec bonté, *pour que tu attentes à ma vie?* — *Vous ne m'en avez fait aucun*, lui répondit cet homme, *mais c'est parce que vous êtes le plus grand ennemi de ma religion.* — *Si ta religion*, reprit le duc, *te porte à m'assassiner, la mienne veut que je te pardonne ; juge laquelle des deux est la meilleure.* Il lui fit donner un cheval avec cent écus et le renvoya. »

Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger.

Cet aphorisme, émis par Socrate, a été traduit littéralement par cette phrase latine : *Ede ut vivas, ne vivas ut edas.* Molière dans sa comédie de l'Avare (acte III, scène 5), l'a rendu populaire en l'insérant dans cette pièce que tout le monde connait.

« Harpagon (c'est le nom de l'Avare), veut donner un grand dîner. Il fait venir, à cet effet, devant lui son cuisinier, maître Jacques, pour s'entendre avec lui sur le menu du festin. Celui-ci lui présente une carte gastronomique que l'avare trouve beaucoup trop chargée. Valère, gouverneur d'Harpagon, qui assiste à cet entretien, répond ainsi à maître Jacques. — Est-ce que Monsieur a invité des gens pour les assassiner à force de mangeaille ? Allez-vous en lire un peu les préceptes de la santé et demander aux médecins s'il y a rien de plus préjudiciable à l'homme que de manger avec excès. — (Harpagon approuve fortement son gendre et Valère continue) : — Apprenez, maître Jacques, vous et vos pareils que c'est un coupe-gorge qu'une table remplie de trop de viandes ; que, pour se montrer ami de ceux que l'on invite, il faut que la frugalité règne dans les repas qu'on donne et que, suivant le dire d'un ancien :

Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger.

HARPAGON (à maître Jacques).

Oui, entends-tu ?

(à Valère).

Ah ! que cela est bien dit ! Approche que je t'embrasse pour ce mot. Voilà la plus belle sentence que j'ai entendue de ma vie. Quel est le grand homme qui a dit cela ?

VALÈRE

Je ne me souviens pas maintenant de son nom.

HARPAGON.

Souviens-toi de m'écrire ces mots ; je veux les faire graver en lettres d'or sur la cheminée de ma salle à manger.

Il faut savoir dissimuler pour régner.

C'est la maxime attribuée à tout homme politique qui ne veut pas laisser pénétrer ses desseins.

On disait déjà ces mots chez les Latins ; nous les avons traduits littéralement : *Qui nescit dissimulare nescit regnare*. Leur histoire ne nous a-t-elle pas transmis le fait de cet illustre général romain, nommé Métellus, qui a prononcé ces mots plein d'énergie et qui dépeignait bien son caractère : « *Qu'il brûlerait sa chemise, s'il soupçonnait qu'elle devinât ses secrets.* »

Les princes dont le pouvoir est absolu en font leur règle

de conduite ; tels on été, en France, Louis XI qui était imbu de cette idée et qui ne s'en départit pas dans sa lutte contre les grands vasaaux, puis surtout Catherine de Médicis ; en Espagne, Charles-Quint et avec lui tous les rois et les ministres qui ont employé la ruse et la dissimulation pour accomplir les projets de leur ambition.

Il est évident qu'en toute chose la discrétion est un élément de succès. Quiconque veut faire réussir une invention, gagner une bataille, terminer une affaire ne doit-il pas éviter que tout le monde soit au courant de ses projets et de ses moyens d'exécution ? Ce n'est pas tromper que d'apporter une certaine réserve dans ses actes et ses paroles.

Il faut savoir hurler avec les loups.

Il est nécessaire de s'accoutumer aux habitudes des gens avec lesquels on vit, quand même on ne les approuverait pas.

Ce n'est pas à dire pour cela *qu'il faille devenir loup avec les loups, méchant avec les méchants*, ni en aucun cas être leur complice, ce qui serait fort se méprendre sur le sens de ce proverbe, mais il faut seulement entendre ici qu'il est quelquefois prudent (et la raison nous le conseille) de subir leurs opinions sans participer à leurs actes. Vouloir lutter contre de plus forts et de plus nombreux que soi serait s'exposer inutilement au danger sans aucun espoir de les corriger par ses avis.

L'auteur latin, Plaute, nous a transmis ainsi sa pensée, que nous traduisons de cette façon : *Il convient qu'un homme sage et avisé change quelquefois de peau.*

Citons pour terminer ces trois vers de notre poète Corneille :

Une vertu parfaite a besoin de prudence
Et doit considérer, pour son propre intérêt
Et les temps où l'on vit et les lieux où l'on est.

Il faut tondre les brebis et non les écorcher.

C'est une leçon d'humanité que donne ce proverbe en même temps qu'un bon conseil d'économie domestique.



Comme le berger qui tond ses brebis pour en avoir la laine doit éviter de les écorcher, ainsi un gouvernement qui prélève des impôts ne doit demander aux contribuables que ce qui ne les prive pas du nécessaire.

Quiconque dirige des ouvriers a également le devoir de n'exiger d'eux que ce qu'il peut en obtenir selon leurs forces, leurs aptitudes et selon le temps convenu pour le travail.

Il faut voir cela à la chandelle.

Avant que l'on connût le gaz et même l'huile à quinquet, on éclairait la rampe des théâtres par une rangée de chandelles qu'un garçon employé spécialement à cet effet mouchait pendant les entr'actes.

Les comédiens de cette époque, quand ils répétaient une pièce, n'osaient pas affirmer qu'ils allaient représenter un chef-d'œuvre et, pour signifier qu'en cette matière, la prudence exigeait d'attendre le jugement du public, ils ils créèrent cette expression : *Il faut voir cela à la chandelle,* expression qui n'a pas cessé d'être en usage dans le langage des coulisses.

Cette phrase, passée dans la langue familière, veut tout simplement dire, je crois : *Attendez, pour établir votre opinion, que l'on ait expérimenté la chose dont il s'agit.*

Il ne faut pas dire: Fontaine, je ne boirai pas de ton eau.

Ne pas affirmer qu'on ne fera jamais une chose.

Ce proverbe fait allusion à l'aventure d'un ivrogne qui avait juré qu'il ne boirait jamais d'eau et qui se noya dans le bassin d'une fontaine. On le cite comme un conseil donné à quiconque ne veut participer à aucune des pratiques usitées dans les affaires et ne jamais s'adresser à des gens qui lui sont antipathiques. On cherche à lui faire comprendre qu'il peut dans l'avenir avoir besoin de revenir aux choses ou aux personnes dont il avait résolu de se tenir éloigné.

L'Arioste, célèbre poète italien du XV[e] siècle, raconte ainsi le cas de l'ivrogne.

Comme veleno e sangue viperino,
L'acqua fuggia, quanto fuggir si puote.
Or quivi muore, e quel che più l'annoia
El sentir, che nell'acqua sine muoia.

En voici la traduction : *Il fuyait l'eau comme le poison et le sang de la vipère, autant qu'il est possible de les fuir. Cependant il y laissa la vie et sa plus grande douleur fut de sentir qu'il mourait dans l'eau.*

La moralité à tirer de ce proverbe peut se résumer ainsi : Qu'on ne peut affirmer que toute la vie on gardera les mêmes opinions et les mêmes pensées ; que, par conséquent, on ne peut se tracer trop à l'avance une ligne de conduite de laquelle on s'engagerait à ne pas s'écarter. Les incidents imprévus de l'existence, la nécessité des circonstances nous contraignent souvent à faire des choses qu'on avait, dans d'autres temps, rejetées bien loin de sa pensée.

Il ne faut pas jeter le manche après la cognée.

Ne pas se décourager dans la lutte avec les difficultés de la vie, ni renoncer à une entreprise parce qu'on a rencontré un obstacle.

Le regret des biens qu'on nous ôte ne nous rend pas seulement insensibles à la jouissance de ce qu'on nous laisse, il nous en dérobe la vue et souvent même nous y fait trouver un excès d'infortune. On pourrait donner comme explication de ce proverbe le découragement de certaines personnes qui, ne pouvant réussir dans une entreprise, renoncent aux moyens dont ils se servaient et rendent par dépit une perte plus grande qu'on ne l'avait éprouvée. Il serait plus sage devant des difficultés, de conserver son sang-froid et son courage en poursuivant avec persévérance le but qu'on s'est proposé.

Ce proverbe déjà connu au XVIIe siècle, est tiré de l'apologue du bûcheron qui laissera tomber le fer de sa cognée et qui jeta le manche le trouvant inutile. Voici le commencement de la fable de La Fontaine :

Un bûcheron perdit son gagne-pain,
C'est sa cognée et, la cherchant en vain,
Ce fut pitié là-dessus de l'entendre.

Un auteur ancien, Sénèque, a dit : *Et post malam segetem serendum est*, ce qui signifie : *Après mauvaise récolte, il faut semer encore.*

Il ne faut pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce.

Ne pas intervenir dans les querelles de personnes, en apparence bien unies.

Le motif qui fait que deux personnes se disputent momentanément ne peut durer, le différend n'étant que passager, si celles-ci sont, en général, bien unies. Divisées par des circonstances fortuites, elles doivent se rapprocher évidemment, au détriment d'un conciliateur indiscret.

Dans sa pièce du *Médecin malgré lui*, Molière (1666) met en scène un personnage qui croit devoir intervenir dans une querelle entre un mari et sa femme. Mal lui en prend, parce que c'est sur lui que tombent les coups du ménage réconcilié. Voici les paroles que l'auteur fait dire à Sganarelle : « *Vous êtes un impertinent de vous ingérer dans les affaires d'autrui. Apprenez que Cicéron dit :*

Qu'entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt.

Ce conseil s'adresse aux gens qui aiment à se mêler de tout et même souvent beaucoup moins de leurs affaires que de celles des autres. Il s'applique aussi aux imprudents qui veulent intervenir dans les querelles de ménage et qui ne font que se rendre désagréables aux deux parties. Un proverbe turc dit : *Ne te mets pas entre l'ongle et la chair.*

L'origine de ce proverbe est tirée probablement de l'anecdote suivante qui est puisée dans l'histoire ancienne.

« Milon de Crotone était un athlète fort célèbre par sa force extraordinaire. Quoiqu'il eût cessé depuis longtemps déjà de concourir dans les jeux publics, il voulut, un jour, bien qu'il eût atteint un âge avancé, éprouver s'il lui restait encore quelque force. Il traversait tout seul une forêt ; près de sa route se trouvait un chêne fendu déjà de plusieurs côtés. Il mit ses doigts dans les fentes et essaya de séparer l'arbre en deux parties. Il commença bien à écarter les fentes jusqu'au centre et se reposa un moment de ses efforts tout en laissant ses mains dans l'ouver-

ture. Mais, sans qu'il s'en doutât, les deux parties de l'arbre se rejoignirent et retinrent si fortement les mains de l'athlète, qu'il ne put se dégager. Les bêtes féroces de la forêt le mirent en pièces. »

Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans un même panier.

C'est-à dire risquer toute sa marchandise sur une même place et mettre tout son argent dans une seule caissé.

Si un panier rempli d'œufs tombe, tous les œufs sont brisés et alors adieu la recette qu'aurait produit la vente; de même si une affaire vient à manquer, tout ce qu'on y avait mis d'argent est perdu.

Voici, à ce sujet, une fable de Boursault.

Un homme avait des œufs et voulait s'en défaire ;
Pour ne pas à la foire arriver des derniers,
Quoiqu'il pût en remplir trois ou quatre paniers,
Il mit tout dans un seul et ne pouvait pis faire.
Sa mule qui suait sous le poids d'un fardeau
Fragile comme du verre,
Pour en décharger sa peau.
A quatre pas de là donna du nez par tarre.
« Hélas ! » s'écria l'homme à qui son désespoir
Inspira de vains préambules,
« Que n'ai-je mis mes œufs sur trois ou quatre mules !
« Je mérite un malheur que je devais prévoir,
« Si le ciel veut me permettre
« De faire encore le métier,
« Je jure de ne plus mettre
« *Tous mes œufs dans le même panier*. »

Il ne faut pas réveiller le chat qui dort.

C'est-à-dire ne pas attirer sur soi l'attention des méchants.

De même qu'il n'est pas prudent de réveiller un chat qui dort, ainsi a-t-on assez à faire de se défendre contre la méchanceté des hommes, en général, sans qu'il soit utile de la provoquer. Ce n'est pas se montrer courageux que d'attirer sur soi le danger que l'on pourrait éviter, c'est de l'imprudence et de la témérité.

Les Romains exprimaient la même idée sous ces différentes formes : *Sopitos suscitare ignes*, ce qui signifie :

Ranimer un feu couvert, puis: *Temulentus dormiens non est excitandus*, ce qui veut dire : *Il ne faut pas réveiller l'ivrogne endormi*. Lucain, poète latin du premier siècle après Jésus-Christ, l'auteur de la Pharsale, nous a transmis son idée sur ce sujet dans les vers suivants :

. . . . Fortissimus ille est
Qui promptus metuenda pati, si cominus instant,
Et differre potest.

dont voici la traduction : *L'homme courageux est celui qui brave le danger, s'il ne peut s'y soustraire, et qui l'évite, si c'est possible*.

Nos ancêtres disaient: *Il ne faut pas courroucer la fée*. Les romanciers de ce temps-là avaient divisé les fées en fées bienfaisantes et en fées malfaisantes. Notre poète Corneille (XVII[e] siècle) nous a laissé sa façon de penser dans ces deux vers :

Le feu qui semble éteint souvent dort sous la cendre ;
Qui l'ose réveiller peut s'en laisser surprendre.

Regnier (XVI[e] siècle), témoin d'une dispute élevée à table, dit :

Esmiant, (émiettant) quant à moi, du pain entre mes doigts,
A tout ce qu'on disait, doucet je m'accordais.....
De peur, comme l'on dict, de courroucer la fée.

Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Ne pas se flatter trop tôt d'un succès incertain, ni disposer d'une chose avant de la posséder.

On ne doit pas compter sur le résultat d'une affaire avant que celle-ci ne soit terminée. Il y a un proverbe turc qui dit à peu près la même chose : *On ne vend pas le poisson qui est encore dans la mer*.

L'empereur Frédéric III fit l'application de ce proverbe, lorsque le duc de Bourgogne lui proposa de partager les états de Louis XI, roi de France, dont la conquête n'était encore qu'à l'état de projet.

Que de gens prennent des engagements au-dessus de leurs moyens, comme ces deux chasseurs de La Fontaine et ne retirent que du ridicule de leurs propos inconsi-

dérés. C'est cette fable qui se trouve dans le livre V, intitulée l'Ours et les deux Compagnons, qui a donné naissance à notre proverbe. En voici les premiers vers :

Deux compagnons pressés d'argent
A leur fourreur voisin vendirent
La peau d'un ours encore vivant.
Mais qu'ils tueraient bientôt, du moins à ce qu'ils dirent.

Ils se rendent donc dans la forêt, pour accomplir leur dessein ; mais leur ardeur ne dura pas longtemps. Saisis de frayeur à l'approche de l'animal, l'un grimpe au faîte d'un arbre, l'autre se couche par terre et fait le mort. L'ours arrive à pas lents, et, voyant ce corps étendu, le retourne et le flaire en tous sens :

C'est, dit-il, un cadavre, ôtons-nous, car il sent.

Puis, il retourne dans sa forêt. Celui des deux compagnons qui était sur l'arbre en descend et s'adressant à son camarade :

Mais que t'a-t-il dit à l'oreille?
Il m'a dit qu'il ne faut jamais
Vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre.

L'apologue de La Fontaine a été tiré des Mémoires de Philippe de Commines, historien du xve siècle. J'ai pensé que la lecture de ce passage pouvait intéresser mes lecteurs et qu'ils me sauraient gré d'être remonté avec eux à la source originale.

Voici donc ce passage en vieux français de cette époque.

« Auprès d'une ville d'Allemagne y avoit (avait) un grand ours qui faisait beaucoup de mal. Trois compagnons de la dicte (dite) ville qui hantoient les tavernes, vindrent (vinrent) à un tavernier, à qui ils devoient, prier qu'il leur accreust (accorda) encore un escot (écot) et qu'avant deux jours le payeroyent (paieraient) du tout : car ils prendroyent (prendraient) cet ours qui faisoit tant de mal et dont la peau valoit beaucoup d'argent, sans les présents qui leur seroyent (seraient) faits des bonnes gens.

Le dict (dit) hôte accomplit leur demande et quand ils eurent disné, ils allèrent au lieu ou hantoit cest ours et comme ils approchèrent de la caverne, ils le trouvèrent

plus près d'eulx (eux) qu'ils ne pensoyent (pensaient) ; ils eurent paour (peur), si se mirent en fuite. L'un gaigna (gagna) un arbre, l'autre fuit vers la ville : le tiers (troisième), l'ours le print (prit) et le foula fort soubs (sous) lui en lui approchant le museau fort près de l'oreille. Le pauvre homme estoit (était) couché tout plat contre terre et faisoit le mort.

Or ceste beste (cette bête) quand elle veoit qu'il ne se remue plus, elle le laisse là cuidant (croyant) qu'il soit mort et ainsi le dict (dit) ours laissa le pauvre homme sans lui avoir fait guères de mal et se retira en sa caverne et quand le pauure (pauvre) homme se veit (vit) délivré, il se leva tirant (se dirigeant) vers la ville.

Son compagnon qui estoit (était) sur l'arbre ayant veu (vu) ce mystère, descend, court et crie après l'autre qui estoit devant, qu'il attendist, lequel se retourna et l'attendist. Quand ils furent joincts (joints), celui qui estoit dessus l'arbre demanda à son compagnon par serment ce que l'ours lui avait dit en conseil, que si longtemps lui avoit tenu le museau vers l'oreille ; à quoi son compagnon lui respondit :

« *Il me disoit que jamais je ne marchandasse de la peau de l'ours jusques à ce que la beste fust morte.* »

Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe.

La réussite en tout genre d'affaires n'est pas permise à tout le monde à cause des difficultés qu'elles présentent.

Cet aphorisme nous vient des Grecs ; il a son origine dans ce fait émis par Erasme qui dit que l'abord du port de Corinthe était fort difficile à cause des écueils semés sur la route et qui causaient souvent des naufrages. Nous avons traduit notre proverbe de celui des Latins :

Non licet omnibus adire Corinthum.

On le trouve dans Horace de cette façon :

Non cuivis homini contingit adire Corinthum.

Un de nos poëtes (de Coulanges) a dit aussi :



Sapho, qui va trop loin se perd,
Je crains un labyrinthe :
Le chemin ne m'est point ouvert
Pour aller à Corinthe.

On applique ce proverbe aux personnes dont les projets ne sont pas en rapport avec leurs facultés et dont les talents et les richesses sont au-dessous de leurs prétentions.

Il n'est pire eau que l'eau qui dort.

Rien n'est si dangereux qu'une personne dont le caractère est sournois.

Pour arriver à leurs fins, ceux qui ont le caractère sournois se font petits et obséquieux, afin d'atteindre leur but; puis, une fois le but atteint, ils se vengent des humiliations qu'ils ont dû subir.

Ce proverbe nous est venu des Latins, en voici un exemple extrait du livre IV des Distiques de Caton, composés vers les VIIe ou VIIIe siècles par un moine inconnu.

Demissos animo et tacitos vitare memento :
Quod flumen tacitum est forsan latet altius unda.

dont voici la traduction : *Evite les gens sournois et taciturnes, car plus un fleuve est silencieux, plus l'eau y est profonde.*

La Fontaine, dans la fable du Torrent et de la Rivière (livre VIII, fable 23), dont le cours des eaux est si différent, s'est servi de cet apologue pour nous démontrer les différences qui existent entre les gens doux et les gens turbulents.

Voici la moralité qu'il déduit de sa fable :

Les gens sans bruit sont dangereux :
Il n'en est pas ainsi des autres.

Il n'est si bon cheval qui ne bronche.

Les gens les plus habiles sont sujets à se tromper.

Il peut arriver au meilleur cheval de faire un faux pas en heurtant une pierre, une branche ou tout autre obs-

tacle. Cet accident ne préjuge rien contre la valeur de l'animal, de même un homme de mérite peut commettre une erreur qui ne doit pas nuire à sa réputation. Il n'y a pas d'homme, si prudent qu'il soit, qui ne soit exposé à faire quelque faute.

Broncher, c'est mettre le pied à faux et, d'après l'ancienne étymologie du mot *branche*, dont *bronche* était la forme primitive, on entendait par là se *heurter* contre un arbre ou une branche. Les Italiens disent : *Erra il prete a l'altare*, ce qui signifie : *Le prêtre se trompe à l'autel.*

Personne n'étant infaillible, ne saurait être si avisé qu'il ne se trompe souvent, aussi devons-nous montrer envers les autres une indulgence dont nous avons toujours besoin nous-mêmes. On dit encore dans le même sens cet aphorisme parfaitement juste : *Il n'est si bon charretier qui ne verse*, que l'on a reproduit de l'ancien proverbe.

Contre fortune la diverse,
N'est si bon chartier qui ne verse.

Et les plus grands écrivains sont-ils parfaits ? La réponse est dans ces quatre vers :

Mal à propos on est fâché
Contre un bon auteur qui s'oublie.
Les meilleurs coursiers ont bronché,
Le meilleur vin fait de la lie.

On lit dans Horace cette phrase : *Quandoque bonus dormitat Homerus*, ce qui se traduit ainsi : *Il arrive quelquefois au bon Homère de sommeiller.*

Ce proverbe suggéra les paroles suivantes à un ministre auprès duquel un membre du Parlement de Toulouse était venu excuser sa corporation en s'appuyant sur le même aphorisme : *Passe pour un cheval*, dit celui-ci, *mais toute une écurie, c'est trop.*

Il ne sait ni A, ni B.

Ces mots s'appliquent à un homme ignorant.

Quant une personne ignorante apprend à lire, on lui fait commencer par l'alphabet et on ne lui montre à dis-

tinguer le B que lorsqu'elle connait l'A. Si elle ne va pas plus loin que ces deux lettres, elle reste dans une grossière ignorance. Il en est de même pour tout ordre de connaissances : quiconque ne possède pas les principes ne peut pas pénétrer dans le domaine de la science.

Les Anciens pensaient comme nous ; car, lorsqu'en Grèce on voulait reprocher à un homme son ignorance, on lui disait : *Vous n'avez même pas lu Esope*, ce qui se dit en latin : *Ne Æsopum quidem legisti*. Les Romains qualifiaient comme les Grecs la nullité d'un individu par ces mots : *Est homo nesciens legere nec natare*, dont voici la traduction : *C'est un homme qui ne sait ni lire ni nager*.

De ces exemples il ressort qu'à Rome on faisait apprendre aux enfants à nager en même temps qu'à lire, es deux études allaient de front et faisaient partie de la remière éducation.

Il n'y a pas de bonne fête sans lendemain.

Les grands repas de noces ont leur lendemain comme les grands banquets de corps ; c'est un usage qui s'est surtout conservé dans les classes moyennes de la société. C'est la coutume dans nos campagnes que les fêtes annuelles des villages durent plusieurs jours ou plusieurs dimanches de suite. Les gens du peuple qui se divertissent le dimanche font aussi ce qu'on appelle le *lundi*.

Les Romains avaient également leurs lendemains de fêtes qu'ils appelaient *repotia* du verbe *reportare*, parce qu'on y achevait de manger les restes du jour précédent et de boire les bouteilles entamées.

Il n'y a pas de fumée sans feu.

Tout effet a sa cause, comme il ne court pas de bruit sans fondement.

De même que la fumée indique la présence du feu, ainsi il n'y a pas de passion si bien dissimulée qui ne se trahisse par quelque signe.

Il n'y a pas d'effet sans cause quoiqu'on fasse pour la cacher. Les Romains disaient : *Rumor publicus non*

omnino frustrà est, ce qui se traduit ainsi : *Un bruit public n'est pas tout à fait sans fondement.* Les Italiens expriment ainsi une idée semblable : *Non si grida mai al lupo ch'egli non sia in piese*, ce qui veut dire : *On ne crie jamais au loup sans qu'il soit dans le pays.*

L'idée de feu et celle de fumée sont si étroitement liées que l'on dit aussi : *Il n'y a pas de feu sans fumée.* En un mot, ces deux proverbes signifient la même chose. Autrefois on disait : *Feu ne fut oncques sans fumée* ou bien encore : *Ou n'y a feu n'y a fumée.*

Il n'y a pas de roses sans épines.

Autrement dit : Aucun plaisir n'arrive sans quelque peine.

C'est encore une vérité de tous les temps qu'annonce ce proverbe. Voici la pensée de l'auteur latin Plaute à ce sujet : *Ita diis placitum voluptatem ut mœror comes consequatur*, ce qui signifie : *Les dieux ont voulu que le chagrin marchât à la suite du plaisir.* Et Horace n'a-t-il pas dit :

Nihil est ab omni
Parte beatum.

ce qui veut dire : *Qu'il n'est pas au monde de bonheur parfait.* Voici les vers de notre grand poète Corneille (XVII[e] siècle) :

Jamais nous ne goûtons de parfaite allégresse ;
Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse.

et plus loin :

Nos plaisirs les plus doux ne vont pas sans tristesse.

Ajoutons-y celui de La Fontaine :

Tout au monde est mêlé d'amertume et de charmes.

La conclusion de toutes ces citations, c'est que, dans ce monde et pour tous les âges et dans toutes les conditions, il n'y a pas de plaisir sans peine.

Il n'y a pas de si petit chez soi.

Quelque agrément que l'on ait ailleurs, on est encore mieux dans sa propre maison.

Rien n'est plus naturel que le goût de la propriété comme le désir de la liberté. Soyez maître de l'univers, il vous manquera toujours quelque chose, si vous n'êtes pas maître de votre personne

Les Anciens donnaient le nom de *royaume* à la propriété. Cette pensée se retrouve dans cette phrase : *Id nisi in tuo regno essemus non tulissemus*, ce qui signifie : *Si nous n'avions pas été chez vous, nous ne l'eussions pas souffert.*

C'est donc quelque chose que de pouvoir se dire le maître d'un domicile même modeste et dans quelque endroit qu'il puisse être. La plus humble chaumière a pour le pauvre qu'elle abrite autant de charmes que pour le riche le château où il vit dans l'opulence. A ce proverbe répond cet autre. *A chaque oiseau son nid paraît beau.*

Le poète Panard (XVIII[e] siècle) a dépeint dans ces quelques vers le charme attaché à la possession du domicile qu'on habite :

Un petit asyle champêtre
Plaît toujours aux yeux de son maître.
Lorsque l'on se promène, il est bien doux de dire :
Je marche en ce moment sur quelque chose à moi.
Ce ruisseau dont le frais m'attire,
Ce tilleul, cet ormeau qu'agite le zéphire,
Cette fleur que je sens, cette autre que je vois,
Sont autant de sujets à qui je fais la loi.
Tout rit où l'on a de l'empire,
Tout est charmant où l'on est roi.

Outre le charme que l'on éprouve et que Panard a si gracieusement exprimé dans les vers qu'on vient de lire, il y a un sentiment de satisfaction, une sorte d'orgueil que l'on éprouve encore, lorsqu'on peut se dire :

Je suis chez-moi je ne dépends de personne.

Il n'y a pas de si petits ennemis.

[illegible] ne faut s'exposer à l'inimitié de personne, car [illegible] un petit ennemi est en état de nous faire beaucoup de mal. Les Grecs avaient un proverbe correspondant [illegible] : *[illegible] la fourmi a sa bile.* Dans [illegible] : *[illegible]* [illegible] certain [illegible], ayant porté la main sur des figues sèches et sentant la morsure d'une souris qui s'y était cachée, s'écria : *Il n'y a pas d'animal si petit qui ne se venge quand on le tourmente.*

Les Turcs disent : *Tiens pour un éléphant ton ennemi, ne fût-il pas plus gros qu'une fourmi.*

Il n'y a pas de si petit métier qui ne nourrisse son maître.

Un métier ne met pas seulement à l'abri du besoin, il met encore à l'abri du vice.

Il serait toujours utile que les parents, quels que soient leur rang et leur fortune, fissent apprendre à leurs enfants une industrie manuelle d'après cette maxime du Talmud : *Tout homme qui ne donne pas une profession à ses enfants les prépare à une mauvaise vie.* Effectivement, on vit partout avec la plus petite industrie. *Qui a métier a rente,* disait un ancien proverbe.

Chez les Latins, Néron affirmait qu'un *artiste pouvait vivre partout,* lorsqu'on lui reprochait de se livrer à l'étude du chant, comme à un art indigne de son rang. Ils ajoutaient aussi : *Sua cuique ars pro viatico est,* ce qui signifie : A *chacun son talent est une ressource en voyage.* Erasme qui cite ce proverbe ajoute : *Honestissimum sanè viaticum, modo ars sit honesta,* ce qui veut dire : *L'art, pourvu qu'il soit honnête est une provision de route très honorable.*

L'histoire ancienne nous a laissé quelques exemples [illegible]ui viennent à l'appui de ce proverbe. Que fit le tyran

Denys, chassé de Syracuse, pour se préserver de la misère? Il se réfugia à Corinthe où il ouvrit une école qui le fit vivre. Et l'athénien Cléanthe qui fut plus tard un philosophe si distingué, mais qui était en proie à une extrême pauvreté ? Voici, du reste, son histoire : « Le goût de la science s'étant éveillé en lui, il pria le philosophe Zénon de l'admettre dans son école où il passa toutes ses journées à l'entendre. Mais, la nourriture de l'esprit ne suffisait pas aux besoins du corps, et comme il fallait vivre et qu'il ne voulait rien retrancher du temps qu'il donnait à l'étude, il se loua, la nuit à un jardinier pour lequel il puisait de l'eau ainsi qu'à une boulangère chez laquelle il pétrissait le pain. Malgré ces fatigues du jour et de la nuit et la modicité de ses salaires, Cléanthe devint robuste et prit même de l'embonpoint. »

« La loi athénienne ordonnait à tous les citoyens d'exercer un état. Comme on voyait cet homme que l'on savait pauvre, n'en exercer aucun et avoir cependant la mine d'un homme qui ne meurt pas de faim, on en conclut qu'il se procurait de l'argent par des moyens illicites et on le cita à comparaitre en justice. Il produisit comme témoins de son genre de vie le jardinier et la boulangère. Non seulement on le renvoya des poursuites, mais on voulut lui donner une somme d'argent qu'il refusa. »

Pendant l'émigration, en 1793, que de membres de la noblesse française furent réduits à l'étranger à vivre du travail de leurs mains. Louis-Phillippe qui règna en France de 1830 à 1848 vécut en Suisse en donnant des leçons de mathémathiques. Un proverbe arabe ou persan dit : « *Qu'un cordonnier en courant le monde peut toujours écarter de lui la misère, mais qu'un roi, hors de son royaume, peut se voir exposé à mourir de faim.* »

De ces exemples ne doit-on pas conclure qu'un des premiers devoirs des parents est de donner un état ou de l'instruction à leurs enfants. C'est assurer pour ceux-ci le strict nécessaire de la vie et se dégager pour eux-mêmes d'une responsabilité qu'ils ont contractée envers l'humanité.

Il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints.

Si vous voulez obtenir de quelqu'un certain avantage, demandez-le lui directement plutôt que de vous adresser à un intermédiaire.

Cette phrase semble faire allusion aux invocations adressées aux saints dont on emploie l'intercession auprès de Dieu. Mais, de même qu'il vaut mieux recourir directement à Dieu dans ses prières, ainsi vaut-il mieux faire entendre ses doléances au chef du pouvoir plutôt qu'à ses subordonnés; les décisions qu'on sollicite sont plus promptement obtenues. Au xve siècle, on disait: *Il vault mieulx Dieu prier que ses sains.*

Voltaire a rattaché l'origine de ce proverbe à un conte assez original que tout le monde ne connaît peut-être pas: « Il y avait autrefois un roi d'Espagne qui avait promis de distribuer des aumônes considérables à tous les habitants voisins de la ville de Burgos qui avaient été ruinés par la guerre. Ils vinrent aux portes du palais, mais les huissiers ne voulurent pas les laisser passer qu'à la condition qu'ils partageraient avec eux. Celui qui se présenta le premier au roi lui dit en se jetant à ses pieds : *Grand roi, je supplie votre Altesse de faire donner à chacun de nous cent coups d'étrivières.* Le roi, étonné qu'on lui formula cette prière, en demanda la raison. — *C'est que vos gens,* dit le quémandeur, *veulent avoir absolument la moitié de ce que vous nous donnerez.* Le roi rit beaucoup et lui fit un présent considérable. C'est de là que vient ce proverbe :

Il vaut mieux avoir affaire à Dieu qu'à ses saints.

Il vaut mieux plier que rompre.

Il est plus sage de céder à la nécessité que de résister inutilement.

C'est un conseil que beaucoup de gens dédaignent de suivre, parce qu'il leur semble qu'ils dérogeraient alors à leur dignité. La Fontaine, dans sa fable du Chêne et du Roseau (livre Ier fable 22), démontre qu'il est souvent plus utile, de céder momentanément aux circonstances plutôt que de se perdre par une résistance impuissante et inutile. Mais la vanité ne raisonne pas et la prudence ne peut la maî-

triser. On prend souvent de l'entêtement pour de la fermeté et l'orgueil pour de la dignité. Aussi notre fabuliste a-t-il été heureusement inspiré en mettant en scène, pour mieux nous démontrer cette vérité, cet arbre qui, par la force et l'étendue de ses racines, semblaient défier les bouleversements de la nature et ce chétif arbrisseau qui résista mieux que lui à la tourmente de l'atmosphère, parce que, s'il plie, il ne rompt pas.

Il y a loin de la coupe aux lèvres.

Un incident imprévu empêche souvent un résultat de s'accomplir, quoiqu'on l'ait cru prochain et assuré.

Sur le point d'avaler une boisson, la main peut trembler et le breuvage se renverser ; de même, sur le point d'obtenir un succès, un incident survient et la non réussite trompe l'espérance. Ce proverbe nous a été transmis par les Anciens. Les Grecs et les Romains mangeaient à demi-couchés sur des lits, en s'appuyant du coude gauche sur des coussins (position plus commode pour boire). De plus, leurs coupes larges et moins creuses que nos verres contenaient plus difficilement les liquides. Il devait donc arriver assez souvent que les boissons se répandaient avant que la coupe arrivât aux lèvres du buveur. Voilà l'origine de ce proverbe.

L'histoire nous offre bien des exemples de ces bizarreries de la fortune, en voici quelques-unes pris à toutes les époques : Citons d'abord, le roi de Perse, Cyrus, qui est tué au moment où il croyait avoir assis solidement sa puissance ; puis, le savant Galilée (XVIIe siècle) que condamnent à mort ses compatriotes, lorsqu'il apportait au monde une découverte qui devait le couvrir de gloire ; ensuite, le navigateur Christophe Colomb (en 1492) en butte à l'ingratitude humaine, et n'ayant pas eu en mourant la consolation de voir son nom donné au continent qu'il a découvert et, de nos jours enfin, Napoléon perdant la bataille de Waterloo, quand il se croyait si sûr d'un succès. Voici deux vers dans lesquels Molière a exprimé cette pensée :

On n'exécute pas tout ce qu'on se propose,
Et le chemin est long du projet à la chose.

J

J'en mettrais la main au feu.

C'est une façon énergique d'affirmer qu'une chose est vraie ou sûre.

Cette manière d'affirmer qu'une chose dont on est sûr est exacte, provient de la protestation que font des innocents quand on les accuse. Autrefois, dans les causes criminelles, les prévenus étaient soumis à certaines épreuves : le duel, l'eau ou l'huile bouillante, le feu auquel il fallait livrer la main. Les blessures, causées par une de ces épreuves, constataient la culpabilité. Cet usage est complètement disparu, mais l'affirmation en est restée.

On trouve dans une tragédie de Sophocle (l'Antigone vers 264) l'indication d'un pareil usage qui resta longtemps en vigueur dans le Moyen-âge. Voici en quoi consistaient ces cruelles épreuves du feu :

« On obligeait les uns à porter, pendant l'espace de 9 à 12 pas, une barre de fer rouge pesant environ trois livres ou à marcher sur des charbons ardents. D'autres devaient revêtir leur main d'un gantelet sortant de la fournaise ou plonger la main dans un vase rempli d'eau ou d'huile bouillante pour en retirer un anneau qui se trouvait dans le fond. Ensuite, probablement pour faire montre d'humanité après avoir déployé la plus insigne cruauté, on enveloppait la main du supplicié avec un linge sur lequel les juges imposaient leurs sceaux. Trois jours après, on levait l'appareil et, si l'on ne voyait aucune marque de brûlure, (ce qui n'arrivait jamais après d'aussi terribles épreuves), on renvoyait l'accusé absous.

De là, condamnation inévitable du malheureux sur lequel étaient conservées les traces des tortures. Et à toutes ces épreuves barbares auxquelles on soumettait quiconque était soupçonné ou accusé, veut-on savoir quel nom on donnait :

Les Jugements de Dieu.

Je m'en moque comme de l'an quarante.

Au XIe siècle l'esprit de superstition était si enraciné

que l'on ajoutait foi de tous côtés à la fin du monde. C'était une opinion alors universellement répandue que les *mille ans et plus* qu'on prétendait assignés comme terme à l'église et à la société entière devaient expirer en l'an *quarante* de ce siècle. La peur avait gagné tous les esprits. Chacun parlait de se faire ermite; on se convertissait en foule. On se dépouillait de ses biens pour les donner à l'Eglise, afin d'obtenir la rémission des péchés. Mais, quand l'époque redoutable fut passée, on changea de langage et l'on entendit partout ces mots : *Je m'en moque comme de l'an quarante*; que l'on emploie journellement en parlant d'une chose qui ne doit inspirer aucune crainte, ou pour laquelle on reste tout-à-fait indifférent.

Jeter de la poudre aux yeux.

C'est chercher à éblouir quelqu'un par de belles paroles pour se le rendre favorable ou l'empêcher de voir clair dans une affaire.

Au XIVe siècle, avant l'invention de la poudre à canon, on se servait assez communément du mot *poudre* pour signifier *poussière* ; c'est ainsi qu'on l'emploie dans le langage poétique. Un écrivain, appelé Aignan, s'en est servi dans la traduction de deux vers de l'Iliade d'Homère :

Dans les champs des combats Grecs, Troyens confondus,
Cherchent leurs compagnons sur la *poudre* étendus.

L. Racine nous a laissé à ce sujet ce vers à double image :

Le corps né de la *poudre* à la *poudre* est rendu.

C'est donc dans ces différents sens qu'il faut entendre ici le mot *poudre*. Il ne s'agit pas de *poudre d'or*, ainsi que pourrait le faire croire l'idée d'*éblouir* attachée à cette locution : *Jeter de la poudre aux yeux*, mais de *poussière*, comme en faisaient voler les lutteurs et les coureurs les plus agiles aux courses des jeux Olympiques dans les yeux de ceux qui les suivaient. Cette tactique avait l'avantage de gêner leurs concurrents et de les empêcher, en les aveuglant, de bien distinguer le but.

Les Latins disaient : *Pulverem oculis effundere*, mots que nous avons traduits littéralement. Voici un quatrain

de circonstance et qui pourrait trouver sa place dans cet article :

Chers parvenus dans la carrière
Vos coursiers sont trop emportés ;
En faisant voler la poussière
Vous rappelez d'où vous sortez.

Cette locution, est employée actuellement dans le sens figuré et l'on se sert aussi d'une autre avec une nuance dans le sens : *Mettre de la poudre aux yeux de quelqu'un* pour indiquer que l'on peut surpasser une personne par des talents ou des vertus. On trouve cette phrase dans l'épitre XXXIV à Sénèque de notre moraliste Malherbe (1556) : « Je suis transporté de joie quand, parce que vous faites et ce que vous m'écrivez, je reconnais quelque avantage sur vous-même ; et, pour le commun, il y a longtemps que vous lui avez *mis de la poudre aux yeux.* »

Comme conclusion on peut dire que cette locution est parfaitement appropriée à l'usage que l'on en fait pour indiquer l'acte d'une personne qui cherche à surprendre la bonne foi des autres par des apparences de mérite, sans qu'il s'y trouve aucune réalité.

Jeter le froc aux orties.

Ces mots s'emploient, par extension, pour désigner l'acte de toute personne qui, par inconstance ou par découragement, renonce à exercer une profession ou à terminer ce qui était commencé.

Dans le sens propre, c'est se dépouiller de la robe ecclésiastique pour prendre le costume civil, c'est-à-dire quitter l'église pour reprendre un rang dans le commerce du monde. Avant d'employer le mot *froc,* on appelait *floc* une houppe placée au capuchon du manteau des gens d'église. En dernier lieu, *froc* a servi à désigner la partie de l'habit monacal qui couvre la tête et tombe sur l'estomac et sur les épaules ; ce n'est que, par extension, que l'on a appliqué ce mot au vêtement tout entier. Ainsi donc, *prendre le froc,* c'est se faire religieux ; *porter le froc,* c'est être moine et *quitter le froc* ou *jeter le froc,* c'est sortir du ministère de sa propre volonté ou malgré ses supérieurs. Quant au mot *orties* qui complète cette phrase, il a du y être ajouté pour donner à entendre que

le moine qui quittait le *froc* le faisait avec un tel empressement qu'il laissait accrocher et déchirer son vêtement aux orties qui bordaient les haies des champs et les murs des maisons et qu'il semblait ainsi se débarrasser de son froc en s'enfuyant.

Les exemples de l'emploi du mot *froc* ne manquent pas. On le rencontre d'abord chez un auteur du XVIe siècle, Régnier (1573-1613) qui l'a mis dans ce vers de sa satire 2 :

Il n'est moine si saint qui n'en quitta le *froc*

et dans un autre de la satire 9 :

L'on se couvre d'un *froc* pour tromper un jaloux.

Notre grand Boileau (1636-1711) l'a intercalé dans ces vers :

L'ambition partout chassa l'humilité,
Dans la crasse du *froc* logea la vanité.

et dans la satire 8, nous retrouvons ces autres vers à l'adresse d'un homme versatile et changeant volontiers d'état ou de parti :

Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc,
Aujourd'hui dans un casque et demain dans un *froc*.

On peut encore citer les deux vers de Gresset, poète du XVIIIe siècle (1709-1777) qui, après avoir débuté dans l'état ecclésiastique, le quitta en 1735, et nous laissa ses réflexions à ce sujet sous la forme poétique :

Je laisse au *froc* la vertu trop fardée,
Qu'un plaisir fin n'a jamais déridée.

Si, quittant les poètes, nous voulons rechercher l'emploi de ce mot *froc* parmi les prosateurs, nous trouvons chez Madame de Sévigné (XVIIe siècle) cette phrase : « J'espère bien jeter un peu cet hiver le *froc aux orties* dans notre jolie auberge. » Puis, nous voyons dans Lesage (1668-1747) les lignes suivantes : « Je vous dirai que j'ai le dessein d'en faire un moine ; je le crois né pour le *froc*. » Ailleurs, il se sert encore de cette expression : « Il ne me croyait pas homme à pousser la dévotion jusqu'à vouloir prendre le *froc*. »

Citons encore pour terminer ces deux exemples ; le pre-

mier, emprunté à Grimm, l'un des plus célèbres critiques du XVIII[e] siècle et auteur de contes très appréciés, voici la phrase : « M. de Mirabeau ne voit dans un moine qu'un homme qui vit de cinq sous par jour et voilà ce qui concilie son estime pour le *froc*. » Sainte-Beuve, un auteur contemporain, écrivait ceci sur Rabelais qui avait, comme Gresset, tâté de l'état ecclésiastique : « Rabelais quitta l'habit régulier, c'est-à-dire monacal, pour prendre l'habit de prêtre séculier ; il jeta, comme on dit, *le froc aux orties* et alla à Montpellier pour étudier la médecine. »

De toutes ces citations, prises un peu partout, il faut remarquer que le mot *froc* était du XV[e] au XVIII[e] siècle d'un usage très fréquent, mais que, s'il n'est plus employé de nos jours, il a servi au moins à former deux mots dont l'un, aujourd'hui démodé, *frocaille*, désignant les *gens de froc*, a été employé par Piron, poète du XVIII[e] siècle dans les vers suivants :

Tremblez, méchants ! *la frocaille* en tumulte
Passait déjà de l'espoir à l'insulte !

L'autre mot formé du mot *froc* est le mot *défroque* d'un emploi un peu vulgaire, il est vrai, mais que l'usage a consacré définitivement pour désigner de vieux habits, tout rapés et rapiécés. On emploie toujours cette expression avec une idée de mépris.

Jeter le gant.

C'est défier quelqu'un ou proposer un combat.

Le fait de jeter son gant à quelqu'un signifiait qu'on le défiait à un combat singulier. C'était au temps où les causes civiles ou criminelles se décidaient par un duel en champ clos. Les champions, intéressés dans une querelle n'ayant pu se concilier devant les juges, le débat devait se terminer par les armes. Si, lorsque le demandeur avait formé sa plainte, l'accusé niait le fait, l'accusateur lui donnait un démenti et jetait son gant à terre. L'accusé le ramassait aussitôt pour faire voir qu'il acceptait le combat, et, l'épée à la main, les deux champions s'attaquaient avec fureur, jusqu'à ce que la victoire eût prononcé sur le différend.

Jeter son bonnet par dessus les moulins.

C'est se moquer des convenances et ne tenir aucun compte de l'opinion.

Cette locution proverbiale a été empruntée aux contes de fées. Voici la phrase textuelle : « *Je jetai mon bonnet par dessus les moulins et je ne sais ce que tout advint,* » ce qui signifiait : « *Je n'ai plus rien à dire, je ne sais plus rien, j'ai oublié ce que je devais dire.* »

Ces mots signifiaient encore : « *Qu'on n'est arrêté par aucune considération, que l'on brave l'opinion, sans tenir aucun compte des conséquences de sa conduite.* » Ils s'appliquent aussi à une certaine classe de personnes d'une vertu facile, s'inquiétant peu de ce que le public peut penser d'elles, pourvu qu'elles puissent vivre au gré de leurs caprices, user et mésuser même de la liberté. Autrefois, cette phrase voulait dire : *Ne savoir comment terminer un récit.* Aujourd'hui, elle signifie plutôt : *Sortir de ses habitudes et prendre résolument un parti.*

Voltaire a employé aussi cette locution : « J'ai pris mon parti sur tout et *je jette mon bonnet par dessus les moulins*, afin de n'avoir pas la tête si près du bonnet. » Les vieux moulins ont été souvent, depuis le XVIIIe siècle, des cabarets et, par conséquent, des lieux de plaisir ; c'est pour ce motif assez probable que l'on pensait qu'en *jetant son bonnet par dessus les moulins*, toujours exposés au vent, on ne pourrait pas le rattraper.

Jeter une pierre dans le jardin de quelqu'un.

C'est l'accuser ou le faire soupçonner d'un acte ou d'une parole dont il peut être innocent, mais dont, dans tous les cas, sa réputation doit souffrir.

Cette comparaison entre un jardin et le caractère d'une personne tend à indiquer une intention de nuire, soit par des paroles malveillantes dites ostensiblement ou à mots couverts. On raconte à ce sujet l'anecdote suivante :

« L'abbé de Beauvais, prédicateur du XVIIIe siècle, n'épargnait pas dans ses sermons de dures vérités au roi et



aux seigneurs de la cour. Un jour qu'il avait tonné contre les vieillards vicieux, Louis XV en parut affecté ainsi que le duc de Richelieu. Le roi dit alors à celui-ci : « *Il me semble que le prédicateur a jeté bien des pierres dans votre jardin !* — « *Oui, sire,* » répond le duc, « *et avec une telle force que je crois qu'il est tombé quelques-unes de ces pierres dans le parc de Versailles.* »

Jeux de mains, jeux de vilains.

Ce dicton est fort ancien ; il a dû prendre naissance à l'époque du moyen âge, dans le château de quelque grand seigneur où l'on pensait que la chasse et les exercices militrires étaient des délassements permis à la seule noblesse, tandis que les paysans, appelés alors *vilains*, n'avaient pour se divertir que des luttes où le succès s'obtenait par la force des bras et des mains. Les duels, à cette époque, se faisaient à l'épée mais ne convenaient qu'à l'aristocratie et les *vilains* ne vidaient leurs querelles qu'à coups de poings ou à coups de bâtons.

Juger une chose sur l'étiquette du sac.

C'est juger une affaire sur les apparences ou d'après certains propos dont on n'examine pas la valeur.

Autrefois, les procédures s'écrivaient en latin et les hommes de loi avaient pour habitude de renfermer dans un sac les papiers et les documents relatifs aux procès. On mettait sur ce sac une étiquette en parchemin sur laquelle on écrivait le nom des parties: elle en indiquait le contenu, mais n'en donnait pas une idée suffisante. C'était donc commettre une légèreté que de se borner à la lecture de cette étiquette pour juger ce que renfermait le sac. Ces inscriptions variaient dans leur teneur, ainsi écrivait-on sur les étiquettes: *Est hic quæstio inter* N *et* N., ce qui signifiait : *Là est l'affaire entre* N. *et* N. ; Puis, on a abrégé quelquefois et l'on a mis : *Est hic quæst*, ce qui était plus concis ; enfin, on a dit par corruption : *Et hic quet* ; de là à la formation du mot *étiquette*, il n'y avait qu'un pas à faire, c'est ce qui a dû arriver en observant la filière des transformations.

Que de gens, dans le monde. pour les choses les plus ordinaires, se laisser abuser par des promesses et ne jugent même les affaires les plus sérieuses que sur de simples indications et, comme l'on dit encore et avec raison

Sur l'étiquette du sac.

L

La caque sent toujours le hareng.

On conserve toujours la première impression que l'on reçoit.

Ce proverbe s'emploie toujours au figuré. Il nous donne à entendre par cette comparaison un peu vulgaire, il est vrai, qu'il est fort difficile de se défaire des habitudes prises dans l'enfance. Ainsi, on se ressent toujours d'une mauvaise éducation, comme une caque conserve toujours l'odeur du hareng qu'elle a contenu. Le poète latin Horace a dit à ce sujet :

Quo semel est imbuta recens, servabit odorem
Testa diù.....................................

dont voici la traduction : *Le flacon conservera longtemps l'odeur du parfum dont il a été une fois imprégné.*

Avant le XVIIe siècle on écrivait : *La Caque sent toujours le harenc.*

La critique est aisée et l'art est difficile.

Il est plus facile de trouver à redire à ce que font les autres que de faire mieux qu'eux.

Ce proverbe a été formé d'un vers qui se trouve dans la comédie du *Glorieux* de Destouches, auteur comique du XVIIIe siècle. Il est passé à l'état de proverbe, parce qu'il exprime une vérité d'expérience très sensée et forte exacte, au point qu'il n'est pas rare de voir des esprits, médiocres et incapables de se produire, signaler les imperfections des ouvrages d'autrui ou leurs erreurs de conduite.

Blâmer est facile, faire bien est malaisé.

Les Grecs disaient Μωμεῖσθαι (εστι) ῥᾷότερον ἢ μιμεῖσθαι, (*Mômeïstai* (*esti*) *raoteron é mimeistai*) ce qui signifie:

Blâmer est plus facile que d'imiter. La critique étant l'art de juger les productions intellectuelles peut être favorable ou défavorable, mais elle doit s'arrêter à certaines limites et se montrer toujours impartiale, sous peine de faire croire à la méchanceté.

La gourmandise tue plus de gens que l'épée.

Ce proverbe nous vient d'Erasme, célèbre écrivain du XVIe siècle, qui composa plusieurs ouvrages en latin ; voici ses paroles: *Gula plures quam gladius peremit,* phrase que nous avons traduite littéralement. En effet, des milliers de personnes périssent par intempérance et cependant bien du monde se livre à ce défaut. Des gens même dans l'aisance, trouvent la mort dans ce qui, pris modérément, prolongerait leur vie. C'est à table qu'ils contractent les germes de bien des maladies qui hâtent la fin de leur existence. Pendant que le paysan et l'ouvrier ne peuvent se rassasier qu'avec des aliments grossiers, mais assaisonnés par un appétit toujours égal, les riches mangent souvent sans faim, malgré l'art que mettent leurs cuisiniers à donner aux mets un aspect appétissant.

La nuit porte conseil.

Le silence et la solitude sont de bons conseillers avec lesquels il est sage de délibérer.

Durant la nuit on reste souvent éveillé et l'esprit, n'étant plus agité par les incidents de la journée, on réfléchit avec calme et l'on pèse mieux les résolutions à prendre. Dans un autre cas, après un sommeil paisible, on se trouve, au réveil, mieux disposé que la veille à juger les questions et à les résoudre. Aussi y a-t-il avantage à mettre l'intervalle d'une nuit entre un projet et son exécution, comme il est dit dans les vers suivants.

Dans les ténèbres de la nuit
La raison voit plus clair que quand le jour nous luit

D'où l'on peut conclure que le silence et la solitude aident au travail de la pensée et facilitent de beaucoup l'abord des difficultés.

pour l'arracher, tandis que le petit homme devait enlever un à un les crins de la queue du jeune cheval. Le premier, après avoir pris beaucoup de peine inutilement, fit rire les spectateurs et renonça à son entreprise ; mais le second, sans aucun effort, fit bientôt voir la queue du jeune cheval toute nue et dépouillée de ses crins : « *Vous voyez*, dit alors Sertorius, *que la patience est plus efficace que la force et que la plupart des choses dont on ne saurait venir à bout en une seule fois, quelques efforts que l'on fasse, on les exécute sans peine peu à peu. Ne vous laissez donc pas abattre par un échec ; soyez sûrs qu'en revenant souvent à la charge, votre persévérance vous fera enfin triompher.* »

L'appétit vient en mangeant.

Plus on a, plus on veut avoir.

Ce proverbe dont l'origine remonterait au XVI[e] siècle ne s'applique guère que dans un sens direct, car manger a pour effet de diminuer l'appétit, mais il s'adresse plutôt indirectement à ces riches avides qui n'ont jamais assez et qui, loin d'être satisfaits de posséder tout ce qu'ils désirent n'en sont que plus excités à désirer davantage. Il peut s'appliquer également par métaphore aux voleurs qui s'habituent facilement à voler et y prennent un goût de plus en plus vif ou à tous ces importuns qui fatiguent leurs amis par des demandes incessantes.

On pense que cette expression, rapportée par Rabelais (XVI[e] siècle), dans le cinquième chapitre de Gargantua, aurait été employée par l'abbé Amyot, le traducteur de Plutarque, dans la réponse qu'il fit à Charles IX dont il avait été le précepteur, un jour que ce prince lui manifestait sa surprise de voir qu'ayant paru d'abord satisfait de sa position modeste, il postulait la possession du riche évêché d'Auxerre.

Les auteurs anciens avaient comparé à la faim le désir qui croît d'intensité en se satisfaisant. Ainsi les Latins disaient-ils : *Mendicorum loculi semper inanes*, ce qui signifie : *La besace des mendiants n'est jamais pleine.* Ovide, dans ses Métamorphoses (livre III, fable 11), avait

dit en parlant d'Erisichthon condamné par la déesse Cérès à une faim dévorante et continuelle :

. . . . Cibus omnis in illo
Causa cibi est.

mots qui se traduisent par ceux-ci : *Tout aliment qu'il absorbe excite en lui le besoin d'un autre aliment*. Le même poète a dit dans un autre endroit :

Quò plus sunt potœ, plus sitiuntur aquœ.

ce qui signifie : *Plus on boit, plus on est altéré*. On retrouve chez l'historien Quinte-Curce (livre VII, chapitre 8), cette phrase dans le discours des Scythes à Alexandre : *Primus omnium satietate parasti famem*, ce qui veut dire : *Tu es le premier chez qui la satiété ait engendré la faim*.

Ce proverbe répond à un autre proverbe des Anciens : *Dulce pomum quum abest custos*, ce qui veut dire : *Doux fruit quand le gardien est absent*. Ovide nous a laissé ce vers sur ce sujet :

Nitimur in vetitum semper cupimusque negata

ce qui signifie : *Nous tendons toujours vers ce qui est défendu et ne désirons que ce qu'on nous refuse*.

Les Hébreux possédaient ce proverbe : *Aquœ furtivœ dulciores sunt et panis absconditus suavior*, ce qui veut dire : *Les eaux dérobées sont plus douces et le pain pris en cachette plus agréable*.

Citons pour terminer ces deux vers de La Fontaine :

Pain dérobé que l'on mange en cachette
Vaut mieux que pain qu'on cuit ou qu'on achète.

De toutes ces citations on peut conclure que la cupidité et l'ambition, poussées à l'extrême, rendent odieux ceux qui en sont possédés, parce que ce sont des sentiments égoïstes et que, pour y satisfaire, on n'hésite pas souvent à fouler aux pieds toute dignité humaine et à sacrifier presque toujours les droits d'autrui.

Laver la tête à quelqu'un.

C'est faire à quelqu'un une sévère réprimande.

On peut voir dans cette expression une allusion au travail d'un coiffeur. On la rapporte aussi à un usage de

l'antiquité. Quand un grec ou un romain s'était rendu coupable de quelque méfait, il allait, sur l'ordre des prêtres, *se laver la tête,* pour obtenir des dieux son pardon. Selon Euripide, l'eau de la mer était la plus efficace dans ce cas. Les tartuffes de Rome qui demandaient aux dieux avec mystère ce qu'ils n'eussent pas osé exprimer tout haut, se lavaient deux ou trois fois la tête dans le Tibre pour se purifier de leurs fautes passées (Perse, satire 2). Les femmes dévotes de ce temps-là allaient casser la glace de ce fleuve et s'y plongeaient la tête (Juvénal, satire 6). Du reste, presque tous les peuples ont fait usage de l'eau comme moyen de purification, à commencer par les Hébreux.

Le dé en est jeté.

Une résolution étant prise doit être exécutée quoiqu'il puisse arriver.

Cette phrase est la traduction littérale des mots : *Alea jacta est,* attribués à César, lorsqu'il passa avec ses troupes le Rubicon pour marcher sur Rome. (Le Rubicon était un petit fleuve qui servait de limite à son gouvernement et que la loi lui interdisait de franchir sans l'autorisation du Sénat.)

Ce proverbe s'applique de nos jours à toute démarche d'un homme présomptueux qui s'engage au hasard dans une entreprise périlleuse. Il est tiré du jeu de dés dans lequel, lorsque les dés ont été jetés sur une table, le point indiqué est acquis au joueur d'une manière irrévocable. *Le dé* ou *le sort en est jeté* signifie donc : *Il en sera ce qu'il pourra, la chose est faite.*

L'eau va toujours à la rivière.

La richesse s'adresse toujours à celui qui en est déjà pourvu.

C'est une façon de dire que pareille à l'eau du ruisseau qui coule vers le lit d'une rivière et en augmente le volume, la bonne chance attribuée à quelques individus s'augmente par le concours de chances pareilles qui contribuent à augmenter leur heureuse fortune. De là, on regarde certaines gens comme favorisés par le sort, tout leur

réussit; un succès est suivi d'un autre succès. La même idée est reproduite par cet autre proverbe :

L'argent ne cherche que l'argent.

Les Italiens disent : *Ogni acqua val al mare*, ce qui signifie : *Toute l'eau va à la mer*. Il y a un proverbe danois qui dit : *Alt vand flyder til strand oge penge til den rige mand* ce qui veut dire : *Toute l'eau va à la mer et tout l'argent dans la bourse du riche*, qui a plus de moyens qu'un autre de gagner encore de l'argent. Pareillement un homme haut placé a plus d'influence et peut facilement attirer à lui tous les honneurs.

Le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Bien des choses ne méritent pas la peine que l'on se donne pour les acquérir.

Ce proverbe fait allusion à cet usage de mettre dans les jeux de société une partie du gain sous le chandelier pour payer l'éclairage qui consistait autrefois en chandelles. Cela se pratiquait, il n'y a pas un très grand nombre d'années dans certaines maisons bourgeoises où l'on n'était pas assez riche pour supporter la dépense du luminaire et des autres accessoires qu'entraine toute réception. Lorsque ce qui se trouvait sous le chandelier était inférieur aux avances pécuniaires,on pouvait dire à une époque où l'on ne connaissait pas encore la bougie que *le jeu n'en valait pas la chandelle*.

Au figuré, cette phrase a été employée antérieurement au XVII[e] siècle et l'est encore pour signifier que la chose dont on parle ne mérite pas les soins qu'on prend, ni les dépenses qu'elle occasionne. Il y a un autre dicton populaire exprimant encore plus fortement la même pensée. Ainsi, l'on dit des gens qui passent leur vie à des entreprises sans intérêt et sans résultat possible *qu'ils dépensent une chandelle d'un sou pour gagner deux centimes*, petite somme qui ne compense pas toujours les frais.

Le mieux est l'ennemi du bien.

On s'expose à gâter une bonne chose en voulant la rendre meilleure.

Un citoyen doit savoir respecter les choses établies, les institutions de son pays, lors même qu'elles ne sont pas en parfaite conformité avec ses idées, surtout quand elles assurent la tranquillité. Il faut encore moins s'exposer à les détruire sous prétexte de les améliorer ; c'est là une vérité de premier ordre qui n'a jamais été méconnue impunément. De l'oubli de cette règle sont nées, dans tous les temps, les révolutions qui ont troublé l'Europe. *Courir après le mieux*, c'est imiter la folie des premiers habitants de l'Arcadie qui couraient après le soleil et qui, s'imaginant qu'ils l'atteindraient sur une montagne où ils le croyaient arrêté, trouvaient, en arrivant au sommet, que cet astre était aussi loin qu'auparavant. Le mieux n'est souvent qu'un fantôme trompeur toujours prompt à s'évanouir dans des espérances illusoires.

Notre inimitable La Fontaine (XVII[e] siècle) nous a laissé une fable (Livre III, fable 4) dont la moralité vient à propos justifier cet article. Dans cette fable intitulée : *Les Grenouilles qui demandent un roi*, le poète met en scène des grenouilles qui, se lassant de vivre dans l'état démocratique, importunaient tant Jupiter par leurs clameurs que celui-ci résolut de les soumettre au pouvoir monarchique. Il fit tomber du ciel une grosse poutre pour leur servir de roi. Cette poutre fit toutefois un tel bruit en tombant que les batraciens, toujours si timides, allèrent se cacher sous les eaux, dans les roseaux et dans les joncs sans oser regarder le visage de leur roi. Mais, ce roi qui n'était qu'un morceau de bois ne bougeait pas et cette immobilité agaçait fortement la gent marécageuse. Elle ne se contentait pas de s'approcher de lui, mais encore elle sautait sur lui sans que le soliveau remuât. Nouvelles clameurs des grenouilles qui réclament un roi qui remue. Le roi des Dieux, impatienté, leur envoie alors une grue qui les croque, qui les tue et en fait un grand carnage comme pour se distraire. Et les grenouilles de se plaindre ; alors Jupiter de leur dire :

Vous avez dû premièrement
Garder votre gouvernement ;

Mais ne l'ayant pas fait ; il vous devait suffire
Que votre premier roi fut débonnaire et doux.
De celui-ci contentez-vous,
De peur d'en rencontrer un pire.

Voici des vers que Voltaire (XVIII[e] siècle) a composé à ce sujet :

Non, qu'on ne puisse augmenter en prudence,
En bonté d'âme, en talents, en science :
Cherchons le mieux sur ces chapitres-là;
Partout ailleurs évitons la chimère.
Dans son état, heureux qui peut se plaire,
Vivre à sa place et garder ce qu'il a.

Sage avis pour les gens qui ne sont jamais contents de leur position et qui désirent toujours ce qu'ils n'ont pas au risque de perdre ce qu'ils possèdent.

Le quart d'heure de Rabelais

C'est le moment, désagréable pour bien des gens, où il s'agit de payer ce qu'on doit.

Cette locution proverbiale a son origine dans une anecdote plus connue qu'authentique, mais qui a un côté assez plaisant. Elle fait allusion à l'embarras où se trouva à Lyon, à son retour de Rome, notre poète Rabelais (XVI[e] siècle).

« Il manquait d'argent pour solder sa dépense faite dans une hôtellerie. Ne sachant comment faire pour se tirer de son embarras, seul dans sa chambre, obligé de partir le lendemain pour Paris, son génie drôlatique lui suggéra un expédient, afin de s'y faire conduire aux frais du procureur du roi. Sachant que ses voisins pouvaient l'entendre, il s'avisa, tout en se parlant à lui-même à haute voix, de préparer plusieurs paquets, d'une poudre inoffensive d'ailleurs, sur lesquels il écrivit : *Poison pour le roi, poison pour la reine, poison pour le dauphin*, etc. Il mit ses paquets bien en évidence dans sa chambre et sortit pour quelques instants.

« Son expédient lui réussit à souhait ; car ses voisins qui n'avaient pas perdu une seule de ses paroles, le prenant pour un conspirateur, le dénoncèrent à la police. A peine rentré chez lui on s'empara de sa personne comme empoisonneur. On l'enferma dans une litière et, partout

où il passa, il fut hébergé aux frais des villes comme un prisonnier de distinction ; les égards ne lui manquaient pas. Arrivé à Paris, on le conduisit devant les magistrats chargés d'instruire son affaire. Forcé de s'expliquer, il ne put faire autrement que de leur faire connaître la ruse dont il s'était servi, pour se soustraire au paiement de sa dette et pour effectuer gratuitement (puisqu'il était sans argent), son voyage à Paris. »

« On ne dit pas si, en lui rendant la liberté, on lui fit payer son espièglerie. François Ier, qui avait été mis au courant de cette affaire, après avoir reconnu le prétendu criminel, retint Rabelais à souper. »

Depuis, on n'a cessé d'appliquer ces mots à toute personne embarrassée de payer ce qu'elle devait.

Le remède est souvent pire que le mal.

Une maladie peut mettre un patient en danger de mort ; un remède mal appliqué amène subitement sa fin.

Si l'on veut guérir un enfant de la peur, il ne faut pas le soumettre à des épreuves trop fortes. Il faut savoir mesurer l'énergie du remède à la gravité du mal. Aussi, un médecin prudent ne traitera pas une indisposition momentanée par l'emploi de remèdes violents qui ne conviendraient qu'à une grave maladie et qui seraient capables de produire des accidents nouveaux ou plus sérieux.

C'est ainsi que, dans la vie, des mesures mal prises font échouer des affaires ; il faut savoir réfléchir auparavant aux conséquences qui pourront survenir et aux obstacles imprévus qui surgissent contre toute prévision. On connaît les plaisanteries de Lesage et de Molière sur les médecins qui faisaient plus de victimes par la saignée que s'ils avaient laissé les maladies suivre leurs cours. L'anecdote suivante, empruntée par Montaigne à Esope, est une démonstration de ce proverbe :

« Esope racontait qu'un malade étant interrogé par un médecin sur l'effet des médicaments qu'il lui avait donnés : « *J'ai fort sué,* répondit-il. — « *Cela est bon,* » dit le médecin. Une autre fois celui-ci demanda encore comment il s'était porté depuis : « *J'ai eu un froid extrême et j'ai fort tremblé,* répondit le malade. — « *Cela*

est bon, » dit le médecin. Lorsque, pour la troisième fois, celui-ci demanda au patient de ses nouvelles, ce dernier répondit: « *Je me sens enflé, comme attaqué d'hydropisie.* » — *Voilà qui est très bien cette fois*, répondit le disciple d'Hippocrate. »

« L'un des domestiques étant venu sur ces entrefaites, auprès du malade pour s'enquérir sur son état: « *Il y a, mon ami*, répondit celui-ci, *qu'à force de bien être, je me meurs.* »

Le roi de la fève.

On désigne par ce titre le convive auquel échoit une fève renfermée dans un gâteau que l'on partage en famille le jour de l'Epiphanie. L'usage de la cérémonie qui a lieu alors est dérivé des repas qu'on faisait chez les Romains et qu'on célébrait aux Calendes de Janvier. Pendant ces fêtes, les écoles étaient fermées, les séances du Sénat étaient suspendues et toutes les affaires publiques ou privées étaient arrêtées. Dans certains endroits on partageait un gâteau. Un enfant, placé sous la table, représentait Apollon et on le consultait en criant: *Phœbe domine* (seigneur Apollon), *pour qui?* afin que les portions du gâteau fussent partagées au sort.

Cet usage a été conservé dans plusieurs parties de la France. Dans les familles pieuses on fait une part de plus qu'il n'y a de convives; ce morceau sans destinataire se nomme la part de Dieu. Le soir, vous entendez les pauvres qui vont de porte en porte, en fredonnant une vieille chanson dont le refrain est: « *La part de Dieu, s'il vous plait* ». S'il arrive que la fève soit restée dans la part à Dieu, l'on retire un billet pour voir à qui écherra le sort de la royauté. Dans le grand monde le roi de la fève s'amuse à nommer à toutes sortes d'emplois imaginaires les personnes de la société.

Le plus divertissant, c'est lorsque la fève écheoit à un personnage grave qui est obligé pour la circonstance de se dérider et de se mettre en frais pour divertir ses sujets de quelques heures. Outre cette prérogative attribuée à ce roi éphémère, il y en a une autre qui consiste à provoquer l'absorption de liqueurs placées sur la table, et chaque fois qu'il boit, on l'imite en criant à plusieurs

reprises : *Le roi boit.* L'autorité de ce souverain provisoire cesse, cela va sans dire, quand se termine le festin.

Ces cérémonies ont été décrites par Pasquier (XVI[e] siècle) dans les Recherches sur l'Histoire de la France (livre IV, chap. IX). Voici le passage en question :

« Cela fait (la division du gâteau en autant de parts qu'il y a de convives, on met un enfant sous la table, lequel le maistre interroge sous ce non de *Phébé*, Phœbus ou Apollon), comme si ce fut un qui en l'innocence de son âge, représentast une forme d'oracle d'Apollon. A cet interrogatoire, l'enfant respond d'un mot latin *Domine* (Seigneur ou maître) : sur cela, le maîstre l'adjure de dire à qui il distribuera la portion du gasteau qu'il tient en sa main ; l'enfant nomme la personne ainsi qu'il luy tombe en la pensée, sans acception de la dignité des personnes. jusques à ce que la part est donnée à celui ou est la febve : et par ce moyen il est réputé roy de la compagnie encore qu'il fust le moindre en authorité. Et ce fait, chacun se desborde à boire, manger et danser. »

Le soleil luit pour tout le monde.

Tout le monde a le droit de jouir de certains avantages.

Ce proverbe se trouve dans l'Evangile selon saint Matthieu (chapitre V, v. 45), où il est parlé de la bonté de Dieu qui fait luire son soleil sur les bons comme sur les méchants : *Solem oriri facit super bonos et super malos.* Il se trouve encore dans cette maxime de Pythagore : *Si humble que soit la chaumière, elle est aperçue du soleil qui y fait tomber un de ces rayons.* Les Romains disaient : *Nemo quemquam ire prohibet publicâ viâ*, ce qui veut dire : *Qu'on ne peut empêcher personne d'aller sur une route publique.* Minutius Félix a dit sur le soleil quelques mots qui rentrent dans le sens du proverbe : *Cælo affixus, sed terris omnibus sparsus est*, ce qui signifie : *Le soleil est attaché au ciel, mais il est répandu sur la terre.* Les Orientaux expriment cette idée par une image tout à la fois gracieuse et très juste : *Le soleil est pour le brin d'herbe comme pour le cèdre.* Il ne faut pas omettre de rappeler ici les mots restés légendaires, adressés par le philosophe Diogène au grand Alexandre, roi de Macédoine : Celui-ci

promettait au philosophe de lui accorder tout ce qu'il désirerait : « *Ote-toi de mon soleil,* » lui répondit il.

Ce proverbe a son application surtout en France, en Suisse et en Amérique où tous les citoyens sont éganx devant la loi et où ce sont le mérite et le talent, plutôt que la richesse et la naissance, qui mènent à toutes les carrières.

Le temps est un grand maître.

On doit obéir au temps comme tout lui obéit dans la nature.

L'action du temps s'exerce de mille façons : Il amène le renouvellement des saisons et le cours des années ; la croissance et la mort chez les êtres vivants ; d'un autre côté, il conduit au développement, à la grandeur et à la décadence des nations ; dans les sociétés humaines il fait progresser la science et l'industrie.

Voici les idées des Anciens sur ce sujet. Commençons par Ovide :

Tempore ruricolæ patiens fit taurus aratri,
Præbet et incurvo colla premenda jugo ;
Tempore paret equus lentis animosus habenis,
Et placido duros accipit ore lupos.
Tempus ut extentis tumeat facit uva racemis.
....
Hoc etiam sævas paulatim mitigat iras;
Hoc minuit luctus mæstaque corda lœvat.

dont voici la troduction : *Avec le temps le bœuf se résigne à tirer la charrue et laisse charger son cou du joug courbé ; avec le temps le coursier fougueux obéit à la bride et reçoit docilement le mors le plus dur. Le temps gonfle le raisin dans la grappe. C'est lui qui apaise peu à peu les ressentiments furieux, qui diminue la violence des regrets et soulage les cœurs affligés.*

Senèque nous a laissé cette pensée dans cette phrase :

Quod ratio nequivit, sæpe sanavit dies.

ce qui signifie : *Le temps a souvent mis fin à des maux que la raison n'avait pu guérir* et dans ces autres mots : *Veritatem aperit dies,* ce qui veut dire : *Le temps découvre la vérité.*

Nos auteurs nous ont laissé aussi leur appréciation sur ce sujet. Voici deux vers de Malherbe (1556-1684) ;

Le temps est médecin d'heureuse expérience :
Son remède est tardif, mais il est bien certain.

Corneille (1606-1684) a dit :

Le temps est un grand maître, il règle bien des choses.

La Fontaine (livre VI fable 21), ajoute :

Sur les ailes du temps la tristesse s'envole,
Le temps ramène les plaisirs.

Le temps ne fait rien à l'affaire.

On doit juger une œuvre, non par le temps qu'on a mis à la faire ; mais par sa valeur réelle.

Horace dit du vieux poète satirique Lucilius :

.... In horâ sæpe ducentos
Ut magnum, versus dictabat, stans pede in uno ;
Quum flueret lutulentus erat quod tollere velles.

que nous traduisons ainsi : *Souvent il dictait deux cents vers en une heure comme en se jouant* (littéralement, *en se tenant sur un pied) et il s'en faisait un grand mérite ; mais quoique ce torrent fut un peu bourbeux, il y avait cependant des beautés qu'on voudrait recueillir.*

Molière, dans son Misanthrope, représente un poète, Oronte, qui vient soumettre à Alceste (le Misanthrope) un sonnet de sa façon.

ORONTE.

.... Je ne sais si le style
Pourra vous en paraître assez net et facile,
Et si du choix des mots vous vous contenterez.

ALCESTE.

Nous allons voir, monsieur.

ORONTE.

Au reste, vous savez
Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire.

ALCESTE.

Voyons, monsieur; *le temps ne fait rien à l'affaire.*

Les absents ont toujours tort.

Effectivement on les oublie ou si l'on parle d'eux, c'est presque toujours à leur désavantage.

Toutes les fois que, par son absence, on manque à l'es-

poir de ceux qui vous attendent après une promesse ou un rendez-vous donné, on encourt leur mécontentement. Ceux-ci ne ménagent pas leurs récriminations ; alors les absents ont tort, parce qu'ils ne peuvent défendre leurs droits. C'est ce qui a lieu, par exemple, dans une succession : si l'on est éloigné, on court le risque d'être frustré en tout ou en partie par ceux mêmes qui devraient souvent défendre vos droits.

Les Latins disaient : *Absens hæres non erit*, ce qui veut dire : *L'absent ne sera pas héritier* et ils ajoutaient aussi quelquefois ces mots : *Tardè veniêntibus ossa*, ce qui signifie : *Aux retardataires, les os*. Les Espagnols disent : *On compte les défauts de celui qu'on attend.*

L'emploi le plus fréquent de ce proverbe a lieu pour signifier simplement qu'on rejette la faute de beaucoup de choses sur les absents et qu'on parle d'eux avec peu de ménagements. Un poète du XVIII[e] siècle Gresset nous a laissé un vers sur ce sujet :

L'éloge des absents se fait sans flatterie.

Les battus paient l'amende.

Les plus faibles passent pour coupables et sont punis.

Au moyen âge on faisait combattre ensemble deux champions qui avaient entre eux un différend. La législation de cette époque permettait au juge de remettre la solution d'une affaire au sort des armes. Celui-ci prononçait qu'il *échéait gage de bataille* et les deux parties après avoir entendu une messe dite pour la circonstance, *messa pro duello*, allaient, sous les yeux des magistrats, plaider leur cause, en champ clos. Les nobles, armés de pied en cap, combattaient à cheval, les vilains ou paysans à pied et armés seulement d'un bâton et d'un bouclier. La victoire était la preuve du droit, comme le combat en était la discussion, parce que l'on croyait que *Dieu ayant été pris pour juge*, devait toujours faire triompher celui qui avait raison.

C'était vers le VIII[e] siècle. Plus le sujet était grave, plus on faisait jurer de personnes avec l'accusé. C'est ce qu'on appelait *jurare tertiâ manu, septimâ, duodecimâ*, etc. ce qui voulait dire *jurer par trois, sept, douze mains*

selon le nombre de ceux qui juraient avec l'accusé et qui devaient être surtout de sa condition, Ainsi, un noble faisait jurer des nobles, un prêtre des prêtres et une femme faisait jurer des femmes. L'accusé prononçait seul la formule de son serment et ceux qui juraient avec lui disaient seulement : *Je crois qu'il dit vrai.* Quand les uns attestaient un fait que les autres niaient, on choisissait un champion de chaque côté pour se battre; le vaincu, réputé parjure, avait la main coupée, les autres témoins payaient l'amende, pour racheter leur main.

Dans un vieux titre de l'an 1448, il est écrit que le *pleige* (celui qui portait la caution), était obligé de payer pour le vaincu 112 sols d'amende.

Voici trois vers extraits d'un fabliau manuscrit qui ont trait à ce sujet :

Il ot la coustume au vaincu
Qui son baston et son escu
Jete enmi le champ por peur.

C'est la coutume du vaincu de jeter au milieu du champ par peur son bâton et son bouclier.

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'au moyen âge on disait *avoir la coustume au vaincu*, pour *être condamné*, en ayant toutefois le droit de se plaindre d'être battu convenablement et de payer l'amende. Quand les contestations reposaient sur des matières criminelles, le vaincu seul, s'il ne succombait pas sous l'arme de son adversaire, était livré au bourreau pour avoir la main coupée, ainsi qu'il a été dit plus haut. Lorsque, au contraire, elles appartenaient à des matières civiles, le vaincu n'était pas mis à mort, mais lui et les témoins qui avaient pris son parti se rachetaient de la peine encourue par la défaite en payant une amende plus ou moins forte comme satisfaction au vainqueur, de là le proverbe :

Les battus paient l'amende.

Les beaux esprits se rencontrent.

On emploie ce proverbe pour dire à une personne qu'elle a la même pensée qu'une autre sur le même sujet. C'est un effet du hasard, mais qui se rencontre encore assez souvent. Voici une anecdote qui se trouve parfaitement en rapport avec ce sujet :

« Un banquier, nommé Lambert, avait la prétention de

rivaliser avec les meilleurs auteurs de chansons. Il fréquentait la même maison que l'un d'eux, appelé Panard (XVIIIe siècle). Au retour d'un voyage, on demande au financier s'il n'avait pas rapporté quelques jolis couplets. Il chanta une chanson qui avait pour titre : *Le pot au noir* et on l'applaudit. L'auteur Panard qui se trouvait là, dit à voix basse au maître de la maison : *J'ai fait, il y a vingt ans, une chanson du Pot au noir, je crois que c'est la même.*

On invita à dîner M. Lambert et M. Panard pour la semaine suivante. On redemanda la chanson et les convives qui étaient dans la confidence, invitèrent le chanteur à déclarer s'il était vraiment l'auteur de cette jolie chanson. Il dit : *Oui*, et, en même temps, il tira de sa poche un vieux papier qu'il passa de main en main. Chacun de féliciter M. Lambert de s'être si bien rencontré avec M. Panard, qui fut salué, à titre d'auteur, comme le premier en date. »

On pourrait dire avec plus de raison et d'exactitude que *les bons esprits se rencontrent* et le proverbe ainsi modifié serait plus vrai ; car *le bon esprit*, contrairement *au bel esprit*, a pour base ordinaire le jugement et la raison, deux éléments que ni le temps, ni les lieux ne peuvent changer. L'expérience prouve d'ailleurs que *les bons esprits* sont de tous les siècles et de toutes les nations, tandis que *les beaux esprits* ne sont souvent que des gens de désordre, infatués d'eux-mêmes.

Cet aphorisme proverbial s'emploie, en manière de plaisanterie, quand il arrive que deux personnes émettent ensemble, au même moment et comme sous la même inspiration, la même pensée ou la même opinion.

Les bons comptes font les bons amis.

La bonne foi et la justice entretiennent l'amitié et lui servent de base.

C'est ce qu'on dit quand on veut s'excuser d'avoir reçu un compte ou un mémoire qu'une autre personne a présenté. Il faut savoir s'accorder avec tout le monde, et si la justice et la bonne foi forment les bases de l'amitié, l'intérêt en est le poison. L'amitié est fondée sur une estime

et une confiance réciproques. Souvent on est embarrassé de présenter à un ami un compte où il est établi que celui-ci doit de l'argent ou de vérifier un compte dans lequel on s'est constitué son débiteur, on s'excuse alors en citant ce proverbe.

Du reste, ce proverbe fait partie de plusieurs autres rassemblés sous la même forme dans les vers qui suivent :

Bonnes gens font les bons pays,
Bon cœur fait le bon caractère,
Bons comptes font les bons amis.
Bon fermier fait la bonne terre,
Bons livres font les bonnes mœurs;
Bons maîtres, les bons serviteurs.
Les bons bras font les bonnes lames,
Les bons goûts font les bons écrits;
Bons maris font les bonnes femmes :
Bonnes femmes font les bons maris.

Les jours se suivent, mais ils ne se ressemblent pas.

La vie est une succession d'événements heureux ou malheureux.

C'est une expression très simple qui rappelle la variété infinie des accidents de la vie, avec lesquels il faut savoir s'accommoder, en restant fidèle aux inspirations de la conscience et aux nécessités du devoir. On trouve aussi ce proverbe cité sous la forme poétique dans ces deux vers :

Les jours se suivent pas à pas,
Mais ils ne se ressemblent pas.

Les Anciens avaient exprimé cette pensée de plusieurs façons. Ainsi, ils disaient : *Diem dies trudit, non similem sui,* ce qui signifie : *Le jour pousse le jour qui ne lui ressemble pas.* Horace, à son tour, a ainsi parlé :

.... Non, si male nunc et olim
Sic erit.

ce qui veut dire : *Si vous êtes malheureux aujourd'hui, vous ne le serez pas demain.*

Pythagore croyait qu'il y avait des jours et des moments propres à certaines choses et d'autres qui y étaient contraires. Des chrétiens ignorants ont adapté ce précepte à leurs convictions. Erasme a traduit ainsi ce vers d'Hésiode :

Ipsa dies quandoque parens, quandoque noverca est.
Un jour est pour nous une bonne mère et dans un autre jour nous trouvons une marâtre.

Phèdre nous a laissé sur ce sujet ces deux vers :

Parce gaudere oportet et sensim queri,
Totam quia vitam miscet dolor et gaudium.

dont voici la traduction : *Il faut se réjouir avec modération et se plaindre avec mesure, parce que toute la vie est mêlée de chagrin et de joie.*

Citons pour finir les jolis vers du poète dramatique Piron (1686-1773) :

Tel est, tel fut l'ordre fatal,
Qu'ici-bas tout change et varie,
Tantôt en bien, tantôt en mal.
Selon ce décret général,
Après santé vient maladie,
Après sombre hiver, gai printemps,
Après joli temps, triste pluie,
Après celle-ci le beau temps.

Les paroles s'envolent, les écrits restent.

Il faut se garder de rien écrire qui puisse être mal interprété et que l'on puisse retourner contre soi.

C'est la traduction littérale de l'axiome latin : *Verba volant, scripta manent.* En affaires, il ne faut pas se contenter de conventions verbales, il faut des écrits ; les paroles sont insuffisantes, pour garantir la probité des hommes et leur fidélité à remplir leurs engagements. Mais même dans une correspondance avec des personnes dont on est sûr, on ne saurait être trop prudent : une lettre peut être détournée par hasard de son adresse et tomber dans des mains ennemies qui s'en serviront comme de preuves pour vous nuire.

Le cardinal de Richelieu disait qu'il n'avait besoin que de deux lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre. Les Italiens ont ce proverbe : *Pense beaucoup, parle peu, écris moins.*

Tel a la robe religieuse
Doncques (donc) il est religieux.
Cet argument est vitieux (vicieux)
Il ne vaut pas une vieille rayne (grenouille).
La robe ne fait pas le moyne.

Ruteboeuf, l'un de nos trouvères (XIe siècle) commence un fabliau par le même proverbe qu'il a mis en vers :

Li abis ne fait pas l'ermite.	*L'habit ne fait pas l'ermite*
S'uns hom en hermitage habite	Si un homme habite dans un ermitage,
C'il est de poures draz vestus,	S'il est vêtu de pauvres draps,
Je ne pris mie deux festus	Je n'estime pas deux fétus
Son habit ne sa vesteure.	Son habit et sa vêture.

Voici une autre pièce probablement du même siècle :

C'il ne maine vie aussi pure
Comme ses abis vous demonstre.
Mais maintes gens font bele monstre;
Et merveilleux semblant qu'ils vaillent,
Il semblent les aubres qui faillent,
Qui furent trop bel au florir.
Bien devroient teil gent morir
Vilainement et à grant honte.
Un proverbe dit et raconte
Que tout n'est pas or c'on voit luire.

S'il ne mène une vie aussi pure comme ses habits le démontrent. Mais maintes gens font belle montre et font semblant de valoir beaucoup. Il semble que les arbres qui meurent sont ceux qui ont de trop belles fleurs. De telles gens devraient bien mourir d'une vilaine façon et en grande honte. Un proverbe dit et raconte que tout ce qu'on voit luire n'est pas or.

La Fontaine (Livre VI, fable 5), *le jeune Coq, le Chat et le Souriceau* a terminé son apologue par cette moralité contenue dans ces deux vers :

Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger les gens sur la mine.

et (Livre XI, fable 7), *le Paysan du Danube*, il débute par ce vers :

Il ne faut pas juger les gens sur l'apparence.

Il ne manque pas de gens dans le monde qui se laissent toujours tromper par l'extérieur, oubliant que l'habit ne donne aucune qualité. Dans le vulgaire on croit encore au prestige de ceux qui portent des costumes couverts de broderies et de décorations et on se figure que ceux qui les possèdent en ont plus de valeur. Il ne suffit pas de porter les marques extérieures de sa profession, il faut encore en avoir l'esprit et les talents, pour en remplir les devoirs. Tout homme dont le mérite se réduit aux marques de sa dignité n'est, selon un proverbe grec, *qu'un singe sous la pourpre.* Ces singes, dit Erasme, ne sont pas rares, on en rencontre beaucoup dans les cours. Otez-leur la pourpre,

les vêtements brodés d'or et d'argent, et vous ne trouverez que des hommes assez ordinaires.

Voici une anecdote fort authentique, tirée de l'histoire grecque et qui peut servir de conclusion au proverbe en question :

« Philopœmen, général des Achéens, peuple habitant le nord du Péloponèse (IIIe siècle avant Jésus-Christ), était un des plus illustres capitaines de son temps. Se trouvant en marche avec son armée, il prit les devants et arriva le premier au lieu où il devait loger. On y avait bien été averti de son arrivée et chacun s'empressait de faire les préparatifs d'un repas magnifique destiné à fêter sa réception ; mais quand il entra, aussi simplement vêtu que le premier soldat venu, on ne fit presque pas d'attention à lui. Bien mieux la maîtresse de la maison, le prenant pour un courrier envoyé pour hâter les préparatifs, le pria de fendre du bois. Philopœmen prit bien la chose et, tout en riant de cette méprise, ôta sa tunique, se saisit d'une hache et se mit à exécuter ce qu'on lui avait ordonné. Sur ces entrefaites, pendant qu'il travaillait avec ardeur, arrive le maître de la maison qui, reconnaissant le général, est saisi d'étonnement de le voir se livrer à une semblable occupation. « *Que faites-vous là, Philopœmen ?* » lui dit-il. — « *Vous le voyez,* » répondit en riant le général, « *je porte la peine de ma mauvaise mine.* »

L'occasion fait le larron.

On fait souvent le mal non par penchant, mais par occasion.

Il n'est que trop vrai qu'il faut éviter toute tentation qui doit amener à une chute. Plus les occasions de mal faire sont nombreuses, plus la facilité de se livrer au vice est grande, plus la tentation est puissante. Il faut avoir une vertu bien éprouvée pour résister à la tentation de dérober, lorsqu'on est aux prises avec la misère, surtout quand on peut le faire aisément et sans témoin. Aussi est-on fort coupable d'exposer qui que ce soit à la tentation de faire le mal. Les Latins ont dit : *Occasio facit furem.* On disait autrefois : *Abandon fait le larron*, ce qui revient au proverbe espagnol : *En casa abierta, el justo pecca*, c'est-à-dire *maison ouverte fait pécher le juste même.* Voici

des vers qui viennent à l'appui de la moralité de ce proverbe :

> Plus d'une probité sujette à caution,
> Par l'épreuve pourrait rencontrer du mécompte :
> Pour être véritable il faut qu'elle surmonte
> Le besoin et l'occasion.

L'oisiveté est la mère de tous les vices.

Il n'y a pas de vérité plus évidente ; on doit la répéter sans cesse à tous les hommes ; elle est de tout temps et convient à toutes les sociétés. Comme vérité parallèle, on pourrait ajouter : *Le travail est le père de toutes les vertus.* Caton l'Ancien disait : *En rien faisant on apprend à mal faire* et l'on trouve dans l'Ecclésiastique (chapitre XXXIII, v. 29) cette phrase : *Multam malitiam docuit otiositas*, ce qui veut dire que : *L'oisiveté a toujours enseigné beaucoup de mal.* Hésiode a dit: *Le travail est la sentinelle de la vertu.* Horace nous a laissé sa pensée à ce sujet dans ces quelques mots :

> . . . . Vitanda est improba siren
> Desidia,

ce qui signifie : *L'oisiveté est une dangereuse sirène qu'il faut éviter.*

Il y avait un ancien proverbe français ainsi conçu :

> En chômant on apprend à mal faire.

Un auteur du XIVe siècle, Raoul de Presle disait : *Ociosité* (Oisiveté), *sans lettres ni sciences est sépulture d'homme vif* (vivant). Le bonhomme Richard nous a laissé sa pensée d'une façon assez originale, ainsi il disait : *L'oisiveté va si lentement que tous les vices l'atteignent.* Les Allemands et les Italiens appellent l'oisiveté *l'oreiller du diable* : *Des Tunfels Ruhebank ; Capez zolo del diavolo.*

Effectivement, l'homme oisif est capable d'avoir tous les vices, tandis que l'homme, adonné au travail, n'a point à redouter leur influence. Comme il faut à l'esprit un aliment, celui qui n'est point occupé par des pensées sérieuses ne peut l'être que par de mauvaises pensées,

L'union fait la force.

On connait l'apologue mis en vers par La Fontaine (Livre IV, fable 18) où un père, avant de mourir, avertit ses fils que, s'ils restent unis comme un faisceau de dards, ils seront invincibles, mais qu'ils périront, s'ils veulent vivre isolés. Voici, du reste, comment s'explique notre fabuliste :

Toute puissance est faible, à moins que d'être unie.

Un vieillard près d'aller où la mort l'appelait :
Mes chers enfants, dit-il (à ses fils il parlait),
Voyez si vous romprez ces dards liés ensemble;
Je vous expliquerai le nœud qui les assemble.
L'aîné les ayant pris et fait tous ses efforts,
Les rendit, en disant : Je le donne aux plus forts.
Un second lui succède et se met en posture,
Mais en vain. Un cadet tente aussi l'aventure.
Tous perdirent leur temps; le faisceau résista.
De ces dards joints ensemble un seul ne s'éclata.
Faibles gens, dit le père, il faut que je vous montre
Ce que ma force peut en semblable rencontre.
On crut qu'il se moquait; on sourit, mais à tort :
Il sépare les dards et les rompt sans effort.
Vous voyez, reprit-il, l'effet de la concorde :
Soyez joints, mes enfants ; que l'amour vous accorde !

L'histoire nous fournit bien des exemples qui nous démontrent que ce proverbe est vrai pour les familles comme pour les peuples. De même aux époques des révolutions l'accord des bons citoyens est nécessaire au maintien de l'ordre, tandis que leurs divisions compromettent la prospérité du pays. Ce proverbe est devenu la devise du royaume de Belgique.

M

Manger son blé en herbe.

C'est dépenser d'avance son revenu.

Ce proverbe était connu avant le XVIIe siècle. Il est employé pour désigner une personne qui dépense ses rentes avant leurs échéances en empruntant sur elles. C'est faire comme un commerçant qui, pour se procurer de l'ar-

gent, vendrait bon marché et à perte, comme le cultivateur qui mangerait le produit futur de son blé, quand il est encore vert.

On pourrait dire encore que : *Manger son blé en herbe* c'est dissiper en folles dépenses une fortune qu'on attend ou un héritage qu'on ne tient pas encore et qu'on ne possède qu'en espérance. On trouve l'emploi de ce proverbe dans Rabelais (Liv. III, chapitre 2.) Les Italiens disent : *Mangiare l'agresto il guigno*, ce qui signifie : *Manger le verjus au mois de juin.*

Mauvaise herbe croît toujours.

Se dit d'un enfant d'un mauvais caractère et dont la croissance est rapide.

Ce dicton rappelle que les herbes inutiles et quelquefois malfaisantes croissent sans culture et en grand nombre. On compare quelquefois à ces plantes les enfants au caractère difficile dont l'humeur indocile ne gêne pas la croissance. Ceux-ci exigent beaucoup de soins de la part des parents et des maîtres qui les élèvent. Jean de Meun, poète du XIIIe siècle, a rendu cette même pensée dans les vers suivants :

Male herbe croist tantost ce dit t'en en proverbe
Et ce qu'icelle joinct estainct qui ne la cerbe,
Maint bel jardin s'en pert et mainte belle gerbe ;
Nul ne doit aleicher mal arbre, ne mal herbe.

Vers qui signifient en bon français :

Mauvaise herbe croît trop vite comme dit le proverbe.
Et ce quelle joint étouffe ce qu'elle touche.
Maint beau jardin et mainte belle gerbe sont détruits.
Nul ne doit arracher mauvais arbre, ni mauvaise herbe.

Les Espagnols disent : *Yerva mala no la empece la elada*, que nous traduisons ainsi : *A mauvaise herbe la gelée ne nuit pas.*

Méfiance est mère de la sûreté.

Il faut se défier d'autrui pour éviter d'être trompé.

Certainement il est sage de ne pas donner aveuglément sa confiance, mais il ne faut pas la refuser sans une raison suffisante. Racine a dit :

La défiance
Est toujours d'un grand cœur la dernière science :
On le trompe toujours.

La Fontaine (Liv. III, fable 18), dans son apologue du *Chat et du vieux Rat* le termine par cette pensée et (Liv. IV, fable 15), dans l'apologue *du Loup, de la Chèvre et du Chevreau* où la chèvre en quittant son logis recommande à son chevreau de n'ouvrir la porte à personne, il conclut par ces deux vers :

Deux sûretés valent mieux qu'une,
Et le trop en cela ne fut jamais perdu.

Que dire de cette maxime ? Elle est peu généreuse et si on l'appliquait à toutes les phases de la vie, on aurait toujours ses semblables en suspicion. Et pourquoi dans les rapports avec les autres hommes, présumer plutôt le mal que le bien ? Toutefois l'expérience prouve qu'il est bon d'être prudent.

Ménager la chèvre et le chou.

C'est parer à deux inconvénients et ménager des intérêts opposés ; c'est en un mot, prendre parti tantôt pour l'un tantôt pour l'autre, de façon à se trouver en faveur auprès de celui qui l'emportera.

Cette locution proverbiale nous est venue du problème suivant que l'on donnait à résoudre aux enfants pour les accoutumer à réfléchir et à exercer leur sagacité. Voici en quoi consistait ce problème.

« Un homme veut traverser un cours d'eau ; il a avec lui une chèvre, un chou et un loup. Ne pouvant les passer tous ensemble à cause de l'exiguité de son bateau, et ne voulant pas laisser la chèvre avec le chou, de peur que l'une ne mangeât l'autre ou le loup avec la chèvre dans la crainte que celle-ci ne fût mangée par le premier, ce qu'il s'agissait d'éviter, voici comment il s'y prit pour arriver à une solution :

Il passa la chèvre en premier, persuadé qu'il n'y avait aucun danger à laisser le chou avec le loup. Après avoir déposé la chèvre sur l'autre bord, il revint chercher le loup et le chou, de cette façon la chèvre ne mangea pas le chou et le loup ne mangea pas la chèvre. »

mais l'usage de la voiture lui était même interdit ; il ne devait plus marcher qu'à pied. L'opération de la mise à pied était faite publiquement par les évêques dans les églises. On en chassait le chevalier avec des paroles de malédiction et l'on récitait sur lui l'Office des morts. Les détails de ces cérémonies sont relatés dans les canons XXVI et XXX du concile de Worms tenu en 868 et dans le canon XVI du concile de Mayence à la date de 888.

Aujourd'hui *Mettre à pied* s'applique aux agents, aux ouvriers qui font mal leur service et surtout aux cochers qui manquent de politesse au public et aux règlements. Cette punition qui n'est que temporaire est quelquefois suivie de la révocation.

Mettre de l'eau dans son vin.

C'est revenir d'un emportement passager et rentrer dans la modération.

Les philosophes et les historiens grecs ont tous donné leur éloge au vin mélangé avec de l'eau, probablement parce qu'ils avaient reconnu les fautes et quelquefois même les crimes qu'engendre l'ivresse. Il est donc impossible de ne pas approuver leur opinion et de ne pas applaudir à la sagesse de ces peuples antiques qui érigèrent des statues à ceux qui leur apprirent à se modérer dans l'usage du vin. Ils en attribuaient l'idée à Bacchus lui-même, quoiqu'il fut le dieu du vin. Ainsi, Pythagore, philosophe grec, cite, dans son ouvrage des Apothéoses, Achéloüs comme le véritable inventeur de la sobriété et commence en ces termes : « *Crotoniates, gardez la mémoire d'Acheloüs, magistrat suprême de l'Etolie, contrée de la Grèce centrale, qui le premier mit de l'eau dans son vin.* »

Voici une autre explication assez plaisante de cette locution proverbiale :

« Deux personnes disputaient un jour fort chaudement sur un vers où l'on parle d'un vin réputé fameux chez les Romains, vers qui peut se traduire ainsi :

Ils buvaient le Falerne et les larmes du monde.

« L'une d'elles soutenait que ce vers était fort beau et à chaque explication qu'elle en donnait, l'autre ne répondait

que par ces mots : *Qu'est-ce que cela prouve?* Le poète Lemière, témoin de la dispute, coupa court à l'entretien en disant : *Cela prouve, sans aucun doute, que les Romains mettaient de l'eau dans leur vin.* »

Ouvrons Montaigne (XVIe siècle) et nous lirons dans ses Essais (livre III, chapitre 13) : « *Cranaüs, roy des Athéniens, fut inventeur de cet usage de tremper le vin, utilement ou non, j'en ai vu desbattre.* »

Mettre de l'eau dans son vin signifie donc, dans le sens propre, prévenir par le mélange des deux liquides les effets funestes du vin pur et, dans le sens figuré, calmer un emportement gros de menaces ou bien encore réduire les projets ambitieux à une mesure sage et dont l'exécution soit possible.

En résumé, on peut dire que l'homme sage met de l'eau dans son vin pour éviter l'ivresse, tandis que l'homme intempérant noie sa raison dans le vin pur. On compare à ce dernier les gens qui parlent bien haut, quand ils se croient auprès des autres les plus importants et les plus forts, mais qui se hâtent de baisser le ton quand ils rencontrent une supériorité devant laquelle ils doivent jouer un rôle plus modeste.

Ce proverbe peut encore s'appliquer à ces personnes qui abandonnent leur esprit à la conception de vastes projets et qui, en présence des difficultés que doit entraîner leur réalisation, reviennent bientôt de leurs résolutions pour en adopter d'autres dont l'exécution soit plus simple et plus facile.

Mettre la charrue devant les bœufs.

Il ne faut pas commencer par ce qui doit être la fin.

Ce proverbe s'emploie pour critiquer tout individu qui, étourdiment et sans avoir réfléchi, veut faire d'abord un acte qui ne devrait venir qu'après un autre. De là, la comparaison de la charrue à laquelle doivent être attelés les bœufs, car on regarderait, comme fou le laboureur qui les placerait dans le sens contraire. L'idée, émise par ce proverbe, est donc qu'il ne faut pas intervertir l'ordre naturel des choses et des affaires. Savoir bien disposer ce que l'on veut faire est une véritable science qui n'appar-

se laisser ligoter sans résistance. Chez les Romains, lorsqu'on voyait un athlète près de succomber, les spectateurs rapprochaient les deux pouces et la lutte cessait à ce signe.

Mettre quelqu'un au pied du mur.

C'est le mettre dans l'impossibilité de répondre aux arguments qu'on lui oppose.

On peut, par extension, dire que c'est réduire une personne à reconnaître son erreur ou son tort sans pouvoir présenter aucune objection raisonnable. Cette locution n'est pas, comme on pourrait le croire, une métaphore prise de l'escrime où celui qui pousse son adversaire jusqu'au pied du mur, lui ôte par là tout moyen de reculer davantage et le force à s'avouer battu.

Monter sur ses grands chevaux.

C'est parler avec hauteur ou avec colère.

Au moyen âge, les chevaux de selle étaient de deux sortes. Les bêtes de chevauchée pour la promenade étaient de petite taille et de vive allure et s'appelaient *palefrois*, tandis que les chevaux de bataille, appelés *destriers*, avaient de plus grandes proportions, car il fallait galoper en portant de lourds fardeaux. Les appareils de fer dont était bardé le cheval formaient déjà un poids considérable ; ajoutez à cela la pesanteur de l'armure du cavalier. On ne prenait cette monture qu'au moment où l'on devait s'engager sur le terrain ; de là l'expression : *Monter sur ses grands chevaux*, qui s'appliquait également aux champions qui figuraient dans les tournois où il fallait quelquefois changer de chevaux.

Le proverbe conservé ne s'applique plus maintenant que par allusion aux gens qui se mettent en colère et se disposent à la lutte. Nous avons une autre expression, mais assez vulgaire, qui signifie à peu près la même chose, c'est : *Monter sur ses ergots.*

Morte la bête, mort le venin.

Il n'y a rien à craindre d'un ennemi qui est mort.

L'on ne peut souvent se préserver du mal que peut causer une bête dangereuse qu'en lui ôtant la vie. De même on doit délivrer la société de tout malfaiteur qui en compromet la sécurité. Ce proverbe est d'origine italienne.

« Le duc d'Orléans (1772) qui était régent sous la minorité de Louis XV, fit au cardinal Dubois, son premier ministre, l'application de ce proverbe, en annonçant la mort du cardinal à un courtisan que ce ministre avait éloigné de la cour. Il l'invita à y revenir et termina sa lettre par ces mots : *Morte la bête, mort le venin*, voulant donner à entendre au courtisan que, par suite de cette mort, il n'avait plus rien à craindre. »

Le duc faisait comprendre en même temps qu'en agissant ainsi il avait fort peu d'affection pour le cardinal Dubois dont il subissait complètement l'influence.

N

Nager entre deux eaux.

C'est se ménager entre deux parties sans oser se décider pour aucun.

Cette locution s'applique ordinairement aux gens de mœurs faciles qui, dans les temps de troubles politiques, se ménagent des intelligences dans tous les pays, sans s'attacher à aucun, semblables à un nageur qui se cache dans l'eau et s'avance vers son but, sans paraître à la surface. Ce proverbe équivaut à cet autre déjà cité : *Ménager la chèvre et le chou*, et répond à celui des Latins : *Duabus sedere sellis*, ce qui signifie : *S'asseoir sur deux sièges*, dont se servit le poète Labérius en entrant au Sénat romain, après que César l'eût nommé sénateur. Cicéron, près duquel il voulut se placer, lui dit : *Reciperem te, nisi angustè sederemus*, ce qui veut dire : *Je vous recevrais volontiers, mais nous serions trop serrés*, ce qui était un reproche indirect adressé à César pour avoir augmenté le nombre des sénateurs. Labérius répondit à ces paroles piquantes par

les suivantes qui ne l'étaient pas moins. *Atqui solebas duabus sedere sellis*, ce qui signifie : *Ainsi, vous aviez coutume de vous asseoir sur deux sièges*, faisant allusion à la conduite équivoque de l'orateur durant les discordes civiles.

Ainsi placé entre deux partis, sans se prononcer pour aucun, c'est quelquefois agir avec mauvaise foi, si l'on fait espérer à chacun son adhésion. Celui qui agit de la sorte est peu délicat et dépourvu de bonne foi ; quand on le connaît il est généralement méprisé. Le plus sage dans bien des circonstances est de rester neutre.

Nécessité n'a pas de loi.

Le sens est : *Nécessité ne reconnaît pas de loi.*

C'est un aphorisme qui vient du latin : *Necessitas non habet legem*. La nécessité sert d'excuse pour expliquer des fautes volontaires ; dans ce cas l'excuse est aussi coupable que la faute avouée. Le proverbe avertit les gens de bien de pourvoir aux nécessités des malheureux, pour que ceux-ci n'aillent pas du désespoir au crime.

Les Anciens avaient ce proverbe : *Viro esurienti necesse est furari*, ce qui veut dire : *L'homme affamé est bien forcé de voler*. On peut citer ainsi cette phrase de Plaute : *Quidvis egestas imperat*, ce qui signifie : *Le besoin provoque tout crime*. Saint Bernard, dans le chapitre v de son *Traité sur le précepte et la dispense* a dit ces paroles : *Necessitas non habet legem et ob hoc excusat dispensationem*, ce qui veut dire : *La nécessité n'a pas de loi et c'est pour cela qu'elle excuse la dispense.*

Sans se faire l'apologiste des mauvaises actions, on ne peut qu'excuser souvent des actions blâmables en elles-mêmes eu égard à l'extrême besoin ou à l'extrême péril qui a poussé à les commettre. Par exemple, on ne peut être blâmé de violer une promesse que l'on a faite sous le coup d'une pression ou d'une menace. En se plaçant à ce point de vue, on ne peut logiquement regarder comme coupable d'un vol, un malheureux qui, honnête jusque là, aurait dérobé un pain pour nourrir sa famille affamée. Quiconque manifesterait une autre opinion prouverait que sa conscience n'existe pas.

Voici pour terminer une anecdote qui vient à l'appui des idées que je viens d'émettre :

« Un conseiller au parlement de Paris, M. de Sallo, se promenait à la tombée de la nuit, suivi d'un laquais. C'était en 1662. Tout à coup un homme se présente à lui et, d'une voix mal assurée, lui demande de l'argent en tenant un pistolet. Le conseiller lui donne trois pistoles (trente francs) et le fait suivre par son laquais. Celui-ci le voit entrer chez un boulanger et acheter un pain qu'il va porter à une femme et à deux enfants affamés logés dans une misérable mansarde. Cet homme fond en larmes en donnant le pain et fait comprendre par quelques paroles, que l'acquisition de ce pain lui a été pénible.

« M. de Sallo prend des renseignements : il apprend que cet homme est un cordonnier honorable que la misère des siens a seule poussée à cette extrémité. Il se présente inopinément dans le pauvre domicile où il est témoin d'un spectacle vraiment navrant. Le malheureux homme en le voyant est saisi de crainte et croit que celui qu'il a volé vient pour le perdre.

« Mais M. de Sallo le rassure et l'aide à sortir de la misère. »

Ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'il vous fît.

Il faut avoir des droits de chacun le même respect que nous désirons qu'on ait pour les nôtres.

Ce proverbe est plutôt une maxime pleine d'équité et elle résume les devoirs stricts que les hommes ont à remplir les uns envers les autres.

Les Anciens avaient sur ce sujet des idées analogues. Voici d'abord un vers de Phèdre :

Sua quisque exempla debet æquo animo pati.

que l'on traduit ainsi : *On doit souffrir sans se plaindre le traitement qu'on a fait aux autres.* En voici encore deux autres du même auteur :

Humanitati qui se non accommodat,
Plerumque pœnas oppetit superbiæ.

ce qui veut dire : *Celui qui n'a de complaisance pour*

personne porte souvent la peine de son orgueil. Un autre poète latin, Martial, nous a laissé ce vers ;

Ab alio expectes quod feceris.

ce qui signifie : *Attendez-vous à être traité comme vous avez traité les autres.*

La Fontaine (Livre VI, fable 15) nous a laissé son appréciation à ce sujet dans son apologue de l'Oiseleur, de l'Autour et de l'Alouette.

Les injustices des pervers
Servent souvent d'excuse aux nôtres.
Telle est la loi de l'univers.
Si tu veux qu'on t'épargne, épargne aussi les autres

et dans celui du Renard et de la Cigogne (Livre Ier, fable 18) que tout le monde connait et que l'auteur termine par ces deux vers :

Trompeurs, c'est pour vous que j'écris:
Attendez-vous à la pareille.

Voici une petite anecdote qui entre complètement dans ce sujet ; elle est intitulée le Cadi et le Calife.

« Une pauvre veuve fut, malgré ses prières, dépouillée par les architectes du calife Hakkam d'un petit bien qu'ils voulaient enclaver dans les jardins du prince.

« La veuve se plaignit au cadi Béchir. Les lois étaient pour la veuve ; mais il était difficile de faire entendre raison à un prince que nul n'osait contrarier dans ses désirs. Le cadi fit seller son âne. le chargea d'un sac vide et se rendit dans les jardins, où il trouva Hakkam sur le terrain même qui avait été ravi à la veuve.

« Après avoir, avec la permission du calife, rempli le sac de terre, il pria le prince de l'aider à le placer sur l'âne. Hakkam, étonné, se prêta à ce désir, mais ne put soulever le sac.

« Le cadi représenta alors à Hakkam que, si sa haute position le mettait à l'abri de la violence, il devait garantir de l'oppression les plus humbles de ses sujets ; que s'il trouvait lourd ce sac de terre, il serait, devant le juge éternel, accablé sous le poids de toute la terre injustement ravie. »

Noblesse oblige.

Ce proverbe qui rappelle le caractère de la vraie cheva-

lerie indiquait aux anciens nobles qu'ils avaient plus de devoirs à remplir que les autres hommes. La noblesse leur étant transmise comme un héritage et, pour ne pas déroger à leur naissance, ils étaient tenus de soutenir l'éclat de leur nom par la pratique des vertus civiles et militaires qui l'avaient illustré autrefois.

On retrouve ce proverbe dans le passage suivant d'un ancien auteur : *Hoc unum in nobilitate bonum, ut nobilibus imposita necessitude videatur, ne à majorum virtute degenerent*, ce qui veut dire : *Il n'y a que ceci de bon dans la noblesse, c'est qu'elle semble imposer à ceux qui naissent nobles, l'obligation de ne pas dégénérer de la vertu de leurs ancêtres*. Au moyen âge, dans les tournois, le héraut d'armes criait aux chevaliers : *Souvenez-vous de qui vous êtes fils et ne forlignez pas* (ne dégénérez pas).

On lit dans Juvénal les vers suivants qui s'adaptent à ce sujet :

> Malo pater tibi sit Thersites, dummodo tu sis
> Æacidæ similis. . . . .
> Quam te Thercitæ similem producat Achilles.

dont voici la traduction : *J'aimerais mieux te faire voir le fils de Thersite, mais semblable à Achille, que fils d'Achille, mais semblable à Thersite*. (Pour que cette pensée soit bien comprise, il faut savoir ou se rappeler qu'Achille était le type de la bravoure et Thersite le plus lâche de tous les Grecs qui allèrent à Troie.)

Corneille nous a laissé un vers empreint d'une grande véracité.

> La naissance n'est rien où la vertu n'est pas.

Et Boileau ces quatre vers remplis d'un grand bon sens ;

> Fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne,
> Si vous ne faites voir qu'une bassesse insigne,
> Ce long amas d'aïeux que vous diffamez tous,
> Sont autant de témoins qui parlent contre vous.

Si la noblesse n'est pas un mérite ; elle est du moins un avantage.

La mémoire et le respect des aïeux deviennent toujours une source de généreuses inspirations.

Nul n'est prophète dans son pays.

Cette locution se trouve dans l'Evangile selon saint Matthieu et saint Marc : *Non est propheta sine honore nisi in patriâ suâ*, dans celui selon saint Luc : *Nemo propheta acceptus est in suâ patriâ*, et dans l'Evangile selon saint Jean : *Propheta in suâ patriâ honorem non habet.* Elle signifie que l'on croit difficilement aux mérites et à la supériorité d'un homme avec lequel on vit, que l'on voit tous les jours. Un homme habile qui vient d'un pays étranger semble plus capable de remplir le rôle de prophète et d'imposer ses opinions à la multitude.

A ce propos La Fontaine (Livre VIII, fable 26) raconte que Démocrite, grand philosophe d'Abdère, était regardé comme fou par ses concitoyens les Abdéritains, parce qu'ils ne pouvaient élever leur esprit à la hauteur du siècle :

. . . . Petits esprits ! Mais quoi !
Aucun n'est prophète chez soi.
Ces gens étaient les fous, Démocrite, le sage.

N'y pas aller par quatre chemins.

C'est agir franchement et sans détour.

Voici comment on peut expliquer cette locution. Le mot *quatre*, comme les mots *dix*, *cent*, *mille*, s'emploie fort souvent pour signifier un pluriel indéterminé. Voici un exemple de Corneille, dans le Cid (II, 2) : *A quatre pas d'ici je te le fais savoir.* On trouve dans le recueil de proverbes dramatiques de Carmontel : *Je n'y vais pas par quatre chemins, moi, j'aime la franchise.* Boileau nous a laissé ce vers passé aussi en proverbe :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

On dit souvent à quelqu'un à qui on veut faire deviner quelque chose : *Je vous le donne en cent, en mille.*

L'expression *aller quelque part par quatre chemins*, signifie aller dans un endroit en prenant plusieurs chemins, plutôt que de prendre le chemin direct et, par conséquent, faire des détours pour se rendre au dit endroit.

D'où l'expression employée au figuré *n'y pas aller par quatre chemins*, pour signifier *aller à un but par des voies directes.*

O

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

C'est un précepte fort sage dont La Fontaine a fait le sujet d'une de ses fables (Livre II, fable 12), qui commence par ces deux vers :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde ;
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Tout le monde connait cette fable, intitulée *le Lion et le Rat*, dans laquelle le fabuliste nous fait voir un rat qui sortit de terre entre les pattes d'un lion. Celui-ci n'y fit aucune attention et lui laissa la vie, bienfait qui ne fut pas perdu. Car il arriva un jour, dans une forêt, que le lion fut pris dans des filets. Il eut beau remplir l'air de ses rugissements, rien n'y fit, et il serait resté longtemps dans cette position si le rat n'était accouru à son secours et n'avait rongé les mailles du filet ; ce qui rendit la liberté au lion.

On est souvent puni par où on a péché.

Les maux que l'on éprouve sont souvent les conséquences des fautes que l'on a commises.

Tel vit l'avare qui meurt souvent avant d'avoir joui de ses trésors, le gourmand qui, s'en faisant abus de nourriture, fatigue son estomac et s'attire des maladies ; le prodigue dont l'existence est sans cesse menacée par ses dépenses exagérées ; l'ambitieux que rien n'arrête, pas même la perpétration d'un crime et que rien ne satisfait, enfin le joueur chez lequel les émotions, sans cesse renouvelées, ont amené le dégoût de la vie.

Les auteurs anciens nous ont laissé à ce sujet leur appréciation ; voici deux vers de Lucrèce :

Circumretit vis atque injuria quemque,
Atque, unde exorta est, ad eum plerumque revertit.

dont voici la traduction : *Celui qui commet une injustice, une violence se prend dans ses propres filets, car l'injustice retombe presque toujours sur son auteur.*

Le philosophe Sénèque nous a laissé son idée dans la phrase suivante : *Sæpè in magistrum scelera redierunt sua*, ce qui veut dire : *Le conseiller d'un crime en a souvent été la victime.*

Fénelon (XVIIe siècle) nous a aussi transmis cette pensée : « Quand on a une fois trompé, on ne peut plus être cru de personne, on est haï, craint, détesté et on est attrapé par ses propres finesses. » Voici sur ce sujet cinq vers de La Fontaine :

La ruse la mieux ourdie
Peut nuire à son inventeur,
Et souvent la perfidie
Retourne à son auteur.

Toujours par quelque endroit fourbes se laissent prendre.

Voici une anecdote tirée de l'histoire romaine et qui démontre que ce proverbe est vrai en tous points, elle est intitulée : *Le Maître d'école de Faléries* :

« Le consul romain Camille assiégeait depuis longtemps la ville de Faleries, sans pouvoir la prendre, ni la réduire par la famine. Un maître d'école à qui les principaux citoyens de la ville avaient confié leurs enfants, espérant recevoir une grande récompense, voulut livrer au général ennemi ces enfants dont, selon lui, les parents rachèteraient la liberté en lui abandonnant la ville. »

« Camille le reçut avec des paroles d'indignation et le renvoya enchaîné à Faléries, sous la garde de ses propres écoliers. »

On ne croit pas un menteur, même quand il dit la vérité.

Le meilleur commentaire qu'on puisse donner de ce proverbe est l'anecdote suivante :

« Un individu qui avait la réputation de débiter des mensonges entre un jour dans une société. Un des assistants, à sa vue, s'écrie aussitôt : *Cela n'est pas vrai !* — *Mais je n'ai encore rien dit*, répond l'arrivé. — *C'est égal ;* ajoute l'autre, *mais aussitôt que vous allez parler, vous direz un mensonge.* » Cette réplique peut se répéter tout bas quand on rencontre des gens sujets à caution. Voici deux vers de Phèdre qui peuvent parfaitement s'adapter à cet article :

Quicunque turpi fraude semel innotuit,
Etiam si verum dicit, amittit fidem,

dont voici la signification : *Celui qui s'est fait connaître une fois par quelque fourberie n'est plus cru, même quand il dit la vérité.*

On ne saurait plaire à tout le monde.

Cette vérité n'a pas besoin d'être démontrée, elle ressort de la variété des opinions et des humeurs. Bias, un des sept sages de la Grèce, disait qu'il est impossible à un individu de plaire à tout le monde, à moins d'avoir la propriété d'un gâteau que chacun peut et désire manger. Nos aïeux disaient : *On ne saurait plaire à tout le monde, à moins d'être un louis d'or*, pièce de monnaie qu'en tout temps et en tous lieux chacun s'empresse d'accepter.

Qui ne connait la fable de La Fontaine (Livre III, fable Ire) intitulée : *Le Meunier, son fils et l'âne*. En voici le résumé : Un meunier, accompagné de son fils, allait vendre son âne à la foire. Afin qu'il fût plus frais, on lui lia les pieds, et on le suspendit comme un lustre. Un passant, en voyant cela, traita ceux-ci d'idiots. Le meunier croit bien faire de détacher sa bête et de la laisser aller à sa guise. Puis, il y fait monter son fils et suit à pied Passent trois marchands qui critiquent cette façon d'agir et qui disent au vieux meunier que ce devrait être à lui de monter sur l'âne et à son fils de le suivre. Pour les contenter, le père fait descendre son fils et monte sur l'animal ; mais autre incident. Trois jeunes filles viennent à passer et critiquent cette façon de voyager. Le meunier, pour les satisfaire, met son fils en croup ; mais, il n'a pas plutôt changé ses dispositions qu'une troisième troupe trouve encore à gloser :

Parbleu ! dit le meunier, est bien fou du cerveau,
Qui prétend contenter tout le monde et son père.

Opiner du bonnet.

C'est adopter l'opinion d'autrui sans examen.

Autrefois, lorsqu'on était d'avis d'accepter une opinion ou une résolution proposée, on soulevait son bonnet. On indiquait par là dans une délibération qu'on acceptait une

Payer en monnaie de singe.

C'est se moquer de celui à qui l'on doit et même, au lieu de le payer, lui faire de belles promesses, lui dire de belles paroles, en un mot, lui donner de mauvaises raisons pour retarder le paiement.

Voici quelle serait l'origine de ce proverbe : Un ancien règlement de police municipal, daté du XIIIe siècle, disposait, à propos du péage du Petit-Pont à Paris, que le singe qui était à vendre devait acquitter un droit de quatre deniers, mais que, s'il appartenait à un bateleur qui s'en servait pour amuser les passants, il suffisait qu'on lui fit donner, pour tout droit, devant le receveur du péage, une représentation de ses tours, de ses grimaces et de ses gambades. (On appelait *bateleur*, dans les premiers siècles de la monarchie, ceux qui faisaient des jeux de mimes, qui contaient des récits bouffons et exécutaient des tours d'adresse.)

Voici le texte, tel qu'il était à cette époque, de cette ordonnance municipale ; il a été tiré par Estienne Boileau, prévôt de cette ville, de l'ouvrage intitulé : *Des Etablissements des Métiers de Paris* (page 280, chapitre del paage du Petit-Pont) : « *Li singes au marchant doibt quatre deniers, se il por vendre le porte et se li singes est à home qui l'aist acheté por son déduit, il est quites ; et si li singes est au joueur, jouer en doibt devant le paagier et et por son jeu doit estre quites de toute chose qu'il achète à son usage et aussi tôt li jongleur sont quite por un ver de chanson.* »

Jean le Chapelain, dans son *Dit du segretain* (sacristain) de Cluny, atteste que, de son temps, régnait la coutume de défrayer son hôte par une chanson ou par un conte :

Usages est en Normandie
Que qui hebergiez est qu'il die
Fable ou chanson die à son oste
Cette coutume pas n'en oste
Sire Jehan de Chapelain.

C'est l'usage en Normandie que celui qui est hébergé dise à son hôte une fable ou une chanson. Cette coutume, sire Jean de Chapelain ne s'en prive pas.

Pêcher en eau trouble.

C'est profiter de la confusion ou employer des moyens peu avouables pour s'adjuger un profit qui ne vous appartient pas.

Quand l'eau des rivières est bien troublée par suite des pluies, les pêcheurs ont beau jeu, parce que les poissons, ne pouvant apercevoir les filets, y entrent plus facilement. De ce fait, on a établi la comparaison avec ce qui se passe dans une nation lorsqu'elle est agitée par les dissensions et les discordes civiles. Ceux qui manient les affaires publiques et veulent y faire des profits spéculent sur le malheur des temps et satisfont sans se gêner leur cupidité et leur ambition. Cette locution doit dater du XVI[e] siècle.

Perdre la boussole.

C'est perdre la tête, ne savoir plus où l'on en est.

Ce dicton populaire, quoique un peu trivial, donne cependant une idée exacte de ce que l'on veut émettre. Il a pris naissance au moyen âge, quand on considérait la tête comme munie d'une boussole en la comparant à un vaisseau. Dans la partie antérieure, le sinciput, on voyait la *proue;* la partie portérieure, l'occiput était la *poupe*. L'usage de ces mots se rencontre dans l'ouvrage d'un moine du Mont-Cassin, Constantin, qui vivait en 1070. Depuis ce temps, la locution, devenue populaire, a servi pour dénoter le fait exprimé aussi par ces autres mots : *Perdre la cervelle, battre la campagne*, qu'on applique à l'orateur qui perd le fil de son discours, au mathématicien qui s'embrouille dans ses calculs, au philosophe qui s'égare dans ses raisonnements, au coupable qui se fourvoie dans sa défense, au médecin qui se trompe dans son diagnostic, au général qui commande de mauvaises manœuvres, au pauvre fou qui s'élance dans des rêveries insensées.

Perdre la tramontane.

C'est aussi perdre la tête et ne plus savoir de quel côté se diriger.

Avant l'invention de la boussole (1362), on ne pouvait

guère se diriger en mer pendant la nuit qu'en se guidant sur les astres. On avait remarqué l'éclat de la dernière étoile d'une des constellations qu'on a appelée *l'étoile polaire*, à cause de son voisinage du pôle arctique. L'étoile polaire était aperçue par les marins de la Méditerranée au delà des cimes des Alpes et était nommée par eux la *Tramontane* (transmontana), expression formée de deux mots latins *trans, au delà* et *montes, les monts*, parce qu'elle leur apparaissaient au delà des monts. La présence de cette étoile indiquait le nord aux navigateurs; mais, dès qu'ils la perdaient de vue, dans les temps brumeux, ils ne pouvaient plus s'orienter, ni savoir où ils étaient.

Cette locution, encore en usage aujourd'hui, s'emploie au figuré pour désigner les gens qui, dans une circonstance difficile, perdent leur aplomb et leur présence d'esprit.

Perdre son latin.

C'est se trouver dans une difficulté d'où l'on ne sait comment sortir ou bien encore rester court dans une conversation.

Cette expression est fort ancienne, on la rencontre dans un poëme, composé en 1338, intitulé le *Vœu du Héron* où l'on trouve au commencement ces deux vers :

Ens el mois de setembre, qu'estes va à déclin,
Que eil oisillon gay ont perdu lou latin.

ce qui signifie en bon français : *C'est au mois de septembre où l'été tire à sa fin, que les oisillons gais ont perdu leur latin*, c'est-à-dire *leur langage* où, pour parler autrement, *cessent de gazouiller*.

A cette époque le latin était la langue courante chez les savants qui s'en servaient dans leurs écrits, ne pouvant communiquer soit entre eux, soit avec les savants étrangers, à l'aide du français encore dans l'enfance.

Petit à petit l'oiseau fait son nid.

Ce n'est que par des efforts répétés que l'on parvient à terminer ce que l'on a entrepris.

Le nid de l'oiseau se fait avec des brins de paille et de

petites branches entrelacées que l'industrieux ouvrier apporte petit à petit; cet ouvrage se fait bien lentement, mais il arrive toujours à sa fin. Par comparaison, on voit chez les hommes de grandes fortunes surgir avec le temps au moyen d'efforts soutenus et à l'aide de la persévérance et de l'économie. Les Italiens disent : *Petit à petit la vieille file son fuseau* et les Turcs : *Avec du temps et de la patience les feuilles du mûrier deviennent du satin.* Les exemples ne manquent pas pour prouver qu'avec le temps et la patience on vient à bout de tout.

La Fontaine a dit :

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

Petit bonhomme vit encore.

Ces mots s'emploient familièrement pour désigner une personne qui a échappé à la mort.

Il existait autre fois une superstition qui se manifestait à la naissance des enfants. Elle consistait à allumer plusieurs lampes auxquelles on donnait divers noms d'anges ou de saints, afin de transporter ensuite au nouveau-né comme gage de longévité le nom de celle qui avait été le plus longtemps à s'éteindre. Cette superstition, signalée par saint Chrysostôme (tome X, p. 107), dès le IVᵉ siècle, durait encore au XIVᵉ où elle était mise en pratique aussi pour guérir les malades à l'agonie. Saint Bernard de Sienne (chapitre 7) dit que, dans ce cas, on allumait douze cierges pour représenter les douze apôtres dans l'idée que l'agonisant serait rappelé à la vie par le simple changement de son nom en celui de l'apôtre dont le cierge brûlait le plus longtemps.

Cette superstition, après s'être maintenue pendant plus de mille ans, ne pouvait pas disparaître sans laisser quelque trace. Il nous en est resté cette expression métaphorique devenue la formule d'un jeu que l'on pense dérivé de l'antique usage, mentionné par Platon au livre VI de ses lois, et observé à la fête des lampadromies par les jeunes Athéniens qui couraient dans la lice en se passant de main en main un flambeau, emblème de la propagation de la vie. Ce jeu allégorique, connu presque

partout, comme en France, a fourni le sujet d'une chanson douce et mélancolique que l'on chante encore dans les montagnes du Tyrol et dont voici à peu près le sens :

« La vie ressemble à une fleur fugitive. C'est la paille allumée que les enfants de nos hameaux se passent entre eux à la ronde. Elle brille dans la main de l'un, elle s'éteint dans la main de l'autre. *Passez, prenez, passez : l'étincelle vit encore, l'étincelle va mourir.* »

Voici la dernière strophe :

« Ce vieillard a vu bien souvent la flamme passer et repasser entre ses mains ; il voudrait bien la retenir, mais il n'a plus de chance au jeu de la vie. La flamme s'éteint entre ses doigts tremblants et le vieillard s'éteint avec elle. *Passez, prenez, passez : l'étincelle vit encore.* »

On trouve dans les poésies du Caveau de Châtelain (1837) les vers suivants :

> C'en est fait ! Je quitte la chambre.
> Cessez de retenir mes pas,
> Ministres du dieu d'Epidaure ;
> Le jeûne a pour moi peu d'appas :
> *Petit bonhomme vit encore,*

Et ces autres vers d'un quatrain de Bouilly (1839) :

> Le vieillard, certes tout honteux
> Du feu secret qui le dévore,
> Se dit tout bas, baissant les yeux :
> *Petit bonhomme vit encore.*

Petite pluie abat grand vent.

La douceur suffit souvent pour calmer le plus grand emportement.

On interprète dans ce proverbe un accident atmosphérique pour indiquer ce fait que des paroles de douceur et de soumission apaisent une personne en colère. Ainsi donc deux significations dans ce proverbe : l'une tirée de la température même, indiquant que, lorsqu'il survient une petite pluie après un grand vent, tout s'apaise dans l'atmosphère, l'autre concluant à la comparaison que l'on fait d'une personne courroucée et menaçante que quelques paroles douces apaisent tout à coup. Au XVII[e] siècle on écrivait : *Petite pluye abbat grand vent.* Après avoir décrit les combats acharnés que se livrent deux essaims d'abeilles, le poète Virgile ajoute ces deux vers ;

Hi motus animorum atque hæc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa quiescunt.

ce qui signifie : *Il suffit de leur jeter une pincée de sable pour calmer leur fureur et faire cesser la lutte.*

Pierre qui roule n'amasse pas mousse.

La persévérance et la stabilité sont des éléments de conservation, tandis que l'agitation et l'inconstance ruinent et déconsidèrent les individus comme les nations.

Ce proverbe signifie qu'un homme qui change souvent de profession parvient rarement à la fortune, de même une nation s'affaiblit par elle même en changeant trop souvent de gouvernement. La longue pratique d'un métier ou d'une profession est une condition et une garantie de succès. Les individus inconstants qui quittent une occupation pour courir bientôt après une autre, non seulement n'acquièrent aucune expérience, mais encore perdent peu à peu la faculté d'appliquer leur esprit à n'importe quel travail.

Au XVIe siècle, on disait : *Pierre souvent remuée de la mousse n'est vellée* (revêtue). Ce vieux proverbe est la traduction littérale d'un dicton grec employé d'abord par l'auteur Lucien et passé depuis dans la langue latine : *Saxum volutum non obducitur musco*, ce qui signifie : *La pierre roulée ne se recouvre pas de mousse.* Nous trouvons dans la même langue un proverbe analogue : *Sæpius plantata arbor fructum profert exiguum*, ce qui se traduit ainsi : *Arbre transplanté souvent n'a jamais fruit abondant.* Un poète latin, appelé Martial, a exprimé la même pensée dans les mots suivants :

Quisquis ubique habitat..... nusquam habitat.

dont voici la traduction : *Celui qui habite partout n'habite nulle part.*

Gresset, poète français du XVIIIe siècle, a composé sur ce sujet ce joli quatrain :

Dans maint auteur de science profonde
J'ai lu qu'on perd trop à courir le monde :
Très rarement on devient-on meilleur.
Un sort errant ne conduit qu'à l'erreur.

Comme conclusion de ce qui a été dit précédemment,

on peut émettre cette idée que *l'on ne s'enrichit guère a courir le monde*. Et on peut même ajouter pour l'intelligence de ce proverbe que la pierre, nue de sa nature, gagne en se garnissant de mousse, parce que celle-ci devient pour elle comme un vêtement ou une parure. Les Italiens ont un autre proverbe qui présente le même sens, le voici : « *Albero spesso traspiantato mai di frutti è caricato*.

Point d'argent, point de Suisse.

On n'a rien sans argent.

Ce proverbe, employé depuis longtemps, nous fait remonter à l'époque où la Suisse, qui n'entretenait pas de troupes soldées sur le pied de paix, autorisait ses jeunes soldats à se mettre au service des puissances étrangères. On connaît le rôle important que les Suisses ont joué au XVe et au XVIe siècles lors des guerres faites par les Français en Italie.

La plupart du temps les mercenaires étaient payés fort irrégulièrement, quand ils l'étaient! Ils se payaient alors eux-mêmes et le plus souvent par le pillage toléré ou autorisé sur la population ennemie. Quant aux soldats Suisses, il n'en était pas ainsi : les engagements n'étaient pas individuels, mais se faisaient par compagnies recrutées dans le pays. Dans ces compagnies le pillage était interdit; le chef assurait une solde régulière aux soldats et même l'exigeait sous peine de résilier l'engagement. On a été jusqu'à dire qu'il leur était arrivé quelque fois d'exiger leur solde au moment de la bataille, menaçant de s'éloigner si on ne les satisfaisait pas sur-le-champ.

Citons à l'appui des lignes précédentes un fait historique qui a dû donner lieu à notre proverbe : « Sous Charles VIII, Louis XII et François Ier des compagnies de Suisses, formant un effectif d'environ 10,000 hommes se mirent au service de la France et combattirent pour lui conquérir le Milanais. Mais, si les Suisses étaient de bons soldats, ils voulaient être payés régulièrement. En 1522, la solde promise ne leur ayant pas été remise, ils quittèrent l'Italie ce qui contribua beaucoup à faire perdre le Milanais à la France. »

Voici, du reste, le passage emprunté aux Mémoires de Du Bellay (p. 318), où il est question de cette campagne dans laquelle le maréchal de Lautrec avait le commandement en chef :

« Quelques jours après, estant le seigneur de Lautrec à Monche, vindrent vers luy (vinrent vers lui) les capitaines des Suisses qui luy (lui) firent entendre que les compagnons estoient ennuyez (étaient ennuyés) de campeger (camper) et qu'ils demandoient de trois choses l'une, argent ou congé d'eux retirer ou bien qu'il eust (eût) à les mener au combat promptement, sans plus temporiser. Le seigneur de Lautrec les pria d'avoir patience pour quelques jours, parce qu'ils espéroient vaincre leurs ennemys sans combattre où, pour le moins, les combattre à leur avantage, estant leurs ennemys contraints d'abandonner leur fort par famine et que de les aller assaillir dedans leur fort, c'estait faict contre toutes les raisons de la guerre. Mais quelques remonstrances qu'ils leur pussent faire, jamais n'y eut ordre de les divertir (faire changer) de leur opinion et toujours persistèrent d'aller au combat ; autrement, le lendemain, ils estoient délibérés de leur en aller. »

Voici quelques vers, tirés d'une pièce intitulée : *L'embarras du choix* (Acte Ier, Scène IX) d'un auteur appelé Boissy, qui ont trait à l'argent et, par conséquent, se rapportent au proverbe en question :

Je méprise les biens, mais peut-on s'en passer?
Non. Malgré qu'on en ait, il faut en amasser :
Le plus ou moins d'argent nous fait ce que nous sommes,
Et c'est par sa valeur que l'on compte les hommes.
On respecte, on honore un coquin opulent
Et l'honnête homme pauvre est mort civilement.

Porter de l'eau à la rivière.

C'est porter quelque chose en un lieu où il y en a déjà une grande quantité.

Cette locution caractérise les soins superflus de certaines gens qui offrent leurs secours à ceux qui n'en ont pas besoin. Il se dit encore pour indiquer le transport des marchandises dans des lieux où elles abondent, comme, par exemple : *porter du vin à Bordeaux, du blé à Amiens,*

des jumbons à Mayence, du cidre en Normandie, du fromage en Suisse et de la glace en Russie.

Les Grecs disaient dans le même sens : *Porter du blé en Egypte, in Ægyptum ferre fruges.* Les Latins ont dit : *In sylvam ligna ferre,* ce qui signifie *porter du bois dans la forêt.* Horace nous a laissé deux vers qui abondent dans ce sens :

In sylvam ne ligna feras insaniùs, ac si
Græcorum malis magnas implere catervas.

et que l'on peut traduire ainsi : *Grossir le nombre des poètes grecs, c'est porter du bois dans la forêt.* Erasme a joint, dans les vers suivants, ce proverbe à celui qui commence :

Largiri nummos tibi, Petre, hoc est
Sylvæ ligna, vago mare addere undas.

ce qui veut dire : *Te compter des écus, Pierre, c'est porter du bois dans la forêt ou ajouter de l'eau aux flots de la mer.*

Voici comment quelques peuples modernes interprètent ce proverbe :

Les Allemands : *Wasser in das meer tragen.*

Les Anglais : *To carry water in the sea.*

Les Hollandais : *Water in de zee brengen.*

Les Italiens : *E porta l'acqua al mare* ou *Portar acqua al mare.*

Les Portugais : *Levar agua ao mare* ou *E deitar aqua no mare.*

Cette locution s'emploie quelquefois au figuré, mais alors dans ce sens : *Donner des conseils à ceux qui seraient dans le cas de vous éclairer* ou *à ceux assez éclairés pour en prendre d'eux-mêmes.*

Pour connaître les autres, il faut se connaître soi-même.

Cet aphorisme n'est en quelque sorte que le développement de la maxime grecque : Γνωθι σεαυτον (*gnôthi seauton*) qui signifie : *Connais-toi toi-même.* Cette sentence de Socrate était écrite en lettres d'or dans le temple de Delphes. — Les Anciens la trouvaient si admirable qu'ils

ne pouvaient croire qu'un homme en fût l'auteur ; aussi l'attribuaient-ils à la divinité même.

Il n'y a donc rien de plus important et de plus nécessaire que la connaissance de soi-même. En effet, en rentrant consciencieusement dans son for intérieur, on ne peut faire autrement que de reconnaître que les défauts tiennent plus de place, en général, chez nous, que les qualités. Il serait, par conséquent, ridicule d'exiger des autres des perfections dont nous sommes dépourvus. C'est donc une faute de la plupart des gens de se montrer si sévères à l'égard de leurs semblables, quand eux-mêmes ont besoin de tant d'indulgence.

Toute acquisition de l'esprit s'obtient quand on part du *connu* pour aller à *l'inconnu*. Or, pour connaître, il est indispensable de faire précédemment un retour sur soi-même, afin de faire disparaître ses défauts. Quelque diversité qui existe entre des individus, il y a toujours un fonds commun qu'il importe d'examiner et que l'on retrouve, comme en soi-même, dans les tempéraments, dans les facultés de l'esprit, dans les caractères, dans les penchants et dans les passions.

Pour un point Martin perdit son âne.

On s'expose souvent à subir de grandes pertes et à compromettre ses intérêts en négligeant les petites choses,

Ce proverbe a eu, selon les époques, des formes différentes ; voici, dans l'ordre chronologique, les différentes rédactions.

Au XIIIe siècle, on trouve dans les anciens proverbes : *Pour un point perdit Gibert son asne.*

Au XVe (proverbes gallicans) : *Pour un seul point Gaubert perdit son église.*

A la fin du XVe (proverbes communs) : *Pour un point perdit Martin son asne.*

Au XVIe siècle (adages français) : *Pour un point Baudet perdit son asne.*

Les Italiens disent : *Per un punto Martin perdè la capa*, ce qui veut dire : *Pour un point Martin perdit sa chape* (vêtement sacerdotal)

Toutes ces formes répondent à l'idée qu'on attache à

cette expression, mais aucune ne rappelle les origines qu'on a voulu lui donner. Elle a pour fondement l'anecdote suivante :

« Un ecclésiastique, nommé Martin, qui possédait l'abbaye d'Asello, en Italie, avait ordonné qu'on écrivit sur la porte principale les mots suivants :

Porta, patens esto, nulli claudaris honesto,

ce qui signifiait : *Porte reste ouverte, ne sois fermée à aucun honnête homme.*

C'était à une époque où l'on n'attachait pas une grande importance à la ponctuation. Le chanoine Martin s'adressa à un ouvrier qui n'était pas plus savant que lui sur ce sujet et qui, ou lieu de placer la virgule après *esto*, la plaça après le mot *nulli*, comme il suit :

Porta patens esto nulli, claudaris honesto.

Ce déplacement de la virgule dénaturait complètement la première signification, car la phrase latine se traduisait alors ainsi : *Porte ne reste ouverte pour personne, sois fermée à l'honnête homme.*

Quand le pape eut connaissance de la teneur de cette inscription, il retira l'abbaye au chanoine Martin, mécontent de la façon dont celui-ci entendait la charité chrétienne. Le successeur fit corriger la faute et ajouta ce nouveau vers pour exprimer que Martin avait perdu son abbaye pour peu de chose,

Uno pro puncto caruit Martinus asello.

ce qui signifiait : *Martin pour un seul point perdit son abbaye d'Asello.*

On voit que cette explication repose sur une virgule et sur un calembourg. Elle a l'inconvénient de ne pas se rapporter beaucoup à notre proverbe, dans le sens où nous l'appliquons, mais elle a l'avantage de montrer à ceux qui méprisent la ponctuation quelle influence peut avoir sur les destinées humaines une virgule mal placée.

Il y a plusieurs versions pour l'explication de ce proverbe. Outre celle que je viens de citer, en voici une seconde : Un nommé Martin avait joué son âne au jeu ; il ne lui fallait plus qu'un point pour gagner, Il ne put le faire, de sorte qu'il perdit sa partie et son âne. De là, le proverbe qui peut très bien s'expliquer de cette façon et qui

dans le fait, a une origine latine, puisque telle est la rédaction,

Uno pro puncto cecidit Martinus asello.

ce qui revient à la première traduction.

Voici une troisième version mise en avant par quelques parémiographes qui prétendent qu'il faut dire : *Pour un poil Martin perdit son âne*, et ils résument leur opinion de cette façon : « L'âne d'un nommé Martin avait été perdu à la foire. Notre homme, tout en faisant ses recherches, apprit qu'un particulier venait d'en trouver un et, comme il ne doutait pas que ce ne fût le sien, il courut le réclamer; mais celui qui l'avait trouvé lui demanda : *De quelle couleur est le poil de la bête? — Il est gris*, répondit le réclamant. — *Non*, répliqua l'autre, *il est noir*. Et c'est ainsi que *pour un poil Martin perdit son âne*.

Je termine cet article par deux vers faits à l'adresse de ces gentilshommes qui prodiguent leur sang et même leur vie.

Si pour un point Martin perdit son âne,
Pour un plus petit point le noble perd son âme.

Prêcher d'exemple.

C'est le meilleur de tous les sermons et le plus efficace.

Un auteur du XVIIe siècle, nommé La Motte, a expliqué ce proverbe dans le vers suivant :

Leçon commence, exemple achève.

Un autre appelé Godeau, a dit :

Il faut à nos troupeaux montrer les bons sentiers,
Mais il faut y marcher et marcher les premiers.

Dans le premier chant de *l'Art de prêcher* par l'abbé de Villiers, le poète met en scène un homme assez simple pour prendre à la lettre le passage d'un sermon contre le luxe. Ayant deux habits il dit à sa femme d'en vendre un, dont le prix serait donné aux pauvres. Avant d'opérer cette vente, la femme veut savoir comment on doit interpréter le sermon. Là-dessus elle va trouver le prédicateur.

Vous demandez mon maître,
Dit le valet, bientôt vous le verrez paraître,
Attendez. — Quoi, si tard, il est encore au lit?
— Non, pour aller aux champs, Monsieur change d'habit.

— Change d'habit, dit-elle ; adieu; je me retire ;
Puisqu'il a deux habits je n'ai plus rien à dire.

C'est ainsi qu'en prêchant on fait si peu de fruits
Le sermon édifie et l'exemple détruit.

Prendre des vessies pour des lanternes.

C'est se tromper sur tous les points.

Ce proverbe a fourni au marquis de Bièvre un de ses plus jolis calembourgs. Un jour que l'on parlait dans une société du chirurgien Daran, inventeur des sondes en gomme élastique, une dame lui demanda : *Quel est donc ce Daran dont il est si souvent question ? — Madame,* répondit-il, *c'est un homme qui prend des vessies pour des lanternes.*

Les Romains faisaient des lanternes avec des vessies de porc et ne les trouvaient pas moins lumineuses que des lanternes de corne.

Le poète latin Martial a fait une épigramme qui est la 62ᵉ de son XIVᵉ livre, en faisantparler ainsi une lanterne de vessie :

Cornea si non sum, numquid sum fuscior? Aut me
Vesicam contrà qui venit esse putat.

dont voici la traduction : *Pour n'être pas de corne, en suis je moins brillante ? Et celui qui vient vers moi pense-t-il que je sois une vessie?*

Les Italiens disent : *Prendere luccole por lanterne*, ce qui signifie : *Prendre des vers luisants pour des lanternes.*

Prendre la lune avec ses dents.

C'est vouloir entreprendre une chose impossible à faire.

Ce proverbe doit être déjà assez ancien, car on le trouve mentionné dans le livre II, chapitre 12, des œuvres de Rabelais (XVIᵉ siècle) : *Je ne suys* (suis) *point clerc pour prendre la lune avec les dents.*

Les Romains disaient à quelqu'un qui voulait tenter une chose impossible : *Citius elephantum sub ala celes*, ce qui veut dire : *Vous auriez plutôt fait de cacher un éléphant sous votre bras.* Les Russes ont un proverbe dont

le sens est à peu près analogue, le voici : *C'est comme si vous vouliez semer des pois sur une muraille.*

Voici à ce sujet une anecdote que peu de personnes connaissent : « Une dame avait un fils; elle craignait si fort de le contrarier, que cet enfant était devenu très volontaire et complètement insupportable, au point qu'il entrait en fureur lorsqu'on osait résister à ses volontés fort bizarres. Un jour que cette dame était dans sa chambre, elle entendit son fils qui pleurait dans la cour, en s'égratignant le visage de dépit, parce qu'un domestique lui refusait une chose qu'il voulait absolument. La mère de l'enfant dit à celui-ci de donner à son fils ce qu'il lui demandait. — *Par ma foi, madame,* répondit le valet, *il pourrait bien crier jusqu'à demain qu'il ne l'aurait pas.* A ces mots, la dame en colère s'en va trouver son mari qui était dans une salle voisine avec quelques amis et le pria de la suivre en lui racontant d'abord ce qui s'était passé. Le mari accompagna sa femme et apostropha violemment le domestique, le menaçant de le renvoyer s'il se refuse plus longtemps à donner à son fils ce qu'il demande. — *En vérité, monsieur,* dit celui-ci, *madame n'a qu'à le lui donner elle-même. Il y a un quart d'heure qu'il a vu la lune dans un seau d'eau et il veut que je la lui donne.* A ces paroles toute la compagnie partit d'un éclat de rire.

Prendre ses jambes à son cou.

S'enfuir très vite.

Quand on appelait *quilles* les jambes d'un homme, on appelait aussi *jambes* les quilles qui servaient au jeu et, lorsqu'une partie était terminée, on enfermait ces *jambes* ou *quilles* dans un sac et l'on s'empressait de s'en aller, le sac étant suspendu sur les épaules. Cette expression, très hardie parait fondée, dit Bescherelle, sur ce que, dans la rapidité de la fuite, la tête, jetée en avant du corps, à l'air de se mêler au mouvement des jambes.

Les Anglais rendent cette idée de la même façon : *To go neck and heels together*, ce qui signifie : *Aller cou et talons ensemble*, parce que lorsqu'on a pris ses jambes à son cou, les jambes et le cou doivent être réunis. Les Allemands s'expriment ainsi : *Kopf über, Kopf unter laufen,*

ce qui veut dire : *Courir la tête tantôt dessus, tantôt dessous* ou bien encore : *Die beine in die hand nehmen,* ce qui signifie : *Prendre ses jambes dans sa main,* car pour prendre et mettre ses jambes à son cou, il faut employer les mains.

Comme conclusion, on peut dire que *prendre ses jambes à son cou* dont le sens a été évidemment altéré au XVIIe siècle, veut dire tout simplement *plier bagage*, et, par métonymie (figure de rhétorique qui permet de prendre le conséquent pour l'antécédent), *s'en aller* ou *partir*.

Promettre monts et merveilles.

C'est promettre beaucoup plus qu'on ne peut ou qu'on ne veut tenir.

Effectivement, on n'est jamais si libéral en fait de promesses que lorsqu'on a l'intention de n'en réaliser aucune. Au XVIe siècle on substitua cette expression au proverbe italien : *Promettre monts et mers.* Les Anciens employaient la même hyperbole en disant : *Aureos montes polliceri,* ce qui signifiait : *Promettre des montagnes d'or.* L'auteur latin Perse avait dit d'une autre façon à peu près la même chose : *Magnos promittere montes,* ce qui veut dire : *Promettre de grandes montagnes.* Un autre auteur latin Salluste, ajoute les *mers aux montagnes,* ce que l'on disait encore au XVIe siècle. En général, il ne ne faut pas compter sur les grandes promesses :

Car, comme dit Horace :

> Parturient montes, nascetur ridiculus mus :

Vers que La Fontaine a traduit par cet autre vers d'une de ses fables :

> La montagne en travail enfante une souris.

Q

Qu'allait-il faire dans cette galère ?

On dit cela d'un homme qui s'est engagé dans une mauvaise affaire.

Molière s'est servi de cette phrase empruntée à l'auteur Cyrano de Bergerac, dans sa pièce du *Pédant joué*. (Acte II, scène 4.) Il l a introduite dans sa pièce des *Fourberies de Scapin*, dont voici le sujet :

« Un certain jeune homme, nommé Léandre, fils de Géronte, avait besoin de cinq cents écus qu'il priait son père de lui envoyer. Mais le père restait sourd à toutes ses demandes. Scapin, le valet du jeune homme, garçon fertile en expédients, veut se mêler de la partie et se fait fort de tirer de l'argent du vieil avare. Il va trouver le père de Léandre et lui raconte que son fils a eu l'imprudence d'entrer dans une galère turque. En bon valet, lui Scapin, il a suivi son maître ; tous les deux étaient invités à prendre part à une magnifique collation. Et il ajoute : Pendant que l'on mangeait, le commandant turc a fait mettre la galère en mer et il m'envoie vous dire que si vous ne lui envoyez pas par moi tout de suite cinq cents écus, il va emmener votre fils à Alger. — Comment, dit l'avare, cinq cents écus ! — Oui, Monsieur, et il ne m'a donné que deux heures pour rapporter la réponse. — Ah ! le pendard de Turc, m'assassiner de cette façon ! — C'est à vous, Monsieur, d'aviser promptement au moyen de sauver des fers un fils que vous aimez avec tant de tendresse. — *Que diable allait-il faire dans cette galère?* ne cessait de répéter Géronte, il ne songeait donc pas à ce qui lui est arrivé. — Va-t'en, dit-il à Scapin, va-t'en vite dire à ce Turc que je vais envoyer la justice après lui. — La justice en pleine mer, vous moquez-vous des gens ? — *Que diable allait-il faire dans cette galère?* étaient les seules réponses que pouvait tirer Scapin du père de Léandre. Cette exclamation, on la retrouve jusqu'à six fois dans la même scène et elle provoque le rire des spectateurs. On l'a répétée si souvent depuis qu'enfin elle est passé à l'état du proverbe.

Quand on parle du loup, on en voit la queue.

C'est un dicton assez vulgaire qu'on ne manque pas de citer quand on voit arriver dans une réunion une personne qui n'était pas attendue et qui faisait le sujet de la conversation. Quelque chose qu'on en dise, on s'arrête instantanément. Si l'on faisait son éloge, on se tait dans la crainte de blesser sa modestie ; si l'on en parlait en mal (ce qui arrive le plus souvent), on est encore plus décidé à ne pas continuer.

Les Latins disaient : *Lupus in fabulâ*, ce qui signifiait *le loup dans la conversation*. En se servant de cette expression, on attribuait à l'apparition soudaine d'un loup le saisissement que l'on éprouve et qui se produit à peu près de la même façon que celui que l'on ressent à la vue d'une personne qui était le sujet de la conversation. Plutarque rappelle une exclamation qui a quelque rapport avec ce proverbe; mais dont l'application avait lieu dans une circonstance différente. Lorsque, par exemple, dans une assemblée nombreuse au bruit des paroles, succédait un silence général, on disait alors deux mots que les Latins ont traduit ainsi : *Mercurius supervenit* (*Mercure est arrivé*), comme si l'on eût voulu donner à entendre qu'il n'était pas permis, en présence de Mercure, dieu du silence, de continuer un discours.

Ce proverbe est antérieur au XVII[e] siècle et ne s'emploie que dans une acception de blâme qui implique peu de considération pour la personne en question, tandis que si l'on veut montrer de la politesse et donner quelque éloge, on y substitue l'une de ces phrases :

Quand on parle du soleil on en voit les rayons.
Quand on parle de la rose on en voit le bouton.

Quand on prend du galon on n'en saurait trop prendre.

Ce proverbe serait attribué à un maréchal de camp, appelé Saint-Vallier, qui le prononça dans un des combats où il fut tué. Il n'a pu naître, du reste, dans notre langue qu'à partir du moment où le *galon* qui n'était d'abord qu'un

ornement en or, en argent ou en soie, cousu sur le bord du vêtement, est devenu la marque distinctive d'un grade militaire.

Il est bon de remarquer que ce proverbe n'énonce pas, à promptement parler, un conseil ; il pousse, il est vrai à se procurer le plus d'avantages possibles, quand on est en situation de le faire. Il faut plutôt en conclure que le penchant naturel de l'humanité, est de chercher sans cesse la satisfaction de son intérêt ou de sa vanité.

Qui a bu, boira.

Il est fort difficile de se défaire d'une ancienne habitude.

Les mauvaises habitudes ont, en effet, pour résultat ordinaire d'avilir et d'énerver tellement les âmes dont elles s'emparent que celles-ci ne peuvent plus jamais retrouver assez de force et de volonté pour se vaincre. Il est très rare que l'on puisse surmonter une passion dominante résultat d'une longue habitude ; les passions sont des jougs que nous ne pouvons pas secouer facilement et c'est par là que l'on peut connaître l'humanité.

Un proverbe latin dit : *Semel malus, semper malus*, ce qui veut dire : *Une fois méchant, toujours méchant.* Erasme a traduit cet autre du grec : *Aliquando qui lusit, iterum ludet*, ce qui signifie : *Qui a joué une fois jouera une seconde.* L'amour du jeu et l'ivrognerie sont des passions dont on ne se débarrasse qu'avec beaucoup de peine parce que les occasions de les satisfaire se présentent à chaque instant; c'est ainsi que l'on peut connaître l'humanité.

Un ancien auteur, appelé du Cerceau, dit des poètes :

Qui fit des vers, des vers encore fera ;
C'est le moulin qui moulut et moudra.

Et La Fontaine (Livre III, fable 7), rend bien la même pensée dans ces deux vers :

Chacun a son défaut où toujours il revient
Honte ni peur n'y remédie.

Voici pour terminer deux anecdotes qui s'appliquent parfaitement au sujet traité :

« Un gourmand que son intempérance avait réduit à l'extrémité fit appeler son médecin qui lui donne à entendre

qu'il lui faut se préparer à mourir : *Ah ! qu'on m'apporte au plus vite le reste de mon poisson*, s'écrie le moribond. Et cet avare qui, sur le bord de la tombe, pensait encore à garder tout ce qu'il possédait. Après qu'il eût donné bien malgré lui toutes ses propriétés, on lui demande à qui il voulait donner son argent ; *Ah ! pour celui-là, je ne puis me résoudre à m'en séparer, je le garde*. Disant ces mots, il trépassa. »

Qui aime bien châtie bien.

En punissant avec prudence et modération un enfant, on montre qu'on a pour lui une véritable amitié.

C'est assurément une bonne maxime, mais il ne faut pas que le châtiment soit dicté par l'animosité et aille jusqu'à la cruauté. (Le mot *châtier* est employé ici dans le sens de *corriger*.) Quand on aime réellement, on cherche à rendre meilleurs ceux qu'on affectionne et l'on n'épargne rien, pas même les châtiments, pour les remettre dans la bonne voie.

Ce proverbe a dû son origine aux philosophes stoïciens de l'ancienne Grèce qui émettaient cette opinion que : *Aimer et battre ne sont qu'une même chose*. Il a été aussi attribué aux doctrines de Socrate, si l'on en juge par cette phrase tirée de la quatrième scène du cinquième acte de la comédie des Nuées d'Aristophane où un disciple de ce philosophe est représenté, battant son père en prononçant ces paroles : Τοῦτ'ἔσ εὐνοεῖν τὸ τύπτεῖν (tout 'es eunoeïn *to tuptein*), dont le sens a été donné plus haut.

Les Latins disaient : *Qui benè amat, benè castigat*, que nous avons traduit littéralement. Horace, leur grand poète satirique a su exprimer en quelques mots la force des habitudes prises par les enfants et l'importance d'empêcher les mauvaises de se former chez eux.

Quò semel est imbuta recens servabit odorem
Testa diù. . . . .

ce qui signifie : *Le vase récemmeut fait conservera longtemps la première odeur dont il aura été imprégné*. Le poète Virgile a émis aussi la même idée dans ces deux lignes :

. . . . Viamque insiste domandi
Dum faciles animi juvenum, dùm mobilis œtas,

dont voici la traduction : *C'est dans la jeunesse, quand l'âme est susceptible de toutes les impressions qu'il faut s'appliquer à réformer les dispositions vicieuses.*

Qui casse les verres les paie.

Cette locution proviendrait des paroles adressées par un ouvrier à un passant qui avait brisé ses vitres. Voici le fait tel qu'il se serait passé au dernier siècle :

« Un vitrier ambulant était en train de poser des vitres au rez-de-chaussée d'un grand hôtel de la rue des Prouvaires, quand un passant culbuta sa hotte et plusieurs de ses vitres furent brisées. Celui-ci, tout confus, se disposait à s'esquiver, quand le vitrier lui barra le passage et lui dit : *Halte là! ne fuyez pas si vite et réglons nos comptes, qui casse les vitres les paie! — Et combien*, dit le passant? — *Quinze sols par vitre et il y en a quatre.* L'auteur du dégât s'exécuta, paya trois livres et s'éloigna. »

Ce proverbe se popularisa. Les cabaretiers se l'approprièrent et, comme chez eux on casse beaucoup de verres, ils mirent au-dessus de leurs portes, à l'adresse des ivrognes, un écriteau avec ces mots :

Qui casse les verres les paie.

Qui compte sans son hôte compte deux fois.

L'on ne peut traiter une affaire qu'en présence de la personne qui y est intéressée.

C'est comme si, dans une hôtellerie, on voulait faire son compte tout seul, à part soi, ce qui ne se peut pas. Il faut que l'hôte et l'hôtelier soient présents, sans cela on risque d'être obligé de compter une seconde fois. La raison de ce proverbe, pris dans le sens propre, est que l'hôte a tout intérêt de savoir si celui qu'il a logé ne s'est pas trompé dans ses calculs.

Cette erreur n'était pas à craindre avant l'établissement des auberges, car les Anciens n'en possédaient pas On logeait chez les particuliers auxquels on rendait la pareille à l'occasion. On donnait la moitié d'une pièce de monnaie ou tout autre marque ou objet qui faisait admettre

tain qu'il le recevait comme ami de la maison. On conservait précieusement cette marque ou cet objet et on les passait des pères aux enfants. Ce droit d'hospitalité était si respecté qu'on bâtit des hôpitaux (du latin *hospes*) en faveur des passants qui n'avaient pas de connaissances dans les endroits où leurs affaires les appelaient. On les y recevait et on les défrayait de toutes leurs dépenses.

La conclusion donnée à ce proverbe est que si l'on ne veut pas avoir à recommencer un compte, il faut l'établir avec celui qui y est aussi intéressé. *Compter sans son hôte* signifie donc *s'exposer à se tromper*. On se prépare ainsi de nombreuses désillusions, quand on forme seul des projets dont l'exécution est subordonnée à la volonté d'autrui. Que de gens se flattent souvent d'obtenir un résultat avantageux, sans réfléchir que d'autres personnes peuvent y apporter obstacle. Ne faut-il pas aussi dans cette vie tenir compte des maladies, des accidents de toutes sortes qui entravent à chaque instant tous nos projets? Les fréquents démêlés des voyageurs avec leurs hôtes, quand il s'agit de régler leurs comptes, ont dû donner lieu à ce proverbe.

Qui donne vite donne deux fois.

C'est un aphorisme traduit littéralement d'une pensée de Sénèque : *Bis dat qui citò dat*. La règle de la vraie bienfaisance, ajoute ce philosophe, est de donner comme nous voudrions recevoir, promptement et sans hésitation.

Un poète grec, Hésiode, a dit dans le même sens : *La promptitude double le prix d'un service rendu*. L'auteur latin Ausone cite cette sentence traduite du grec : *Gratia quæ tarda est, ingrata est gratia*, ce qui signifie : *La faveur qui est tardive est une faveur sans grâce*. Un autre auteur latin Syrus a émis cette pensée dans ces mots : *Inopi beneficium bis dat celeriter*, qui peut se traduire ainsi : *C'est obliger deux fois qu'obliger promptement*. Dans les proverbes de Salomon nous trouvons cette pensée : « *Ne dites pas à votre ami qui vous demande quelque chose : Allez et revenez, je vous le donnerai demain, lorsque vous pouvez le lui donner à l'heure même.* »

Au XIII[e] siècle, on disait : *Ki donne tost, il donne deux*

fois. Il y avait un ancien proverbe bien juste à ce sujet :

Petit présent trop attendu
N'est pas donné, mais bien vendu.

Le roi François Ier qui, en son temps faisait des vers, a rendu aussi la même pensée dans celui-ci :

Grâce attendue est une grâce ingrate.

Notre poète Corneille dans sa comédie du *Menteur* (Acte Ier) nous a laissé sur ce sujet ces deux vers :

Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne;
La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

Effectivement, pour résumer toutes ces citations, on peut en conclure que l'empressement de rendre service semble doubler le mérite d'un bienfait. On perd le mérite d'un don quand on ne l'accorde pas le plus tôt qu'on peut. Un don qui se fait attendre n'a plus la même valeur quand il arrive. Citons ces quatre vers à l'appui de cette vérité développée dans une fable :

Voulez-vous donner? donnez vite ;
Tout retard d'un bienfait amoindrit le mérite.
Pour maint obligé même un service rendu
Est payé par l'ennui de l'avoir attendu.

Le mieux serait encore de prévenir la demande, voilà le vers qui vient à l'appui de cette pensée :

On n'oblige vraiment que celui qu'on prévient.

Qui m'aime me suive.

C'est un dicton très ancien, attribué à un général qui voulait entraîner à sa suite ses soldats en présence de l'ennemi. On prétend que c'est Cyrus qui aurait adressé ces paroles à ses troupes. Cette pensée a été rendue presque dans les mêmes termes par Virgile dans ce vers :

Pollio, qui te amat, veniat, quo tu quoque gaudes.

ce qui signifie : *Que celui qui t'aime, Pollion, te suive partout où il te plaît d'aller.*

On a mis aussi ces paroles dans la bouche de Philippe VI de Valois (1328-1350) pendant sa guerre contre les Flamands. On raconte, à cet effet, que ses conseillers n'avaient pas approuvé cette expédition. Le connétable de Châtillon avait seul encouragé le roi, en disant : *Qui a bon cœur a*

toujours le temps à propos. Philippe, dans son contentement, lui sauta au cou et s'écria : *Qui m'aime me suive*.

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.

Dans ce proverbe on compare la cloche à un discours unique d'après lequel il faudrait prendre une décision. En effet, un juge ne pourrait dans un procès se faire une opinion, rendre avec justice une sentence, ni condamner un accusé, s'il n'écoutait qu'une seule des deux parties et s'il n'avait entendu et apprécié la défense après l'accusation. En toute circonstance, son devoir est de recueillir les dires des adversaires, d'étudier les témoignages et les documents les plus contradictoires avant de prononcer son arrêt.

Voici ce que dit à ce sujet le philosophe Sénèque.

Qui statuit aliquid, parte inaudita altera,
Æquum licet statuerit, haud æquus fuit,

ce qui veut dire : *Prononcer sur le dire d'une partie, sans avoir entendu l'autre, c'est se montrer injuste, quoique d'ailleurs on eût prononcé avec justice.*

Notre poète Corneille (XVII[e] siècle) nous a laissé ces trois vers :

Quiconque, sans l'ouïr, condamne un criminel,
Son crime eût-il cent fois mérité le supplice,
D'un juste châtiment il fait une injustice.

Il n'est donc pas rare que la malignité s'attache après certaines personnes et ne cherche à nuire à leur réputation ; il serait alors souverainement injuste de condamner ces personnes, sans avoir vérifié si l'accusation portée contre elles est fondée.

Il faut alors entendre les deux cloches.

Qui se ressemble s'assemble.

Ce proverbe, quoique un peu vulgaire, est cependant très judicieux et frappe facilement tous les esprits ; il remonte à la plus haute antiquité. On le rencontre dans l'Odyssée d'Homère (Chant. XVII, vers 218), dans plusieurs passages de Platon, d'Aristote, dans le Traité de la Vieil-

lesse de Cicéron et dans la quatrième épître de Pline-le-jeune.

On peut, pour l'explication de ce proverbe, se reporter à cet autre :

Dis-moi qui tu hantes je te dirai qui tu es.

Notre poète Gresset a dit :

On vous juge d'abord sur ceux que vous voyez.

Hanter est un vieux mot qui veut dire *fréquenter*. Ce proverbe est tiré du latin, car la même idée y est exprimée par ces mots : *Pares cum paribus congregantur*, mots que l'on prend, en général, en mauvaise part et qui signifient : *Les pareils se réunissent à leurs pareils*. Les honnêtes gens doivent donc rechercher ceux qui leur ressemblent, comme les hommes vicieux font leur société des méchants.

Selon le proverbe grec, les voleurs, comme les loups, se reconnaissent bien vite, ainsi que l'indique ce vers latin :

Furemque fur cognovit et lupum lupus
Similis simili gaudet.

ce qui signifie : *Le voleur reconnaît le voleur et le loup reconnaît le loup. Les semblables s'attirent.* Tous les jours, la même pensée se réalise ; ainsi, les jeunes gens recherchent les jeunes gens, les vieillards la société des vieillards et les savants celle des savants. Les rapprochements entre personnes semblables sont parfois l'effet du hasard. Les gens mélancoliques fuient la société des personnes gaies, ainsi le démontre ce vers d'Horace :

Oderunt hilarem tristes, tristemque jocosi.

qui signifie : *Les gens tristes haïssent ceux qui sont gais et les gens joyeux haïssent ceux qui sont tristes.*

On pourrait rapporter à ce propos quelques anecdotes de circonstance dont fut l'auteur un très riche Anglais :

« Un jour qu'il se trouvait aux eaux, il fit la rencontre de plusieurs personnes qui, ainsi que lui, possédaient un menton fort proéminent. Pour sa propre satisfaction, il les invita tous à dîner le même jour. On ne saurait dépeindre la surprise qui s'empara de tous les convives lorsqu'ils se regardèrent les uns les autres de se voir tous réunis ainsi par l'effet du hasard. Il y a un proverbe anglais qui dit :

Quand on est au réfectoire,
Chacun rit et branle la mâchoire.

C'est ce que firent les convives : Lorsqu'ils se mirent à manger et qu'ils aperçurent que leurs mentons avançaient jusqu'au milieu de la table et marquaient la mesure à chaque mouvement des mâchoires, ils partirent tous d'un fou rire. On demanda au maître de la maison une explication de cette rencontre inattendue. On prit en bonne part la raison qu'il donna et des gens qui ne se connaissaient pas au début du repas sortirent de table bons amis. »

« Le même gentilhomme anglais (toujours pour sa satisfaction personnelle) réunit une autre fois un certain nombre de personnes louches et se divertit beaucoup en observant les coups d'œil qu'ils se donnaient les uns aux autres et qui avaient une tournure des plus comiques. »

« Un autre jour il n'invita que des bègues. (Il est bon de dire que les bègues entendent très peu la raillerie et qu'ils croient voir dans tous ceux qui les écoutent des gens disposés à se moquer d'eux). Ainsi, tandis que l'un mettait un quart d'heure pour dire que tel plat était excellent, un autre mettait autant de temps à affirmer qu'il était de son avis. Mais, un bègue plus irascible que les autres, se fâcha au point d'envoyer un cartel à son hôte. L'affaire cependant ne tourna pas au tragique ; on trouva moyen de l'arranger, mais ces agapes furent interrompues. »

Qui trop embrasse mal étreint.

Celui qui entreprend trop ne réussit point ; il faut mesurer ses entreprises à ses forces et à ses moyens.

C'est ce que démontre ces trois vers d'un vieil auteur peu connu appelé Coquillart :

Mais d'embrasser tant de matières
En ung (un) coup, tout n'est pas empraint.
Qui trop embrasse mal estraint.

Le sens de ces vers est fort exact : celui qui tient trop d'objets ne peut les serrer fortement, parce qu'il ne peut replier ses bras autour de ces objets. Il en est des facultés de l'esprit comme des bras : les exercer sur trop de matières à la fois, c'est les affaiblir ; il faut les concentrer pour qu'elles aient toute leur force.

On peut appliquer ce proverbe soit aux conquérants qui étendent trop leur empire au point qu'ils ne peuvent en

maintenir l'unité, soit à des auteurs qui entreprennent de traiter plusieurs sujets en même temps et qui sont impuissants pour les conduire à bien ou encore à ceux qui abordent l'étude de plusieurs sciences et qui ne peuvent acquérir qu'une connaissance imparfaite de chacune.

Qui s'y frotte s'y pique.

Ces mots formaient autrefois la devise de certains chevaliers qui avertissaient leurs adversaires de ne pas s'exposer à les irriter. Ils portaient un chardon dans les armoiries comme emblème. Ce chardon se retrouve dans les armes de la ville de Nancy, accompagné de cette légende : *Non inultus premor*, ce qui signifie : *Je ne suis pas attaqué sans tirer vengeance*. Ce proverbe fait aussi comprendre qu'on ne doit pas s'attaquer à plus fort que soi et que les gens d'un caractère difficile doivent être prudemment évités.

R

Rengainer un compliment.

C'est retenir un compliment qu'on aurait préparé et qu'on allait faire, parce qu'on s'aperçoit que les circonstances ont cessé d'y être favorables ou opportunes.

L'abbé Tuet (XVIII[e] siècle), auteur d'un ouvrage sur les proverbes ayant pour titre : *les Matinées Sénonaises*, pense que cette locution nous vient de Molière.

Dans le mariage forcé, Alcidas dit à Sganarelle en lui présentant deux épées :

— Monsieur, prenez la peine de choisir de ces deux épées, laquelle vous voulez.

SGANARELLE.

De ces deux épées ?

ALCIDAS.

Oui, s'il vous plaît.

SGANARELLE.

A quoi bon ?

ALCIDAS.

Monsieur, comme vous refusez d'épouser ma sœur, après la parole donnée, je crois que vous ne trouverez pas mauvais le petit compliment que je viens vous faire.

SGANARELLE.

Comment ?

ALCIDAS.

Je viens vous dire civilement qu'il faut, si vous le trouverez bon, que nous nous coupions la gorge ensemble.

SGANARELLE.

Voilà un compliment fort mal tourné.

ALCIDAS.

Allons, Monsieur, choisissez, je vous prie.

SGANARELLE.

Je suis votre valet, je n'ai pas de gorge à me faire couper. (*A part*) La vilaine façon de parler que voilà.

ALCIDAS.

Monsieur, il faut que cela soit, s'il vous plaît.

SGANARELLE.

Eh! Monsieur, *rengainez ce compliment*, je vous prie.

Renvoyer quelqu'un aux calendes grecques.

C'est renvoyer à une époque qui n'arrivera jamais.

Chez les Romains, le payement de l'argent prêté était fixé au commencement de chaque mois dont les premiers jours s'appelaient les *Calendes*. Alors les usuriers exigeaient le remboursement de l'argent qu'ils avaient prêté à un gros intérêt et c'est de là que le livre où ils enregistraient les noms de leurs débiteurs s'appelait *Calendrier*. Il est nécessaire de dire, pour bien comprendre ce proverbe, que les Grecs n'avaient pas de *Calendes*. C'est pour ce motif qu'on employait à Rome ces mots : *Renvoyer aux Calendes grecques*, pour indiquer que l'on renvoyait quelqu'un à une date qui n'existait pas et qu'ainsi on refusait de remplir son engagement en ne payant pas.

L'auteur latin Suétone confirme le fait par cette citation : *Quum aliquot nunquam soluturos significare vult : Ad kalendas græcas soluturos ait*, ce qui signifie : *Lorsqu'il veut parler de mauvais débiteurs : Ils payeront, dit-il, aux Calendes grecques.*

Le mot *Calendes* vient du verbe latin *calo, j'appelle, je convoque*, parce que, au premier de ces jours, un pontife annonçait au peuple convoqué le retour de la nouvelle lune. Les Grecs avaient le verbe καλέω, *kaléo*, qui signifie *j'appelle*.

Ce proverbe que l'on emploie pour indiquer que l'on ajourne quelqu'un à une époque qui ne peut arriver doit être considéré comme équivalant à d'autres expressions aussi vulgairement usitées, telles que : *Cela arrivera dans la semaine des quatre jeudis* ou bien encore : *Quand les poules auront des dents.*

Rien n'est plus dangereux qu'un ignorant ami, mieux vaudrait un sage ennemi.

Ces deux vers forment la moralité de la fable de Lafontaine (Livre VIII, fable 10) intitulée : *L'Ours et l'Amateur des jardins.* Dans cette fable, un ours voit une mouche se fixer sur la tête d'un homme plongé dans le sommeil : pour la chasser, il lance sur l'insecte un pavé qui l'atteint et la tue, mais qui, en même temps, écrase la tête du dormeur. De là, l'expression : *C'est le pavé de l'Ours.*

De cet apologue on peut conclure qu'un ignorant peut nous perdre par son défaut de lumières ou par une aveugle complaisance, tandis qu'un ennemi nous contraint à nous observer et par cela même contribue presque toujours à nous rendre prudents et réservés.

Rire comme un bossu.

Cela signifie rire de bon cœur.

On a remarqué que la plupart des bossus montrent un caractère plus gai que d'autres personnes. Ils ont, en général, l'esprit satirique, parce que, sans cesse en butte aux attaques du ridicule, ils ramassent l'arme qu'on leur lance et la retournent contre leurs adversaires, tout en cherchant à détourner les railleries. Ils savent saisir du premier coup le côté vulnérable de chacun et en profiter.

On dit aussi : *Malin comme un bossu*, témoin Esope qui était fort spirituel et fort gai. Ces deux expressions

sont d'un usage fréquent et il est tout naturel qu'elles aient été introduites dans notre langage par le fait des personnes qui ont dans leur caractère plus de gaieté que les autres. D'où l'on peut conclure que cette locution proverbiale : *Rire comme un bossu* équivaut à

Rire franchement et de bon cœur.

Du reste, l'expression dont il s'agit ici n'est pas très ancienne, elle doit avoir pris naissance vers le XVIIIe siècle.

Rompre la paille avec quelqu'un.

C'est déclarer à une personne que l'on n'est plus son ami.

La paille était employée comme un symbole dans la loi salique. Alors, *rompre la paille*, c'était *rompre un marché, renoncer à une union, à une amitié*, en un mot *se brouiller.*

Cette locution proverbiale a donc une origine fort ancienne. Autrefois, principalement pendant le moyen âge, la prise de possession d'un fief, d'une terre, d'une habitation quelconque se faisait au moyen d'un fêtu de paille que recevait le nouveau possesseur et cette livraison lui donnait l'investiture légale de la propriété. Au XIIe siècle, on envoyait encore à une personne une paille brisée pour lui annoncer une rupture. De même aussi, lorsque, par une circonstance quelconque, le propriétaire d'un fief était obligé d'y renoncer, le seigneur dont il était vassal faisait déposer sur le seuil de sa maison un *fêtu de paille brisé* qui annonçait sa dépossession. Quand les seigneurs français, convoqués en champ de mai, voulurent reprocher à Charles le Simple les concessions faites aux Normands, ils eurent recours à ce signe extérieur pour manifester leurs sentiments. Ils s'avancèrent au pied du trône, brisèrent chacun une paille et en jetèrent les morceaux à leurs pieds. Cela voulait dire : *Vous n'êtes plus notre roi, il n'y a plus rien de commun entre nous.*

Voici quelques vers à ce sujet :

Quand deux amis se sont brouillés,
On dit que *la paille est rompue.*
Cette comparaison dans le public reçue
Sera-t-elle du goût des esprits ampoulés ?

Je n'en sais rien. Vaille que vaille,
Il est certain que l'amitié,
Comme elle est aujourd'hui sur pié,
N'est pas plus forte qu'une paille.

Il ne faut pas omettre de citer ces vers de Molière tirés de l'une de ses comédies :

Pour couper tout chemin à nous rapatrier,
Il faut *rompre la paille:* une paille rompue
Rend, entre gens d'honneur, une affaire conclue.

Tous ces exemples suffisent amplement à prouver que l'on dit, par extension, *rompre la paille avec quelqu'un*, pour signifier *rompre une amitié* ou *renoncer à une union.*

S

Saigner du nez.

Cela signifie : *Manquer de courage.*

Cette expression remonte au XVIe siècle ; elle a pris naissance dans les camps parmi les cavaliers qui trouvaient dans un accident fortuit, comme par exemple, un saignement de nez, un prétexte donné par un poltron pour aller se mettre derrière ses camarades et éviter, de cette façon, le premier choc de l'ennemi. Voici quelques lignes tirées d'un livre sur les dispositions d'une armée dans lesquelles il est fait mention de cette expression :

« Quand une troupe est ordonnée en aisle (aile), les bons qui sont ordinairement le moindre nombre, encore qu'ils marchent gaillardement au combat, néantmoins (néanmoins) les autres qui n'ont guères d'envie de mordre feignent de *saigner du nez*, ou prétextent qu'ils ont une estrivière rompue ou leur cheval déferré pour demeurer en arrière. »

Le poète Scarron (XVIIe siècle) dans son Virgile, IV, nous a laissé ces trois vers :

Quand quelqu'un a l'âme poltronne,
A tout bruit il tremble et s'étonne
A tout coup *il saigne du nez.*

Se battre les flancs.

C'est s'agiter, se donner beaucoup de mouvement dans l'espérance d'un succès.

Ces mots proviennent de la métaphore employée au sujet du lion, lorsqu'il est irrité et se bat les flancs de sa queue. Au XIIe siècle l'auteur inconnu du *Mystère d'Adam* fait précéder sa pièce d'un avertissement aux acteurs, leur recommandant de se battre les cuisses pour marquer leur douleur. On retrouve le même geste de désespoir dans l'Arioste (Satire V). et dans le Dante (Inferno XXIV).

Du reste, l'acte de se frapper le corps sous l'empire de quelque passion est très naturel. Dans le sens ironique, on emploie cette façon de parler, lorsque l'on croit que de grands efforts ne doivent amener qu'un faible résultat.

Se faire blanc de son épée.

C'est trouver moyen de se disculper.

Le blanc étant le symbole de l'innocence, on espérait se blanchir autrefois en se battant. Si l'on a ajouté le mot *épée* à cette expression, c'est pour faire allusion à ce qui se passait au moyen âge dans les combats judiciaires où l'on considérait comme innocent celui qui avait blessé ou tué la partie adverse. Cette expression signifierait, dans le sens propre, pour parler le langage de l'escrime, se couvrir, pour ainsi dire, de son épée par la rapidité de ses mouvements. Cette analogie, tirée de l'épée, est d'autant plus frappante, que l'épée est *une arme blanche* par excellence, et ce qui confirmerait cette étymologie, c'est l'emploi des épithètes : *Armé à blanc* ou *couvert d'une armure blanche* que l'on retrouve dans les chroniques de Froissard (XIVe siècle) et de Brantôme (XVI^e^siècle), quand ils veulent dépeindre un chevalier armé de toutes pièces et entièrement vêtu de fer poli.

On rencontre dans le dictionnaire de Boiste (1800) cette phrase : « Défiez-vous de ces gens qui se *font blancs de leur épée ;* on trouve dans l'occasion que ce sont celles dont l'épée tient le plus au fourreau. »

On a attribué une autre signification, mais figurée à

cette expression : celle de se prévaloir d'un crédit ou d'un pouvoir qu'on n'a pas. Dans tous les cas, il y a encore une autre expression qui a cours, lorsque l'on veut désigner quelqu'un qui est coupable, on dit alors : *Il n'est pas blanc.*

Se faire de la bile.

C'est se tourmenter, s'inquiéter à tout propos.

Une vive émotion de l'âme peut produire une surabondance de bile, la colère étant la plus forte des émotions; on lui attribue l'augmentation de cette bile qui est secrétée par le foie. Il en est résulté que, prenant la cause pour l'effet, on a voulu indiquer la colère par le mouvement de la bile, comme le confirment les exemples suivants pris, d'abord dans Molière :

Ce discours m'échauffe *la bile.*

puis dans La Bruyère : *Ils ont une bile intarissable sur les plus petits inconvénients,* enfin dans ce vers de Boileau :

Et quel homme si froid ne serait plein *de bile !*

Voici une phrase où Voltaire a employé la même expression : *Il n'y a que la méchanceté orgueilleuse et hypocrite qui m'a quelquefois ému la bile.* On trouve dans madame de Sévigné (1226) : *Il ne faut pas que vous vous fassiez de la bile noire.* Jusqu'au XVII[e] siècle, on a dit : *Se faire de la bile noire,* ce qui signifiait : *Être triste, s'ennuyer.* Depuis, on a supprimé l'adjectif et actuellement on dit tout simplement : *Se faire de la bile.*

Nos ancêtres qui n'avaient pas étudié, autant que nous, la structure du corps humain et les éléments qui le composent, admettaient deux sortes de bile : *la bile jaune* qui existe réellement dans notre corps et *la bile noire* qui n'est qu'imaginaire. Voilà comment une expression qui a signifié : *Se mettre en colère,* en est arrivé à vouloir dire : *S'ennuyer ou se tourmenter.*

Se faire montrer au doigt.

C'est se faire désigner au public comme un individu mal famé que les passants se montrent au doigt.

Chez les Anciens la même façon de parler avait un tout autre sens. Ainsi, chez les Grecs, l'orateur Démosthènes se félicitait d'être l'objet d'une pareille démonstration. Chez les Latins, leur poète Horace remerciait en ces termes son protecteur de ce que les citoyens, grâce à lui, se l'indiquaient ainsi les uns aux autres et il disait :

Totum muneris hoc tui est
Quod monstror digito prætereuntium.

ce qui signifie : *C'est bien là un effet de ta faveur que les passants me montrent au doigt.*

Alors le mouvement de l'index était pris en bonne part ; mais, si ce doigt était accompagné d'un autre, la signification du geste changeait totalement, c'était celle du mépris. Dans l'ouvrage de l'historien Joinville (XIIIe siècle), on trouve ces mots : *Montrer a le doy* (doigt).

Se faire tirer l'oreille.

C'est retarder momentanément l'exécution d'un acte que l'on sollicite.

Cette expression est prise d'un usage romain. L'auteur latin Pline l'Ancien (XI, chapitre II) disait qu'au bout de l'oreille se trouvait le siège de la mémoire. Primitivement, on se contentait de toucher le bout de l'oreille, mais plus tard, chez les Romains, l'huissier, chargé de conduire en prison un débiteur récalcitrant, le saisissait par l'oreille.

Dans une conversation un individu parle, de manière à exciter la curiosité des personnes présentes, d'un événement récent. Tout le monde sollicite de lui avec instance le récit des divers incidents de cet événement, mais il refuse d'abord de céder aux sollicitations pressantes qui lui sont adressées: *Il se fait tirer l'oreille.* Le plus souvent ce refus n'a d'autre but que de se faire valoir soi-même par le récit toujours ajourné, quoique brûlant du désir de le faire. On pourrait appliquer les mêmes observations à une demande de services à laquelle on veut bien

donner satisfaction, mais que l'on diffère pour en augmenter le prix. Afin de rendre plus vive la reconnaissance de l'obligé,

On se fait tirer l'oreille.

Se mettre en quatre.

C'est faire tous ses efforts pour obliger quelqu'un.

Cette locution a dû venir d'une allusion aux efforts qu'il fallait à un bourreau pour écarteler un criminel. Car, autrefois, on écartelait les coupables pour certains crimes et on appelait cela les mettre en *quatre quartiers* ou simplement en *quartiers*, comme le prouvent les citations suivantes :

On lit dans les Essais de Montaigne (II, 130) : « On l'estrangla, puis *on le meit à quartiers.* » Voici un autre phrase qui se trouve dans l'histoire de d'Aubigné (I, 235): Grombac fut mis vif *à quatre quartiers.* Dans l'ouvrage de Voltaire, intitulé *les Facéties*, on lit ces deux lignes : Frère Oldecorn et frère Granet *furent mis en quartiers* pour la fameuse conspiration des poudres. Dans le dictionnaire de Boiste on trouve cette phrase : La lecture nous fait passer le temps avec des gens qui se sont *mis en quatre* pour nous plaire. Citons pour terminer la définition du mot *écarteler* prise dans le dictionnaire de Littré: *Mettre en quatre quartiers*, c'est faire tirer les membres d'un condamné par quatre chevaux.

Se mettre le doigt dans l'œil.

C'est se faire illusion sur bien des choses.

Lorsque l'on appuie légèrement son doigt sur la partie supérieure de l'œil ou sur la partie inférieure, l'objet que l'on regarde apparaît double. La cause en est que chacun des deux yeux voit cet objet séparément par suite de la pression qui produit une divergence dans les rayons visuels. De là cette locution employée au figuré pour dire *se faire illusion.*

sibilité dans l'organe auditif, on a employé les noms de substances inertes dans les comparaisons destinées à désigner cette infirmité. C'est ainsi que l'on a dit d'abord : *Sourd comme une enclume, sourd comme une borne*, et en anglais : *Deaf as a post*, ce qui veut dire : *Sourd comme un poteau* et en allemand : *Taule wie ein stuck holz* ce qui signifie : *Sourd comme nn morceau de bois.*

L'étymologie fournie par l'expression anglaise est si semblable à la nôtre que ce doit être à l'époque de la conquête normande (1066) que l'emploi de cette locution a eu lieu. Il n'y aurait même rien d'extraordinaire à ce que, dans les premiers siècles de notre langue, on ait écrit *post* au lieu de *pot*. Dans le Midi de la France, on dit encore : *Sourd comme un poteau;* or le mot *poteau* est un diminutif de *post.*

T

Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise.

Celui qui s'expose souvent à la tentation ou au danger finit par y succomber.

On retrouve chez plusieurs peuples ce proverbe qui, en France, a été rendu de plusieurs manières, telles que celles-ci qui datent du XIIIe siècle : *Tant va le pot au puis* (puits) *que il quasse* (casse); *Tant va un pot à l'iaue* (l'eau) *qu'il se rompt ; Tant va li pot* (le pot) *au puis qu'il brise.*

Ce proverbe s'adresse aux gens qui, se confiant trop à leur fortune, en abusent au point de se perdre complètement. Il peut s'adresser aussi aux gens qui, s'abandonnant à la fougue de leurs passions, ruinent leur santé et abrègent leur vie, quand ils ne la détruisent pas subitement. Ils ressemblent à la cruche qui se casse par brutalité ou par mégarde, soit en se heurtant, soit en allant à la fontaine, soit surtout par l'usage.

Dans la Bible se trouve cette phrase : *Qui amat periculum in illo peribit*, ce qui signifie : *Qui aime le péril y*

périra, pensée que Corneille a exprimé ainsi dans ce vers :

Qui s'expose au péril veut bien trouver sa perte.

Beaumarchais (XVIIIe siècle) a retourné l'idée première en disant :

Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle s'emplit.

Tel qui rit vendredi dimanche pleurera.

Il ne faut pas compter sur un bonheur constant. Ainsi se passe la vie : le bon et le mauvais se succèdent continuellement, la tristesse succède à la joie, le dégoût au plaisir, le malheur au bonheur.

Certaines gens croient au préjugé qui fait regarder le vendredi comme un jour néfaste. Cette opinion ridicule est encore de mode en France et la raison n'a pas pu, jusqu'à présent, en faire justice. Les Anciens donnaient une durée moins longue au plaisir qu'à la peine. Personne n'ignore que les Romains avaient leurs jours fastes et néfastes, mais ils ne pouvaient regarder comme de mauvais augure le vendredi, jour consacré à Vénus. C'est une idée religieuse des peuples modernes encore existante qui croient ne devoir rien entreprendre ce jour là de crainte de malheur.

On peut citer à ce sujet un vers du poète grec Hésiode qu'Erasme a traduit de cette façon :

Ipsa dies quandoque parens, quandoque noverca est.

ce qui signifie : *Un jour est pour nous une bonne mère et dans un autre jour nous trouvons une marâtre.* Cette expression s'entend mieux en grec et en latin, parce que, dans ces deux langues, le mot *jour* est du féminin.

On trouve dans un très vieux fabliau d'Estula ces quatre vers :

En petit d'eure Diex labeure
Tel rit au main qui le soir pleure;
Et tels est au soir courouciez,
Qui au main et joiaus et liez.

En peu d'heures Dieu travaille :
Tel rit au matin qui le soir pleure ;
Et tel est courroucé le soir,
Qui au matin est joyeux et gai.

vrai, la vérité du nez de quelqu'un. Si l'on veut bien se reporter au vieux verbe *émoucher*, on verra que, dans le sens propre, l'expression actuelle en est l'équivalent; mais, dans le sens figuré, ce même verbe *émoucher* avait la signification de *tirer par adresse.*

Ce proverbe a dû s'appliquer aussi aux charlatans qui font croire toutes sortes de choses aux gens simples pour mieux attirer à eux leur argent.

Les Latins se servaient d'une expreesion presque analogue : *Exuere verum cujusdam nasu*, ce qui veut dire : *Tirer le vrai du nez de quelqu'un* Ils disaient encore : *Emungere aliquem pecuniâ*, ce qui signifie : *Moucher quelqu un de son argent*, c'est-à-dire *soutirer cet argent adroitement.* On pourrait. à ce propos, rappeler ici une expression d'un de leurs poètes comiques, Plaute, qui a écrit : *Homo emunctus*, pour désigner un individu qui s'était laissé tirer adroitement de l'argent. Un autre poète latin, Horace s'est, à son tour, servi de la même expression et dans le même sens.

Voici l'origine que l'on peut encore donner à ce proverbe. Le mot *vert* est un terme qui nous est resté de la langue romane; on l'employait dans le sens de *vrai*, comme l'attestent les exemples suivants :

> Mez *veirs* est ke li vilain dit,
> Aisso sàben tug que es vers.
>
> Mais ce que dit le vilain est vrai,
> Nous savons tous que ceci est vrai.

On aurait dit primitivement *li vers* et, dans la suite, on aurait traduit *li vers* par *les vers*, en attribuant à l'article un sens pluriel qu'il n'avait pas dans ce cas. Lorsque cette locution passa dans le français, le mot *vrai* se prononçait donc *vers* et s'écrivait ainsi, d'où il arriva qu'on traduisit la locution latine par les mots maintenant en usage, voulant dire qu'on cherche à obtenir de quelqu'un la vérité sur un fait, ce qui est l'affaire du juge qui veut connaître les détails d'un délitou du médecin qui s'informe des accidents douloureux dont se plaint un malade.

A l'expression citée ici se rapporte cette autre qui en est l'équivalent : *Faire chanter quelqu'un.* On en rapproche encore cette autre locution : *Plaider le faux pour savoir le vrai.*

Tirer son épingle du jeu.

C'est se tirer d'affaire, se dégager d'un danger et se retirer sans éprouver aucune perte.

On peut encore dire que c'est savoir conduire ses affaires de façon à en tirer du profit même dans les circonstances difficiles.

Au XVe siècle, les épingles étaient un objet de luxe. Les enfants mêmes mettaient des épingles dans leur jeu au lieu d'argent. Voici des vers de cette époque dont l'auteur se nomme Eustache Deschamps.

Humbles furent, coies et simples,
Ne scurent que ce fust d'*espingles*,
Ne d'orgueil, car d'humilité
Estoit (était) en leur simplicité.

Un autre poète du XVIIe siècle émet aussi cette pensée dans l'une de ces pièces en terminant un colloque par ces deux vers :

Outre qu'en nos projets je vous craignais un peu
Vous tirez sagement *votre épingle du jeu.*

Ce dernier vers Molière l'a mis dans la bouche de l'un de ses personnages et il le reproduit de nouveau dans sa pièce de l'Etourdi (Acte IV, Scène 2) :

Mais que j'avais tiré *mon épingle du jeu.*

L'origine de cette locution, déjà employée au XVIe siècle, peut se rencontrer dans le jeu auquel se livrent les enfants, surtout les petites filles.

Dans plusieurs villages du midi de la France, on voit des jeunes filles s'amuser à un jeu qu'elles appellent *Joch de las agullas* (jeu des aiguilles ou des épingles). Elles font un tas de sable ou de terre dans lequel elles cachent chacune une épingle. Au moyen d'une pierre qu'elles jettent successivement dessus, elles démolissent le tas et les épingles qui apparaissent deviennent la propriété de celle qui a jeté la pierre. S'il ne se découvre qu'une seule épingle, la petite fille qui l'a gagnée s'écrie alors : *Bé ! jo hé trait la méouna agulla del joch. — Bon ! moi j'ai tiré mon épingle du jeu,* ce qui signifie qu'elle ne peut perdre cette fois-ci, qu'elle a retiré l'enjeu qu'elle avait exposé. La partie finit lorsqu'il n'y a plus d'épingles dans le tas

ne connaissons pas et qui apparaissent tout à coup devant nous qu'*ils sont tombés du ciel.* »

L'historien Plutarque, dans la cinquième de ses *Questions romaines* nous apprend qu'à Rome, un homme qu'on croyait mort et qu'on voyait reparaître devait d'après la loi, faire sa rentrée dans sa maison, en passant par le toit, comme s'il descendait du ciel ou *tombait des nues.*

Les Athéniens disaient d'un individu qui revenait chez lui après une longue absence durant laquelle le bruit de sa mort avait couru, qu'il *naissait une seconde fois*, parce qu'il ne reprenait possession de son logis qu'en remplissant une formalité symbolique où il était censé recevoir une nouvelle naissance.

Tout ce qui reluit n'est pas or.

Il ne faut pas se laisser prendre à l'éclat trompeur des choses.

Ce proverbe peut s'appliquer à tout ce qui brille d'un faux éclat. Telle condition qui semble digne d'envie, ne le serait pas si l'on savait quels soucis ou quelles souffrances se trouvent cachés derrière des apparences brillantes. Pour confirmer la justesse de ce proverbe, on peut citer d'abord ces lignes écrites par Madame de Maintenon (XVII[e] siècle) à l'une de ses amies.

« Que ne puis-je vous donner mon expérience ! Que ne puis je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer ! Jeune, j'ai goûté les plaisirs. Dans un âge plus avancé, je suis venue à la faveur et je vous proteste que tous les états laissent un vide affreux. »

Voltaire nous a laissé aussi sur ce sujet les quatre vers que voici et qui reflètent bien les mêmes idées :

> Etre heureux comme un roi, dit le peuple hébété;
> Hélas ! pour le bonheur, que fait la majesté ?
> En vain sur ses grandeurs un monarque s'appuie,
> Il gémit quelquefois et bien souvent s'ennuie.

La Fontaine, dans sa fable du *Cerf se voyant dans l'eau* (Livre VI, fable 9), la termine par ces deux vers :

> Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile,
> Et le beau souvent nous détruit.

Les Italiens disent : *Ogni luccioli non e fuoco*, ce qui signifie : *Tout ver luisant n'est pas feu.*

Tout vient à point à qui sait attendre.

Il faut attendre en toute chose avant de vouloir recueillir des résultats.

On trouve dans l'Ecclésiaste (chapitre III, v. 1) ces mots : *Omnibus ora certa est et tempus suum cuilibet cœpto sub cœlis*, qui signifient : *Il y a pour tout un moment fixé et chaque entreprise a son temps marqué sous les cieux.*

C'est une maxime à l'adresse de ces hommes qui manquent de fermeté dans leurs résolutions et qui compromettent le succès des meilleures affaires par l'avidité ou par l'impatience.

Rabelais, dans son Pantagruel (Livre IV, chapitre 48), s'est servi de cette expression :

Tout vient à point à qui peult attendre.

Voici ce que dit Bossuet (XVII[e] siècle) à ce sujet : « La science des occasions et des temps est la principale partie des affaires. Précipiter ses affaires, c'est le propre de la faiblesse qui est contrainte de s'empresser dans l'exécution de ses desseins, parce qu'elle dépend des occasions. »

La Fontaine a dit avec raison dans sa fable du Lion et du Rat :

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.

On peut s'attirer souvent bien des désagréments en faisant à de plus puissants que soi des reproches même mérités.

Il arrive souvent que les puissants semblent faire appel à la sincérité de ceux qui les entourent et leur permettent de tenir compte de la franchise de leurs critiques. Le jour venu de recevoir des avis qu'ils avaient demandés, ils les regardent comme des offenses. C'est l'expérience que fit à ses dépens, Gil-Blas, devenu le secrétaire et le favori de

l'évêque de Grenade. Voici comment il raconte que la chose se passa :

« Mon cher Gil Blas, dit le prélat, l'honneur de passer pour un parfait orateur a des charmes pour moi. Quoique l'on apprécie mes ouvrages, je voudrais bien éviter le défaut des bons auteurs qui écrivent trop longtemps et me sauver avec toute ma réputation. Ainsi, j'exige une chose de ton zèle : quand tu me verras baisser, ne manque pade m'en avertir. Je me fle à toi là-dessus ; mon amour-propre pourrait me séduire... Je te le répète Gil Blas, dès que tu jugeras que ma tête s'affaiblira, donne m'en avis avis aussitôt. Ne crains pas d'être franc et sincère ; je recevrai cet avertissement comme une marque d'affection pour moi. »

L'archevêque cessa de parler pour attendre ma réponse qui fut une promesse de faire ce qu'il souhaitait.

... Deux mois après, nous eûmes une vive alarme au palais épiscopal; l'archevêque eut une attaque d'apoplexie, On le secourut si promptement que quelques jours après il n'y paraissait plus. Mais son esprit en reçut une rude atteinte, je le remarquai bien dès la première homélie qu'il composa. Je ne trouvai pas toutefois la différence qu'il y avait de celle-là avec les autres assez sensible pour conclure que l'orateur commençait à baisser. J'attendis encore une autre homélie pour mieux savoir à quoi m'en tenir. Oh! pour celle-là, elle fut décisive. Tantôt le bon prélat se rabattait, tantôt il s'élevait trop haut ou descendait trop bas. C'était un discours diffus, une rétho-rique de régent usé...

Voilà un sermon qui sent l'apoplexie, me dis-je alors à moi-même. Allons, monsieur l'arbitre, préparez-vous à faire votre office... Je ne savais de quelle façon entamer la parole. Heureusement l'orateur lui-même me tira de cet embarras en me demandant si l'on était satisfait de son dernier discours. Je répondis qu'on admirait toujours ses homélies, qu'il n'était personne qui n'en fût charmé. Néanmoins, Monseigneur, ajoutai-je, puisque vous m'avez recommandé d'être franc et sincère, je prendrai la liberté de vous dire que votre dernier discours ne me parait pas tout-à-fait de la force des précédents. Ne pensez-vous pas cela comme moi ? »

Ces paroles firent pâlir mon maître qui me dit avec un sourire forcé :

« Monsieur Gil Blas, cette pièce n'est donc pas de votre goût ? Je vous parais baisser, n'est-ce pas, et vous croyez qu'il est temps que je songe à la retraite ?

— Je n'aurais pas été assez hardi, lui dis-je, pour vous parler si librement, si Votre Grandeur ne me l'eût ordonné. Je ne fais donc que lui obéir et je la supplie très humblement de ne pas me savoir mauvais gré de ma hardiesse.

— A Dieu ne plaise que je vous la reproche, interrompit-il avec précipitation. Je ne trouve pas du tout mauvais que vous me disiez votre sentiment ; c'est votre sentiment seul que je trouve mauvais. N'en parlons plus, mon enfant. Vous êtes trop jeune pour démêler le faux du vrai. Apprenez que je n'ai jamais composé de meilleure homélie que celle qui a le malheur de n'avoir pas votre approbation. Désormais, je choisirai mieux mes confidents. Allez, poursuivit-il, en me poussant par les épaules hors de son cabinet, allez dire à mon trésorier de vous compter cent ducats, et que le ciel vous conduise avec cette somme ! Adieu, monsieur Gil Blas, je vous souhaite toutes sortes de prospérités, avec un peu plus de goût ».

Travailler pour le roi de Prusse.

C'est travailler sans aucun espoir de salaire.

On attribue ce dicton à Voltaire (1759) qui, après avoir rompu avec le roi de Prusse Frédéric II auquel il avait rendu des services littéraires, se serait plaint d'avoir travaillé pour un ingrat. On ajoute que le même prince qui faisait beaucoup bâtir, payait difficilement les travaux, ce qui excitait les murmures de ceux qui attendaient leur argent et qui pouvaient exprimer leur mécontentement en disant *qu'ils avaient travaillé pour le roi de Prusse.*

Voici ce qu'écrivit Voltaire lors de son départ de la cour de ce prince :

« Arracher un homme à sa patrie par les promesses les plus sacrées et le maltraiter avec la malice la plus noire ! Que de contrastes ! Et c'est là l'homme qui m'écrivait tant de choses philosophiques et que j'ai cru philosophe. »

Quoiqu'il en soit, cette allusion a fait son chemin et est devenue proverbe et pour qu'elle se soit répandue dans le peuple, il faut qu'elle ait eu d'autres causes que la mauvaise humeur de Voltaire. Frédéric II (1712-1786) aimait beaucoup la France et avait souvent occupé des ouvriers français qu'il a payés, c'est certain. mais pas royalement peut-être. On disait même qu'il ne payait à ses soldats leur solde que 30 jours par mois. bénéficiant ainsi de l'argent que représentait la paye du dernier jour, dans les sept mois de l'année qui ont 31 jours. La masse du peuple considère qu'un roi économe est un roi avare.

Donc, travailler pour un roi qui paie comme un bourgeois, c'est travailler pour un bourgeois qui ne paie pas ; en un mot c'est *travailler pour le roi de Prusse*.

Que peut-on conclure de tout ce qui précède, c'est que ce serait Voltaire l'auteur de ce proverbe. D'autres prétendent que non, mais ne désignent personne. Il est plus vraisemblable que les plaintes de Voltaire, jointes à d'autres circonstances qui ont fait connaître le côté mesquin du caractère de Frédéric, surnommmé le Grand, ont puissamment contribué à la vulgarisation de ce dicton.

Trop gratter cuit, trop parler nuit.

On risque moins de se faire du tort en parlant peu qu'en parlant beaucoup.
ou *Il faut savoir maîtriser sa langue comme on retient de se gratter.*

De même on doit résister au désir de se gratter, quand on a une démangeaison, ainsi faut-il résister autant qu'on le peut à la démangeaison de parler. Celui qui parle peu et avec prudence est moins exposé à faire des erreurs, à commettre des indiscrétions, à dire des sottises, à prononcer des paroles injustes ou blessantes, en un mot, à se faire mal juger. Si l'on a du mérite, la réserve le fait ressortir davantage ; si l'on n'en a pas, l'indiscrétion dans les paroles permettra aux autres de s'en apercevoir.

Un philosophe ancien, appelé Zénon, disait à ses disciples : *Souvenez-vous que la nature nous a donné deux oreilles et une seule langue, pour nous apprendre qu'il faut plus écouter que parler.*

Os unum natura duas formavit et aures,
Ut plus audiret quem loqueretur homo.

On demandait à un autre philosophe pourquoi, dans une réunion de ses concitoyens où chacun discutait à son tour, il était le seul qui gardât le silence : *Je me suis quelquefois repenti, dit-il, d'avoir parlé ; mais de m'être tu, jamais.* Voici un proverbe latin qui est parfaitement adapté au sujet traité ici :

Non est ejusdem et multa et opportuna dicere.

ce qui signifie : *On ne peut à la fois parler beaucoup et à propos.*

Les Grecs modernes disent : *Si tu gagnes de l'argent à parler, tu gagnes de l'or à te taire.*

Nous pouvons puiser dans notre langue bien des appréciations d'auteurs qui viennent toutes corroborer ce proverbe. Un poète du XIII[e] siècle, Jehan de Meung, développe de cette manière un précepte de Caton :

Là peuz en escript trouver tu
Que la primeraine vertu,
C'est de mettre en sa langue frain,
Dompte donc la tienne et refrain
De folies, d'ire et d'oultrages :
Si feras que preux et que sages.

Là, tu peux trouver écrit
Que la vertu souveraine (la plus haute)
C'est de mettre un frein à sa langue.
Dompte donc la tienne et gare-la
De folies, de colères et d'outrages ;
Tu agiras en homme courageux et sage.

Un autre de nos vieux poètes nous a laissé les vers suivants :

La langue aux mortels fait produire
Du bien ou du mal, c'est selon.
Ne la réglons pas, rien n'est pire ;
Gouvernons-là, rien n'est si bon.

Voici un vers que nous trouvons dans les œuvres du grand Corneille (1606-1684) :

Qui parle beaucoup dit beaucoup de sottises.

Citons pour terminer cette phrase prise dans La Bruyère (1646-1696) :

« *L'on se repent rarement de parler peu, très-souvent de trop parler, maxime usée et triviale, que tout le monde sait et que tout le monde ne pratique pas.* »

Il y a un proverbe espagnol qui dit : *El poco hablar es oro, y el mucho es lodo*, ce qui veut dire : *Le peu parler est d'or et le trop est boue.*

Un proverbe italien résume à lui seul tout ce qui a été dit : *Chi parla semina, e chi tace racoglie*, ce qui signifie : *Qui parle sème et qui se tait recueille.*

Il y a de nombreux exemples qui démontrent qu'il est souvent dangereux de ne pas résister à la démangeaison de dire un bon mot. En voici un tiré de l'histoire romaine :

« L'empereur Domitien se distrayait souvent, dans son cabinet, à percer des mouches avec un poinçon d'or (occupation digne d'un tel prince).Une personne qui voulait lui parler ayant demandé à l'un des officiers s'il n'y avait personne avec l'empereur : « *Il n'y a pas une mouche*, répondit l'officier.

Cette raillerie fut rapportée à Domitien, qui fit mettre à mort l'auteur de la réponse.

Tuer la poule pour avoir les œufs.

On doit ce dicton à un ancien apologue attribué à Esope; il est question d'un homme possesseur d'une poule qui, tous les matins, pondait un œuf d'or. Il crut que l'oiseau renfermait dans son corps une mine du précieux métal; il le tua et ne trouva dans les entrailles rien de ce qu'il espérait.

Notre fabuliste La Fontaine a reproduit et embelli ce récit dans sa fable intitulée : *La Poule aux œufs d'or* (Livre V, fable 13)il a fait une leçon pour les gens cupides qui, séduits par des prospectus alléchants, risquent leur fortune présente dans l'espoir qu'on leur a donné de la doubler, de la tripler en très peu de temps, puis perdent ainsi le bien qu'ils possédaient. Voici comment La Fontaine a imité le fabuliste grec :

L'avarice perd tout en voulant tout gagner.
Je ne veux pour le témoigner,
Que celui dont la poule, à ce que dit la fable,
Pondait tous les jours un œuf d'or.
Il crut que, dans son corps, elle avait un trésor :
Il la tua, l'ouvrit et le trouva semblable
A celles dont les œufs ne lui rapportaient rien,

S'étant lui-même ôté le plus beau de son bien.
Belle leçon pour les gens chiches !

Pendant ces derniers temps, combien en a-t-on vus
Qui du matin au soir, pauvres devenus,
Pour vouloir trop tôt être riches !

Tuer le mandarin.

C'est commettre une mauvaise action avec la presque certitude qu'elle ne sera jamais connue.

L'explication de cette expression proverbiale se trouve dans l'Emile de Jean-Jacques Rousseau qui fait cette réflexion :

« S'il suffisait, pour devenir le riche héritier d'un homme qu'on n'aurait jamais vu, dont on n'aurait jamais entendu parler et qui habiterait le fin fond de la Chine, de pousser un bouton pour le faire mourir, qui de nous ne pousserait pas ce bouton pour amener la mort du mandarin ? »

Chateaubriand, dans la première partie du *Génie du Christianisme* dit à son tour : « Je m'interroge et je me fais cette question : Si tu pouvais par un seul désir tuer un homme dans la Chine et hériter de sa fortune en Europe, avec la conviction surnaturelle qu'on n'en saurait jamais rien, consentirais-tu à former ce désir ? »

Tuer le temps.

C'est ne savoir qu'en faire et le perdre.

Cette expression proverbiale est une métaphore qui semble indiquer que les hommes ont voulu prendre leur revanche contre le temps qui les tue. Elle a donné naissance à cet autre : *Tuer le temps de peur qu'il ne nous tue.* On dit encore par plaisanterie : *Si nous tuons le temps, il nous le rend bien.* La morale de son côté s'exprime ainsi : *Pourquoi tuer le temps quand on peut l'employer*? Toutes ces phrases se rapportent au désœuvrement des gens qui ne savent s'occuper à qien d'utile qui cherchent par des futilités à se débarrasser de l'ennui qui les obsède. S'ennuyant de la vie, ils sont pour les autres des importuns ou des ennuyeux.

De tous les biens que nous possédons, le temps est le seul dont on puisse se montrer avare. Personne ne poussa

ce penchant plus loin que Pline, le naturaliste. « Il se faisait faire la lecture étant à table, suivant l'usage des Anciens. Un de ses convives arrêta un jour le lecteur sur une prononciation défectueuse et lui fit répéter le mot, ce qui suspendit la lecture. — *N'aviez-vous pas compris la chose,* lui dit Pline? — L'autre en étant convenu. *Pourquoi donc,* continua-t-il, *l'avoir fait répéter? Nous perdons au moins dix lignes à cette interruption.* »

U

Un bon ami vaut mieux que cent parents.

Le poète grec Homère proclame un bon ami le plus grand des biens. Un poète français a écrit à ce sujet :

Si l'on ne voit plus guères
Dans les familles l'amitié,
C'est que beaucoup de frères
Ne le sont qu'à moitié.

Suivant un proverbe grec, l'Amitié est aussi nécessaire à l'Humanité que l'eau et le feu.

L'intérêt est le plus souvent la cause de la désunion des frères : « C'est à la vérité, écrit Montaigne, un beau nom que le nom de frère; mais ce meslange de biens, ces partages, d'où il faut que la richesse de l'un soit la pauvreté de l'autre, cela destrampe (désagrège) merveilleusement et relasche cette soudure fraternelle. »

« *Songez sérieusement,* dit Franklin, *à vous faire des amis, il n'est pas de trésor plus précieux ; mais ne vous y trompez pas, la véritable amitié ne peut avoir lieu qu'entre gens de bien.* »

Delille (XVIII[e] siècle) a émis cette pensée dans ce vers :

Le sort fait les parents, le choix fait les amis.

Dorat, dans ce même siècle, avait dit aussi :

C'est le hasard qui fait les frères
Et la vertu les amis.

Un bon averti en vaut deux.

Un homme prévenu est sur ses gardes et est doublement fort parce qu'il a le temps de prendre ses mesures et ses précautions; il a un grand avantage sur un autre qui ne l'est pas. Autrefois on écrivait : *Qu'un adverty en vaut deux.*

Les Espagnols disent : *El que està avisado vale por dos,* ce qui signifie : *Celui qui est averti en vaut deux.* Les Italiens : *Uomo avvisato è mezzo salvato,* ce qui signifie : *Un homme averti est à moitié sauvé.*

Un malheur ne vient jamais seul.

Il peut arriver que plusieurs malheurs du même genre soient produits par la même cause ; que plusieurs faillites aient une même origine et que des maladies soient contagieuses. La recrudescence des malheurs excite la sensibilité de l'âme.

Ausone, poète latin a dit (catenati labores) *que les malheurs sont liés les uns aux autres par une chaîne.* Plaute a reproduit la même idée dans ces deux vers :

..... Verum illud verbum
Aliquid mali esse propter vicinum malum.

ce qui veut dire : *Le mot est exact qui dit qu'un malheur est toujours voisin d'un autre malheur.*

Marot, poète du XVI[e] siècle, auteur d'épîtres et d'épigrammes remplies de railleries spirituelles, nous a laissé les vers suivants :

On dit bien vrai : la mauvaise fortune
Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une,
Ou deux ou trois avecques elle.

Un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès.

Mieux vaut s'accommoder avec un adversaire en se contentant d'un petit bénéfice.

On dit aussi : *Un maigre accord est préférable à un gros procès,* ce qui signifie qu'il vaut mieux, dans une contestation, transiger que de soutenir ou même de gagner un procès qui coûte toujours fort cher et dont le

résultat est souvent aussi funeste à celui qui l'emporte qu'à celui qui le perd. On peut se ruiner à force de gagner des procès et le mieux est de les éviter; car si, comme il est d'usage de le dire, *la justice ne se vend pas*, les frais à faire pour l'obtenir sont toujours considérables. Citons, en passant, ce vieux proverbe : *Gagne assez qui sort de procès!*

A propos du même sujet on trouve dans Hésiode un vers qui dit : *La moitié vaut mieux que le tout.* Chez les Romains on cite cette phrase : *Quem licet fugere, ne quære litem*, ce qui signifie : *Puisque tu peux l'esquiver, évite le procès*.

On rapporte qu'un peintre chargé de faire figurer deux plaideurs dans un tableau, représenta le perdant sans vêtement et le gagnant vêtu uniquement d'une chemise. Citons, à ce propos, ces cinq vers de Boileau (épitre 2).

N'imite point ces fous dont la sotte avarice
Va de ses revenus engraisser la justice,
Qui, toujours assignant et toujours assignés,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés.

La Fontaine dans sa fable du *Chat, la Bellette et le petit lapin* (livre VII, fable 16), a terminé par cette réflexion :

Ceci ressemble fort aux débats qu'ont parfois
Les petits souverains se rapportants aux rois.

Et dans celle de l'*Huître et les Plaideurs* (livre IX, fable 9), il a encore mieux fait sentir les résultats des mésintelligences des hommes. Voici cette fable :

Un jour deux pèlerins sur le sable rencontrent
Une huître que le flot y venait d'apporter :
Ils l'avalent des yeux, du doigt ils se la montrent;
A l'égard de la dent il fallut contester.
L'un se baissait déjà pour ramasser la proie;
L'autre le pousse et dit : Il est bon de savoir
Qui de nous en aura la joie.
Celui qui le premier a pu l'apercevoir
En sera le gobeur; l'autre le verra faire.
Si par là l'on juge l'affaire,
Reprit son compagnon, j'ai l'œil bon, Dieu merci.
Je ne l'ai pas mauvais aussi,
Dit l'autre; et je l'ai vue avant vous sur ma vie.
Eh bien! vous l'avez vue et moi je l'ai sentie.
Pendant tout ce bel incident,
Perrin Dandin arrive (1); ils le prennent pour juge.
Perrin, fort gravement, ouvre l'huître et la gruge,

Nos deux messieurs le regardant.
Ce repas fait, il dit d'un ton de président :
Tenez, la cour vous donne à chacun une écaille
Sans dépens et qu'en paix chacun chez soi sans aille.

Mettez ce qu'il en coûte à plaider aujourd'hui;
Comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles :
Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui,
Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles.

Un peu d'absence fait grand bien.

Une courte séparation fait que les personnes qui s'aiment se revoient avec un grand plaisir.

Effectivement, le sentiment s'affaiblit par l'habitude d'être ensemble et se retrempe par l'absence. Voici quelques lignes de Montaigne (XVIe siècle) sur ce sujet. (*Essais*, livre III, chapitre 9).

« L'imagination embrasse plus chaudement et plus continuellement ce qu'elle va guérir que ce que nous touchons. Comptez vos amusements journaliers : vous trouverez que vous êtes le plus absent de votre ami lorsqu'il vous est présent. Son assistance relâche toute votre attention et donne liberté à votre pensée de s'absenter à toute heure pour toute occasion.

Un poète comique du XVIIIe siècle, Barthe, a dit dans une de ses comédies :

La beauté, même à l'œil, sait-elle toujours plaire ?
Vous croyez que le temps la détruit ou l'altère :
L'habitude, voilà son plus triste ennemi.
A qui nous voit toujours on ne plaît qu'à demi.

La Rochefoucauld (XVIIe siècle), dans ses Maximes, a comparé l'absence au vent qui allume le feu et éteint les bougies.

Un tien vaut mieux que deux tu l'auras.

La possession d'un bien présent vaut mieux que l'espérance de deux biens incertains.

Autrefois on disait :

Plus vaut ce qui est en vérité
Que ce qui est en cuider (espérance).

---

(1) C'est le nom d'un juge.

Les Italiens disent : *Un pigeon vaut mieux dans la main qu'une grive sur la branche.* Les Turcs ont ce proverbe : *Il vaut mieux avoir l'œuf aujourd'hui que la poule demain.*

La Fontaine a laissé de nombreux exemples venant à l'appui de ce proverbe. Ainsi, dans sa fable du *Berger et la Mer* (livre IV, fable 2), il cite l'exemple d'un berger, habitant sur les rivages de la mer et possesseur d'un beau troupeau. En voici quelques vers :

Si sa fortune était petite,
Elle était sûre du moins.
A la fin les trésors, déchargés sur la plage,
Le tentèrent si bien qu'il vendit son troupeau,
Trafiqua de l'argent, le mit entier sur l'eau.
Cet argent périt par naufrage.
Son maître fut réduit à garder les brebis,
Non plus berger en chef comme il était jadis,
Quand ses propres moutons paissaient sur le rivage, etc.

Puis le fabuliste ajoute ces derniers vers :

Qu'un sou quand il est assuré,
Vaut mieux que cinq en espérance.
Qu'il faut se contenter de sa condition;
Qu'aux conseils de la mer et de l'ambition
Nous devons fermer les oreilles.

Passons à la fable du *Petit poisson et du Pêcheur* (livre V, fable 3), dans laquelle le fabuliste met en scène un carpeau des plus petits qui fut pris par un pêcheur au bord d'une rivière :

Le pauvre carpillon lui dit en sa manière :
Que ferez-vous de moi ! je ne saurais fournir
Au plus qu'une demi-bouchée:
Laissez-moi carpe devenir :
Je serai par vous repêchée ;
Quelque gros partisan m'achètera bien cher, etc.

Le pêcheur lui répond ainsi à son tour :

Poisson, mon bel ami, qui faites le prêcheur,
Vous irez dans ma poêle et vous aurez beau dire
Dès ce soir on vous fera frire.

Puis vient la moralité qui a dû donner naissance au proverbe :

Un tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras :
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.

Dans le livre VII, nous trouvons à la fin de la fable 4, ayant pour titre, le *Héron*, ces trois vers dans la moralité :

On hasarde de perdre en voulant trop gagner,
Gardez-vous de rien dédaigner,
Surtout quand vous avez à peu près votre compte.

Citons aussi la fable du *Loup et du Chien maigre* (livre IX, fable 10), où se trouve cette moralité :

Lâcher ce qu'on a dans la main,
Sous espoir de grosse aventure,
Est imprudence toute pure.

Ne point agir selon le proverbe, ce serait faire comme le chien de La Fontaine, *lâcher la proie pour l'ombre* :

Chacun se trompe ici-bas :
On voit courir après l'ombre
Tant de fous qu'on n'en sait pas,
La plupart du temps le nombre.

Au chien dont parle Esope il faut les renvoyer.
Ce chien voyant sa proie en l'eau représentée,
La quitta pour l'image et pensa se noyer;
La rivière devint tout d'un coup agitée;
A toute peine il regagna les bords,
Et n'eut ni l'ombre ni le corps.

Une souris qui n'a qu'un trou est bien vite prise.

Cette maxime allégorique est un avertissement donné à chacun, afin qu'il se ménage plusieurs ressources pour l'avenir. Les Latins disaient : *Mus non uni fidit antro*, ce qui veut dire : *La souris ne se fie pas à un seul trou.* Dans le roman de la Rose (XIII[e] siécle), une vieille femme dit à de jeunes filles :

Moult à souris povre secours
Et met en grand péril la drugge ;
Qui n'a qu'un perthuys à refuge.

Bien pauvre secours est à souris,
Et met en grand péril la fuite;
Qui n'a qu'un trou pour refuge.

Nous avons d'autres proverbes qui reproduisent la même pensée : *Il faut avoir plus d'une corde à son arc*; *Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier.*

V

Ventre affamé n'a pas d'oreilles.

Celui qui souffre de la faim est sourd aux conseils suggérés par la modération et la justice.

La faim est pour tous les animaux ainsi que pour l'homme un besoin tellement impérieux qu'il faut la satisfaire à tout prix. Ce besoin est si fort qu'il absorbe et paralyse en quelque sorte toutes les facultés morales et physiques. Aussi les Anciens avaient-ils nommé la faim une *mauvaise conseillère,* qualification que les Modernes lui ont conservée. Un auteur latin, Lucain, a dit :

..... Nescit, plebes jejuna timere.

ce qui veut dire : *Un peuple affamé ne connaît pas la crainte*. Les Turcs disent : *La nourriture d'abord, les discours après*. On peut faire un rapprochement entre ce proverbe et celui-ci : *Nécessité n'a pas de loi.*

La Fontaine, dans sa fable du *Milan et du Rossignol* (livre IX, fable 18), nous a démontré cette vérité dans sa moralité, tirée du latin : *Venter auribus caret,* que nous avons traduite littéralement.

Voilà le hic.

C'est là qu'est la principale difficulté.

Dans les premiers temps de l'invention de l'imprimerie, ceux qui lisaient une feuille manuscrite ou imprimée mettaient souvent à côté des endroits remarquables le monosyllabe *hic,* qui est une abréviation de *hic avertendum, hic sistendum,* ce qui signifie : *Ici, il faut faire attention, ici, il faut s'arrêter.* Cet usage étant devenu familier, on en est venu à se servir de la façon proverbiale : *Voilà le hic,* c'est-à-dire *voilà la difficulté principale,* l'endroit sur lequel on doit porter toute son attention.

Vous n'en aurez pas les gants.

Ceci signifie : Vous n'aurez à tel sujet ni la gloire, ni les profits.

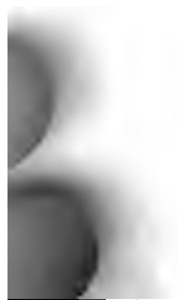
Au moyen âge on remettait comme cadeau une paire de gants à celui qui apportait une bonne nouvelle; c'était un usage qui avait été transmis par les Espagnols de donner ainsi une paire de gants, qu'on appelait alors *paragante*, mot qui signifie *pour les gants*. Voici à ce sujet quelques vers de Molière, qui se trouvent dans sa comédie de *l'Etourdi* où ce mot est employé par Mascarille, qui se promet de faire emprisonner, sur un soupçon, le rival de son maître.

Je sais des officiers de justice altérés,
Qui sont pour de tels coups de vrais délibérés.
Dessus l'avide espoir de quelque *paragante;*
Il n'est rien que leur art avidemment ne tente
Et du plus innocent, toujours à leur profit,
La bourse est criminelle et paye son délit.

Aux XIIIe et XIVe siècles, en France, les bourgeois donnaient des gants et les grands seigneurs quelques parties d'habillement, comme cela a été dit, à toute personne qui apportait le premier une bonne nouvelle. Un fait à citer à la louange de notre vaillant Duguesclin (XIVe siècle), c'est qu'il se dépouillait fort souvent d'une partie de ses vêtements pour en faire un don, soit au gentilhomme, soit au trouvère malheureux qui lui apportait un message. Les obligés du connétable le remerciaient de sa générosité en épelant son nom par des *rasades*, c'est-à-dire en vidant un nombre de coupes égal à celui des lettres du nom du vaillant guerrier, usage venu des Romains, et dont on peut se convaincre en se reportant à la page 65 de ce volume.

Puisque nous en sommes venus à parler des Anciens, on peut ajouter ici que cet usage de donner des vêtements en récompense datait d'une antiquité assez reculée. Non seulement chez les Grecs et les Romains, mais chez d'autres peuples on trouve cette coutume. Aristophane, chez les premiers, en cite un exemple et Martial, chez les seconds, en parle également. Les Arabes rapportent que leur prophète Mahomet donna l'exemple de cette libéralité en offrant son manteau à un poète. Du reste, en Orient, cette coutume de donner des étoffes et des fourrures s'est continuée de nos jours.

SUPPLÉMENT



SUPPLÉMENT

A

Avoir martel en tête.

C'est avoir de l'inquiétude, du souci et quelquefois des soupçons.

On se servait autrefois du mot *marteler*, venant du mot *martel*, marteau.

Un auteur nous en a laissé un exemple dans ces deux vers :

> Je viens blessé d'une atteinte mortelle
> Pour soulager le mal qui me *martèle*.

Ronsard (XVI[e] siècle), dans l'un de ses poèmes (Livre I[er], page 72), a dit :

> Et rien n'aborde au feu de Calypson
> Pour te donner ou *martel* ou soupçon.

Voici les vers de Molière sur le même sujet :

> Je ne vois point encore, ou je suis une bête
> Sur quoi vous avez pu prendre *martel en tête*.

C

C'est toujours la même chanson.

Cette locution s'applique à l'importun qui a constamment les mêmes exigences et qui tient toujours le même langage. On dit aussi : *C'est toujours la même antienne.* Dans l'auteur latin Térence (Phorm. 3, 5, 10), nous trouvons ces mots : *Cantilenam eamdem canit* que nous avons reproduits littéralement et dont voici le texte grec : Τὸ αὐτὸ ᾄδεις ᾆσμα. Erasme disait que rien n'était plus odieux *que ce qui était toujours la même chose.*

On a exprimé cette pensée dans toutes les langues et sur tous les tons. En allemand, on l'interprète de plusieurs manières : *Immer das alte Lied singen, die alte Leier spielen,* ce qui veut dire : *Chanter toujours la vieille chanson, faire sonner la vieille lyre,* ou bien : *Immerzu ein Liedlin singen, uff einer Geigen liegen,* ce qui signifie : *Chanter toujours la petite chanson, jouer sur la même corde,* et encore : *Das ist ein versungen und verklungen Lied,* qui se traduit ainsi : *C'est une chanson trop rebattue* ou *passée de mode.* Les Italiens s'expriment ainsi : *E sempre la solita canzone* (ce qui est mot à mot la traduction de notre locution française), ou bien ainsi : *Dire sempre la stessa cantilena, cantare la medesima antifona,* ce qui signifie : *Dire toujours la même cantilène, chanter toujours la même antienne.*

Malheur au ménestrel qui, négligeant de varier son répertoire, *répétait toujours la même chanson.* Trois fois heureux, au contraire, celui qui savait dire *la chanson nouvelle,* celle qui piquait la curiosité et agrémentait l'oreille, celle enfin qu'on écoutait et qu'on chantait avec plaisir : *Neue Liedlin singt Man gern,* disent encore les Allemands, ce qui signifie : *Nouveau chant plaît aux gens.*

Changer de note.

C'est changer de façon de parler.

Molière fait dire à Sganarelle dans le *Mariage forcé* (scène VIII) : La peste du bourreau ! je te ferai *changer de note*, etc.

On trouve aussi dans les œuvres de Régnier (Satire VIII) :

Puis, *rechangeant de note*, il montre la rotonde.

Ici, le mot *note* est pris pour le mot *ton* et *changer de note* signifie *changer de ton*.

Chansons que tout cela.

Cette expression est fort ancienne, Au nombre des sentences que l'on attribue à Pythagore ou à ses disciples se trouve la suivante : « Crotoniates, acceptez de bonnes lois en *chansons*, comme Lycurgue en donna aux Lacédémoniens, mais ne prenez pas des *chansons* pour des lois. » A Rome, les chansons devinrent si communes (et elles étaient, en général, bien médiocres) qu'il passa en proverbe de dire *chanson*, pour exprimer une chose vulgaire et de nulle valeur comme un discours frivole ou une vaine promesse, ce que les Latins appelaient aussi : *Res nugatoriæ* ou *scholica nugalia*. Une chanson était alors, à proprement parler, une *niaiserie*, un *enfant llage* et c'est ainsi que l'emploie Cicéron (*De Oratore*, livre Ier).

Cette façon de parler figurée et proverbiale plaisait à Molière : elle se représente souvent dans ses comédies, même sous une forme d'interjection. *Chansons!* dit Sganarelle, dans l'*Ecole des maris*. L'auteur de Tartuffe met dans la bouche de Dorine :

Chansons !

Vous n'en ferez que mieux de suivre mes leçons !

Et voici le langage que tient Arnolphe dans *l'Ecole des femmes* :

> Gardez-vous d'imiter ces coquettes vilaines
> Dont par toute la ville on chante les fredaines.
> Ce que je vous dis là ne sont pas des **chansons**.

M. Jourdain, dans le *Bourgeois gentilhomme*. (Acte III, scène III°), lorsqu'il fait allusion a sa prose, dit à Madame Jourdain.

« Je vous demande ce que je parle avec vous, ce que je vous dis à cette heure, qu'est-ce que c'est ?

Mme JOURDAIN.

Des *chansons* !

Terminons par ces deux vers de La Fontaine sur le même sujet :

> Les maux les plus usuels ne sont que des *chansons*,
> Près de ceux qu'aux maris cause la jalousie.

Courir à fond de train.

Le mot *train* désigne l'allure du cheval. Quant à la signification du mot *fond*, la voici : En terme de manège on dit d'un cheval qu'il a du *fond*, lorsqu'il supporte sans se fatiguer un exercice long où il doit exceller pour la rapidité. Voilà la signification que le mot *fond* a dans les phrases suivantes. Ouvrons le Traité d'équitation par Montaucon, page 203 : *On a aussi la chance d'essouffler les chevaux [illegible] moins vite, quoiqu'ayant plus de fond*, et plus loin : *Si, au contraire, on croit [illegible] sur le fond de son cheval, le départ doit [illegible].*

C'est d'Italie que nous [illegible] les premiers maîtres d'[illegible] ; dans le [illegible] l'on trouve ces mots : [illegible] ce qui signifie : *Etre* [illegible] c'est-à-[illegible] Cette expression [illegible]

être toute moderne, elle peut remonter à la fin du siècle dernier, car on ne la retrouve dans aucune édition antérieure des grands dictionnaires.

D

Donner de la tablature à quelqu'un.

C'est susciter à une personne une affaire qui doit l'occuper longtemps, lui donner de la peine ou l'embarrasser.

On trouve cette définition dans le dictionnaire des Proverbes publié en 1758. C'est une métaphore tirée de la pratique des maîtres de musique qui appellent *tablature* les airs notés qu'ils donnent pour leçons à leurs écoliers. On disait donc autrefois, en général, *donner de la tablature* pour *enseigner ou instruire,* parce que l'enseignement de la musique, vu la diversité des méthodes, paraissait offrir une suite de secrets presque impénétrables, ce qui fit que l'on prit bientôt cette expression en mauvaise part et on l'interpréta dans le sens de *causer de la peine* ou *du souci.*

On dit aussi d'un homme capable d'en enseigner un autre et qui en sait beaucoup plus que lui qu'*il lui donnera longtemps de la tablature.* Cette façon de parier appartient au style familier,

On lit dans le *Menteur* de Corneille. (Acte Ier, scène 1re) les deux vers suivants :

Je suis auprès de vous en fort bonne posture
De passer pour un homme à *donner tablature.*

Et cette phrase dans le roman de Le Sage intitulé : *le Bachelier de Salamanque* (VI, 8). « C'était une petite personne dont la garde m'aurait donné bien de la *tablature* à Alcaraz où les jeunes cavaliers sont vifs et galants. » Balzac, notre romancier si connu, dans ses *Scènes de la vie privée* (tome IV) a bien caractérisé, par cette expression, un de ces types qu'il a introduits dans *Une esquisse*

d'homme d'affaires; voici ces lignes: « Un ancien directeur des douanes, nommé Denisard, dans qui le Croizeau voulut voir un rival et à qui, plus tard, il dit: Môsieu, *vous m'avez donné bien de la tablature!* » Ce mot doit vous faire entrevoir le personnage.

Le poète Scarron (XVIe siècle) emploie cette locution avec la forme pronominale, dans le sens de *s'imposer une chose, prendre à tâche.* Son sonnet, moitié sérieux, moitié burlesque où il est fait usage de cette locution est resté célèbre, le voici :

Superbes monuments de l'orgueil des Humains,
Pyramides, tombeaux dont la vraie structure
A témoigné que l'art, par l'adresse des mains
Et l'assidu travail, peut vaincre la nature.

Vieux palais ruinés, chefs-d'œuvre des Romains
Et les derniers efforts de leur architecture,
Colisée où souvent des peuples inhumains
De s'entr'assassiner se *donnaient tablature.*

Par l'injure des ans vous êtes abolis,
Ou du moins, la plupart vous êtes démolis,
Il n'est point de ciment que le temps ne dissoude (dissolve).

Si vos marbres si durs ont senti son pouvoir,
Dois-je trouver mauvais qu'un méchant pourpoint noir
Qui m'a duré deux ans soit percé par le coude.

En définitive et, comme conclusion, on peut établir que ce mot *tablature* est synonyme de *difficulté,* d'*efforts.* L'emploi que l'on a fait de cette expression dans la conversation familière atteste la conscience qu'on avait autrefois du grand travail au prix auquel s'achetait la science musicale.

Donner du fil à retordre à quelqu'un.

C'est charger une personne d'une besogne qu'elle ne peut faire sans se donner beaucoup de mal.

Pour former un fil à coudre, il faut la réunion de plusieurs brins. Autrefois, cette réunion de fils se faisait à la

main, mais actuellement elle se fait à l'aide de machines. *Retordre le fil* c'est en faire une espèce de corde à plusieurs brins. A cet effet, on le met en autant de pelotes que l'on veut qu'il y ait de brins au *fil retors.* Quand on retord les brins en sens contraire à celui selon lequel ils ont été filés, il se fait un effort sur eux-mêmes pour reprendre leur position primitive. C'est la retorsion de ce fil qui a motivé l'emploi de ces mots au figuré pour indiquer une opération pleine de difficultés.

E

Être dur à la desserre.

C'est être avare et ne se résoudre que difficilement à payer.

Cette locution proverbiale est surtout employée au figuré pour indiquer quelqu'un qui a de la peine à se dessaisir de son argent. En voici l'origine : *Desserre* provient du verbe *desserrer,* que l'on disait autrefois en parlant de l'arbalète dont on lâchait la corde après l'avoir tendue plus ou moins fortement au moyen d'une détente. Prenons comme exemple ces vers de J. Marot (XVI[e] siècle) :

> C'estoit plaisir, car touchant *la desserre,*
> Ne doubtez pas qu'ilz semblent l'arbaleste
> Vieille et caduque, à desbender mal preste (apprêtée).

Un homme *dur à la desserre* est donc celui qui se départit aussi difficilement de son argent que l'arbalétrier lâchait le trait qu'il devait lancer. Il se pourrait que cette locution proverbiale remontât au XII[e] siècle. Nous avons une expression qui est synonyme de celle-ci, c'est : *Dur à la détente.*

Etre réglé comme un papier de musique.

Cela signifie : *Etre ponctuel et exact dans tout ce que l'on fait.*

Le véritable sens à donner à cette expression est donc qu'il faut mettre de l'ordre dans ses actes comme dans ses paroles. *Etre réglé comme un papier de musique* dont parle le P. Mersenne, dans son *Traité de la voix et des chants* s'emploie ainsi pour désigner un ordre bien établi, mais veut-on exprimer *le contraire* et dire qu'une chose n'est pas facile à régler, on emploie alors une phrase tout autre comme celle-ci : *Cela ne s'arrange pas comme un papier de musique.*

Voici les idées émises par Balzac, sur ce sujet, dans son roman ayant pour titre la *Coméd e humaine* (Tome II, page 447) : « Aujourd'hui, la femme comme il faut à sa petite passion *réglée comme un papier de musique,* avec ses croches, ses noires, ses blanches, ses soupirs, ses points d'orgue, ses dièzes à la clef. »

L'énumération, quoique incomplète, que fait ici Balzac des signes que l'on peut mettre sur un papier de musique, suffit au besoin du sujet. Du reste, le proverbe est parfaitement intelligible sans cela, car on comprend, tout de suite, qu'il s'agit d'un jeu de mots fondé sur le double sens du verbe *régler.*

Voici la façon dont nos voisins interprètent cette idée. Ainsi, les Anglais disent : *As regular as a clock,* ce qui signifie : *Aussi régulier qu'une pendule :* Les Espagnols ont aussi leur locution empruntée comme la nôtre au vocabulaire : *Estar, o poner in solfa,* ce qui veut dire : *Etre mis en musique.*

F

Faire des siennes.

On emploie depuis fort longtemps cette expression très populaire *faire ses farces* pour parler d'un jeune homme qui a une conduite irrégulière et déréglée. Autrefois, on se servait souvent des pronoms possessifs *mien*, *tien*, *sien* et l'on pouvait bien avoir dit primitivement *faire des farces siennes ;* puis, retranchant le mot *farce*, dire tout simplement, *faire des siennes*, témoin les exemples suivants :

On lit dans les Mémoires de Saint-Simon (154,4) la phrase suivante :

« Vaudremont avait quitté le service de France et *faisait des siennes* dans ses terres. »

Voici deux vers d'un auteur, nommé Imbert :

Oui, comme un petit fripon
Qui, de temps en temps, *fait des siennes.*

Voltaire (1760) dans l'une de ses lettres, disait : Le tonnerre a *fait des siennes* en attendant le canon.

Faire un trou à la lune.

C'est se rendre invisible et disparaître pour se sauver à la faveur de la nuit.

On a dit d'abord : *Faire un pertuis* (trou) *en l'air.* Plus tard, cette expression a changé et l'on a dit : *Faire un trou à la nuit* ou *dans la nuit*, toutes expressions voulant dire : *Prendre la fuite, s'évader, partir en secret pour se dérober aux recherches.* Le mot *lune* s'est substitué au mot *nuit* dans la dernière forme actuellement en usage ;

mais l'idée n'a pas dû changer pour cela, puisque la *lune*, par périphrase, se prend pour la *nuit*.

On trouve cette phrase dans Tallemant des Réaux (XVIe siècle). « Quelquefois il disait : Depuis que mon père a *fait un trou à la nuit*, je me trouve plus à propos que jamais. » Et cette autre phrase du même auteur : « Pour Crullembourg, au bout de trois mois, il *fit un trou dans la nuit*.

Si donc, *faire un trou à la lune*, n'est qu'une tranformation de l'expression *faire un trou à la nuit*, on pourrait s'égarer à vouloir rendre compte du mot *lune* même. Voici une explication qui parait assez probante. Autrefois, le terme des contrats et des paiements était ordinairement fixé à la lune qui précède et détermine la fête de Pâques avec laquelle commençait l'année, sous la troisième race de nos rois jusqu'au règne de Charles IX. C'est pour ce motif que les débiteurs qui ne payaient pas plus à l'échéance de la pleine lune que s'il n'eut pas été pleine lune, furent supposés *faire une brèche* ou *un trou à la lune*.

I

Il ne faut pas chanter la victoire avant le temps.

Cela se dit de celui qui se glorifie trop tôt, avant qu'une affaire soit terminée.

Ce proverbe nous vient des Anciens : Πρὸ τῆς νίκης τὸ ἐγκώμιον ἄδεις (Atheneus) en latin : *Antè victoriam encomium canis*, c'est-à-dire : *Tu chantes le triomphe avant la victoire*. Chez les Grecs ceux qui s'étaient distingués dans une guerre étaient glorifiés dans des discours ou dans des chants. Cette louange se nommait ἐγκώμιον (Adages d'Erasme, page 305).

Les Russes disent de même : *Il ne faut pas chanter la vic-*

toire avant le combat, ce qui revient identiquement à notre proverbe déjà mentionné ailleurs :

Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

L

Les honneurs changent les mœurs.

Ce proverbe est la reproduction de celui des Latins : *Honores mutant mores*. Souvent l'homme élevé aux dignités méconnait ou laisse de côté ceux de ses amis qui sont restés simples particuliers.

La Harpe (XVIII[e] siècle), blessé de la froideur que lui témoignait son ancien condisciple Pezay, petit-maître et bel esprit, s'en plaignit dans le discours intitulé *les Prétentions* que voici :

Dorilas avec moi fut uni dès l'enfance :
Tout nous était commun, jeux, plaisirs, espérance.
J'étais le confident des secrets les plus chers,
De ses premiers amours et de ses premiers vers.
Il recherchait le monde, et moi la solitude ;
Il aimait le fracas, je préférais l'étude.
Quelquefois cependant il venait en secret
Boire avec son ami le vin du cabaret ;
Mais, lorsqu'il fut admis à d'illustres toilettes,
Qu'une duchesse un jour eut acquitté ses dettes,
Il ne fut plus le même et son froid embarras
Etonna l'amitié qui lui tendait les bras.
Son sourire apprêté repoussa mes caresses ;
Il me parut distrait, il me fit des promesses.
Je lui trouvai le ton beaucoup trop ennobli ;
Je l'avais vu sensible et je le vis poli.
Je m'éloignai bientôt : mon humeur confiante
Ne put souffrir longtemps sa réserve offensante.

Loin des yeux, loin du cœur.

On a cru de tout temps que l'absence refroidissait l'amitié et pourtant l'amitié ne connait pas de distance, puis-

qu'elle peut se faire sentir d'un bout du monde à l'autre. On a donc tort d'avancer qu'un sentiment doux et tranquille comme l'amitié, reçoit une atteinte de la séparation des amis et de la distance des lieux.

Selon les Hébreux, un ami présent vaut mieux qu'un frère absent. Les Grecs disaient que les amis éloignés ne sont plus des amis, ce que les Latins ont rendu par ces mots : ***Haud est amicus, amicus absit, si procul***, ce qui veut dire : *Il n'y a pas d'ami, s'il est loin :* Ce qui est une idée fort exagérée et contraire à l'humanité.

L'amitié, dit un proverbe grec, est aussi nécessaire que l'eau et le feu. Un auteur latin, nommé Properce (Elégie 21, livre III) a composé ce vers à ce sujet :

Quantum oculis, animo tum procul ibit amor.

ce qui signifie : *L'amitié est loin quand elle échappe aux regards.*

Montaigne, au contraire, prétend qu'on jouit moins d'un ami présent, que de celui qui est éloigné. Cela peut se comprendre ainsi. L'absence d'un ami n'est pas précisément une absence, puisqu'on a la ressource de correspondre avec lui ; de plus on n'est pas exposé avec lui aux mécomptes que peut amener l'inégalité d'humeur ou le conflit des opinions et des sentiments. Ce qui a fait dire : *Quelquefois on s'aime plus de loin que de près.*

P

Payer les violons.

C'est une façon ironique de dire que quelqu'un a eu tout l'embarras d'une affaire dont les autres ont eu tout le profit.

Cette expression est la reproduction textuelle de cette locution latine : ***Delirant reges, plectuntur archivi***, ce qui signifie : *Les grands font des fautes et le peuple en porte la peine.*

Molière a introduit cette expression dans l'une de ses pièces, *la comtesse d'Escarbagnas* (Scène IIe); voici les paroles qu'il a mises dans la bouche d'un des acteurs: « Je ne sais de quelle façon M. Tibaudier a été avec vous, mais M. Tibaudier n'est pas un exemple pour moi et je ne suis pas d'humeur à *payer les violons* pour faire danser les autres. »

Il est certain que celui qui *paie les violons* ne danse pas toujours et que dans la plupart des cas, il a plus à se plaindre qu'à se réjouir. C'est une pensée proverbiale qui trouve à chaque instant son application dans la vie usuelle où les cœurs généreux sont généralement pris pour dupes.

Q

Quand le chat n'y est pas les souris dansent.

En l'absence du maître, ceux qu'il gouverne en profitent pour faire ce que bon leur semble.

Nous avons un vieux proverbe qui dit identiquement la même chose: *Voyage de maîtres, noces de valets*, ce qui revient à dire que, lorsque le maître n'est plus au logis, tout le monde en profite soit pour se reposer, soit pour se divertir au lieu de travailler. De même, en politique, quand le chef est absent, le désordre se met trop souvent parmi ceux qui lui sont soumis.

Cet axiôme populaire assimile ceux qui sont gouvernés à des mineurs, à des êtres faibles comme les *souris* dont le *chat* serait, pour ainsi dire, le *gendarme*. Des souris ainsi gardées seraient fort à plaindre; mais il faut restreindre le sens de ce vieil adage en le limitant aux salles d'école privées de leur maître ou à une étude de notaire ou d'avoué privée de son maître clerc.

Grandville, dans ses *Proverbes illustrés*, a mis en action divers proverbes ayant trait aux danses d'animaux et a

raconté de la manière suivante celui qui concerne la danse des souris. « Le théâtre représente l'atelier d'une modiste : le chat, sous l'habit d'une vieille femme (qui doit être la maîtresse de la maison) vient de sortir. Aussitôt les souris, habillées en jeunes élégantes, quittent leur ouvrage, et se mettent à danser autour de la table. »

Balzac, dans son roman d'*Eugénie Grandet*, a donné une variante de ce proverbe : « Ah ! Ah ! vous avez fait fête à votre neveu ! c'est très bien ! c'est fort bien ! dit-il. *Quand le chat court sur les toits, les souris dansent sur le plancher.*

Le même proverbe se retrouve dans plusieurs langues. Les Italiens disent : *Quandò la gatta non è in paese, i topi ballino,* ce qui est à peu près la reproduction de notre proverbe. On a dit aussi autrefois : *Absent le chat, les souris dansent.*

R

Rien de trop.

Tout bonne chose portée à l'excès devient mauvaise.

C'est une maxime de Chilon, l'un des sept sages de la Grèce. Un poète français du XVIII[e] siècle, nommé Panard, en démontre le vérité dans les vers suivants :

Trop de repos nous engourdit,
Trop de fracas nous étourdit,
Trop de froideur est insolence,
Trop d'activité turbulence.
Trop d'amour trouble la raison
Trop de remède est un poison,
Trop de finesse est artifice,
Trop de rigueur est cruauté,
Trop d'audace est témérité
Trop d'économie avarice :
Trop de bien devient un fardeau,
Trop d'honneur est un esclavage,
Trop de plaisir mène au tombeau,

Trop d'esprit nous porte dommage.
Trop de confiance nous perd,
Trop de franchise nous dessert;
Trop de bonté devient faiblesse
Trop de fierté devient hauteur,
Trop de complaisance bassesse,
Trop de politesse fadeur.

Les Anciens avaient les mêmes idées sur ce sujet ; voici celle de Plaute :

Modus omnibus in rebus optimum est habitu.

ce qui signifie : *Qu'en toutes choses le plus sage est de tenir un juste milieu.* Et celle de Juvénal ;

Imponit finem sapiens et rebus honestis.

ce qui veut dire : *Dans les choses même les plus honnêtes, il est un terme où le sage doit s'arrêter.*

Nos auteurs ont exprimé des idées analogues à celle-ci, voici ce que dit Molière :

La parfaite raison fuit toute extrémité,
Et veut que l'on soit sage avec sobriété.

Et plus loin :

Les hommes la plupart sont étrangement faits ;
Dans la juste nature on ne les voit jamais.
En chaque caractère, ils passent ses limites,
Et la plus noble chose, ils la gâtent souvent,
Pour la vouloir outrer et pousser trop avant.

Terminons par cet apologue de La Fontaine (Livre IX, fable 11).

De tous les animaux l'homme a le plus de pente
A se porter dans l'excès.
Il faudrait faire le procès
Aux petits comme aux grands. Il n'est âme vivante
Qui ne pèche en ceci. *Rien de trop* est un point
Dont on parle sans cesse et qu'on n'observe point.

S

Se mettre à l'unisson.

C'est se mettre d'accord.

Un chanteur qui veut donner les mêmes sons que ses voisins pour prendre part au chœur doit attaquer les mêmes notes. Ainsi dira-t-on de deux instruments qui doivent exécuter ensemble le même passage : *Ils sont à l'unisson*. Au sens moral, ces expressions signifient se conformer à la pensée d'autrui, partager son sentiment, dire ou faire ce que pensent, disent ou font les autres. En un mot, c'est *agir de concert* et *se mettre d'accord.*

Voici la pensée de J.-J. Rousseau à ce sujet : « Il y a un certain *unisson* d'âmes qui s'aperçoit au premier instant et qui produit bientôt la familiarité. »

Résumons en disant que *se mettre à l'unisson*, c'est ne contrarier personne et éviter de choquer les idées qui ne sont pas les vôtres.

Cette locution a un sens commun avec une autre prise aussi dans le glossaire musical, c'est *se mettre au diapason.*

T

Toucher la corde sensible.

C'est parler de ce qui intéresse le plus vivement une personne, de ce qui lui fait le plus de peine ou le plus de plaisir.

Dans le sens propre on appelle la *corde sensible* la septième note du ton qui, mise en rapport avec le quatrième

degré, tend à s'en éloigner et à monter pour se résoudre sur la tonique. En harmonie, la *corde sensible* est soumise à des règles particulières dont on ne peut s'écarter. Comme c'est elle qui accuse le mieux le caractère tonal, qu'elle est essentielle dans les formules de modulation, on comprend pourquoi le nom de *sensible* lui a été donné,

Dans les affections morales et, surtout dans celles qui intéressent le cœur, on ne saurait impunément *toucher la corde sensible*, ce qui revient à prendre des ménagements pour éviter de blesser les sentiments.

FIN

TABLE

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

5191. — ABBEVILLE, TYP. ET STÉR. A. RETAUX. — 1889.

ERRATA

Page 18. — (18e ligne), lisez : ***pour s'être coudoyé***, au lieu de, ***pour être coudoyé.***

— 27. — (à la fin), il manque un vers que voici :

Chapitres, non de rats, mais chapitres de moines.

— 35. — (21e ligne), lisez : *Quod capita*, au lieu de, *tot capita.*

— 53. — (6e ligne), lisez : *causa*, au lieu de, *casa.*

— 76. — (22e ligne), lisez à la fin : *cadran solaire.*

— 95. — (9e ligne), lisez : *ce qui en bon français veut dire :*

Beaux sires loups, n'écoutez pas
Ma mère tançant son fils qui crie.

— 103. — (9e ligne), lisez : Expression *métaphorique*, au lieu de *métaphysique.*

— 115. — (11e ligne), lisez à la fin : *Far la fica*, au lieu de, *Par la fica.*

— 138. — (18e ligne), lisez : c'est *Apollon* et non, *Appollon.*

— 142. — (1re ligne), lisez : *ont*, au lieu de, *on.*

— 142. — (3e ligne), lisez : *vassaux.*

— 144. — (dans les dernières lignes), lisez : *laissa*, au lieu de *laissera.*

— 155. — (avant-dernière ligne), lisez : *stricte* et non *strict.*

— 207. — (20e ligne), lisez : *que l'on a.*

— 213. — (20e ligne), lisez : *postérieure.*

— 215. — (17e ligne), lisez : *autrefois.*

— 222. — (13e ligne), lisez : *au*, au lieu de, *ou.*

— 251. — (24e ligne), lisez : *rues.*

— 252. — (9e ligne), lisez : *expression.*

